DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13495 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – SAMEDI 18 JUIN 1988

Identité balte

Le remplacement, annoncé le 16 juin, de M. Karl Vajno à la tête du Parti communiste d'Estonie s'inscrit dans un mouvement de valse des *premiers secrétaires des républiques* soviétiques non russes entamé il y a un mois par le limogeage des chefs du parti d'Arménie et d'Azerbaïdjan. Le Kremlin tente ainsi de maîtriser une poussée nationaliste qui, si elle se manifeste moins bruyamment dans les pays baltes que dans le Caucase, n'en est pas moins sérieuse.

Des trois républiques baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) tombées dans le giron soviétique à la faveur du pacte Molotov-Ribbentrop d'août 1939, l'Estonie a été la première à réagir contre les effets de l'immigration russe, qui a fait passer la proportion d'Estoniens dans la république de 92 % en 1939 à 61 % l'an dernier.

La crainte de voir disparaître l'identité nationale a fait naître une série de revendications qui ne sont plus seulement le fait d'un petit noyau de militants indépendantistes prêts à tout – et que le KGB parvient à neutraliser en les expulsant vers la Suède. Fait beaucoup plus préoccupant pour le pouvoir central, elles sont maintenant endossées, en Estonie comme en Lettonie, par l'intelligentsia locale, dans le cadre de réunions on ne peut plus officielles.

Ainsi, tandis que les économistes estoniens réclament à voix de plus en plus haute, au point d'obtenir partiellement satisfaction, un système de gestion autonome pour les républiques baltes, où les résultats économiques et le niveau de vie sont au-dessus de la moyenne des républiques soviétiques, les associations officielles d'écrivains, d'artistes, de cinéastes, de tout ce que l'Estonie compte comme intellectuels, se sont réunies début avril à Tallin.

A l'issue d'une séance houleuse, les participants ont adopté *plusieurs résolutions* à l'adresse du comité central estonien et de la conférence du PC soviétique prévue pour fin juin, critiquant la politique des nationalités du Kremlin, et se dissociant de la direction du parti d'Estonie – donc de M. Vajno, – accusée d'attitudes « irresponsables » et contraires à la « perestroïka ».

M. Vajno présentait, en outre, le handicap, *aux yeux de l'intelligentsia* locale, d'être un Estonien de la Volga, dont la famille avait émigré en Russie de longue date, et qui ne maîtrisait pas parfaitement la langue estonienne. Signe révélateur, la première qualité *de son successeur*, M. Vialas, citée par l'agence Tass, est sa « nationalité estonienne ». M. Vajno avait reçu un premier avertissement sérieux en février, avec le limogeage du secrétaire local à l'idéologie, M. Ristlann, puis avait essuyé quelques critiques bien senties dans la presse centrale soviétique.

Mais la machine est lancée, et le départ de M. Vajno ne suffira sans doute pas à l'arrêter. C'est aussi en Estonie que l'idée d'un « Front populaire », organisation politique distincte du Parti communiste et réunissant les partisans résolus de la réforme, a d'abord été émise. Et tout près de là, en Lettonie, l'Union des écrivains a proposé ces derniers jours pour la république un statut d'« Etat national souverain », qui, « dans le cadre de l'URSS », serait « reconnu par la communauté internationale »...

(Lire nos informations page 3.)



M 0147 - 0618 0 - 4,50 F
3790147004500 06180

Flambée des prix céréaliers

Une grave sécheresse menace les Etats-Unis

Une grave sécheresse menace les Etats-Unis, et les cours s'envolent sur le marché céréalier américain. Le président Reagan a nommé, le jeudi 16 juin, une commission interministérielle qui devra, dans un délai de quinze jours, proposer des mesures d'urgence.

A la veille du sommet des Sept grands pays industrialisés occidentaux, à Toronto, où il sera question de la réduction des subventions agricoles, aux Etats-Unis et en Europe, la position américaine risque de se durcir.

Est-ce le retour de la « boule de poussière » qui ravagea l'Amérique agricole au début des années 30 et fit crever, sous la plume de Steinbeck, *les Raisins de la colère ?* Chaque jour qui passe renforce les craintes des fermiers du Midwest. La Grande Prairie se pare des traits blanchâtres de la sécheresse. Pour nourrir leurs bêtes, les éleveurs sont contraints de tondre l'herbe des fossés qui bordent leurs exploitations.

Au Texas, ils brûlent des cactus pour éviter l'hécatombe du bétail. Mais faute de fourrage disponible ou bon marché, des troupeaux entiers de bœufs sont conduits à l'abattoir. Dans l'Iowa, seule la réouverture de terres laissées en jachère permet aux animaux de survivre. Les eaux du Mississipi ont atteint leur plus bas niveau jamais relevé depuis plus d'un siècle, et les barges transportant les céréales sont immobilisées.

Les cours s'envolent sur le marché aux grains de Chicago. Le boisseau de soja se traitait à 9,4 dollars le 16 juin, du jamais vu depuis quatre ans. « *La sécheresse représente une menace pour la meilleure zone de production agricole du monde, la Corn Belt* », affirmait le même jour le secrétaire américain à l'agriculture, M. Richard Lyng.

Phénomène nouveau et alarmant, les zones touchées débordent cette ceinture traditionnelle (Illinois, Indiana, Wisconsin). Dans le Dakota, le Minnesota et le Montana, certaines récoltes risquent d'être totalement perdues.

ERIC FOTTORINO.

(Lire la suite page 28.)

La statut de la Nouvelle-Calédonie et la politique d'ouverture

La concertation Rocard-Barre peut favoriser les reclassements à droite

Jouant le jeu de l'« ouverture » et pratiquant l'opposition « constructive », M. Raymond Barre, qui a accepté de se concerter avec M. Michel Rocard sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, et s'apprête à rencontrer une seconde fois le premier ministre, contribue à favoriser les reclassements en cours au sein de la droite.

Le RPR n'échappe pas à ces mouvements, ainsi qu'en témoignent ses vifs débats internes pour le poste de président du groupe chiraquien de l'Assemblée nationale.



Lire page 9 les articles de DANIEL CARTON et PIERRE SERVENT.

La révolte des Palestiniens dans son septième mois

Territoires occupés : la guerre des cocktails Molotov

La récente multiplication des attaques au cocktail Molotov dans les territoires occupés préoccupe les autorités israéliennes.

Le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, a annoncé, vendredi 17 juin, des mesures sévères contre les auteurs de ces actions qui, a-t-il dit, constituent un « nouveau tournant » dans le soulèvement palestinien, entré depuis une semaine dans son septième mois.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Est-ce une nouvelle phase du soulèvement ? A l'aube de son septième mois, la révolte des Palestiniens des territoires occupés a changé de physionomie. Aux manifestations et émeutes dans les camps et les villes, a succédé un harcèlement continu des forces de sécurité à coups de cocktails Molotov. Quasi quotidiennes, ces attaques à l'engin incendiaire donnent à la révolte en Cisjordanie et à Gaza un tour plus « organisé », comme si des petits groupes de militants avaient pris le relais d'une population apparemment tenue en respect par une vague de sanctions collectives, économiques ou autres, telles que les couvre-feux et les arrestations massives.

Jeudi 16 juin, à Naplouse, un soldat israélien a été blessé par balle dans des circonstances non encore élucidées ; toute la semaine, çà et là en Cisjordanie et à Gaza, des patrouilles de l'armée et des véhicules de colons ont été la cible des lanceurs de cocktails Molotov. Mercredi, deux officiers ont été brûlés, dont l'un grièvement, dans le village de Beit Omar, près de Hébron.

Les autorités ont répliqué en durcissant les sanctions. Des peines de huit à dix ans de prison ont été prononcées jeudi à l'encontre de quatre Palestiniens accusés d'avoir lancé des engins incendiaires sur des voitures ; le tribunal a jugé que leur geste équivalait à une « *tentative de meurtre* ». Le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, a autorisé les civils dans les territoires à ouvrir le feu en cas d'attaque à l'engin incendiaire ; de son côté, l'armée a entrepris de détruire les maisons des auteurs de ces attaques (pas moins de quatorze habitations ont ainsi été rasées ces derniers jours).

ALAIN FRACHON.

(Lire la suite page 5.)

Deux mille cent détenus au cœur de Paris

Les longues heures de la Santé

Le conseil des ministres a adopté, le mercredi 15 juin, le projet de loi d'amnistie qui sera soumis à l'Assemblée nationale. Avec cinquante-quatre mille détenus environ pour trente-cinq mille places, les prisons françaises sont menacées d'asphyxie. A la maison d'arrêt de la Santé à Paris, l'amnistie pourrait rendre la liberté à cent cinquante détenus sur les deux mille cent incarcérés dans cet établissement.

Tour de Babel du malheur, la prison de la Santé dissimule ses secrets derrière des fortifications de meulières sales. Le piéton qui chemine sous les frondaisons touffues du boulevard Arago, dans le quatorzième arrondissement de Paris, perçoit au-delà des hauts murs le battement sourd d'une cité interdite.

D'abord un sas, des clés et des portes, des grilles et encore des clés. La Santé ne livre que méfiance dissipée. L'obsession de l'évasion, qui taraude gardiens et pensionnaires, légitime ce rituel du verrou. Mais murs et serrures servent aussi à se protéger de l'extérieur. La société aime régler ses comptes en secret.

La navette qui revient chaque soir du Dépôt a amené un employé de banque qu'on aurait cru modèle, parmi sa cargaison de nouveaux arrivants, voleurs à la tire, récidivistes blasés, sans-papiers hébétés et *dealers* inquiets. Avec son costume gris et son air digne, il détonne au milieu des gardiens qui s'emploient à faire d'un homme libre un numéro d'écrou. Abus de confiance et escroquerie. Le voilà, pour ses fautes, dépouillé de tout, nu et humilié, invité, d'une voix indifférente, à tousser, le buste en avant, fouillé à corps.

Morne moisson du jour, ils viennent ainsi gonfler chaque soir l'effectif d'une maison d'arrêt prévue pour accueillir mille sept cents détenus et qui en abrite deux mille cent, condamnés pour 39 %, étrangers à 65 %. La fermentation des grandes villes rassemble ici soixante-sept nationalités, Ghanéens, Hongrois, Colombiens ou apatrides, les Nations unies de la délinquance.

Les susceptibilités de race expliquent la savante ségrégation qui divise la Santé en blocs réservés aux Africains, au Maghrébins et aux Asiatiques. Les surveillants ont, depuis longtemps, appris à respecter un prudent équilibre entre les nationalités, à ne pas installer dans la même cellule trois Congolais et un Malien : celui-ci risquerait de devenir la bonne à tout faire ou le souffre-douleur. Ils préfèrent le dosage un Ivoirien, un Guinéen, un Nigérien et un Sénégalais qui, avec un peu de chance, se neutraliseront.

La routine administrative ramène inlassablement à la Santé une soixantaine d'étrangers appelés les « X » parce qu'ils sont sans papier. Leur nationalité est incertaine, leur patronyme changeant.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 14.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

PARLEMENT

Opposition de bonne foi

par JEAN-PIERRE FOURCADE (*)

LE corps électoral vient de se prononcer. Bien que les candidats de l'Union du rassemblement et du centre aient obtenu des résultats très supérieurs aux prévisions, ils ne sont pas en mesure de constituer une nouvelle majorité à l'Assemblée nationale. Dans ces conditions, le président de la République et son gouvernement pourront-ils entreprendre les réformes qu'attendent nos concitoyens ? Pour eux, dans leur très grande majorité, il faut discuter et régler les grandes questions qui dominent leur vie quotidienne : l'emploi, la sécurité, la formation des jeunes, la solidarité entre les Français, l'immigration sauvage, la réforme fiscale, l'entrée dans le marché unique européen. Que proposent les dirigeants politiques pour répondre à ces attentes, lorsqu'ils ne sont pas trop absorbés par les perspectives mouvantes du paysage politique ?

Certains s'en remettraient volontiers à une révision de la Constitution qui donnerait plus de souplesse au fonctionnement des institutions de la Vᵉ République. Réduction de la durée du mandat présidentiel, concomitance des élections présidentielle et législatives, révision du mode de scrutin par l'instillation d'une dose de proportionnelle dans le système majoritaire, renforcement des pouvoirs législatifs du Parlement, tels sont les thèmes le plus fréquemment évoqués.

Je doute qu'il soit possible de mettre en œuvre ces réformes sans en avoir analysé toutes les conséquences, notamment sur l'exercice du droit de dissolution par le président de la République. Et je ne vois pas les Français se rendre volontiers aux urnes pour modifier les règles du jeu qui déterminent le fonctionnement actuel de nos institutions.

Le respect de l'adversaire

D'importants dirigeants politiques ont lancé l'idée d'un gouvernement d'union nationale : je leur en laisse développer les avantages et les opportunités. Pour moi, prenant appui sur mon expérience gouvernementale et parlementaire, j'estime que la fermeté des convictions peut aller de pair avec le respect de l'adversaire. C'est pourquoi, me situant dans l'opposition du président de la République, je crois nécessaire de préciser les conditions d'un fonctionnement normal de l'opposition parlementaire.

Que le gouvernement accepte plus souvent de laisser venir en discussion des propositions de loi déposées par des membres de l'opposition, que les ministres viennent présenter aux commissions permanentes de l'Assemblée nationale et du Sénat leurs avant-projets de loi avant rédaction définitive de leurs articles, que le droit d'amendement des parlementaires soit mieux respecté que par le passé, que la procédure d'urgence devienne l'exception et la navette entre les Assemblées la règle, que les projets de décrets élaborés en application des lois ainsi adoptées soient soumis pour consultation aux commissions parlementaires concernées. Voilà des pratiques qui me paraissent de nature à effacer les rapports d'antagonisme, ou tout au moins à les atténuer. Voilà ce que je me permets de conseiller à ceux qui vont prendre la responsabilité du gouvernement.

Préparer l'alternance

Mais je suis conscient qu'à cet effort du gouvernement doit correspondre un ensemble de comportements nouveaux du côté de l'opposition. La concertation organisée par le gouvernement doit entraîner le refus des questions préalables à répétition, l'abandon des amendements innombrables dont le seul objet est de retarder l'examen des textes, la présomption de bonne foi d'un bord à l'autre de l'hémicycle, enfin le travail en commun pour améliorer les projets et non les vider de leur substance. Il faudra aussi, mais ce sera plus difficile, que la répartition des présidences de commission et la composition des délégations parlementaires tiennent compte de l'existence d'une opposition à l'Assemblée nationale comme au Sénat. Enfin, il faudra s'efforcer de faire des commissions mixtes paritaires l'instrument normal de conciliation entre les deux assemblées. C'est à ces conditions qu'il sera possible de légiférer pour l'ensemble des Français et de répondre à leur attente, notamment lorsque des problèmes de société les préoccupent.

En ce début de septennat marqué par la victoire de François Mitterrand et l'échec relatif du Parti socialiste, je crois que l'opposition parlementaire doit participer de la manière la plus constructive possible au fonctionnement des institutions tout en préparant l'alternance. L'alternance doit devenir la règle de notre vie démocratique. Elle n'a de chance d'être bénéfique pour le pays que si elle se réalise sans turbulence et sans esprit de revanche. C'est de cette manière que les hommes politiques pourront enfin traiter les graves questions qui préoccupent les Français.

(*) Président (UREI) de la commission des affaires sociales du Sénat.

DÉMOCRATIE

Les intellectuels et le vide

par CHRISTOPHE JAMIN (*) et JEAN-ROBERT MASSIMI (**)

LES intellectuels ne parlent plus, ne signent plus : ils consomment. Fascinés par l'éphémère, le futile, la massification, ils observent le débat politique comme un jeu inutile. Rien ne retient vraiment leur attention, si ce n'est le vide social et le plaisir consumériste.

Destin tragique et dérisoire de la Chouette d'Athéna.

De nouveau, les intellectuels fuient la réalité. C'est une habitude. Qui ne se souvient de leur silence sur le goulag puis des cris d'indignation sur l'atteinte portée aux droits de l'homme ? Après. Toujours un temps trop tard.

∴

L'illusion économiste arrivait à point après les déchirures et les retournements idéologiques. Elle permettait de retrouver une forme de consensus, malgré l'affirmation du caractère polymorphe de la société. La diversité ne constituait plus un obstacle à l'égalité. Le repli sur le présent et la sphère privée était désormais le stade ultime de la démocratie.

Celle-ci n'est plus pratique de la citoyenneté, elle est une forme d'indifférence. Yonnet, Lipovetsky, Beaudrillard et quelques autres tuaient Sartre et Foucault par le soft.

Certes, d'aucuns résistent et reconnaissent la nature conflictuelle et duale de la société. Généralement porteurs d'un discours libéral néo-conservateur, ils sont victimes de la même illusion. Pour eux, le progrès économique ne réside pas dans la consommation, il fonde le réformisme technocratique. Autre forme de fuite, non plus dans le jeu, mais dans les vérités rassurantes d'un discours scientiste et d'une pratique autoritaire.

La frivolité et la technocratie ont ainsi été les deux tentatives de réponse des années 80 à l'antihumanisme de la pensée 68. Mais peuvent-elles utilement y répondre ? En effet, c'est l'individu comme consommateur de plaisir et de pouvoir et non l'homme sujet de son action et de sa pensée qui est ici considéré. La pensée post-moderne n'est que l'école buissonnière de l'antihumanisme : elle répond... ailleurs.

Aussi peut-on ne pas chercher de masque à son repli et, prenant la voix d'Alceste, tirer sa révérence. François Georges reconnaît la fin tragique des idéologies et revendique sa fuite.

C'est un fait, soft-idéologie et technocratie ont fait long feu : Le Pen en témoigne. L'anomie n'est pas seulement sociale, elle est aussi intellectuelle. Le vide doit être rempli. Cette fin de siècle revendique l'identité dont les intellectuels l'ont frustrée. Or l'identité ne se forge-t-elle pas dans le conflit, la violence et la quête d'un idéal ? N'est-ce pas ce que propose Le Pen sous une forme caricaturale ?

Depuis l'affaire Dreyfus, les intellectuels étaient les véritables fondateurs de l'identité idéologique française. Leur retrait laisse la place aux bateleurs de foire. C'est une régression. Elle a pour mérite de placer les intellectuels devant leurs responsabilités. Pour cela, il faudrait qu'ils acceptent de se battre avec les mêmes armes que leur contradicteur. Non celles de la bassesse et de la délation, celles de l'idéologie pure et de la pensée retrouvée.

∴

Mais existe-t-il une alternative à la soft-idéologie et à la technocratie ?

On peut en percevoir les premiers linéaments dans un nouveau courant humaniste qui affirme l'homme en tant que sujet historique, éthique et intellectuel. Ni la raison ni les valeurs ne sont mortes et leur retour ne signifie nullement une renaissance du totalitarisme. Car ce nouvel humanisme intègre pleinement une philosophie des limites, une dimension critique et l'exigence du respect des droits de l'homme. Plus que jamais, la dimension éthique et le recours à des valeurs sont nécessaires pour affronter le vide post-moderne et la force brute des démagogues.

Ainsi le droit deviendrait l'instance de questionnement de toutes les disciplines. Pour cela, il ne peut plus être considéré seulement comme technique ou glose, mais comme modalité concrète de l'éthique.

Cependant, ce renouveau idéologique du droit suffira-t-il à sortir de l'impasse intellectuelle et politique ? Pourra-t-il aussi répondre à cette force brute ?

Il en est *de même de l'éthique* comme de la démocratie : consubstantiellement faibles, elles ne trouvent leur force que dans la conviction et l'affirmation constante de leurs défenseurs.

Il est donc urgent de réconcilier l'éthique de la conviction et l'éthique de la responsabilité. En d'autres termes, ce sont aussi bien les intellectuels que les politiques qui sont requis dans ce nouveau combat pour la démocratie. A ce seul prix, ils pourront efficacement répondre à leurs adversaires.

(*) Avocat à la cour de Paris.

(**) Fonctionnaire territorial.

Au courrier du Monde

DÉFI

Juifs de Syrie

A la suite du « *placard publicitaire mensonger* » auquel Son Excellence le chargé d'affaires à l'ambassade de Syrie à Paris a fait allusion dans sa lettre publiée dans votre journal daté du 1ᵉʳ juin, permettez-moi de faire quelques commentaires.

Puisque le chargé d'affaires affirme, comme l'a déjà fait à plusieurs reprises le président syrien Haffez El Assad, que ses compatriotes juifs *[sont]* des citoyens à part entière, je ne demande qu'à le croire.

Je mets donc au défi les autorités syriennes de déclarer publiquement, devant l'opinion publique internationale, que les juifs de Syrie, comme les musulmans et les chrétiens de ce pays, ont la possibilité de circuler librement à l'intérieur du pays, de le quitter s'ils le désirent et de s'installer dans le pays de leur choix, en conformité avec les articles 13 et 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, que la Syrie a signée.

Puisque le chargé d'affaires déclare que M. Hafez El Assad est « *président de ces cinq mille citoyens*, [qu'il a] *le prestige, le bon sens politique, toutes les qualités humaines* », je ne doute pas que, sans hésitation et sans ambiguïté, il reconnaîtra aux juifs de Syrie qui le désirent, le libre droit à l'émigration.

Dans ce cas, je m'engage à convoquer, dans les délais les plus brefs, une assemblée générale extraordinaire de notre Comité international pour la liberté des juifs de Syrie, afin de procéder à sa dissolution.

ROGER PINTO,
président du Comité international pour la liberté des juifs de Syrie.

COEXISTENCE

La vocation de Marseille

Marseille a pâti de la plus fâcheuse renommée qui soit. Aux griefs habituels et dégradants de ville sale, de cité des bas-fonds, s'est imposée l'image de la fureur politique et raciale. Le préjudice pour Marseille et pour les Marseillais est immense. Notre vocation méditerranéenne, notre tradition d'ouverture aux idées et aux peuples de la *Mare Nostrum* sont en cause.

Comment ignorer pourtant que l'histoire de Marseille, son peuplement passé et récent résultent de la fusion successive de souches immigrantes poussées par la conquête, la misère ou le goût de la liberté ? Il n'est guère de message de tolérance et de sagesse plus actuel que l'union de Gyptis et Protis à la fondation de la cité.

Certes, le pari de l'intégration *maghrébine se révèle le plus ambitieux*, le plus fou peut-être de notre histoire. C'est un pari des temps modernes : faire vivre ensemble deux communautés aux timbres puissamment méditerranéens dressées par un millénaire de relations le plus souvent hostiles. C'est aussi la marque des villes riches, multiformes, aux traditions mêlées.

Marseille se trouve aujourd'hui au cœur de l'ensemble méditerranéen. Nulle cité, sauf Jérusalem, ne pose avec une telle résonance la question de la coexistence pacifique entre ces peuples semblables et divers. Nulle n'aura un tel prestige que celle qui les fera vivre ensemble.

PASCAL PADELLI
(Fort-de-France).

BARRIÈRE

« Marseillaise » et « Chant du départ »

Dans *le Monde* du 3 juin, à l'occasion d'un article sur Marseille, vous indiquez que M. Le Pen a conclu son intervention par « *une citation de l'hymne national* » : « *La victoire en chantant nous ouvre la barrière...* ».

On m'a appris, il y a de cela bien longtemps, que cette fameuse « *barrière* » qui nous intriguait tant, figure dans *le Chant du départ.*

Jusqu'à preuve du contraire, l'hymne national est *la Marseillaise.* Décidément, J.-P. Chevènement a encore du pain sur la planche !

DANIEL DIDIER
(Pont-à-Mousson, Meurthe-et-Moselle).

CIRCONSCRIPTIONS

Le découpage de 1958

Dans un article relatif aux élections législatives, Olivier Biffaud écrit, dans *le Monde* du 25 mai : « *Aux origines de la Vᵉ République, en 1958, un savant découpage électoral effectué par Guy Mollet et les gaullistes n'avait laissé au Palais-Bourbon que dix députés du PCF, qui avait pourtant obtenu 3 870 183 voix, soit 18,92 %.* »

Cette affirmation est contraire à la vérité historique.

J'avais la responsabilité de ce découpage, qui m'avait été confié par Georges Pompidou, alors directeur du cabinet du général de Gaulle. Il a été effectué avec la plus grande équité possible, et M. Maurice Duverger (cité par Jean Lacouture dans son *de Gaulle*) a jugé lui-même qu'il fut « *l'un des moins malhonnêtes de la République* ». J'ajoute que le général a tenu à revoir personnellement certains découpages de circonscriptions qui concernaient des personnalités de la IVᵉ République, notamment *M. Mitterrand et Mendès France.* L'échec du Parti communiste, en 1958, n'est pas dû au découpage, auquel Guy Mollet n'a pris aucune part, mais à son opposition au général qui lui a fait perdre de nombreuses voix populaires, à sa rupture avec le Parti socialiste qui l'a privé de tout accord électoral à gauche, enfin à l'effet amplificateur et dévastateur pour les partis minoritaires d'un scrutin uninominal à deux tours.

JACQUES RICHARD
Ancien sénateur, ancien député.

TEMPS

Elections et travail

Dans son article paru dans votre journal le 28 mai, M. Valéry Giscard d'Estaing écrit en conclusion : « *Et pendant tout le temps que nous consacrons à voter, pendant tout ce temps, dans le monde, nos grands concurrents sont au travail...* »

Mais, depuis la réélection de François Mitterrand, je n'ai pas vu la France s'arrêter de travailler. Les maçons, les ingénieurs, les paysans, les enseignants ont continué à remplir leurs journées autrement que par des palabres politiciens. Le fait que l'Assemblée ait été dissoute ne les a pas empêchés, heureusement pour eux et pour le pays, de travailler !

JEAN-CLAUDE BRETON
(Cesson-Sévigné, Ille-et-Vilaine).

INERTIE

Le sort des maîtres auxiliaires

J'ai lu avec intérêt l'article de J.-C. Demari au sujet des maîtres auxiliaires dans *le Monde* du 26 mai. Il est simplement dommage que, après avoir évoqué aussi justement la triste condition et les mauvais « traitements » infligés à cette catégorie, les solutions envisagées semblent complètement rater la cible en faisant imploser le problème. Supprimer les M.A. en les titularisant, cela a déjà été fait avec les résultats que vous dénoncez. Pourquoi, dans un premier temps, et/ou en attendant la solution idéale concernant leur statut, ne pas chercher à améliorer leur condition ?

Contrairement à ce que tout le monde semble croire (syndicalistes et intéressés compris), les retards et les lenteurs dans les paiements ne sont pas fatals : le financement des remplacements et des indemnités de chômage versées entre les remplacements existe. Il suffirait de légers aménagements dans l'interaction des deux administrations concernées pour résorber la plus grande partie des retards dans le paiement des salaires et du chômage. Seules l'impéritie et le plus souvent aussi l'indifférence des cadres directement responsables de ces problèmes expliquent la situation actuelle. Faute d'avoir été imaginées, ou soumises à l'autorité supérieure (recteur ou administration centrale), qui seule aurait pu les faire mettre en pratique, ces solutions possibles pourrissent dans la tête des employés de base, désarmés face à l'inertie de la hiérarchie régnante.

J.-L. PAOLI
(Nice).

PÉRILS

Réconciliation nationale

Le refus de la droite modérée de participer au gouvernement de Michel Rocard a montré, au-delà du libre exercice du jeu politique, toute l'acuité du divorce entre les états-majors et le pays profond.

Pourtant, les priorités retenues par le président de la République : vaincre le chômage, construire l'Europe, créer en France un monde convivial où seraient acceptées et dépassées les différences, auraient mérité que l'on fît abstraction de ces joutes électorales qui mutilent nos forces vives.

C'est le moment choisi par le Mouvement de réconciliation nationale pour rappeler aux Françaises et aux Français leur vocation à se rassembler autour de trois idées-phares (1) :

— En premier lieu, la nécessité d'abandonner toute vaine rhétorique. Le libéralisme et le courant keynésien ne peuvent apporter à eux seuls les miraculeuses solutions que feignent d'en attendre leurs partisans respectifs. Au nom du pragmatisme économique, on empruntera le meilleur de l'un et de l'autre ;

— En second lieu, face à la dérive de certains partis qui cherchent à s'approprier l'Etat, l'établissement d'un code de conduite politique qui permettra à la majorité et à l'opposition d'aborder ensemble les grands projets de société avec l'esprit de tolérance et d'ouverture qu'exige la démocratie ;

— Enfin, la condamnation de toute forme d'extrémisme. Le succès du Front national porte en lui les germes de conflits profonds. Devant une telle menace, la notion même de droite et de gauche doit alors s'effacer si l'on ne veut plus voir souffler certains vents de l'histoire.

Car voici à nouveau venu le temps des périls.

JACQUES BOURDIER
Mouvement de réconciliation nationale.

(1) Le comité de soutien du Mouvement est actuellement composé de MM. Jacques Bourdier, Georges Conchon, Claude Larquié, Henri Laborit, Claude Mauriac, Jacques Madaule, Pierre Miquel, Jean Rosa, Pierre Uri.



La libéralisation en Union soviétique

Les clubs informels invitent M. Gorbatchev à rompre avec les conservateurs

MOSCOU
de notre correspondant

A dix jours de l'ouverture de la conférence du parti, les principaux clubs politiques indépendants de Moscou viennent de mettre en garde M. Gorbatchev contre son refus de tout affrontement direct avec les conservateurs. *« Le temps est venu pour la direction de choisir avec qui elle veut être dans le même bateau »*, écrivent ces clubs en préambule à un programme commun qu'ils ont fait remettre à M. Alexandre Iakovlev, membre du bureau politique et bras droit du secrétaire général.

Cette critique des choix tactiques de M. Gorbatchev est d'autant plus frappante qu'elle émane de courants politiques qui ne se sont organisés que depuis son arrivée au pouvoir et qui bénéficient d'une relative bienveillance en raison de leur modération et de leur sympathie pour le cours nouveau. Par conviction plus encore que par nécessité, ces clubs se réclament tous ainsi du « socialisme », et leurs membres sont, de fait, autorisés depuis trois semaines à manifester, chaque samedi, place Pouchkine, contre la bureaucratie et pour M. Gorbatchev, dont ils se définissent volontiers comme partisans.

C'est donc un peu les forces vives du gorbatchévisme qui se retrouvent dans ces clubs perpétuellement agités de scissions et de regroupements, qui ne les empêchent pas de toujours travailler ensemble et d'amorcer maintenant, à travers la diffusion de ce programme, une sorte de front commun.

Or s'ils se gardent dans ce texte de la moindre critique personnelle contre M. Gorbatchev, ce n'en est pas moins lui qui est visé lorsqu'ils écrivent qu'*« il vaut mieux une rupture qu'un semblant d'unité »* avec les conservateurs. Depuis qu'il a accédé au secrétariat général, M. Gorbatchev a, en effet, toujours eu le souci de ne jamais aller jusqu'à une rupture ouverte avec les forces *de l'appareil qu'effrayent ou révulsent* ses réformes.

Contrairement, par exemple, à un homme comme M. Eltsine – l'ancien premier secrétaire de Moscou limogé à l'automne dernier pour radicalisme réformateur, – le secrétaire général considère notamment qu'il serait nocif de vouloir écarter M. Ligatchev du bureau politique, dans la mesure où le chef de file des conservateurs serait alors beaucoup plus libre d'organiser une opposition déclarée.

C'est cette conviction qui avait conduit, il y a un mois et demi, M. Gorbatchev à appeler ses partisans, les journalistes en premier lieu, à cesser d'attaquer les conservateurs. Auparavant, un compromis avait d'ailleurs été passé au sein de la direction au terme duquel les conservateurs avaient accepté que les « thèses » pour la conférence proposent des réformes politiques d'ampleur à la condition qu'il ne s'agisse que d'objectifs et non pas de mesures concrètes susceptibles d'être adoptées par les délégués.

Or, aujourd'hui, ce compromis suscite un malaise de plus en plus évident jusque parmi les personnalités les plus officielles du gorbatchévisme *(lire l'encadré ci-contre)* qui ont été choquées par l'absolu refus de l'appareil de laisser un tant soit peu jouer la démocratie dans les élections des cinq mille délégués.

« Choisir »

Cette attitude a conduit beaucoup d'intellectuels réformateurs à considérer qu'il serait décidément indispensable d'en découdre, et les clubs ne font ainsi que mettre les pieds dans le plat en écrivant que la direction doit *« choisir »* entre, d'une part, *« ceux qui soutiennent la « perestroïka » comme révolution sociale contre l'héritage stalinien, le pouvoir totalitaire d'un appareil bureaucratique et le mensonge permanent »* et, d'autre part, *« ceux qui ne voient dans la « perestroïka » qu'un ravalement de façade ou des réformes technocratiques* (...) ».

« Il ne faut pas cacher la solidarité de l'appareil sous le mot d'ordre de « l'unité du parti et du » peuple », ajoutent les clubs qui ont chargé le recteur de l'Institut des archives, M. Afanassiev, de faire connaître à la conférence leurs propositions de réformes. Sur beaucoup de points, il ne s'agit que d'une *reprise, en beaucoup plus précis*, des principales thèses officielles sur la création d'un *« Etat de droit »*. Sur d'autres, les « informels » vont cependant nettement plus loin que la direction, notamment lorsqu'ils proposent qu'une *« loi sur le parti »* le prive de tout pouvoir de gestion qui devrait désormais entièrement dépendre, comme l'affirment les « thèses », des soviets.

Autres radicalismes, les clubs proposent également : *« l'organisation d'une discussion nationale sur le système du parti unique »* ; le contrôle des soviets sur toutes les forces de répression et, en particulier, le KGB, auquel devraient être retirées les *« fonctions idéologiques et politiques qui le placent au-dessus du droit »*, la révision de *« tous les procès politiques »* organisés depuis les années 20 ; le pluralisme syndical ; la réélection (démocratique) de tous les soviets ; l'instauration d'une *« réelle autogestion »* et l'organisation d'un référendum pour choisir entre plusieurs variantes de réforme économique.



Un « front populaire » ?

Aucune de ces propositions n'a de chance, aujourd'hui, d'être vraiment prise en considération, mais, en réclamant la création d'un front populaire, les clubs se font en revanche l'écho d'une idée de plus en plus souvent mise en avant dans des milieux quasi officiels. Défendue à deux reprises dans *les Nouvelles de Moscou*, officiellement prônée par l'ensemble des organisations de créateurs d'Estonie et débattue dans les instances du parti de cette république, caressée enfin par beaucoup de politologues qui ont l'oreille de M. Gorbatchev, cette idée consisterait à regrouper dans une sorte de fédération toutes les organisations indépendantes soutenant la « perestroïka », ainsi que tous les partisans des réformes, membres ou non du parti.

Il s'agit en fait de créer, sans toucher au monopartisme, le parti de la réforme qui viendrait ainsi contrebalancer le poids de la bureaucratie du parti unique en organisant la mobilisation populaire dont M. Gorbatchev a besoin – tout en la canalisant dans des limites définies.

Cette idée est d'autant plus intéressante qu'il existe dans tous les autres pays communistes d'Europe des « fronts » de ce type et que ce précédent prémunit donc contre le reproche d'entorse à l'orthodoxie. Gigantesque, la différence est pourtant que ces « fronts » avaient été créés dans les démocraties populaires pour étouffer les partis existant avant l'instauration du socialisme, alors qu'en URSS l'apparition d'une telle organisation favoriserait au contraire le pluralisme – « socialiste » naturellement.

L'idée fait son chemin, et les débats avec elle.

BERNARD GUETTA.

Un plaidoyer en faveur du système présidentiel

MOSCOU
de notre correspondant

Président de la commission gouvernementale pour les droits de l'homme, mise en place par M. Gorbatchev, et vice-président de l'Association des sciences politiques, M. Fiodor Bourlatski vient de publier dans la *Literatournaïa Gazeta* un plaidoyer en faveur de l'instauration d'un système présidentiel en URSS.

Pour M. Bourlatski, le système actuel dans lequel le secrétaire général du parti joue, de fait, le rôle du numéro un du pays est, en effet, mauvais pour deux raisons. D'abord, dit-il, l'expérience a montré sous Staline, Khroutchtchev et Brejnev (sous-entendu : et sous Gorbatchev maintenant) que le numéro un mettait toujours cinq ans à imposer son pouvoir et que cette période menait soit à la paralysie, soit à une hâte excessive. Son élection par le seul bureau politique conduit ensuite à *« mettre des dirigeants tels que Brejnev et Tchernenko au gouvernail de notre grande puissance »*.

Il faudrait donc plutôt que, dans un premier temps, l'ensemble du Congrès élise le secrétaire général et que, dans un deuxième temps, sa candidature au poste de président soit soumise au suffrage universel et secret. De cette manière, écrit M. Bourlatski, l'homme qui serait titulaire de ce double mandat aurait *« les pouvoirs indispensables à la conduite d'une politique qu'il aurait énoncée au préalable »*. Cette dualité de fonctions éviterait aussi, ajoute-t-il, la *« lutte pour le pouvoir personnel »* qu'introduirait l'éventuelle existence d'un véritable chef de l'Etat en face du secrétaire général du parti.

En toute logique, M. Bourlatski propose également que le rôle du Soviet suprême de l'URSS, soit dans le même temps revalorisé et qu'il ait notamment son mot à dire sur le choix, par le président, du premier ministre.

A quelques variantes près, cette idée de présidentialisme avait déjà été avancée dans les colonnes des journaux, mais c'est la première fois qu'une personnalité de ce poids et aussi proche de M. Gorbatchev l'expose de façon autant détaillée et argumentée. Autre fait notable, M. Bourlatski souhaite que sa proposition soit prise en considération à la fin du mois par la conférence du parti. Cela serait en contradiction avec le compromis passé par les modernistes et les conservateurs sur le déroulement de ce mini-congrès qui ne devrait, en principe, qu'adopter comme objectifs politiques les thèses rédigées par la direction, et non pas s'aventurer en terrains non balisés.

Il est vrai que d'escarmouches en manipulations diverses, le compromis passé il y a deux mois et demi commence déjà à prendre sérieusement l'eau.

B. G.

Changement à la tête du parti en Estonie

L'agence Tass a annoncé, jeudi 16 juin, le remplacement le même jour de M. Karl Vajno, premier secrétaire du parti en Estonie, par M. Vialas, qui était jusqu'à présent ambassadeur d'URSS au Nicaragua. L'agence n'indique pas le motif du changement et ne précise pas si de nouvelles fonctions ont été attribuées à M. Vajno, qui n'est toutefois pas mis à la retraite.

Bien que versé dans la diplomatie depuis 1980 (il avait été nommé à cette date ambassadeur au Venezuela), M. Vialas a travaillé longtemps dans le parti en Estonie. Estonien de nationalité, âgé de cinquante-sept ans aujourd'hui, il a dirigé l'organisation des jeunesses communistes (Komsomol) de Tartou, puis celle de toute la république de 1955 à 1961. Il a été ensuite pendant dix ans premier secrétaire du parti dans la capitale, Tallin, puis l'un des secrétaires du comité central d'Estonie. Il ne siège ni au Soviet suprême ni au comité central du parti à Moscou.

Son prédécesseur, M. Vajno, dirigeait le parti estonien depuis dix ans et siégeait au comité central depuis 1981. Né en 1923, il avait fait des études d'ingénieur à Tomsk, mais avait travaillé depuis 1948 dans l'appareil du parti en Estonie. Entre 1960 et 1978, notamment, il avait été l'un des secrétaires de la république.

La dénonciation du stalinisme

Anastase Mikoian mis en cause par son fils

Personne n'est plus à l'abri des critiques dans le grand déballage en cours à Moscou sur le passe stalinien. La dernière victime est Anastase Mikoian, grand responsable du commerce et du ravitaillement jusqu'aux années 50, numéro deux du gouvernement sous Khrouchtchev, puis chef de l'Etat soviétique pratiquement jusqu'à sa mort, en 1966. Mais le plus original est que l'auteur de cette mise en cause n'est autre que son fils, Sergo Mikoian, aujourd'hui universitaire spécialiste de l'Amérique latine.

Dans un article à paraître dans l'hebdomadaire *Sovietskaïa Koultoura* et dont rend compte le correspondant du *Times*, Sergo Mikoian admet avec regret que son père *« partage avec des milliers d'autres glorieux révolutionnaires »* la responsabilité des crimes de Staline et qu'il est *« impossible de lui pardonner »*.

Sans doute Anastase Mikoian n'a-t-il été qu'un complice passif de la vague de purges dont il aurait pu tout aussi bien être victime. Selon son fils, il s'attendait lui aussi à être arrêté et envisagea même de se suicider, un geste qu'accomplit pour sa part son ami Ordjonikidze. Il n'en participa pas moins à une purge en Arménie, en compagnie de Beria et de Malenkov, et prépara, à une date non précisée, un rapport sur le NKVD et sa police secrète.

Il s'agissait probablement de mettre en cause le ministre Iagoda avant son remplacement par Ejov en 1936, mais l'ordre de Staline était formel : s'il s'était dérobé, écrit Sergo Mikoian, cela aurait signifié non seulement sa mort *« mais aussi celle de sa femme, tandis que ses cinq fils, âgés de neuf à seize ans, auraient connu le sort douloureux d'enfants d'ennemis du peuple »*. Et bien entendu son jeune frère Artem Mikoian, le créateur des fameux avions Mig, aurait été condamné comme *« saboteur »*.

Sergo Mikoian avait déjà parlé de son père, mais sans le critiquer, dans un article publié par la *Komsomolskaïa Pravda*, le 21 février dernier. Plus précis, Fedor Bourlatski, un autre auteur bien connu de cette période de « glasnost », avait tout de même cité à la même époque l'exemple d'Anastase Mikoian pour montrer les limites de la première déstalinisation des années 50. De même que Khrouchtchev, écrivait-il dans la *Literatournaïa Gazeta*, évitait de mettre en cause la collectivisation pour y avoir été lui-même impliqué, de même *« il faisait le silence sur la participation* [aux purges] *de Mikoian, qui était devenu son allié »*.

De fait, Mikoian était au moins aussi compromis dans ces affaires que Molotov et Kaganovitch, seules cibles des attaques à l'époque. Siégeant au Politburo comme membre titulaire à partir de février 1935, il avait dû donner son accord écrit, comme l'exigeait Staline, aux principales arrestations, notamment à celle de ses pairs Roudzoutak et Postychev, ainsi qu'à celle des chefs militaires fusillés en 1937. Khrouchtchev était, pour sa part, moins vulnérable, puisqu'il n'avait fait son entrée au Politburo qu'en 1939, après la fin de la grande vague de purges.

M. T.

EN BREF

● **RDA : interpellations à Berlin-Est.** – Une douzaine de personnes ont été interpellées par la police est-allemande dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 juin, lors d'un rassemblement sur l'avenue Unter den Linden, de jeunes gens venus écouter un concert des Pink Floyd qui avait lieu de l'autre côté du mur, sur le vélodrome de Weissensee, un faubourg de Berlin-Ouest. – *(AFP.)*

● **POLOGNE : prochaine visite de M. Gorbatchev.** – Le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, se rendra en visite officielle en Pologne « dans la deuxième décade » de juillet, a annoncé l'agence Tass, le jeudi 16 juin. De source polonaise, on précise que M. Gorbatchev fera une visite « bilatérale », du 11 au 14 juillet, qui sera suivie de deux jours de réunion du comité consultatif du pacte de Varsovie. Le secrétaire général passera donc au total six jours en Pologne.

● **M. Geremek autorisé à se rendre à l'étranger.** – Pour la première fois depuis 1981, M. Bronislaw Geremek, historien mondialement connu, spécialiste des questions médiévales, mais aussi un des principaux conseillers de Lech Walesa, a été autorisé, jeudi 16 juin, à quitter la Pologne pour participer à des conférences organisées par les *universités de Saint-Marin et de Florence.* – *(AFP.)*

A Genève

Un colloque sur L'héritage de mille ans de christianisme en Russie

GENÈVE
de notre correspondante

Un colloque sur L'héritage de mille ans de christianisme en Russie, organisé par M. Georges Nivat, professeur de littérature à l'université de Genève, et réunissant des spécialistes venus de divers bords, URSS comprise, s'est ouvert jeudi 16 juin, à Genève.

Le colloque de Genève a l'ambition de mettre l'accent sur le désir de purification morale d'origine religieuse qui a marqué la littérature russe du siècle dernier et qui ne se serait jamais éteint en dépit de l'intensité des persécutions et des censures. Tendance qui est particulièrement vivace de nos jours en URSS si l'on en juge notamment par l'œuvre de Valentin Raspoutine, venu d'Irkoutsk (Sibérie) pour parler à cette réunion sur *« la littérature russe contemporaine et la tradition millénaire »*.

Les participants cherchent à analyser le phénomène de l'effondrement de la Sainte Russie en dépit de la religiosité profonde de toutes les couches de la population. Et l'on se demandera quelle a été la part de l'engagement religieux chez ceux qui se proclamaient athées en Russie, notamment au moment de la Révolution de 1917. On évoquera naturellement à maintes reprises Marina Tsvetaïeva, dont l'œuvre est redevenue si actuelle et qui s'est pendue pendant la guerre en raison des souffrances que le régime bolchévique lui avait fait subir, à elle et à ses proches...

Le colloque doit se terminer le 18 juin au soir.

I. V.

● **RFA : grâce pour un ancien terroriste.** – Le gouverneur de Rhénanie-Palatinat, M. Bernhard Vogel, a gracié, jeudi 16 juin, l'ancien terroriste de la Fraction armée rouge, Klaus Juenschke, qui avait été condamné à la réclusion à perpétuité. En prison depuis seize ans, Juenschke, qui appartenait autrefois au « noyau dur » de la RAF, avait publiquement dénoncé le terrorisme dans les journaux ouest-allemands ces dernières années. – *(AP, AFP, Reuter.)*

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1986

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037



Europe

HONGRIE : le trentième anniversaire de l'exécution d'Imre Nagy

Manifestations et arrestations à Budapest

VIENNE
de notre correspondante

Plusieurs des personnes qui participaient, jeudi après-midi 16 juin, à Budapest, aux manifestations pour le trentième anniversaire de l'exécution d'Imre Nagy (*le Monde* du 16 juin), ont été appréhendées par la police. Parmi elles figurent notamment Sandor Racz, dirigeant d'un conseil ouvrier insurrectionnel en 1956 et emprisonné de 1956 à 1963, et les opposants Gabor Demszky, responsable des éditions Samizdat AB, et son épouse, Roza Hodosani, ainsi que Jenoe Nagy et Peter Egeto. Certains ont été malmenés au moment de leur arrestation.

Selon des sources dissidentes, une vingtaine de personnes au total auraient été arrêtées, dont également le philosophe Gaspar Miklos Tamas et Viktor Orban (de l'organisation de jeunesse non conformiste Fidesz), mais plusieurs d'entre elles ont été relâchées dans la soirée.

L'agence officielle MTI a annoncé ces arrestations *en précisant que des « personnes impliquées dans des activités hostiles pendant les événements d'octobre 1956 et d'autres »* ont été interpellées, *« bien qu'elles aient été averties par la police avant* [la manifestation] ». Selon MTI, la police a sévi contre des manifestants ayant scandé des *« slogans hostiles au système »* et qui avaient *« tenté de manipuler une foule de trois cent cinquante à quatre cents personnes qu'ils avaient réussi à mobiliser »*. MTI a évité d'évoquer le nom d'Imre Nagy dans son information.

Selon l'opposition hongroise, un millier de personnes ont participé aux manifestations, qui ont notamment eu lieu dans les rues limitrophes du monument Batthyany et devant le siège de la télévision situé à proximité, en plein centre de Budapest. La police est intervenue au moment où des manifestants ont tenté de poser des fleurs au pied du monument érigé à la mémoire de Lajos Batthyany, héros en 1848 de *la lutte de la nation hongroise* pour sa souveraineté. Les manifestants ont accueilli la police par des slogans tels que *« Démocratie, démocratie ! »*, *« Imre Nagy, Imre Nagy ! »* et *« Avo, avo ! »* (nom de la police secrète pendant la période stalinienne).

Le sociologue dissident Miklos Haraszti, interrogé par téléphone, a estimé que la police a *« provoqué brutalement les manifestants ». « Le régime,* a-t-il dit, *est résolu à maintenir par la force le mensonge sur Imre Nagy et les événements de 1956. »*

Dans une brève allocution devant les manifestants, le philosophe Janos Kis avait notamment déclaré que *« les autorités ne réussiront pas à fausser l'histoire et à empêcher que la lumière soit faite sur la vérité historique »*.

M. Imre Mecs, militant en 1956 et emprisonné de 1956 à 1963, qui avait également pris la parole à la manifestation, a estimé de son côté que *« la vérité de la révolution ne pourra pas être réduite au silence »*. Selon lui, *« aucun consensus ne sera possible en Hongrie tant que ne seront pas ouvertement évoqués la révolution de 1956 et le sort d'Imre Nagy »*.

Jeudi matin, une cérémonie avait eu lieu au cimetière central de Budapest avec la participation de cinq cents personnes sans que la police présente soit intervenue. Les policiers ont cependant démonté un panneau en bois placé par les manifestants au milieu de la parcelle 301 du cimetière, où sont censés reposer Nagy et ses collaborateurs exécutés avec lui et inhumés dans une fosse commune anonyme.

WALTRAUD BARYLL

« De Bela Kun à Janos Kadar »

L'histoire du Parti communiste

Nous disposions d'excellentes biographies de personnages tels qu'Imre Nagy, d'innombrables ouvrages sur l'insurrection de 1956, de monographies sur la Hongrie dans des livres consacrés à l'Europe de l'Est. Voilà une histoire complète du Parti communiste hongrois depuis ses origines, en 1918, jusqu'au crépuscule de Janos Kadar. Ce travail a été achevé et publié quelques mois avant le renouvellement de l'équipe dirigeante à Budapest. Sans connaître ce dénouement, il prend acte du recul enregistré après une longue période d'expansion : le modèle était défraîchi.

L'auteur de cet ouvrage, M. Miklos Molnar, ancien rédacteur en chef de la *Gazette littéraire hongroise*, d'abord engagé avec les communistes, choisit l'exil après l'insurrection de 1956.

Le communisme hongrois est longtemps resté marqué par ses origines tumultueuses. C'est dans ce pays que Bela Kun implanta, en 1919, sa république des conseils (c'est-à-dire des Soviets). L'expérience ne dura que cent trente-trois jours. C'est là encore que se manifestèrent peut-être avec le plus d'acuité les divergences entre dirigeants communistes de haut rang qui avaient émigré à Moscou et ceux qui avaient milité dans la clandestinité. Là que fut appliquée après la guerre par Rakosi la fameuse tactique dite « du salami » : débiter en tranches l'adversaire non communiste pour le dévorer sans difficulté. Là que fut organisé le monstrueux procès Rajk contre de prétendus « titistes ». Là qu'une insurrection populaire jeta bas pendant quelques jours le pouvoir communiste.

C'est un parti ayant produit martyrs et tortionnaires... Un parti comme les autres PC, mais tout de même *« différent des autres »*, que nous présente M. Molnar.

B. F.

★ *De Bela Kun à Janos Kadar. Soixante-dix ans de communisme hongrois*, de Miklos Molnar, 335 pages, 180 F. Ed. Presses de la fondation nationale des sciences politiques et Institut universitaire des hautes études internationales.

A Paris

Inauguration d'un mémorial au cimetière du Père-Lachaise

Plus de trois cents personnes se sont rassemblées jeudi 16 juin, date du trentième anniversaire de l'exécution d'Imre Nagy, au cimetière du Père-Lachaise à Paris, pour l'inauguration d'un mémorial dédié aux victimes des événements d'octobre 1956, *exécutées en juin 1958*. La manifestation, organisée à l'initiative de la Ligue hongroise des droits de l'homme, a réuni de nombreux membres de la communauté hongroise autour des familles des victimes : les filles d'Imre Nagy et de Géza Losonczy, un proche de Nagy, les veuves de Joseph Szilagyi, chef de cabinet de Nagy, du général Pal Maleter, ministre de la défense, et de Miklos Gimes, journaliste, tous exécutés sans que le gouvernement hongrois, encore aujourd'hui, leur accorde des sépultures décentes.

La sépulture fictive édifiée au cimetière du Père-Lachaise a été conçue par l'architecte Laszlo Rajk, fils du ministre de l'intérieur exécuté en 1949 pour « titisme ». Elle représente un bateau aux mâts brisés. Les assistants ont pu entendre des messages de Mme Simone Veil et du président Reagan rendant hommage aux *« combattants de la liberté »* hongrois, tandis que MM. Martinet, au nom du Parti socialiste français, Fassino, du Parti communiste italien, Martelli, du Parti socialiste italien, ont évoqué le combat sanglant pour la démocratie mené par les insurgés hongrois.

La manifestation était suivie d'une conférence de presse au cours de laquelle Miklos Vasarhely, rescapé du procès Nagy, a dit ne déceler encore aucun signe dans l'attitude officielle hongroise en vue d'une réhabilitation d'Imre Nagy et de ses compagnons.

Après le sommet gréco-turc d'Athènes

Satisfaction à Chypre

Le porte-parole du gouvernement chypriote, M. Akis Fantis, a fait état, dans un communiqué publié le jeudi 16 juin, de la satisfaction des autorités de Nicosie de *« voir que le problème de Chypre a été soulevé lors des pourparlers à Athènes »* entre le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, et son homologue turc, M. Turgut Ozal.

Le communiqué rend hommage à *« la position intangible de la Grèce selon laquelle il ne peut y avoir de progrès substantiel dans les relations avec la Turquie sans démilitarisation de l'île, avec un calendrier pour le retrait de toutes les troupes d'occupation »*.

De son côté, le leader turc-chypriote, M. Rauf Denktash, a déclaré que les conversations d'Athènes avaient eu *« un effet positif sur le problème de Chypre »*. Si celui-ci constitue l'un des points principaux du contentieux gréco-turc, il n'est toutefois pas mentionné dans le communiqué commun publié le 15 juin par MM. Papandréou et Ozal. Le premier ministre turc s'était borné à déclarer au cours d'une conférence de presse que les troupes turques *« ne resteraient pas indéfiniment dans l'île »* dont elles occupent plus de 30 % du territoire depuis 1974.

● **GRÈCE : *condamnation d'un manifestant*.** — Un tribunal d'Athènes a condamné, le 16 juin, à une peine de quatre mois d'emprisonnement ferme un pharmacien de quarante-deux ans qui avait lancé, mercredi, une tomate sur la voiture du premier ministre turc. L'incident s'était produit à la fin de la visite de M. Ozal, près de l'aéroport d'Athènes. — *(AP.)*

Proche-Orient

La révolte des Palestiniens dans son septième mois

La guerre des cocktails Molotov

(Suite de la première page.)

Le climat d'insécurité, relative, ainsi entretenu, a de nouveau suscité la colère des colons. Jeudi, ce sont les habitants d'Efrat (près de Hebron), une implantation coquette, plus petite-bourgeoise que *« pionnière »* ou religieuse, qui sont passés à l'action. Après qu'un des résidents de la localité eut été grièvement blessé à coups de pierres, plusieurs dizaines d'habitants d'Efrat ont barré pendant deux heures la route Jérusalem-Hébron, *une artère très fréquentée*, serpentant au milieu des champs d'oliviers et des collines du sud de la Cisjordanie. L'armée est arrivée sur les lieux, puis un bus de travailleurs palestiniens. Les pierres ont commencé à voler de part et d'autre et les soldats, *pris dans la bagarre entre Palestiniens* et colons, ont dû tirer plusieurs salves de sommation pour disperser les deux groupes.

Les incendies allumés dans des champs appartenant à des Palestiniens de Cisjordanie sont, vraisemblablement, une réplique des colons aux feux qui se sont multipliés ces derniers jours dans les forêts du nord d'Israël et dans la région de Jérusalem. Le dernier des communiqués de la « direction unifiée du soulèvement » — le communiqué nº 19 — appelait à *« détruire et brûler les établissements agricoles et industriels de l'ennemi »*. *« Dans cette atmosphère de représailles,* écrivait cette semaine le *Jerusalem Post*, il est vraisemblable que des usines de Cisjordanie seront détruites si les Palestiniens travaillant en Israël venaient à s'en prendre aux industries israéliennes. »

Le seul bilan des morts de la semaine suffit, pour le moins, à nuancer ces proclamations de retour à la *« normale »* auxquelles les autorités se risquent d'ailleurs de plus en plus rarement : depuis dimanche, trois Palestiniens ont été tués dans des affrontements avec l'armée, et au moins une demi-douzaine d'autres blessés. A cela il faut ajouter une grève générale, largement suivie mercredi, une nouvelle fermeture des écoles secondaires dans toute la Cisjordanie — après que les élèves eurent participé à des manifestations, — *et la pression constante* toujours exercée à l'encontre de certains employés palestiniens de l'administration territoriale pour les forcer à démissionner.

A Gaza, les autorités ont encore renforcé leur panoplie de sanctions, imposant de lourdes cautions (plus de 20 000 F) aux familles qui veulent obtenir la libération d'un enfant de moins de seize ans appréhendé pour avoir lancé des pierres ; en cas de récidive, la somme est définitivement confisquée. Les propriétaires ou locataires sont tenus pour responsables des graffiti et autres slogans *appelant à la révolte, qui fleurissent* sur les murs du territoire — là encore de lourdes amendes sont prévues. Enfin, des sanctions collectives — couvre-feu, eau et électricité coupées — ont été prises contre un des grands camps de réfugiés dont *les résidents ne paient plus leurs* impôts.

Signe de doute ou d'interrogation quant à l'efficacité de la répression ? Cette politique de châtiments collectifs a été dénoncée cette semaine à la Knesset par des députés travaillistes, mais aussi par certains membres du Likoud : au Qout de six mois de soulèvement, ont-ils constaté, la pratique des sanctions collectives a plus radicalisé la population qu'elle n'a dissuadé les militants.

ALAIN FRACHON.

IRAN

Le drapeau français flotte de nouveau à Téhéran

Le drapeau français flotte de nouveau à l'ambassade de France à Téhéran depuis le jeudi 16 juin, jour de la reprise officielle des relations diplomatiques entre la France et l'Iran. A Paris, le drapeau iranien avait déjà été hissé mercredi à minuit à l'ambassade de la République islamique, et la plaque diplomatique de nouveau apposée à l'entrée de la chancellerie. A la suite de la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays en juillet 1987, le Pakistan avait été chargé de représenter les intérêts iraniens en France et l'Italie ceux de la France en Iran.

Le diplomate iranien chargé de la section des intérêts iraniens, sous l'égide de l'ambassade du Pakistan, M. Mahmoud Akhound Zadeh, qui est devenu *ipso facto* chargé d'affaires iranien par intérim, s'est rendu jeudi matin au Quai d'Orsay pour présenter une note verbale annonçant la décision d'ouvrir l'ambassade et présentant aux autorités françaises, pour agrément, le nom du nouvel ambassadeur d'Iran en France. Une démarche similaire devait être faite à Téhéran par le nouveau chargé d'affaires français, M. Gérard Tourreille, qui représentait jusqu'à présent les intérêts de la France en Iran.

Selon la radio de Téhéran, M. Tourreille, qui a été reçu jeudi matin au ministère iranien des affaires étrangères, a également déposé une demande d'accréditation pour le futur ambassadeur français à Téhéran. Aucune des deux parties n'a encore officiellement annoncé le nom des ambassadeurs qui sont soumis à l'agrément.

[Nous croyons savoir qu'il s'agirait des deux émissaires qui ont négocié la normalisation à Genève, M. Christian Graef pour la France et M. Ali Ahani pour l'Iran. M. Graef avait été ambassadeur au Liban et en Libye. M. Ahani est le directeur des affaires européennes au ministère des affaires étrangères.]

Selon un proche collaborateur de M. Arafat

L'OLP serait disposée à engager des négociations directes avec Israël dans le cadre d'une conférence internationale

Washington *(AFP)*. — Dans un article publié, jeudi 16 juin, par le *Washington Times*, M. Bassam Abou Cherif, l'un des plus proches conseillers de M. Yasser Arafat, a déclaré que l'Organisation de libération de la Palestine était disposée à engager des négociations directes avec Israël *« dans le cadre d'une conférence internationale sur le Proche-Orient »*, ajoutant : *« La clé pour le règlement israélo-palestinien tient en des négociations entre les Palestiniens et les Israéliens. »*

« Les Palestiniens, ajoute-t-il, *se tromperaient s'ils pensaient que leurs problèmes avec les Israéliens pouvaient être résolus dans des négociations avec des non-Israéliens, y compris les Etats-Unis. »* De la même manière, estime-t-il, *« les Israéliens et le secrétaire d'Etat George Shultz* — qui doit bientôt retourner au Proche-Orient pour de plus amples discussions sur son plan de paix — *se tromperaient s'ils pensaient que les problèmes d'Israël avec les Palestiniens pouvaient être résolus dans des négociations avec des non-Palestiniens, y compris la Jordanie »*.

Le conseiller de l'OLP a ajouté que son organisation était *« disposée »* à discuter avec le Parti travailliste de M. Shimon Pérès, le bloc Likoud de M. Itzhak Shamir ou *« quiconque serait désigné par les Israéliens pour les représenter »*.

Le responsable palestinien a également affirmé que les Israéliens n'avaient d'autre choix que de discuter avec l'OLP. *« Organisez un référendum sous supervision internationale en Cisjordanie et dans la bande de Gaza et permettez à la population de choisir entre l'OLP et tout autre groupe de palestiniens qu'Israël, les Etats-Unis ou la communauté internationale souhaiteraient désigner. L'OLP est disposée à accepter le résultat* [de ce référendum] *et à céder la place à toute autre direction qui serait choisie par le peuple palestinien »*, a-t-il ajouté.

M. Abou Cherif a enfin affirmé que *« s'il existe une peur qu'un Etat palestinien « puisse » être une menace pour son voisin (...), les Palestiniens seraient ouverts à l'idée d'une période transitoire, mutuellement acceptable, au cours de laquelle un mandat international serait imposé aux territoires palestiniens occupés »*.

LIBAN

Les combats interpalestiniens ont fait en une semaine plus de trente tués et cent trente blessés

Les combats interpalestiniens se sont poursuivis, jeudi 16 juin, dans les camps de Chatila et de Bourj el Brajneh entre deux groupes, l'un loyal à M. Yasser Arafat, l'autre au colonel Abou Moussa, un dissident prosyrien du Fath. Ces affrontements ont fait douze morts et vingt-neuf blessés, a annoncé la police libanaise, ce qui porte le bilan total à trente et un morts et cent trente blessés depuis la semaine dernière.

Par ailleurs, l'armée israélienne a pénétré, jeudi, au Liban sud pour appuyer ses alliés de l'Armée du Liban-Sud (ALS) en butte à une attaque des combattants du Front de la résistance nationale libanaise. A Jérusalem, un porte-parole militaire israélien avait annoncé un peu plus tôt que deux combattants libanais avaient été tués dans la matinée, lors d'un affrontement à l'intérieur de la « zone de sécurité » décrétée par l'Etat hébreu au nord de sa frontière avec le Liban. — *(AP, AFP.)*

Asie

CAMBODGE : le nouveau retrait de troupes vietnamiennes

Le poids des Khmers rouges

Le dossier cambodgien a été l'objet d'entretiens, le jeudi 16 juin, à Bangkok, du ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Sitthi Sawetsila, avec le vice-premier ministre et ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyên Co Thach.

Après l'annonce, mercredi à Hanoï, du retrait du Cambodge, le 30 juin, du commandement militaire vietnamien (dans le cadre d'un retrait de 50 000 soldats d'ici à la fin de l'année), les deux hommes ont notamment discuté du projet de réunir à Djakarta, fin juillet, les factions cambodgiennes, ainsi que d'autres parties impliquées dans le conflit, notamment le Vietnam et la Thaïlande. Mais la négociation au fond d'un règlement cambodgien, qui reprend après plusieurs mois de gel, tourne autour d'une seule question : le poids des Khmers rouges.

Pour leur barrer la route, le prince Sihanouk demande l'intervention d'une force multinationale. Pour *« désarmer Pol Pot »*, M. Thach réclame la réunion d'une conférence internationale. Bref, présentés comme un épouvantail par les deux camps en présence, les Khmers rouges sont le véritable enjeu de la négociation. Mais de quelles forces disposent-ils ? Quel est, en outre, leur degré d'autonomie vis-à-vis de Pékin ? Ne sont-ils qu'un pion dans le jeu de la Chine – notamment face au Vietnam – ou leur guérilla en fait-elle un élément incontournable de tout règlement ?

Première constatation : ils sont toujours là, plus de neuf ans après avoir été chassés de Phnom-Penh par l'armée vietnamienne. On parle de trente mille hommes armés. Ils contrôlent toujours quelques dizaines de milliers de réfugiés cambodgiens, sur trois cent mille installés dans des camps, du côté thaïlandais de la frontière avec le Cambodge. Ils demeurent la faction de la résistance la plus forte. Le Front de M. Son Sann, un ancien premier ministre anticommuniste, s'est désorganisé et n'a plus les moyens de mener une guérilla. L'Armée nationale sihanoukiste (ANS), dirigée par un fils de Sihanouk – le prince Ranariddh, – continue de se renforcer. Mais ses *effectifs sont deux fois moins nombreux* et elle n'a ni le métier ni les moyens – notamment en armes – des Khmers rouges.

Ils n'ont pas changé

Deuxième constatation : ils n'ont pas changé. Sur ce point, tous les témoignages concordent. Les Khmers rouges conservent les mêmes ambitions et les mêmes méthodes. Leur direction se divise en féodalités, chacune gérant son secteur. Que leur chef soit sur la touche ou non, les « pol-potiens » sont dans les Cardamones, une chaîne de montagnes recouvertes de forêts qui s'étend de la frontière thaïlandaise aux abords de la route qui relie Phnom-Penh au port de Kompong-Som (ex-Sihanouk-Ville), un axe vital. Ta-Mok, qui passe pour une véritable brute, gère la guérilla dans le nord du pays. Khieu Samphan, celui qu'on dit le plus modéré, représente le mouvement de l'extérieur – il est vice-président du gouvernement qui siège à l'ONU – et séjourne fréquemment à Bangkok. Une troisième faction militaire – celle de Ieng Sary – opère dans l'Ouest cambodgien.

Troisième constat : leur tactique a changé. Au lieu d'affronter des troupes vietnamiennes – ou de leur tendre, plus modestement, des embuscades, – ils introduisent, surtout depuis un an, de fortes quantités d'armes cachées dans des dépôts secrets à travers le pays. Comme s'ils se préparaient à tenter *de prendre le pouvoir le jour* où l'armée vietnamienne aura fini d'évacuer le Cambodge, ce que Hanoï a promis pour 1990. Sachant qu'un règlement politique ne peut se faire que sur leur dos, ils s'apprêteraient, le moment venu, à une reconquête militaire du pouvoir.

Quatrième évidence : ce noyau dur de Khmers rouges – qui continue de pratiquer le recrutement forcé – s'est reconstitué après la débâcle de 1978-1979, face aux troupes de Hanoï, grâce à l'aide de la Chine, avec l'accord de la Thaïlande. Même l'offensive vietnamienne de 1984-1985 contre leurs camps sur la frontière thaïlandaise ne les a pas mis à genoux. Depuis, ils ont reçu d'importantes quantités d'armes. Le terrain étant très favorable à la guérilla, de cent vingt mille à cent quarante mille soldats vietnamiens – selon les experts occidentaux – n'en sont pas arrivés à bout.

Face aux Vietnamiens, les Khmers rouges n'ont pas fait le poids, même avec l'aide étrangère dont ils ont bénéficié. Mais comme les Vietnamiens, après avoir « sauvé » le Cambodge de la férule de Pol Pot, paraissent devoir se retirer, les Khmers rouges redeviennent une force militaire car l'administration actuelle de Phnom-Penh n'a apparemment pas les moyens de contrôler le pays, même avec l'appui de « conseillers » militaires vietnamiens.

Quel accord Pékin veut-il ?

Tout cela ne permet pas de dire si les Khmers rouges ont les moyens militaires de reprendre, seuls, le pouvoir en cas de retrait total du contingent vietnamien. Le prince Sihanouk affirme qu'ils les ont, et c'est pourquoi il exige la mise en place d'une force multinationale de paix. Il reste que, dans le cadre d'un règlement garanti par la Chine et la Thaïlande, les Khmers rouges se retrouveraient totalement isolés et sans doute fort affaiblis, faute de ravitaillement en armes et en munitions.

En continuant d'armer les Khmers rouges – sans toutefois leur livrer des armes aussi modernes et efficaces que celles données à la résistance afghane, – les Chinois sont partie prenante à tout règlement cambodgien. Il ne peut y avoir d'accord sans eux. Ils savent qu'ils peuvent, à ce propos, compter sur leurs alliés thaïlandais et sont donc moins pressés que d'autres d'aboutir. Il y a fort à parier que, si un compromis leur convenait, ils auraient les moyens de l'imposer aux Khmers rouges, quitte à accepter la garantie supplémentaire – la force multinationale – réclamée par Sihanouk.

Mais quel accord Pékin veut-il ? A quelle hauteur les Chinois entendent-ils placer la barre ? Quelles concessions veulent-ils obtenir des Vietnamiens dans le bras de fer que ces deux frères ennemis pratiquent depuis une douzaine d'années et dont le Cambodge n'est qu'une facette ? Pour peu qu'un accord international garantisse la sortie du Cambodge de l'orbite du Vietnam, les Chinois sont-ils prêts à « geler » les Khmers rouges, comme ils l'ont fait, il y a plusieurs années, avec leurs autres clients communistes de la région ? La question est là. En attendant, les Khmers rouges servent avant tout l'ambition chinoise de mettre au pas le Vietnam à défaut – comme l'expérience l'a montré en 1979 – de lui administrer une « leçon » sur le terrain, ce dont Pékin n'a peut-être pas les moyens et, en tout cas, redoute le prix.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

CHINE

M. Deng Xiaoping et les risques du socialisme

PÉKIN
de notre correspondant

Le sens des petites phrases bien senties de M. Deng Xiaoping est légendaire. Mais celles qu'il vient de distiller sur les risques du socialisme devraient rester dans l'histoire comme une étape, la plus osée jamais franchie par un dirigeant (même à la retraite) de pays à infrastructure communiste dans l'abandon du dogme.

M. Deng s'adressait à M. Joaquim Chissano, président du Mozambique, au cours d'une visite de ce dernier à Pékin le 18 mai dernier. Conscient sans doute de la déliquescence du pouvoir mozambicain, il a cru bon de prodiguer un conseil d'une extraordinaire franchise : *« A la lumière de l'expérience chinoise, je vous recommande de ne pas pratiquer le socialisme, en tout cas pas le socialisme intégral. Si vous voulez vraiment pratiquer le socialisme, vous devriez pratiquer un socialisme conforme aux caractéristiques de votre pays. »* Le socialisme aux couleurs du Mozambique, en somme ! Comme il pourrait y avoir un jour le socialisme aux couleurs de Hongkong, peut-être la plus capitaliste des villes du monde.

C'était tellement gros que la presse officielle chinoise n'en souffla mot. Il fallut, comme souvent pour des déclarations susceptibles de créer des remous en Chine, faire passer l'information par les médias procommunistes de Hongkong. Ceux-ci précisèrent qu'un autre dirigeant, non identifié, du Parti communiste chinois, avait lui aussi insisté auprès du chef de l'Etat mozambicain sur le fait qu'il était vain de chercher à développer l'économie d'Etat, et qu'il fallait mieux s'attacher à favoriser l'économie privée.

M. Deng fut, en 1957, l'artisan de la première campagne massive de répression des intellectuels ayant contesté les méthodes du régime. On savait, depuis qu'il dirige effectivement la Chine d'après Mao, qu'il était revenu d'une bonne partie de ses convictions d'alors. Cette dernière déclaration – appelée à être progressivement répercutée à travers tout le pays – rend caduques les acrobaties de tous ceux qui s'efforcent encore, en Chine, de justifier par la théorie les entorses innombrables aux préceptes marxistes introduites par M. Deng ces dernières années.

Mais ne serait-il pas temps, dans ces conditions, pour ce vieil homme mentalement très agile de faire enfin libérer, toute rancœur personnelle oubliée, les quelques jeunes contestataires qui, comme Wei Jingsheng ou Xuang Xizhe, avaient eu le tort d'émettre des avis semblables – parfois même en termes plus prudents – il y a une dizaine d'années et qui végètent en prison depuis lors ? On ne nous fera pas croire que, de tous les attributs du socialisme, M. Deng retienne l'existence d'une police dictatoriale comme le seul universellement nécessaire.

F. D.

Asie

La sécurité des Jeux olympiques de Séoul

Pékin aurait mis en garde Pyongyang contre toute action terroriste

PÉKIN
de notre correspondant

La Chine a assuré, le jeudi 16 juin, que la sécurité des étrangers à Pékin n'était plus menacée, après une curieuse affaire d'alerte antiterroriste visant les ressortissants américains. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a garanti que *« le problème »* — une menace provenant *« de particuliers d'un pays tiers »* non identifié — avait été *« résolu par des mesures préventives appropriées »* des organes chinois de sécurité.

Les autorités n'ont fourni aucune précision sur la nature exacte ou l'origine de la menace qui avait été notifiée le 8 juin à l'ambassade des Etats-Unis. L'alerte, selon le ministère chinois des affaires étrangères, a été levée le 11 juin. Des sources américaines ont laissé entendre qu'il fallait chercher l'origine de la menace au Proche-Orient.

En l'absence de détails, on est pourtant amené à s'interroger sur la réalité de cette menace. Le département d'Etat américain, annonçant l'alerte, a insisté sur le fait que c'était la première fois que la Chine lui fournissait ce genre d'information. Des diplomates occidentaux non américains assurent, quant à eux, que des informations confidentielles de cet ordre ont déjà été transmises, dans le passé, par les services de sécurité chinois à l'ambassade des Etats-Unis.

En outre, cette affaire est survenue à un moment où les pays pro-occidentaux d'Extrême-Orient se consultent de manière croissante pour parer à toute éventualité durant les Jeux olympiques de Séoul. Les responsables des polices de dix pays asiatiques — auxquels s'étaient joints, en qualité d'observateurs, les Etats-Unis, le Canada et Hongkong — se sont ainsi réunis le jeudi 16 juin à Tokyo pour renforcer leur coopération dans le domaine de la sécurité, surtout, semble-t-il, face aux risques de voir la Corée du Nord perturber les Jeux.

Ni la Chine ni Taïwan n'avaient été invités, Tokyo ne souhaitant pas donner lieu à une joute diplomatique. Cependant, Pékin manifeste une inquiétude très nette devant les risques d'une action de Pyongyang à l'occasion des Jeux. Les responsables chinois gardent le silence à ce sujet, mais des visiteurs occidentaux ont rapporté que, en privé, certains de leurs interlocuteurs chinois n'ont pas hésité à dire qu'ils redoutaient effectivement une action *« terroriste »* que Pékin condamnerait.

Ce souci semble lié à diverses arrestations opérées ces derniers temps au sein de l'Armée rouge japonaise, dont celles de plusieurs pirates de l'air qui détournèrent un Boeing japonais sur Pyongyang en 1970.

Depuis la visite, à la mi-mai, du ministre nord-coréen de la défense, le vice-maréchal O Jin U, à Pékin, un membre du bureau politique du Parti communiste chinois, M. Li Ruihuan, qui est également chef de la municipalité de Tianjin, s'est rendu tout récemment à Pyongyang. Il a été reçu, indique la presse chinoise, mercredi, par le maréchal Kim Il Sung, à qui il aurait réitéré, en termes diplomatiques mais fermes, les souhaits pressants de Pékin de voir les Jeux olympiques se dérouler normalement.

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, vient de son côté d'indiquer que les Etats-Unis avaient reçu l'assurance de l'Union soviétique, au cours du récent sommet de Moscou, que Pyongyang ne perturberait pas les Jeux. Cependant, M. Shultz a estimé que cela ne dispensait pas les pays occidentaux de *« surveiller »* la Corée du Nord. Dans ces conditions, on est amené à se demander si l'affaire de la menace, réelle ou supposée, contre les ressortissants américains en Chine n'était pas destinée à faire comprendre au Grand Leader nord-coréen que, sur le plan de la sécurité sportive à court terme en tout cas, l'accord était aujourd'hui parfait entre Washington et Pékin.

FRANCIS DERON.

Diplomatie

Le sommet des Sept s'ouvre le 19 juin à Toronto

Dimanche soir 19 juin s'ouvre à Toronto le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays occidentaux les plus industrialisés. Outre le président Reagan, y participeront MM. Mitterrand, Kohl, Mulroney, De Mita, Takeshita et Mme Thatcher.

Les participants seront accompagnés par leurs ministres des affaires étrangères et de l'économie et des finances. Le volet économique des entretiens devrait comprendre trois grandes questions : le problème de la dette des pays du tiers-monde, celui des subventions à l'agriculture et la réforme du système monétaire international. Les entretiens politiques devraient porter notamment sur les relations Est-Ouest, la lutte contre le terrorisme et la drogue, et le Proche-Orient. Le sommet doit se terminer mardi 21 juin, dans l'après-midi.

« Revenir aux sources »

OTTAWA
de notre correspondante

Un sommet moins guindé dans un espace plus fonctionnel (le Palais des Congrès de Toronto) : le cadre de la quatorzième réunion annuelle des chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés témoigne du désir des Canadiens de *« revenir aux sources »* et de recréer le climat qui prévalait lors de la toute première réunion de ce type, à Rambouillet, en 1975. On avait alors discuté dans une atmosphère détendue des grands problèmes économiques de l'heure. Depuis, a déploré le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, les sommets se sont *« bureaucratisés »* et les questions politiques ont pris trop de place.

A Toronto, les sept leaders des pays occidentaux pourront à deux reprises au moins s'entretenir en petit comité sans leurs ministres et sans leurs conseillers.

« Les sommets donnent rarement lieu à des percées spectaculaires », et celui de Toronto ne devrait pas faire exception, a reconnu M. Joseph Clark, secrétaire d'Etat aux affaires extérieures. Le Canada tentera modestement de jouer les conciliateurs — un rôle que M. Mulroney affectionne particulièrement — sur les questions litigieuses, et de promouvoir des compromis sur les deux dossiers qu'il juge prioritaires : la dette des pays en développement et la question des subventions à l'agriculture.

A partir des propositions récemment avancées par M. Mitterrand mais aussi par d'autres participants, Ottawa soumettra *« un large menu d'options »* visant l'allégement ou le rééchelonnement de la dette des pays les plus pauvres, afin de permettre à chacun des Sept de choisir *« la solution qui lui semble la plus appropriée »*. Cette approche *« à la carte »* rejoint la stratégie du *« cas par cas »* chère aux Etats-Unis, peu disposés à s'engager sur des propositions globales. Le Canada, qui a lui-même effacé l'an passé la dette publique de treize pays africains (700 millions de dollars canadiens au total), escompte des résultats concrets sur ce dossier à Toronto.

Tout progrès notable semble, en revanche, exclu en matière de commerce agricole, une question « cruciale » pour le Canada qui aime à se présenter comme une des grandes victimes de la guerre que se livrent les Etats-Unis et la CEE.

Le long terme contre le court terme

Les Américains veulent à tout prix un accord sur la suppression totale des subventions agricoles à long terme, explique le ministre canadien des finances, M. Michael Wilson, tandis que les Européens insistent sur la nécessité d'adopter d'abord des mesures à court terme.

Ottawa voudrait que tous les « belligérants », pour reprendre la terminologie employée, conviennent d'un « cessez-le-feu » (gel immédiat de toutes les formes d'aide à l'agriculture, qu'il s'agisse des subventions, des quotas ou des tarifs douaniers) tout en appliquant *« une politique de désarmement »* (réduction progressive des aides à partir de l'an prochain).

L'amorce d'un dialogue devrait permettre, espèrent les Canadiens, un déblocage avant décembre prochain, date de la réunion d'évaluation à mi-parcours des négociations multilatérales du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

D'autre part, les grands déséquilibres (déficit commercial américain et excédents de la RFA et du Japon) tendent à se réduire, et seuls les risques de reprise de l'inflation au Canada, aux Etats-Unis et au Japon peuvent constituer des sujets d'inquiétude, selon l'analyse canadienne.

Le Canada souhaite, enfin, tout comme le Japon, que les Sept reconnaissent la *« contribution positive à la croissance mondiale »* des *« quatre dragons asiatiques »* (la Corée du Sud, Taïwan, Singapour et la Thaïlande), au lieu de se borner à crier à la menace d'invasion par leurs produits.

MARTINE JACOT.

● **Israël rendrait l'enclave de Taba.** — Le journal israélien *Davar* a affirmé, le dimanche 12 juin, que la commission internationale d'arbitrage chargée de statuer sur le litige territorial concernant l'enclave de Taba entre Israël et l'Egypte se serait prononcée en faveur de l'Egypte. La décision officielle ne devrait pas être connue avant la fin du mois de juin. — *(AFP.)*

Afrique

Les conflits d'Afrique australe

Pretoria souhaite poursuivre les négociations à Brazzaville

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le ministère sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a évoqué jeudi 16 juin un possible voyage du chef de l'Etat, M. Pieter Botha, à Brazzaville. « *Cette visite*, a-t-il indiqué, *rehausserait les pourparlers de paix* [avec l'Angola] *en leur donnant une plus grande importance et une plus grande impulsion.* »

A l'issue des premiers entretiens du 13 mai, les autorités de Luanda avaient accepté de revenir à Brazzaville pour poursuivre les discussions. Aujourd'hui, les responsables angolais préféreraient qu'une nouvelle réunion ait lieu en Europe, tandis que les Sud-Africains insistent pour qu'elle se tienne en Afrique. Aucune date n'a encore été fixée. M. « Pik » Botha a fait remarquer que si le refus de Brazzaville était motivé par l'éventuelle venue du président Botha, « *il n'y avait pratiquement aucune chance de nouveaux pourparlers fructueux* ».

Si le chef de l'Etat sud-africain a effectivement l'intention de se rendre au Congo, il paraît évident qu'un tel déplacement ne manquerait pas d'être interprété comme un moyen d'utiliser ces négociations dans le but de rompre l'islement diplomatique de Pretoria en Afrique. On ignore si M. Pieter Botha a reçu une invitation de l'ancien président de l'OUA, M. Sassou Nguesso. C'est peu probable. Néanmoins, de retour de Brazzaville, la délégation sud-africaine n'avait cessé de vanter l'accueil des autorités congolaises. C'est vraisemblablement une opportunité à laquelle le président a songé. S'agit-il désormais d'une condition à la poursuite des pourparlers ?

M. B.-R.

● **OUGANDA : un appel à l'aide du chef de l'Etat.** — Le président Museveni vient de lancer un appel à une aide internationale en faveur des 2,7 millions d'Ougandais déplacés en raison des combats qui opposent depuis vingt-deux mois, dans le nord et dans l'est du pays, les forces gouvernementales aux mouvements de guérilla. — *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Calme à Soweto pour le douzième anniversaire du soulèvement

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Soweto, comme la plupart des *townships* du pays, est resté calme le jeudi 16 juin, anniversaire du début des émeutes de 1976, si ne n'est quelques incidents mineurs, notamment des tirs de grenades lacrymogènes à la sortie d'un office à l'église Regina Mundi, la cathédrale, une explosion qui a endommagé la voie ferrée à Langa, près du Cap, et la mort d'un Noir à Wynburg, à proximité du Cap toujours, tué par la bombe qu'il transportait.

Un douzième anniversaire aux apparences de dimanche. Un jour férié pour la communauté noire. Le gouvernement a refusé d'accorder un jour de congé, mais de nombreuses entreprises ont accepté de faire de cette date symbole un jour chomé et férié. La journée de la jeunesse, comme on l'appelle, la journée des premières victimes d'une révolte qui, pendant plus d'un an, ensanglata les cités noires du pays, faisant, officiellement, cinq cent soixante-quinze morts, mais, en réalité, sans doute beaucoup plus.

L'absentéisme a été massif, surtout dans la région de Johannesburg. Gares désertes, rares autobus, souvent vides, magasins fermés, circulation fluide, trottoirs sans animation : autant de photographies d'une activité ralentie. Même Soweto, noyé dans la fumée des poêles à charbon, était sans vie, comme paralysé. Peu de présence policière, quelques offices religieux avec une assistance réduite, juste la traditionnelle cérémonie sur la tombe d'Hector Piertersen, un écolier de treize ans, le premier à avoir été fauché par les balles des forces de l'ordre.

Une grève tacite, un jour férié de fait que la radio d'Etat a à peine mentionné, comme si c'était un jour comme les autres. Mais le 16 juin ne sera jamais plus un jour comme les autres en Afrique du Sud. Comme un tract l'indique, « *le soulèvement de 1976 marque le tournant de la lutte, de la révolte la plus intense contre l'apartheid et le capitalisme* ». Deux systèmes qui sont fréquemment assimilés en un mal unique.

Le ministre de la loi et de l'ordre, M. Adriaan Vlok, a choisi ce jour pour annoncer la mort, dernièrement, de onze membres présumés de l'ANC (Congrès national africain). Neuf d'entre eux, dont trois femmes, ont été tués la semaine dernière à proximité de la frontière du Swaziland, à la suite d'une fusillade avec la police sud-africaine.

Selon M. Vlok, il s'agissait de « *terroristes entraînés* » appartenant à deux groupes en provenance du Mozambique. « *Ils avaient reçu*, a-t-il indiqué, *des instructions spécifiques pour exécuter des actes de terreur à une large échelle.* » Il a ajouté que plusieurs autres se dissimulaient toujours au Mozambique en attendant de pouvoir s'infiltrer dans le pays.

Outre ces neuf tués, deux autres membres présumés de l'ANC ont été déchiquetés par les bombes qu'ils transportaient. Le premier a été découvert jeudi dans les faubourgs du Cap. Une mine ventouse a été retrouvée à ses côtés. Le second a été victime, mardi, de l'engin qu'il s'apprêtait à placer sur une voie ferrée à Underberg, dans le Natal.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **Les « Six de Sharpeville » : la Zambie demande une réunion du Conseil de sécurité.** — La Zambie a demandé, jeudi 16 juin, une réunion urgente du Conseil de sécurité de l'ONU à la suite du refus des autorités judiciaires sud-africaines de rouvrir le procès des « six de Sharpeville ». Le Conseil devait examiner cette requête vendredi au cours de consultations suivies d'une séance formelle. Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a, de son côté, lancé un appel à la clémence au président Pieter Botha, auquel il a demande d'épargner les six jeunes gens. — *(AFP.)*

● **Reparution de l'hebdomadaire *South*.** — L'hebdomadaire *South*, interdit cette année par le gouvernement, a reparu le mercredi 15 juin. Le ministre de l'intérieur, M. Stoffel Botha, « *décidera après lecture* » de cette édition, si la publication continuera ou non de paraître. Un autre hebdomadaire, *New Nation* publié par l'Eglise catholique devrait également reparaître ce mois-ci après une interdiction de trois mois.

TUNISIE : après quinze ans d'exil

M. Ben Salah est rentré à Tunis

Fin d'un exil de quinze ans : l'ancien ministre de l'économie et des finances, M. Ahmed Ben Salah, est rentré jeudi 16 juin à Tunis, après avoir été gracié le mois dernier par le président de la République (*le Monde* du 3 mai).

TUNIS
de notre correspondant

Si elle illustre sa volonté de réconciliation nationale affichée depuis sa prise de pouvoir, la décision de M. Ben Ali en faveur de l'ancien ministre, aujourd'hui âgé de soixante-deux ans, ne règle pas pour autant complètement sa situation. La grâce dont a bénéficié M. Ben Salah ne concerne que la peine, pour haute trahison, de dix ans de travaux forcés à laquelle il avait été abusivement condamné en 1970, après l'échec de la politique de socialisation de l'économie qu'il animait. Il doit encore faire opposition à deux autres condamnations par contumace, chacune à cinq ans de prison.

La première pour son évasion de la prison civile de Tunis, en 1973, lorsqu'il réussit à fuir en Europe *via* l'Algérie ; la seconde pour appartenance à une association illégale, en l'occurrence le Mouvement de l'unité populaire (MUP) qu'il préside et qui, bien que non encore reconnu officiellement, est « toléré » par les autorités. Le règlement judiciaire de ces deux affaires ne devrait pas présenter de grandes difficultés.

En revanche, M. Ben Salah demeure privé de ses droits civiques, dont il a été déchu lors de son procès de 1970. Comme ses proches, il accepte mal cet ukase qui l'empêche de se livrer à toute activité politique, alors qu'apperemment, il n'a nullement l'intention de s'effacer de la scène en abandonnant la direction de son parti. Le MUP a salué en son temps la destitution de M. Bourguiba et a approuvé la voie pluraliste tracée par son successeur, mais il ne renonce à aucune de ses options, notamment économiques, qui restent fort éloignées, sinon opposées, à l'orientation libérale actuelle.

Le problème du rétablissement de l'ancien ministre dans tous ses droits demeure donc posé. Il fera, à n'en pas douter, l'objet de diverses tractations avant de trouver sa solution qui, au plan pratique, ne revêt toutefois pas un caractère d'urgence.

En effet, ce retour de M. Ben Salah — accueilli chaleureusement par quelque deux cents de ses amis à l'aéroport — est en quelque sorte symbolique. Selon ses amis, il ne doit rester en Tunisie qu'une quinzaine de jours, revenir pour une courte période fin juillet, et ne rentrer définitivement que vers la fin de l'année après, avoir rempli ses engagements auprès du bureau d'études international dépendant des Nations unies, qui l'emploie à Lausanne.

Pendant toutes ses années d'exil, M. Ben Salah travaillait aussi pour l'Institut Dag Hammarskjöld de Stockholm et l'Institut de Vienne pour les relations Nord-Sud.

MICHEL DEURÉ.

Amériques

ÉTATS-UNIS : les contrats de défense en question

McDonnell-Douglas au centre d'une vaste affaire de corruption

Une vaste enquête est en cours aux Etats-Unis pour déterminer si des responsables du Pentagone et du Congrès ont pu accepter des pots de vin de la part des plus grandes firmes d'armements afin de garantir à celles-ci de lucratifs contrats de défense. L'ampleur de l'affaire a été révélée mardi 14 juin lorsque les enquêteurs du FBI (sûreté fédérale) et des services d'investigation de la marine de guerre (NIS) ont effectué des perquisitions surprises dans les bureaux et aux domiciles de plusieurs hauts fonctionnaires anciens ou actuels du département de la défense et dans les locaux de quatorze fournisseurs du Pentagone dans douze Etats.

La compagnie aéronautique américaine McDonnell-Douglas était jeudi au centre de cette vaste affaire de corruption. L'un des principaux protagonistes du scandale, M. Melvyn Paisley, qui a occupé de 1981 à 1987 un poste-clé dans les achats de matériel au secrétariat à la marine, dirige à présent une société de consultants spécialisée dans les questions de défense, dont l'un des gros clients est McDonnell-Douglas.

Selon les termes du mandat de perquisition rendus publics jeudi, Melvyn Paisley aurait fourni des informations « *secrètes ou confidentielles* », obtenues auprès de fonctionnaires corrompus, à un dirigeant de la firme, M. Thomas Gunn. Ces informations concernaient les ventes à la Suisse du chasseur F-16, construit par General Dynamics, un concurrent de McDonell-Douglas.

Au total, plus de deux cents personnes ont été appelées à comparaître cette semaine dans le cadre de cette enquête ouverte il y a deux ans par le FBI. Selon certaines sources de telles pratiques auraient été développées sur une grande échelle et l'ensemble du processus d'attribution des contrats par le Pentagone serait visé. Le porte-parole de la Maison Blanche a indiqué que le président Ronald Reagan avait demandé au département de la justice de faire toute la lumière sur cette affaire, affirmant que « *la fraude et les abus ne doivent pas être tolérés* ». — *(AFP, Reuter.)*

BIBLIOGRAPHIE

« Un Algérien à Paris », de Kassa Houari

Un immigré pas comme les autres

par Maxime Rodinson

Voilà qui nous change. Même si ce livre fait grincer bien des dents et plisser bien des fronts. Suscite des aigreurs et des satisfactions également mal placées et incompréhensives. Des réflexions seraient mieux venues.

Kassa Houari est un immigré algérien, plus précisément kabyle. Pas comme les autres. Pas comme ceux qui parlent le plus fort et étalent leur credo, en vociférant le cas échéant. Il s'exprime sans vénération des idoles de sa tribu. Contre elles le cas échéant. Situation inconfortable, j'en sais quelque chose, quoiqu'il s'agisse, dans mon cas, d'une autre tribu...

J'ai fait la connaissance de Kassa Houari grâce à la télévision et à Michel Polac, qui eut l'intelligence et le courage de répondre à une lettre envoyée par cet inconnu comme une bouteille à la mer, en l'invitant à une émission sur l'islam.

Kassa Houari est chauffeur-livreur indépendant à Paris. Il est né en 1953 chez des paysans au sud de Bougie. Une famille à laquelle il arrive des malheurs. Une région dont tous les enfants ou presque vont, à un moment ou à un autre, gagner leur vie en France. Des musulmans bien sûr. On est musulman à Taourirt comme on est chrétien à Fouilly-les-oies. Ni plus ni moins. On ne parle pas l'arabe, langue officielle dans l'Algérie indépendante. Il insiste : « *Ce n'est pas comme les Bretons avec qui on nous compare souvent. Aucun Breton (maintenant !) n'ignore le français.* »

Kassa Houari est intelligent. Il n'a pas le sou. Il a des parents et amis en France comme tout un chacun dans son coin. A quinze ans, il trouve le moyen de passer la Méditerranée et de gagner Mazamet, où vivent sa sœur et les siens.

La France, c'est pour beaucoup le pays des rêves comme l'Amérique d'Elia Kazan. Mais on sait assez que, pour l'immigré qui débarque, ce n'est pas le paradis. Certes, on trouve des aides, des amis déjà installés. Mais rester avec les siens dans un cocon kabyle miséreux et sans perspective est dangereux. On se coupe du monde d'alentour, on se ferme à tout progrès. Le village kabyle reconstitué sous le ciel de France n'est pas tendre pour celui qui fait mine d'échapper à son horizon fraternel mais borné.

K. Houari a compris qu'il lui fallait apprendre le français, puis que la meilleure façon d'y arriver c'était de lire ; les héros de Zola sont plus intéressants que Popeye, Mickey et Pif. Que de découvertes ! Il apprend tous les jours que l'ascension automatique, fût-elle lente, vers les bonnes places à force d'économie, de travail n'est qu'une légende. Mais il est énergique, déterminé. « *J'étais décidé à faire ma vie comme je l'entendais, loin des commentaires accusateurs des hommes du village. J'en avais assez de faire partie de leur tribu, je voulais rejeter toutes leurs pratiques archaïques, marcher sur les traces des hommes modernes.* »

C'est qu'il a découvert aussi que la pratique de la tradition (et notamment de la tradition religieuse) n'est qu'une hypocrisie bornée. Constatation simple que méconnaissent volontairement ceux qui voient dans les religions, les paroles ailées des prophètes, l'élan mystique, des envolées philosophiques sublimes. Voire, un bon étage en dessous, les appels à une fidélité communautaire et nationale. K. Houari sait ouvrir les yeux et les oreilles. Les musulmans de base autour de lui sont comme les chrétiens, les juifs, les bouddhistes de base.

Nationalisme instinctif

Autour de lui, chacun proclame hautement sa fidélité à une religion dont presque tous enfreignent chaque jour les commandements les plus impérieux. Plus même, personne ne condamne ces infractions. On y voit un défoulement légitime. Mais cette attitude est-elle pire que celle des cénacles où l'on voit dans une stricte observance le remède à tous les maux de la société et de la nation ?

K. Houari a maintenant beaucoup lu. Il a assimilé les leçons des grands esprits. Il ne croit plus aux mythes de l'islam. Il a été tenté d'adhérer aux mythes de substitution. Ceux où se mêlent de façon incohérente mais stimulante, les suggestions d'un révolutionnarisme social militant, qui dédouane et sacralise le nationalisme instinctif. Cela n'a été pour lui qu'une étape. Son rationalisme inné, son individualisme (qu'il se reproche) développé par son amour de la littérature, lui ont fait vite comprendre les impasses de cette orientation.

Cependant, il garde son amour pour sa petite patrie kabyle. A trente-trois ans, il brûle de la revoir. Il y part avec sa femme, fille d'immigrés qui fera connaissance pour la première fois avec la terre algérienne. A Taourirt, il est pris par la nostalgie de son enfance, mais il reste lucide. Rien là-bas n'est de nature à le convaincre des vertus de l'islam officiel, ni de celles de la démocratie villageoise kabyle tant vantée autrefois par les ethnographes coloniaux. Sa femme voit sa liberté de mouvement insensiblement grignotée par le milieu. Bref, il retourne en France, et son amour de la littérature débouche sur le désir d'écrire.

Son livre autobiographique, vif, ardent, sans recherche d'écriture, mais bien écrit quand même, sera utilisé, s'il ne l'est déjà. On peut le transformer en acte d'accusation raciste contre tout un peuple et une foi qui ont, comme les autres, leurs beaux côtés. Ce sera un abus, un viol. Qu'on le lise sans parti pris, comme il a été écrit. On y découvrira des réalités qu'ignorent trop souvent — entre autres — les intellectuels.

* Kassa Houari, *Confession d'un immigré. Un Algérien à Paris.* Collection « Islamie », Lieu commun, 253 pages, 89 F.

EN BREF

● **ÉTATS-UNIS. Démission de M. Thomas Griscom.** — Le président Ronald Reagan a accepté, jeudi 16 juin, la démission de M. Thomas Griscom, directeur de la communication de la Maison Blanche. Il sera remplacé par Mme Maseng, qui a été de 1981 à 1985 membre de l'équipe des rédacteurs de discours de M. Reagan. Dans sa lettre de démission, M. Griscom évoquait des « *obligations à la fois personnelles et professionnelles* ». Cette démission, attendue, survient après celle du secrétaire général de la Maison Blanche, M. Howard Baker (*le Monde* du 17 juin). — *(AFP.)*

● **PARAGUAY : Napoleon Ortigoza quitte son pays.** — L'un des plus anciens prisonniers politiques d'Amérique latine, un capitaine de l'armée paraguayenne qui a passé vingt-cinq années d'isolement total en prison à Asuncion, a quitté le Paraguay mercredi 15 juin. Agé de cinquante-six ans, Napoleon Ortigoza se trouvait depuis sa libération en décembre 1987 en résidence surveillée chez sa mère. Il avait réussi à s'enfuir et à se réfugier à l'ambassade de Colombie à Asuncion. Il s'est rendu à Madrid où le gouvernement espagnol lui a accordé l'asile politique. Napoleon Ortigoza, soupçonné par le général Stroessner d'avoir fomenté un complot contre lui, avait été condamné à vingt-cinq ans d'emprisonnement en décembre 1962. — *(AFP.)*

Les reclassements au sein de la droite

Turbulences au RPR

La fin des «godillots»

« Les gaullistes, comme les loups, chassent en meute ! » C'est au nom de ce sacro-saint principe gaullien, formulé par M. Claude Labbé (Hauts-de-Seine), que les velléités d'indépendance des « jeunes Turcs » du RPR ont été bridées depuis des années. Après l'échec de M. Jacques Chirac dans la course à l'Elysée, elles émergent avec d'autant plus de force. Quand le chef du clan se fait battre, les jeunes loups montrent leurs griffes.

Un mot, honni au RPR autant qu'au PCF, a fait depuis quelques jours son apparition rue de Lille et dans les couloirs de l'Assemblée nationale : courant... « Courants inconscients », estime M. Pierre Mazeaud (Haute-Savoie), mais courant tout de même. Ils pourraient se cristalliser, le mardi 21 juin, lors de l'élection du successeur de M. Pierre Messmer à la tête du groupe des cent trente quatre députés RPR.

Succédant, à vingt-quatre heures de distance, à l'UDF dans le deuxième sous-sol du Palais-Bourbon, l'essentiel du groupe RPR s'est livré, jeudi, à ce que M. Georges Tranchant (Hauts-de-Seine), a appelé un « examen de conscience ». Aucune pénitence n'a été envisagée et la question de l'élection du futur président de groupe soigneusement écartée. D'aucuns s'attendaient à une séance musclée. Ce fut une mélodie en sous-sol. Pour cette première rencontre, chacun s'est efforcé de faire revivre devant les nouveaux venus, l'atmosphère amicale du compagnonnage gaulliste. M. Michel Barnier (Savoie) a donné le ton en saluant l'action de M. Jacques Toubon (Paris) au secrétariat général du parti. Il a pu ensuite parler « ouverture, renouvellement, dialogue, droit à l'expression » sans que ses propos soient perçus comme une agression caractérisée.

A la tribune, M. Chirac a voulu rassurer ses troupes avant de prendre une semaine de repos. Il a expliqué qu'il allait s'occuper personnellement de la restructuration du mouvement et être très présent au sein du groupe. Il a jugé excessifs les griefs formulés par certains députés à l'encontre de la rue de Lille (siège du RPR).

« La rue de Lille (qui sépare le RPR du Palais-Bourbon) est un fossé entre le parti et le groupe » a expliqué un député. Au dire de plusieurs participants, l'ancien premier ministre avait l'air un peu absent, encore un peu « sonné ».

Une vingtaine d'orateurs se succéderont pour décliner, sur tous les tons, les versets de la nécessaire ouverture. « Il faut des tendances » insiste M. Jean de Lipkowski (Charente-Maritime). « Il faut l'ouverture d'un large débat d'idées à l'intérieur du mouvement », plaide M. Jacques Baumel (Hauts-de-Seine). M. Philippe Séguin (Vosges), boit du petit lait, mais reste coi.

En privé, de nombreux élus, toutes tendances confondues, s'inquiètent, en outre, de la « dérive droitière et bourgeoise » du mouvement : « Le RPR a fait à Paris et dans la périphérie ses pluis gros scores dans le seizième arrondissement et à Neuilly, il n'y a vraiment pas de quoi pavoiser. » « Alain Juppé est un type efficace, mais il n'est pas assez proche des gens et des militants. Si on lui adjoint Michèle Barzach ce sera le bouquet. »

Entre deux orateurs, des élus font une escapade dans les couloirs. MM. Bernard Pons (Paris) et Alain Peyrefitte (Seine-et-Marne) devisent ensemble. « Si c'est Séguin ce sera la pagaille », estime l'éditorialiste du Figaro. A propos de Mme Barzach, pressentie comme secrétaire générale adjointe de M. Juppé, M. Pons dit : « Elle séduit la gauche. » « Oui, mais elle n'a pas d'idée en tête », complète M. Peyrefitte. « Juppé, lui, fera un bon secrétaire général », poursuit l'ancien ministre des DOM-TOM, qui conclue : « On est gaulliste, on est à droite. »

A l'intérieur, c'est au tour de M. Edouard Balladur (Paris) de parler. Il sera le dernier. Son propos séduira d'autant plus qu'il sera précédé d'une esquisse d'autocritique. « Je sais, j'ai été un peu hâtif dans mes écrits », confesse-t-il en faisant allusion à son article dans le Mondre prônant une confédération RPR-UDF. L'ancien ministre de l'économie et des finances se livrera à une défense et illustration de la politique du gouvernement Chirac : « Nous n'avons pas à en rougir. Les socialistes en récolteront les fruits. Ce bilan de deux ans, c'est le nôtre et personne ne l'a remis en cause durant la campagne. »

M. Balladur évoque ensuite quatre pistes de réflexion : l'union avec l'UDF, le retour aux sources du gaullisme, le bilan économique et social de l'action du gouvernement Chirac, le FN. Sur ce dernier point, l'ancien ministre a clairement expliqué aux députés RPR qu'ils n'avaient pas de complexe à avoir. « Nous n'avons passé aucun accord avec le FN, contrairement à l'UDF. D'ailleurs, les reports de voix FN se sont faits sur l'UDF, mais pas sur le RPR ». Applaudissements chaleureux dans la salle. « Balladur a bien parlé », diront à la sortie plusieurs députés RPR.

« C'est une question d'image »

Devant les caméras, M. Jacques Toubon, démissionnaire de son poste de secrétaire général, vantera la qualité du débat. « Chacun d'entre nous se rend bien compte que nous avons subi une épreuve de vérité et qu'il faut en tirer des conclusions : des conclusions personnelles comme je l'ai fait, des conclusions sur l'organisation de notre mouvement (...). C'est ce à quoi nous nous sommes tous engagés. » D'autre part, un communiqué de soutien amical a été envoyé par le groupe RPR à M. Messmer, écarté « dans des conditions détestables » par un centriste en congé de parti.

Immédiatement après cette réunion, le « courant séguiniste » se retrouvait dans un bureau de l'Assemblée, tandis que les amis de M. Pons poursuivaient leurs comptes et décomptes. « J'irai jusqu'au bout », a expliqué M. Séguin. Pour les séguinistes, le renouvellement de la présidence du groupe sera un signe tangible de la volonté de modernisation du RPR. « C'est une question d'image. Juppé rue de Lille ce n'est pas enthousiasmant, mais il y aura un changement d'image. Il faut faire la même chose à l'Assemblée », explique un séguiniste. « Ce serait suicidaire en termes médiatiques de prendre Pons. Il faut aller jusqu'au bout du changement d'image. Nous sommes dans une période-clé, si nous échouons, les éléments les plus dynamiques du mouvement partiront » ajoute un autre partisan du maire d'Epinal.

De part et d'autre, on affine les comptes, ont fait campagne. Une nouveauté dans un mouvement qui avait l'habitude d'élire depuis de nombreuses années, par acclamations et à l'unanimité le président de groupe. Des échos de la rue de Lille donnent 2/3 pour M. Pons, 1/3 pour M. Séguin. Les séguinistes sont beaucoup plus optimistes et pensent pouvoir décrocher la timbale. Les arguments s'affûtent. « Il n'est pas question de remettre en cause le moins du monde l'attitude de Pons en Nouvelle-Calédonie, mais on ne peut pas s'embarquer avec la casserole d'Ouvéa », estime ce député de la vieille génération.

« Séguin a de grandes capacités, mais c'est un caractériel. Avec lui on court à la catastrophe » prévient ce « ponsiste » fervent. « Pons a le contact avec les hommes, il l'a montré rue de Lille » ajoute un autre. « Dans l'hémicycle, il faudra un fin connaisseur du règlement et de la procédure. Seul Séguin peut faire l'affaire. Et il ne faut pas oublier que si un bloc PS-CDS se constitue ils sont au pouvoir pour vingt ans », réplique un séguiniste.

L'élection de mardi prochain ne sera en toute hypothèse qu'une étape dans le processus d'aggiornamento qu'une partie des députés RPR veut mettre en place derrière M. Séguin. Quel que soit le résultat du vote, les « jeunes turcs » du RPR ont bien l'intention de donner corps à leur tendance. Certains sont prêts à quitter le mouvement en cas d'échec du renouvellement. Si le nombre des députés nécessaires pour faire un groupe est abaissé à vingt, la constitution d'un groiupe parlementaire sera à portée de la main... Mais pour l'heure, c'est de l'intérieur que les séguinistes veulent faire bouger les choses. Le temps des « godillots » est bien révolu.

PIERRE SERVENT.

L'UDF et l'ouverture

M. Barre pratique une opposition « constructive »

La fiction ne s'éloigne décidément jamais trop de la politique. Dernière rumeur en date : M. Raymond Barre serait le prochain premier ministre de M. François Mitterrand ! Un journal n'hésite pas à en faire l'un de ses gros titres. Dans sa livraison de cette fin de semaine, le Figaro Magazine rapporte, en effet, que M. Mitterrand et M. Barre auraient, entre les deux tours de l'élection présidentielle, « signé un accord tacite... » aux termes duquel M. Barre serait nommé premier ministre d'un gouvernement d'ouverture socialo-centriste au lendemain des élections municipales de mars 1989. La rencontre aurait eu lieu le 2 mai chez un ami commun, dont l'identité n'est pas révélée mais qui, par la suite, se serait, par deux fois encore, entremis pour transmettre à l'ancien ministre les messages de l'Elysée. Ce journal affirme enfin que M. Mitterrand et M. Barre doivent « de nouveau se rencontrer ces jours-ci, peut-être même ce week-end ». La précision de cet article est toutefois suspect : on imagine mal MM. Mitterrand et Barre paraphant, sur un coin de table, ce genre de document leur liant, à tous les deux, les mains pour l'avenir. Au reste, pour les barristes, les indications relèvent « d'une histoire à la noix ».

Mais on sait bien que rien, en politique, n'est jamais tout à fait gratuit. Une partie de la droite peut trouver intérêt, au travers d'un journal qui n'a jamais tenu M. Barre en haute estime, à déstabiliser l'ancien premier ministre qui s'est mis en tête de camper au centre et d'adopter vis-à-vis des socialistes, une attitude ouverte.

« Cet homme a de la stature »

Mais l'Elysée peut avoir tout autant intérêt à laisser cette rumeur faire son chemin. La division de la droite est toujours un spectacle qui ravit les gens du château. Pratiquant, de plus, avec ses leaders le petit jeu des vases communicants, ceux-ci peuvent également éprouver quelque amusement à mettre sous les projecteurs M. Barre, comme ils avaient, avant les élections, aidé à sortir des ténèbres M. Giscard d'Estaing. Reste qu'une fois toutes ces précautions prises et ces réserves exprimées, ce scénario a d'autant plus de chances d'être bien reçu qu'il correspond d'une part au rêve d'une grande partie des patrons, qui, avant le tournant européen de 1993 se sentiraient rassurés d'avoir M. Mitterrand à l'Elysée et M. Barre à Matignon et surtout qu'il ne manque pas d'indices de rapprochement entre le président de la République et l'ancien premier ministre. Cette rencontre ne serait certes pas choquante dans une démocratie normalement constituée

Depuis longtemps l'un et l'autre se sont ménagés et respectés. « Cet homme a de la stature » convenait encore au lendemain de sa défaite M. Barre. Ils partagent ensemble la même répulsion de l'Etat RPR, si bien qu'aujourd'hui ils peuvent considérer comme une victoire commune la chute de la maison Chirac. Refusant la guerre « archaïque » bloc contre bloc, M. Barre entend à présent personnaliser une opposition recentrée, expurgée du Front national et de ses éléments les plus durs, une opposition constructive et loyale.

Acceptant désormais la cohabitation avec un président qui à la différence, note-t-il, de 1986 se trouve à nouveau légitimé par le peuple, M. Barre n'a pas exclu le jeudi 9 juin à Lambersart qu'il puisse diriger « sous conditions » le gouvernement si le chef de l'Etat le lui demandait. Autant de propos qui ne peuvent évidemment trouver en cette période d'ouverture qu'une oreille attentive à l'Elysée. De surcroît, M. Mitterrand, comme il l'a implicitement souligné dans son intervention du 14 juin, a su gré à M. Barre d'avoir révélé « son trouble » quand, entre les deux tours des élections législatives, la droite marseillaise se livrait au Front national.

Enfin, il est vrai aussi qu'aujourd'hui le dossier de la Nouvelle-Calédonie procure un terrain d'entente entre socialistes et barristes. M. Barre s'est toujours distingué, à droite, en tenant un langage de modération tenant compte des aspirations de chacune des communautés et en continuant à entretenir des contacts avec le leader du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou. M. Pierre Steinmetz, son conseiller personnel sur les affaires d'outre-mer, a fait partie de la « mission de dialogue » mise en place par M. Michel Rocard. Entre le premier ministre et M. Barre, les contacts se sont multipliés ces derniers jours pour tenter de dégager une solution commune. Lundi 13 juin au matin, MM. Barre et Rocard se sont d'ailleurs rencontrés à Matignon. Une nouvelle rencontre, cette fois au grand jour, pourrait avoir lieu avec M. Barre, lequel a confirmé par la suite cette nouvelle. « Demain, déclarait celui-ci au soir du deuxième tour des élections législatives, ne saurait être le temps des combinaisons, mais celui où doit seulement prévaloir l'intérêt national. »

M. Barre n'en est encore qu'au début de ses premiers travaux pratiques.

DANIEL CARTON.

M. Rossinot ne veut pas changer d'enseigne

Il n'est pas donné à tout le monde de voler de ses propres ailes. Le cosmonaute André Rossinot a sagement choisi de rester « à bord de la navette spatiale de l'UDF », comme dit François Léotard, sans se laisser entraîner, à l'instar de Pierre Méhaignerie, par le grisant appel de l'espace. Il l'a répété, jeudi 16 juin, en annonçant l'exclusion du Parti radical du tout nouveau ministre de la fonction publique Michel Durafour, passé dans l'orbite adverse.

Pour autant, le président du Parti radical ne souhaite nullement abandonner l'étiquette centriste : « Le CDS n'a pas le monopole du centre », prévient-il, qualifiant Pierre Méhaignerie et ses amis d'« égo-centristes, qui ont fait un superbe cadeau à François Mitterrand ». « En baptisant leur groupe Union du centre, nos amis du CDS ont tendance à décrocher à leur profit l'enseigne du magasin commun », regrette André Rossinot.

Mais en même temps qu'ils annoncent leur volonté de se maintenir dans l'UDF, les radicaux valoisiens pressentent bien que leur existence n'y sera pas simple. Les léotardiens ne manqueront pas d'exercer sur eux une attraction vers la droite. Pour tenter d'y résister, André Rossinot souhaite reprendre son « dialogue » interrompu par les élections, avec le... MRG (Mouvement des radicaux de gauche).

Au cœur du tumulte provoqué par la prise d'autonomie du CDS, le maire de Nancy n'en continue pas moins d'espérer que les choses peuvent encore s'arranger. « Après chaque élection Méhaignerie menaçait de partir de l'UDF. En ce moment, il est hypermédiatisé et c'est vrai qu'il en avait été un peu saturé. Mais que se passera-t-il la semaine prochaine quand les députés CDS reviendront dans leur circonscription, où ils auront entendu le point de vue de leurs électeurs ? » Une chose est sûre, lui ne changera pas d'idée : « Un Breton a la tête dure [M. Méhaignerie est député d'Ille-et-Vilaine], mais un Lorrain aussi. »

D. SCHNEIDERMANN.

Pour récupérer le pouvoir

Le Club de l'Horloge incite la droite et le FN à affirmer leurs « valeurs communes »

Les dirigeants du Club de l'Horloge ont organisé, le mercredi 15 janvier au soir, leur septième séminaire, sur le thème de l'unité de la droite. Cette réunion, à laquelle ont assisté MM. Eric Raoult, député (RPR), Michel Junot (CNI) et Michel de Rostolan (ancien député FN), a été l'occasion de tirer les leçons des résultats des dernières consultations électorales et de définir une stratégie de reconquête du pouvoir pour les partis de la droite. Selon le Club de l'Horloge, c'est bien un double échec, aux élections présidentielle et législatives en dépit d'un glissement à droite du centre de gravité politique du fait de l'émergence du Front national, qui a sanctionné l'abandon, en 1987, par la majorité d'alors des grands axes de sa plate-forme de gouvernement. Le recul tactique amorcé à la suite des manifestations estudiantines de décembre 1986 – auquel M. Henry de Lesquen, président du Club de l'Horloge et ses amis opposent l'inflexibilité de leur modèle : Mme Thatcher – a débouché sur un « Yalta idéologique ». Selon eux, « la droite s'est laissée enfermer dans un donjon économique », lui-même lézardé par le « laxisme » d'un Philippe Séguin. La « débâcle idéologique » a été manifeste avec la publication du rapport Hannoun puis de celui de la commission Marceau Long à propos de la réforme du code de la nationalité, qui ont traduit, selon eux, « la soumission du gouvernement aux thèses du lobby de l'immigration ».

Fidèles à leur « lutte contre les idéologies socialiste et marxiste », les ultras du Club de l'Horloge ont ensuite indiqué, à l'intention des dirigeants des partis de droite, les conditions d'un retour au pouvoir. Tout d'abord, il faut, disent-ils, désigner clairement l'adversaire, c'est-à-dire refuser la « logomachie » du PS, son socialisme mitigé et l'ouverture qui consacrera l'immobilisme. Il faut en finir avec « le terrorisme intellectuel et le banissement par les clercs, par une élite dévoyée » d'un Front national présenté comme fascisant alors que les régimes mussoliniens et nazis n'ont été que les avatars du « siècle du socialisme qui court de 1850 à 1950 ».

Pour les dirigeants du Club de l'Horloge, le « clivage idéologique » ne sépare pas la droite classique du FN, mais passe à l'intérieur même de l'UDF et du RPR. Après avoir brocardé « les Veil, Noir et Stasi adeptes de la soft-idéologie par indigence intellectuelle », M. Yvan Blot, président d'honneur du Club de l'Horloge, a constaté que sur la question fondamentale de l'immigration, l'« unité de la droite existe déjà ». Pour lui, la comparaison, sur ce point, de la plate-forme RPR-UDF avec le programme du FN de 1985 ne révèle aucune différence de fond, le parti de M. Jean-Marie Le Pen se montrant simplement « plus audacieux ». Les dirigeants du Club de l'Horloge appellent donc de leurs vœux une union de toute la droite, nécessaire et légitime, qui l'aidera à affirmer face à la gauche ses « valeurs communes », comme a tenté de le faire M. Charles Pasqua.

● EURE-ET-LOIR : M. Maurice Dousset (UDF-PR) renonce au conseil général. — Réélu député d'Eure-et-Loir le 12 juin, M. Maurice Dousset (UDF-PR), contraint par les lois sur le cumul des mandats d'abandonner soit son siège de conseiller général, soit celui de conseiller régional (il est président de la région Centre), a fait connaître sa décision le jeudi 16 juin de laisser son mandat départemental. Il a demandé à son épouse, Mme Anne-Marie Dousset, d'être candidate à sa succession pour que le siège de conseiller général du canton de Châteaudun reste à un « élu modéré », et ne revienne pas à M. Alain Venot, maire RPR de Châteaudun.

PROPOS ET DÉBATS

M. Pierre Bérégovoy

Bonne chance

M. Pierre Bérégovoy, ministre d'Etat chargé de l'économie, des finances et du budget, a souhaité, le jeudi 16 juin sur TF 1, « bonne chance » au nouveau groupe centriste, l'Union du centre. Leur demandant de « se définir par rapport aux valeurs de la République », M. Bérégovoy a estimé que les centristes doivent dire « ce qu'ils pensent de l'accord conclu, à Marseille, entre le Front national et M. Gaudin ».

Interrogé sur l'existence d'un éventuel accord avec le CDS, le député de la Nièvre a répondu que « si négocier veut dire conciliabules secrets, je suis plutôt contre mais (...) si cela veut dire que le Parlement doit discuter comme c'est sa fonction et que l'on peut écouter ce qui vient d'un côté, comme ce qui vient de l'autre, je suis pour ».

M. René Monory

Déloyauté

M. René Monory (UDF-CDS), ancien ministre chargé de l'éducation nationale, a jugé, le jeudi 16 juin, « inopportune » la décision du CDS de créer un groupe autonome à l'Assemblée nationale. S'il « comprend le souhait de son parti (...) de disposer de [cette] possibilité d'expression propre », « il ne peut approuver une décision, sans doute prise avec une bonne intention, mais qui risque de faire suspecter le CDS de déloyauté ».

Le CDS « ne se situe pas, selon lui, entre la majorité et l'opposition ; il est engagé avec ses alliés, dans l'opposition, même si celle-ci doit rester constructive et à l'écart de tout sectarisme ».

M. Jean-Marie Le Pen

Tromperie

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, commentant la création d'un groupe centriste à l'Assemblée nationale, a plaint, le jeudi 16 juin, au cours d'une conférence de presse, « les pauvres électeurs de l'URC — cocufiés une fois encore — qui avaient voté à l'appel de l'UDF et du RPR pour lutter contre le socialisme et dont les voix vont servir à soutenir François Mitterrand et Michel Rocard ».

La nouvelle Chambre des députés « représente », selon lui, « à peine un Français sur deux » en raison de l'« abstention massive » lors des élections législatives, de « la sous-représentation des communistes et de la non-représentation du FN ». Il a estimé, de surcroît, que « plus de la moitié des candidats de l'URC ont été élus grâce aux voix du FN », car « sans le mot d'ordre qu'il a lancé de briser la vague socialiste, il y aurait, selon lui, 162 députés de l'URC de moins ».

EN BREF

● **Le CDS en faveur de M. Chaban-Delmas.** — « Pas une seule voix des députés centristes ne manquera à Chaban-Delmas » lors de l'élection du président de l'Assemblée nationale, le 23 juin prochain, a affirmé, le jeudi 16 juin à Rennes (Ille-et-Vilaine), M. Pierre Méhaignerie. Interrogé par l'AFP, le président du CDS a précisé que l'ancien président de l'Assemblée, « homme d'union et de conviction », « a la confiance » des centristes.

● **Un nouveau « Trombinoscope ».** — Un nouveau et sans doute éphémère « Trombinoscope » vient d'être édité par la Gazette du Parlement. Ce document contient en effet la composition complète du premier gouvernement Rocard avec la liste des membres des cabinets ministériels accompagnée de leurs photos et d'une brève biographie.

* La Gazette du Parlement, 286, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, 176 pages, 150 francs.

● **RECTIFICATIF.** — Officiers généraux à l'Assemblée. — C'est par erreur que dans l'article sur l'entrée au Parlement d'Allemagne fédérale d'un général d'active (le Monde du 17 juin), nous avons affirmé que le Parlement français avait perdu, avec M. Marcel Bigeard, battu le 12 juin, « son seul général député ». L'Assemblée nationale compte encore trois généraux (du cadre de réserve) -MM. Jacques Chaban-Delmas, Pierre de Bénouville, Emmanuel Aubert —, et un contrôleur-général des armées (du cadre de réserve), M. Jean Brocard (UDF).

Politique

Les projets du gouvernement et la future majorité

Les socialistes entre la majorité de gauche et l'ouverture à la mode Rocard

Les députés socialistes se sont réunis, le jeudi 16 juin, à l'invitation de M. Pierre Mauroy, dans un grand hôtel de la porte Maillot à Paris. Cette réunion a eu lieu en application d'un article des statuts du PS, qui prévoit que le premier secrétaire à la faculté de convoquer les membres socialistes du groupe parlementaire, mais hors de l'enceinte de l'Assemblée nationale. Etaient donc présents les seuls socialistes, sans les apparentés radicaux de gauche et les personnalités réputées non socialistes que le PS avait soutenues aux élections législatives. Le groupe en tant que tel se réunira le 21 juin, pour notamment, désigner son président et les membres de son bureau.

M. Mauroy a dégagé les trois leçons qui lui paraissent être celles des élections des 5 et 12 juin : la droite a été battue, et la majorité de l'Assemblée nationale est à gauche ; les électeurs ont voulu donner aux socialistes les moyens de gouverner, et, de ce point de vue, la majorité relative dont ils disposent leur assure stabilité et durée ; les Français ont voulu que le président de la République ait les moyens nécessaires à l'exercice de son mandat. Pour M. Mauroy, l'« ouverture », telle qu'elle apparaît aujourd'hui, est un concept nouveau, qui éclairera l'*évolution* politique des prochaines années et qui correspond à une volonté de sortir de la concentration des pouvoirs cararéristique, jusqu'à maintenant, de la Vᵉ République ; à un état d'esprit attentif aux mouvements de la société civile ; politiquement, à la recherche du dialogue, sans que les socialistes perdent, pour autant, les points de repère qui sont les leurs.

Ce dernier objectif pourrait être illustré par la répartition des six présidences de commission de l'Assemblée, les socialistes en proposant une aux communistes et deux à la droite (au sein de celle-ci, le RPR a, par avance, refusé, tandis que le CDS est prêt à accepter et que l'UDF ne s'est pas prononcée). La désignation de M. Laurent Fabius comme candidat à la présidence de l'Assemblée nationale a été approuvée par les *députés socialistes. La discussion* menée par le PS avec le PCF a permis d'aboutir, selon les socialistes, à un accord sur le vote des députés communistes en faveur de M. Fabius dès le second tour de scrutin.

« Modus vivendi » avec les communistes

Le groupe des députés socialistes et apparentés choisira, le 21 juin, son président, après une ultime réunion des dirigeants des courants. Des diverses candidatures évoquées (*près d'une dizaine*), *il en subsiste* cinq, dont celle de M. Louis Mexandeau, ancien ministre, paraît être la plus conforme aux équilibre internes. Membre du groupe des *« conventionnels »*, proches de M. François Mitterrand, M. Mexandeau est soutenu par M. Louis Mermaz, ministre des transports — qui exclut d'être, lui-même, candidat — et par M. Lionel Jospin. Cette candidature est appuyée par M. Mauroy pour des raisons d'équilibre auxquelles on se range, aussi, du côté de M. Fabius, bien qu'un proche de ce dernier, M. André Billardon, ancien président du groupe, ait décidé de se porter candidat. Les autres postulants — MM. André Laignel, trésorier du parti, M. Jean Auroux, ancien ministre (tous deux membres du courant mitterrandiste) et Jean Le Garrec, ancien ministre (mauroyiste) — semblent surtout se « placer » pour d'autres postes, ce qui n'est peut-être pas — ou pas seulement — le cas de M. Jean-Marie Bockel (chevènementiste).

La stratégie des socialistes dans les mois qui viennent donne lieu à des *réflexions* et à des débats qui n'ont pas encore été tranchés. Les discussions avec le PCF ont permis de convenir d'un *modus vivendi* dont les termes seraient assez précis. Les communistes se seraient engagés à ne pas voter de motion de censure et, donc, à ne pas s'allier avec la *droite* pour *faire* tomber le gouvernement de M. Rocard, situation que celui-ci pouvait redouter lors du vote du budget 1989, à l'automne prochain. Pour le reste, les communistes conservent leur liberté d'appréciation.

A l'égard du centre, tout en considérant que la création d'un groupe autonome est, entre autres, le fruit de la volonté d'ouverture affirmée par M. Mitterrand, par M. Rocard et par les socialistes. M. Mauroy estime qu'il n'y a pas lieu, pour le PS, de chercher à traverser la *« rivière »* qui sépare la gauche de la droite. *Pour lui*, les centristes sont à droite. Si certains d'entre eux en décident autrement, c'est à ceux-ci de prendre une barque pour rejoindre les socialistes. Le premier secrétaire tient à l'idée qu'il n'a jamais conçu pour sa part l'ouverture autrement que dans le cadre de la majorité présidentielle. Certains des ralliements évoqués après la réélection de M. Mitterrand lui ont toujours paru peu vraisemblables, en raison des contraintes électorales et, donc, politiques pesant tant sur les personnalités en question que sur les socialistes qui, localement, mènent le combat contre celles-ci depuis des années.

L'éventualité de la création d'un groupe des « démocrates de progrès », qui associerait les radicaux de gauche aux députés élus avec le soutien du PS, mais qui n'en sont pas membres, semble ne pas être abandonnée. L'abaissement du nombre de députés nécessaire pour former un groupe, sur la proposition des communistes, pourrait permettre la création de cette formation-là, structure d'accueil ultérieurement, pour des centristes détachés de la droite. M. Mauroy paraît, toutefois, hésiter devant le risque de ce qui pourrait être pris pour une fiction. *les observateurs ne tardant pas à ironiser* sur la qualité de « non socialistes » attribuée à des députés tels que Mᵐᵉ Ségolène Royal, chargée de mission à l'Elysée jusqu'à son élection, M. Alain Calmat, ancien ministre délégué à la jeunesse et aux sports dans le gouvernement de M. Fabius, ou M. Julien Dray, ancien vice-président de SOS Racisme, membre du PS depuis plusieurs années.

Surtout, deux orientations différentes semblent se dessiner parmi les socialistes et, notamment, parmi les membres du gouvernement, les uns estimant *que le PS ne peut* appliquer son programme qu'avec le soutien des députés communistes, pour résoudre, entre autres, les problèmes sociaux tandis que les autres privilégient, comme M. Rocard, la recherche de convergences avec les centristes. Les uns mettent en avant le poids de l'électorat, les autres, celui des contraintes économiques. Ce sont, aussi, deux façons de comprendre le dernier message de M. Mitterrand, assurant, à la fois, que la majorité parlementaire est *« forte et cohérente »* et que *« l'ouverture doit être recherchée autour des valeurs permanentes de la démocratie et de la République »*.

PATRICK JARREAU.

Vers la création d'un groupe de « démocrates de progrès »

Radicaux de gauche et non-socialistes de la majorité présidentielle constitueront-ils un groupe autonome à l'Assemblée nationale ? *Bien que les candidats de* « l'ouverture » n'aient pas eu le succès escompté, l'espoir subsiste de trouver un nombre suffisant de députés pour créer un groupe de démocrates de progrès. Pas pour tout de suite... mais après l'été et un fois abaissé de trente à vingt le nombre minimal d'élus nécessaire à la formation d'un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale.

Dans un premier temps, les députés prêts à rejoindre un tel groupe s'apparenteront au groupe socialiste. Premier signe, ces derniers n'avaient pas été conviés à la réunion organisée, le jeudi 16 juin,par M. Pierre Mauroy. Qui sont-ils ? Outre les neuf MRG figureraient dans ce groupe d'anciens ministres, comme Mᵐᵉ Huguette Bouchardeau et M. *Alain Calmat, un ancien* radical de gauche, comme M. François Massot, de nouveaux élus tels Mᵐᵉˢ Frédérique Bredin, Ségolène Royal, MM. François Colcombet, Pierre Miqueu, Julien Dray, Lionel Stoléru (ou son suppléant s'il reste au gouvernement), ou encore M. Jean-Michel Belorgey, voire M. Alexandre Léontieff s'il est réélu ce dimanche en Polynésie française. A vrai dire, la marge de manœuvre est étroite et l'opération pourrait échouer faute d'effectifs.

Groupe ou non, les non-socialistes de la majorité présidentielle se rencontrent *régulièrement. Quatre* déjeuners ont déjà eu lieu, les trois premières fois en présence de M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée, la quatrième,avec M. Jean-Paul Huchon, directeur du cabinet de M. Michel Rocard. Y participent des membres du gouvernement, comme M. Jacques Pelletier, Roger Bambuck, mais aussi l'ancien député radical valoisien de la Haute-Vienne, M. Henri Bouvet. Sont également conviés ceux qui se rencontrent plus fréquemment au sein d'un groupe de travail qu'anime M. François Doubin, président du MRG, comme MM. Thierry de Beaucé, Michel Durafour, Bernard Kouchner, Léo Hamon, Mᵐᵉ Huguette Bouchardeau et l'ancien radical valoisien, M. Jean-Paul Benoist. Au menu des discussions : comment donner vie à une nouvelle forme d'action politique pour mettre sur pied une structure dans laquelle se fondraient toutes les composantes ?

Le MRG, dont le bureau national s'est réuni le jeudi 16 juin, est favorable à cette orientation. Encore faut-il qu'elle soit précisée et avalisée lors du prochain comité directeur fixé au 30 juin. Les dirigeants du MRG souhaitent une *« meilleure pédagogie de l'ouverture »* ; ils attendent aussi un renforcement de leur représentation dans le prochain gouvernement. Enfin, ils espèrent la mise au point d'une stratégie commune avec certains centristes dans la perspective des municipales.

En invitant M. André Rossinot à une relance du dialogue interne à la famille radicale, le MRG entend mettre les valoisiens au pied du mur : ou accepter de siéger dans un groupe présidé par un homme qui a négocié l'accord de Marseille avec le Front national ou rejoindre les centristes de Pierre Méhaignerie. L'exclusion de la place de Valois de *M. Michel Durafour, de M. André* Mure (suppléant de M. Gérard Collomb, député sortant socialiste battu à Lyon) et celle de M. Pierre-Roger Gaussin, qui, candidat de la majorité présidentielle, a échoué à Saint-Etienne, n'est pas, sur ce point, de bon augure.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le PCF « regrette le choix » de M. Mitterrand

« Le PCF regrette le choix de François Mitterrand. » L'Humanité **l'affirme en première page de son édition du vendredi 17 juin dans laquelle est publiée une déclaration du bureau politique intitulée. Mettons les choses au point. Réunie jeudi, cette instance du parti estime que le président de la République *« pouvait, s'il l'avait voulu, disposer d'une majorité, d'un gouvernement de changement, en acceptant la solution proposée par les communistes : le rassemblement des forces de gauche pour une politique de gauche »*. Si, selon ce texte, M. Mitterrand a rejeté cette solution, en revanche, *« les communistes sont favorables à ce que se poursuive leur coopération avec les autres élus de gauche »* dans les municipalités, en vue des élections de 1989.**

Le PCF le dit : il faut *« garder ses chances à la gauche »*. *« Il est arrivé qu'on dise que si François Mitterrand faisait appel aux « centristes »*, assure le bureau politique, *c'était parce que les communistes ne voulaient pas s'allier avec lui. Tout le monde est à même de constater aujourd'hui que ce n'est pas vrai.* » Cette affirmation ne remonte pas à 1978, époque à laquelle M. Pierre Juquin organisa, pour le PCF, une grande campagne sur la nécessaire présence de ministres communistes dans un hypothétique gouvernement de gauche. La désunion de la gauche allait alors bon train. Cette phrase figure dans une déclaration du bureau politique adoptée jeudi.

Le texte, qui rappelle que *« les communistes sont disponibles »* et *« prêts à prendre toutes leurs responsabilités »*, regrette l'échec d'une union au sommet en rejetant la faute sur un chef de l'Etat qui *« préfère un gouvernement minoritaire appliquant sa politique grâce à l'appui des voix « centristes » à un gouvernement majoritaire de gauche qui mènerait une politique nouvelle »*. Le PCF omet de rappeler que ses dirigeants, dès le soir du second tour des législatives, excluaient eux-mêmes cette hypothèse.

Pour autant, le PCF ne va pas *« pratiquer une opposition inconditionnelle »*. Et d'expliquer que partout *« ses élus vont avancer des propositions constructives »*. En tout état de cause, concernant *« les élections municipales de l'an prochain, les communistes sont favorables à ce que se poursuive leur coopération avec les autres élus de gauche, dès lors qu'elle va dans le sens de la solution véritable des problèmes des gens »*.

Trois observations

Incontestablement, l'échéance municipale de 1989 va occuper une place importante dans l'attitude du PCF. Soutenant le gouvernement Rocard au coup par coup, sans y participer, les communistes veulent préserver leur union de gestion des municipalités de gauche avec les socialistes. Le résultat des élections législatives n'est pas totalement étranger à cette volonté.

La consultation des 5 et 12 juin a montré que le communisme parlementaire avait été sauvé, en grande partie, par le communisme municipal (*le Monde* du 7 juin). *« Déjà, certains s'efforcent de « dépolitiser » la progression communiste en la mettant au compte du crédit personnel de tel ou tel élu »*, indiquait la résolution du comité central, adoptée à l'unanimité au lendemain du premier tour. Le texte poursuivait : *« L'examen des chiffres infirme cette pauvre « explication ». Certes, les gains de notre parti sont d'autant plus sensibles et spectaculaires que notre influence est forte et que nos candidats bénéficient de la confiance de la population. Mais il en est ainsi pour tous les autres partis. »*

Ces remarques appellent trois observations. La résolution, qui se garde de prononcer le mot de maire, associe curieusement le *« crédit personnel »* de ses élus et une tentative de dépolitisation. Pour *« pauvre »* qu'elle soit, cette *« explication »* est bien confirmée. La tradition du PCF, enfin, voulait que les mandats de députés ne fussent pas octroyés en trop grand nombre à des maires de villes importantes, mais plutôt réservés à des membres de l'appareil afin de leur donner l'onction de la *légitimité* populaire nationale. La preuve la plus éclatante de cette dernière observation est que sur les trente-deux députés communistes sortants de métropole, il n'y *avait que cinq maires*, dont trois ont, du reste, été battus.

Alors que les maires étaient dans la proportion de un pour six dans le précédent groupe parlementaire, ils seront désormais dans la proportion de un pour deux. Avec une clarté étonnante, le tableau ci-dessous montre que la progression (en points) observée dans les 555 circonscriptions métropolitaines, *entre les législatives et la présidentielle* (1), est étroitement liée, bien sûr, à la présence d'un député sortant mais, aussi, au *« crédit personnel »* des maires.

En premier lieu, la segmentation de la progression communiste fait apparaître aux deux extrémités un groupe de douze circonscriptions — elles fournissent autant de députés — en hausse de plus de vingt points par rapport au score réalisé par M. André Lajoinie, et un groupe de douze circonscriptions, seulement, qui sont en baisse d'un maximum de 1,4 point.

Les circonscriptions qui sont en hausse d'au moins cinq points sont au nombre de 151, soit légèrement plus du quart des circonscriptions, et celles qui enregistrent un gain de moins de cinq points sont 392, soit 7 sur 10. Les 117 maires qui étaient présentés par le PCF à la députation se trouvent majoritairement — il y en a 75 — dans le premier de ces deux groupes, le taux le plus important (40 % du total) se situant dans les circonscriptions qui voient le score communiste progresser de cinq à dix points sur l'élection présidentielle. Il n'y a aucun maire dans les circonscriptions où la progression est inférieure à un point, et leur présence est marginale dans celle en hausse de un à trois points.

On peut observer, enfin, que si le nombre de députés sortants et de maires révèle une « sur représentation » dans le groupe des circonscriptions en progression de cinq points et plus (64,1 % des maires dans 27,2 % des circonscriptions), on retrouve, bien évidemment, la figure inverse dans le groupe des circonscriptions ayant une progression inférieure à cinq points.

Par quelque côté qu'on prenne ces observations, elles demeurent incontestables.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) *Le Monde* a calculé le score obtenu par M. André Lajoinie à l'élection présidentielle dans chacune des circonscriptions.

La poussée des maires communistes

(Classement des circonscriptions selon l'évolution par rapport à l'élection présidentielle)

EVOLUTION par rapport à l'élection présidentielle (en points)	NOMBRE de circonscrip.	NOMBRE de maires	NOMBRE de députés sortants	NOMBRE de députés élus	dont maires
+ de 20	12	7	7 (1)	12	7
De 15 à 20 ...	14	6	6 (2)	8	4
De 10 à 15 ...	35	15	14 (3)	3	0
De 5 à 10	90	47	4 (4)	1	1
De 4 à 5	43	18	0	0	0
De 3 à 4	57	15	1	0	0
De 2 à 3	85	5	0	0	0
De 1 à 2	124	4	0	0	0
– de 1	83	0	0	0	0
Baisse	12	0	0	0	0
Total	555	117	32 (5)	24	12

(1) Parmi lesquels, deux sont maires : M. Robert Montdargent, réélu (Argenteuil, Val-d'Oise) et M. Jacques Rimbault, réélu (Bourges, Cher).

(2) Parmi lesquels deux sont maires : M. Jacques Reyssier, battu (Châlons-sur-Marne, Marne) et M. Jean-Jacques Barthe, battu (Calais, Pas-de-Calais).

(3) Parmi lesquels un seul est maire : M. Jean Jarosz, battu (Feignies, Nord).

(4) Dont aucun n'est maire et qui sont tous battus.

(5) Dont cinq sont maires.

A Montluçon

La « main tendue », de M. Goldberg

MOULINS
de notre correspondant

Etonné, M. Pierre Goldberg ? Le maire de Montluçon, qui renoue avec l'Assemblée nationale, ne l'est pas vraiment. Seuls ses 37,19 % obtenus au premier tour des législatives pourraient surpendre. Elu député, comme il le fut de 1978 à 1981, il renvoie ainsi à ses « leçons » son rival local, M. Albert Chaubard, qui entendait bien pour sa part exploiter l'avancée socialiste des derniers scrutins. Avec ses 53,22 % *du deuxième tour*. M. *Goldberg* est le député de l'Allier le plus confortablement élu, mieux même que son voisin de parti, M. André Lajoinie, et que les deux socialistes, MM. Jean-Michel Belorgey et François Colcombet.

Dans ce département où il est implanté de longue date, le PCF est crédité d'un spectaculaire redressement, après les 18,12 % réalisé au *premier tour de l'élection* présidentielle par M. Lajoinie. Dans sa circonscription exclusivement rurale, celle de la création du syndicalisme agricole au début du siècle, l'ancien candidat présidentiel du PCF n'a pas rencontré une grande opposition. A Montluçon, le *« candidat de la main tendue »*, comme se définit M. Goldberg, a tout simplement *joué sur* son image de premier magistrat dynamique.

Maire de la ville depuis 1977, c'est surtout à partir de 1983, en dépit d'un contexte économique local difficile, qu'il a donné une nouvelle impulsion à la municipalité. Le développement culturel, le contournement de Montluçon, le désenclavement routier, la création de deux nouveaux départements IUT, sont marqués de l'empreinte Goldberg, toujours soucieux de rappeler son indépendance. Que son adjoint chargé des affaires culturelles et ancien conseiller général choisisse voici *quelques* mois le camp de M. Pierre Juquin, M. Pierre Goldberg lui maintiendra ses responsabilités et continuera à *« lui accorder confiance en ce qui concerne son secteur municipal »*.

La « main tendue » version Goldberg permet au PCF de détenir deux des quatre sièges de députés, soit la situation de 1978.

JEAN-YVES VIF.

Politique

Premier test pour la politique d'« ouverture »

M. Barre accepte de se concerter avec M. Rocard sur les réformes à appliquer en Nouvelle-Calédonie

La part prise par M. Raymond Barre à la tentative de règlement de la question calédonienne menée par M. Michel Rocard a été officiellement confirmée, le jeudi 16 juin, avec l'annonce de l'« *accord de principe* » donné par l'ancien premier ministre à une prochaine rencontre, sur ce dossier, avec l'actuel chef du gouvernement.

Aucune autre précision n'a toutefois été apportée, pour l'instant, sur les modalités de ce rendez-vous auquel pourraient participer le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Lafleur, député RPR du territoire, et M. Jean-Marie Tjibaou, président du Front de libération nationale kanak socialiste.

Ce ne sera pas la première fois, en vérité, que MM. Rocard et Barre se rencontreront pour parler de la Nouvelle-Calédonie. Outre plusieurs conversations téléphoniques, les deux hommes ont déjà eu, à ce sujet, un échange de vues lundi à l'hôtel Matignon.

Comme M. Rocard, M. Barre a souvent souligné que la recherche d'une issue pacifique passe, en Nouvelle-Calédonie, par une politique respectueuse des droits de toutes les minorités, et en particulier de la communauté la plus défavorisée, c'est-à-dire la communauté mélanésienne.

Aucun représentant du RPR n'a jusqu'à présent réagi à l'ouverture des discussions directes engagées par MM. Lafleur et Tjibaou.

Le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, a fait savoir, en revanche, qu'il était « *hostile à toute forme novatrice qui,* a-t-il dit au cours d'une conférence de presse, *on le sait, on le sent, n'aurait pour but que de conduire la Nouvelle-Calédonie à une indépendance, qui est à la fois contraire à son intérêt, à celui de ses peuples, de ses populations et à celui de la France, même si ce processus, ce qui ne nous étonnera guère, bénéficie de l'appui de M. Lafleur et des élus du RPR de ce territoire* ».

Les suites de l'affaire d'Ouvéa

Les autopsies n'infirment pas les témoignages sur les trois morts suspectes

Les autopsies ont-elles infirmé ou confirmé les témoignages ? Ouverte pour homicides volontaires, coups et blessures volontaires et non-assistance à personne en danger, l'information judiciaire sur les circonstances de la mort de trois des dix-neuf Canaques tués, le 5 mai, lors de l'assaut lancé par un commando militaire contre la grotte de Gossana, sur l'île d'Ouvéa, devra répondre définitivement à cette question. Mais, d'ores et déjà, les informations obtenues par *le Monde* (nos éditions du 17 juin) sur les résultats des autopsies pratiquées, le 11 juin, à Nouméa, par les docteurs Henri-José Cazarini et Jean Loignon, permettent d'avancer une première réponse : pour la mort de Waïna Amossa et celle de Wenceslas Lavelloi, il n'y a pas de contradiction entre les constatations des médecins légistes et les témoignages mélanésiens ; pour celle d'Alphonse Dianou, l'autopsie laisse entier le mystère de son décès, intervenu durant une période sur laquelle aucun témoignage direct n'est, pour l'heure, disponible.

● **Waïna Amossa.** – Ce jeune Canaque était un « porteur de thé » : il n'avait pas participé à la prise d'otages et venait ravitailler les occupants de la grotte. D'emblée, l'état-major devait reconnaître que sa mort était inexpliquée, aucun des militaires ayant participé à l'assaut ne « s'attribuant » cette cible. Les premiers témoignages ayant fait état de trois morts suspectes émanaient, *justement*, des compagnons d'Amossa, les autres « porteurs de thé » : « *Il s'est levé parce qu'un militaire l'a interpellé. Quand il s'est mis debout, il a reçu un coup de feu et il s'est écroulé* », racontaient-ils en situant cet épisode juste après la fin de l'assaut, quand les prisonniers étaient allongés par terre.

Selon les médecins médecins légistes bordelais, une blessure par balle est la cause de la mort de Waïna Amossa. Surtout, ils précisent que l'orifice d'entrée de la balle se situe au niveau de la hanche et que la trajectoire est ascendante. Des examens anatomo-pathologiques devront préciser la distance qui séparait la victime de l'auteur du coup de feu mortel. Mais, déjà, *la trajectoire* « ascendante » ne contredit pas les témoignages : selon ceux-ci, le militaire qui tire sur Amossa n'épaule pas, il vise de façon instinctive, en tenant son arme sur le côté, au niveau de la hanche.

● **Wenceslas Lavelloi.** – Ancien sous-officier de l'armée, il fut présenté par les responsables de l'opération « Victor », comme le chef militaire du commando indépendantiste. Selon la version officielle, il est tué durant le second et ultime assaut, dans des circonstances que résume le rapport du commandant Philippe Legorjus, chef du GIGN : « *Une équipe du GIGN, commandée par le maréchal des logis-chef Lefèvre, prend position à hauteur du premier palier et commence à investir la cavité. Trois ravisseurs, les prenant à partie par le feu, sont neutralisés* [dont Lavelloi – NDLR]. *Un certain nombre d'entre eux se rendent (...). Le groupe Lefèvre accentue sa pression. Grenades offensives sans éclat, grenades flashes puis lacrymogènes sont projetées en nombre en direction du dernier carré des ravisseurs, qui finissent par se rendre au bout de quelques minutes.* »

Selon la version des témoins mélanésiens, Lavelloi est sorti de la grotte désarmé, sain et sauf, en compagnie d'Alphonse Dianou. Puis, poursuivent-ils, « *un militaire a appelé : « Lavelloi ! » Wenceslas s'est levé et il a été emmené dans un coin qu'on ne voyait pas, au-dessus de la grotte. On a entendu un coup de feu et le militaire a dit : « Le tour de Lavelloi est fini, au suivant.* » D'autres témoignages, recueillis fin mai à Paris de sources militaires par *le Monde*, précisaient que Lavelloi aurait été exécuté, selon le scénario décrit par les Canaques, « *d'une balle dans la tête* ». « *Une corvée de bois, comme en Algérie* », ajoutaient ces sources, qui affirmaient qu'un militaire du 11e Choc s'y serait repris à deux fois, son arme s'étant enrayée.

L'autopsie conclut que Lavelloi est mort d'une blessure à la tête par arme à feu. L'orifice d'entrée de la balle a été retrouvé au niveau frontal ainsi qu'un orifice de sortie de taille plus importante à l'arrière du crâne, au niveau occipital. Sous réserve d'autres recoupements au cours de l'instruction judiciaire, ces constatations ne contredisent donc pas les témoignages. Là encore, des examens anatomo-pathologiques devront préciser la distance du tireur.

● **Alphonse Dianou.** – Le chef des ravisseurs a été blessé à la jambe gauche, au niveau du genou, par un membre du GIGN. Ce fait n'est contesté par aucune des versions. Celles-ci diffèrent seulement sur le moment du tir. Selon le GIGN, il a lieu à la fin de l'assaut ; Dianou était debout et sortait en tenant une sculpture coutumière recouverte d'un tissu que le gendarme assure avoir pris pour un casse-tête. Selon les témoins canaques, c'était après l'assaut, Dianou était allongé par terre, après être sorti sain et sauf de la grotte et avoir été fait prisonnier. Ils ajoutaient que la perfusion placée sur Dianou par un médecin militaire lui fut ensuite arrachée et qu'il fut « *frappé à coups de rangers et de crosses de fusil* ». Des sources militaires faisaient, quant à elles, état d'un « *massage cardiaque à coups de rangers* ».

L'autopsie de Dianou révèle, outre les traces d'une blessure par balle au niveau du fémur gauche, des lésions au niveau du sternum qui peuvent aussi bien relever d'un « passage à tabac » que d'un massage cardiaque intensif. Mais ces lésions et cette blessure ne permettent pas aux experts de conclure avec certitude sur la cause précise de la mort. Aussi relancent-elles le débat et les questions sur le sort fait à Alphonse Dianou entre le moment de sa capture, à la mi-journée, et son décès, en fin d'après-midi. Une photo, prise quelques trois heures après l'assaut et publiée par *Paris-Match* et *le Monde*, devait établir que les témoins mélanésiens ne mentaient pas en affirmant que sa perfusion fut enlevée, après avoir été posée par le médecin-chef Thomas du 11e Choc.

Un accident par hémorragie suffit-il à expliquer la mort de Dianou, qui fut, indéniablement, laissé plusieurs heures sans soins intensifs ? Des sévices, des coups s'y sont-ils ajoutés, bien que l'autopsie démente la rumeur ayant circulé dans certains milieux militaires selon laquelle il aurait été « achevé » d'une balle durant son transport par camion à l'aéroport d'Ouloup ? Cela semble être, en tout cas, la conviction du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, au vu de l'enquête de commandement : « *Dianou n'est pas mort seulement de ses blessures* », a-t-il déclaré. Toute la difficulté de l'instruction sera de tenter d'établir exactement de quoi il est mort...

EDWY PLENEL.

● **La parquet fait appel après la remise en liberté de deux militants du FLNKS.** – Le parquet du tribunal de Paris a fait appel, jeudi 16 juin, des ordonnances de mise en liberté rendues le même jour par *M. Jean-Louis Mazières*, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, concernant deux membres du FLNKS, Jacques Kapoeri et Joanny Chaouri. Joanny Chaouri avait été placé sous mandat de dépôt le 6 mai dernier, et *Jacques Kapoeri* le 21 mai. Tous deux ont été inculpés d'assassinat, rébellion commise par personne armée, séquestration illégale avec prise d'otages, association de malfaiteurs, dans le cadre de l'information judiciaire ouverte par le parquet de Nouméa à la suite de l'assassinat de quatre gendarmes, le 22 avril, à Fayaoué, sur l'île d'Ouvéa, et de la prise d'otages qui s'en était suivie.

Les « affaires » en Polynésie

Deux plaintes contre M. Gaston Flosse confiées à la chambre d'accusation de Paris

La chambre criminelle de la Cour de cassation a désigné, le jeudi 16 juin, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris pour instruire deux dossiers ouverts contre M. Gaston Flosse, ancien président du gouvernement territorial de la Polynésie française, ancien secrétaire d'Etat, député RPR sortant en ballottage, et contre M. Gaston Tong-Sang, ex-ministre de l'équipement du territoire.

Après le dépôt le 12 mai d'une plainte de M. Alexandre Léontieff, successeur de M. Flosse à la présidence du gouvernement territorial et lui aussi député RPR sortant en ballottage le deuxième tour des élections législatives aura lieu, localement, le 26 juin. MM. Flosse et Tong-Sang sont susceptibles, selon le parquet de Papeete, d'être inculpés d'« *ingérence, trafic d'influence, corruption et complicité* », infractions commises dans l'exercice de leurs fonctions.

La plainte de M. Léontieff faisait suite à deux rapports établis par une commission d'enquête constituée par la nouvelle majorité de l'Assemblée territoriale.

Selon le premier rapport « *l'équipement a travaillé, à la demande de M. Flosse, à l'époque président du gouvernement du territoire et ordonnateur du budget territorial, et sur instruction du ministre de l'équipement de l'époque, M. Tong-Sang, sur la propriété que possède le premier à Paréa (île de Huanine), au cours des mois d'octobre et novembre 1986. Cette intervention avait pour objet*, selon le rapport, *la construction d'un parking, l'enrochement d'une plage attenante à la propriété et le déplacement d'un épi* ». Les services de l'équipement ont dû « *fournir une équipe d'au moins huit ouvriers (...) et mettre à la disposition de M. Flosse plusieurs engins* ». Ce rapport précise que M. Flosse reste redevable au territoire de 3 137 606 francs CFP, soit 172 568 FF.

Le second rapport concerne des travaux effectués sur une autre propriété de M. Flosse, à Erima-Arue. Selon la commission d'enquête, M. Flosse, avec la complicité du ministre de l'équipement d'alors, M. Tong-Sang, a obtenu qu'une équipe de sept ouvriers du service de l'équipement soit affectée pendant près de deux mois, du 15 octobre au 11 décembre 1987, sur son chantier. « *Ces sept ouvriers d'un service public*, souligne le rapport, *ont été payés pendant trois quinzaines sur des fonds publics.* »

La commission d'enquête ajoute que M. Flosse « *s'est fait livrer par un service public, la subdivision des travaux de Tahiti* », des matériaux destinés à la construction d'un mur sur cette propriété. « *Ces agissements inadmissibles constituent un véritable détournement de fonds publics* », conclut ce second rapport.

La Cour de cassation était saisie de deux requêtes formées le 18 mai dernier par le procureur de la République de Papeete, ainsi que le prévoit l'article 681 du code de procédure pénale lorsque des « *personnes protégées* » sont « *susceptibles d'être inculpées* ».

Les ministres de gouvernements de territoires d'outre-mer bénéficient de cette protection. Si les faits étaient établis par l'instruction, ils auraient été commis dans l'exercice des fonctions de MM. Flosse et Tong-Sang. C'est pour cette raison qu'une chambre d'accusation est désignée et non un juge d'instruction.

« *Je vais moi-même demander au procureur de la République de faire diligence pour que toute la lumière soit faite rapidement sur ces dossiers car j'ai confiance dans la justice de notre pays* », a déclaré M. Flosse, jeudi 16 juin à Papeete. « *Il est temps, en effet, qu'en dehors des passions politiciennes, les faits dont m'accusent mes adversaires politiques puissent être jugés sereinement. J'affronte cette nouvelle épreuve, que m'imposent ceux qui s'acharnent passionnément sur ma personne et sur mon œuvre, la conscience tout à fait tranquille.* »

Manœuvres socialistes pour les prochaines municipales

M. Mermaz promu « démineur » à Marseille

La vie politique du microcosme socialiste marseillais est entrée dans une nouvelle phase de bouillonnement avec le déclenchement des premières manœuvres directes en vue *de la bataille municipale de 1989.*

Fait nouveau, et qui eût été inconcevable pendant la longue ère Defferre, les mouvements stratégiques s'effectuent désormais avec l'aide logistique très intéressée de l'échelon national du PS, tandis que la lorgnette élyséenne surveille avec une insistance croissante le terrain des opérations (*le Monde* du 17 juin).

Il faut croire que les risques de conflagration interne – le socialisme phocéen en a connus d'innombrables – ne sont une fois de plus pas complètement absents et que la répétition des combats a fini par devenir lassante. Lassante et périlleuse : Jean-Claude Gaudin, même empêtré dans les délicates perspectives que lui ouvre la persistante influence du Front national, demeure un danger réel. Un faux-pas socialiste de trop ferait tomber de son escarcelle cet hôtel de ville dont le président du groupe UDF rêve lui aussi.

L'ancien petit prof épris de pagnolades aura probablement affaire à forte partie : le socialiste Michel Pezet, dur en politique, doté de nerfs d'acier, apparatchik incomparable d'un socialisme local parfois réduit à la lettre de ses statuts, vulgarisateur résolu de Clausewitz, qu'il aime à citer, dans le champ clos marseillais, n'est pas décidé à se laisser voler l'Austerlitz municipal qu'il se promet, malgré quelques handicaps et une incertitude politique qui demeure grande.

Qui ne se souvient, en effet, de la victoire arrachée – *« volée »* avaient clamé ses adversaires, non sans quelques arguments – en 1983, au terme d'une campagne désolante, par un Gaston Defferre déjà aux abois et bientôt achevé par la révolte de ses jeunes Turcs, au premier rang desquels *se trouvait Michel Pezet ?*

Tout s'était alors joué sur une affaire ambiguë de cartographie électorale. Après le *salvateur* découpage Defferre, il y eut, la girouette politique ayant tourné, le découpage Gaudin. Pour la bataille qui va se livrer, la question demeure dans bien des têtes de stratèges locaux.

Pour décourager tout reproche de nouvelles « magouilles », pour normaliser et si possible « pezétiser » le découpage électoral municipal, certains socialistes marseillais évoquent de plus en plus ouvertement l'idée d'un abandon du système des secteurs formés d'arrondissements couplés au gré des opportunités politiques. Ce renoncement se ferait au profit d'un système beaucoup plus *classique épousant le découpage en* arrondissements.

Cette vertu n'emprunte aucun trait au masochisme. Le conseil municipal de Marseille compte cent un membres.

Sur la base des derniers résultats électoraux, le PS s'en octroie par projection 53 (contre 48 à Jean-Claude Gaudin) si le découpage actuel reste en vigueur, et 54, (contre 47) *si la référence territoriale* devient l'arrondissement.

L'inconnue Edmonde Charles-Roux

Mais la Marseille socialiste ne se reniera pas en un jour : certains esquissent déjà, par pur plaisir clausewitzien, un nouveau découpage *qui « donnerait » plus de 60 conseil*lers municipaux au PS et à ses alliés...

De son côté, Jean-Claude Gaudin a un autre motif de considérer avec fébrilité la règle du jeu. La fusion des listes au second tour des municipales, qui n'est pas une spécialité marseillaise, et qui a de longue date préoccupé le chef local de l'UDF, risque de se révéler pour lui une commodité peu maniable sinon explosive quand le Front national réclamera, s'il en a les moyens, son dû.

Comment en irait-il autrement ? Echaudés par l'expérience du second tour des législatives, résolus à faire monter et à maintenir forte la pression qu'autorise leur réservoir de voix marseillaises, les amis de Jean-Marie Le Pen vont se révéler, en 1989, plus encombrants que jamais pour Jean-Claude Gaudin.

Cette situation sera pur miel pour Michel Pezet, s'il franchit sans encombre les premières lignes du *front. Une seule bonne solution pour* ce faire : qu'il soit le seul candidat à la candidature socialiste, et désigné si possible par acclamations, symbo*liquement du moins.*

Que le maire actuel, Robert Vigouroux, isolé et perplexe pour l'instant, vienne à se mettre sur les rangs, à moins que quelques chevau-légers ne s'y risquent à sa place, et c'est le vote et les explications à coup sûr, les contestations, voire le drame probablement.

C'est ici que le « déminage » parisien peut jouer son rôle en favorisant l'octroi à Robert Vigouroux d'un énorme sucre d'orge républicain aussi glorieux que dissuasif. En « actant » aussi avec une rigueur notariale un certain nombre de résolutions minimales prises par les protagonistes marseillais : ne pas franchir telle limite ; ne pas briser tel bataillon séparé du généralissime Pezet par des nuances quelquefois abyssales ; ne pas s'emparer des redoutes amies, etc.

Tel pourrait être le rôle d'une réunion qui devrait avoir lieu le vendredi 24 juin sous la houlette de Louis Mermaz, promu médiateur temporaire des affaires phocéennes.

Ce luxe de précautions dit assez que le terrain paraît sérieusement miné. La collaboration en apparence inéluctable de Michel Pezet et de Philippe Sanmarco méritera sans doute dix verrouillages plutôt qu'un jusqu'au terme des opérations. Elle n'a pour origine qu'un pacte de non-agression, en définitive précaire.

Il faut encore mentionner, au moins pour *mémoire*, les surprises toujours possibles que peut réserver Robert Vigouroux, souvent réputé incontrôlable... D'autres inconnues demeurent : le rôle que souhaitera et pourra ou non jouer au grand jour, ou dans la coulisse, Edmonde Charles-Roux, veuve de Gaston Defferre. Cette forte personnalité ne porte pas dans son cœur Michel Pezet, rival et meurtrier symbolique de son mari.

Elle disposera encore en 1989 de son influence au sein du quotidien *le Provençal*, acquis par le groupe de Jean-Luc Lagardère au prix d'une dévolution progressive des parts d'Edmonde Charles-Roux. Bref, il n'est jamais sûr que la veuve de « Gaston », qui officiellement ne dit rien et ne s'occupe que de littérature et de culture, a dit son dernier mot. Même si elle manque cruellement de faire-valoir crédible.

Crime de lèse-pezétisme

Enfin et surtout, Bernard Tapie, sujet politique encore mal identifié, entré en fanfare sur l'aile de l'armée socialiste marseillaise, reste l'objet de toutes les spéculations et en trouble plus d'un.

L'entreprenant néophyte est *désormais auréolé des prestiges* d'une quasi-victoire, qu'il ne désespère pas de pouvoir transformer si le Conseil constitutionnel lui ouvre les portes d'une *élection partielle.*

Il a su user avec habileté de soutiens élyséens au point de paraître avoir dans sa manche le chef de l'État, qui, dit-on, s'offusqua de trop de génie publicitaire. Après avoir été lancé à toutes fins utiles dans la préparation d'artillerie que constituèrent les législatives, Bernard Tapie paraît décidé à jouer un rôle dans la bataille municipale. Le premier ? Ce crime de lèse-pezétisme conduirait probablement à une guerre nucléaire. Avant même toute décision définitive des hommes et des événements, et alors que Bernard Tapie demeure évasif sur ses intentions et les limites de sa serviabilité politique, d'autres songent à lui avec une attendrissante sollicitude.

Laurent Fabius, par exemple, qui a mal digéré d'être écarté du poste de premier secrétaire du Parti socialiste par la défection des voix de son ami Michel Pezet. Le cas échéant, les parrainages encourageants, à n'en pas douter, se multiplieraient en faveur du repreneur Tapie.

Marseille, pendant ce temps, mi-agacée, mi-soulagée, murmure que tous les protagonistes décisifs de ce qui ne doit à aucun prix être un drame finiront bien par se retrouver devant le chef de l'État, si les voies de la diplomatie échouent ou, à tout le moins, en guise d'assurance de leur validité. Marseille s'intéresse par habitude, plus que par passion, à sa propre chronique politique, vaguement lassée d'être assimilée tout entière à des jeux qui sont moins que jamais synonymes, pour elle, de prospérité et d'avenir.

MICHEL KAJMAN.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

LA vie politique française est ces temps-ci un mâtiné de belote et de poker menteur. Au même titre qu'à la belote, la donne se fait en deux temps, le pouvoir s'est distribué en deux fois. Disposant d'une « main » superbe que représentait sa propre élection à l'issue de la première donne, le président de la République a vu cette « main » s'appauvrir avec la deuxième, celle des législatives. Mais le contrat n'a pas changé. Il s'agit toujours de gouverner.

En recourant quelque peu aux astuces du poker menteur, M. Mitterrand n'y est pas le moins doué. Aussi a-t-il affiché, lors de son *allocution de mardi soir, une certitude que* tout irait sans encombre que, à dire vrai, la situation ne justifie pas entièrement. Même si M. Mitterrand et son premier ministre bénéficient du *nihil obstat* inattendu d'un M. Peyrefitte réapparu dans *le Figaro* pour légiférer sans majorité parlementaire, le gouvernement devra pour cela faire grand usage des subtilités de procédure que prévoit la Constitution. Il n'y a certes rien là de proscrit ni même à proprement parler de répréhensible, mais *d'inconfortable assurément.* Quelque « constructive » qu'ait promis d'être l'opposition, on ne tardera pas à voir ce qui lui sied le mieux, de l'*opposition* ou de la construction.

Or il n'est pas pensable que le gouvernement de M. Rocard passe à l'histoire, lorsque son temps sera achevé, affublé du sobriquet de « gouvernement du 49-3 » (défi à l'opposition de déposer une motion de censure), du « 38 » (ordonnances), ou du « 44 » (vote bloqué), ou d'on ne sait encore quel numéro. Ou bien le rôle du Parlement consisterait à en être privé, grâce aux dispositions de ces articles, destinés, est-il besoin de le redire ? à réduire à rien les pouvoirs déjà bien encadrés de la représentation nationale.

Les protestations ne manqueraient pas de fleurir contre ces abus de la procédure, en tirant argument bien sûr des identiques récriminations *socialistes sur le même thème* lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Bref, que ce soit un ministère Rocard ou tel autre qui lui succédera le moment venu, personne ne peut imaginer que le gouvernement n'affirme ses droits que *par* une constante restriction symétrique de ceux du Parlement.

A plus forte raison si le Parti communiste et la droite s'avisaient de remettre à la mode un jeu de société très prisé sous la IVe République et qui avait nom « enveloppement par les ailes ». Alors, ces ennemis momentanément rabibochés n'éprouvaient nulle honte à s'unir pour écrabouiller ce qu'il y avait entre eux et qui devait probablement s'appeler le « centre ». Ecarter *a priori* l'hypothèse que le PC et l'URC (ce *« machin »,* comme disait de Gaulle de tout autre chose) puissent mêler leurs voix pour abattre le PS dépourvu d'allié *est singulièrement optimiste, pour ne pas dire* imprudent.

D'où les œillades aux limites du salace dont est l'objet le mirifique CDS, afin que son *arrimage au vaisseau socialiste mette celui-ci* à l'abri des coups de torchon. Mais comme il est de tradition chrétienne, le CDS est pudique. Aussi troublé qu'il soit (lui aussi...) par *les sollicitations du costaud socialiste, il s'en* tient, les yeux baissés, au rituel amoureux du « viens ici que je te repousse ». Mais c'est aussi comme cela qu'on finit vieux garçon.

⁂

TOUT cela serait plutôt divertissant si la France n'avait pas devant elle une échéance européenne qui est à peu près, en termes de paix, ce que fut Verdun en termes de guerre. Les risques et la sauvagerie n'y sont pas moindres.

Sans verser dans le grandiloquent, force est de constater que la réalisation du grand marché européen, pour nécessaire qu'elle soit, a de quoi *faire frémir.* Ce qui se *dit* et ce qui s'imprime sur ce que cela représente pour la France n'incite pas à la sérénité. Il n'y a pas de jour où l'on n'apprenne qu'il sera non seulement possible, mais surtout plus avantageux d'acheter son automobile à Bruxelles ou de placer ses économies à Francfort. A moins que, dans le court délai qui reste, la France ne « s'aligne » sur ses partenaires, selon une expression mille fois répétée. Le peut-on dans les conditions fixées, et à quel prix, en argent et en hommes ?

*Ce n'est pas lorsqu'il lui resterait en exclu*sivité l'élevage des poulardes et le ramassage des truffes, les communications à l'Académie des sciences morales et la saison de la *Comédie-Française (aussi séduisante qu'elle* soit cette année) que la France pourrait faire jeu égal avec la République fédérale, référence obligée en matière économique.

Belote

C'EST dire combien il serait affligeant que le gouvernement doive utiliser la moitié de son temps à jouer à cache-cache avec le Parlement. C'est dire aussi, *les* choses étant ce qu'elles sont, l'idéologie réduite à une pièce de musée, que le centre, puisqu'on ne peut se dispenser de faire appel à lui, sera l'auteur d'un mauvais coup contre le pays s'il continue de jouer les effarouchées sans cependant tromper qui que ce soit.

D'autant que : 1) on ne voit *vraiment* pas ce qui le sépare maintenant du Parti socialiste (et inversement...) sur les questions dites essentielles ; 2) les offres d'alliance lui ont *été transmises, sans barguigner, avant qu'il* ne soit indispensable de le faire. Le PC, pour sa part, a refusé les propositions *qui* ne lui étaient pas faites.

Mais si la vie risque d'être acrobatique par la défaillance du CDS (qu'il ne faut pas encore traduire par Comment Devenir Socialiste, contrairement à ce qu'écrit *le Canard enchaîné*), il serait injuste et absurde d'en imputer la responsabilité à la dissolution de l'Assemblée nationale.

On ne peut, à la fois, se dire marri que le PS ait manqué la majorité et blâmer la dissolution, alors que si elle n'avait pas été décidée, il y aurait certes une majorité, mais à *droite. Si les centristes font* le fine bouche dans la configuration actuelle du Parlement, qu'aurait-ce été dans la configuration précédente !

De plus, ne pas dissoudre, ainsi que l'a dit M. Mitterrand, c'était laisser à la droite le choix de la date des élections. Après avoir pris bien soin de donner de fausses preuves de sa bonne volonté, après avoir soigné sa mine pour présenter un avenant visage aux électeurs, la droite aurait fait tomber le gouvernement et contraint à une dissolution qui serait alors survenue au moment qu'elle jugeait le plus favorable. Alors il y a fort à parier que ce ne sont pas treize voix qui auraient fait défaut à la gauche. Même au nom du rassemblement, il y a des cadeaux dont il vaut mieux s'abstenir.

Malheureusement, il ne fallait pas seulement dissoudre, il fallait aussi gagner. Or, s'il y a eu un perdant, il n'y a pas de gagnant. La droite est évincée du pouvoir, dont la gauche ne s'empare pas. Le pays n'est pas *« hémiplégique »,* comme feignait de le croire M. Giscard d'Estaing, mais il risque d'être paralytique. Notamment par la volonté du grand champion du rassemblement qui n'a *maintenant de cesse qu'il échoue* : M. Giscard d'Estaing.

Car s'il est vrai que M. Mitterrand, ainsi qu'il l'a rappelé mardi avec gourmandise, dispose de pouvoirs constitutionnels incomparables, y compris pour contrer le Parlement, il n'est pas possible de faire durablement l'impasse sur l'incertitude que symbolise l'Assemblée.

Sinon, d'ailleurs, on ne se donnerait pas tant de mal pour bâtir une réelle majorité, numériquement parlant, dont seuls les *usages du poker permettent de soutenir* qu'elle est superflue.

⁂

SPÉCIAL-COPAINS. Apparemment chagriné par les quelques lignes qui le concernaient dans l'Amateur de la semaine passée, M. Bernard Kouchner, y a (directement à l'auteur, ce qui est courtois) répondu par une lettre dont il serait désolant de retrancher quoi que ce soit. En voici donc la version inté*grale :*

Monsieur le Chroniqueur,

Je suis moins étonné qu'affligé que vos propos rejoignent, Cher Philippe Boucher, le ton des commentateires du *Figaro* et du *Quotidien de Paris* de ce même jour. Je ne revendique entre nous ni amitié, ni indulgence, mais une simple observation des faits que l'ancien journaliste que vous fûtes, parachuté dans la chronique, n'a sans doute pas oubliée.

*1) C'est parce que le Président et le Pre*mier Ministre m'ont demandé de me présenter aux élections législatives que je l'ai fait.

2) C'est parce que Pierre Mauroy a proposé au Secrétaire d'Etat que j'étais une circonscription où le taux de chômage atteignait 19 % que j'ai accepté. Ce piège m'a été tendu à minuit, sans que je n'ai songé à vérifier que la 20e circonscription du Nord ne pouvait être emportée au premier tour contre M. Bocquet, premier Secrétaire de la Fédération du Nord du PC, vieil adversaire et complice du même Mauroy. Dans cette région, depuis le congrès de Tours, les communistes ont toujours été en tête.

3) C'est parce que le Premier Ministre m'a demandé de me retirer que je l'ai fait, contre les amis qui ont soutenu ma campagne et contre ma propre conviction. J'ai donc laissé en place un candidat unique.

4) C'est parce qu'il aurait été trop dommageable pour le gouvernement, la majorité à conquérir et pour cette France ouverte et dynamique à laquelle j'aspire que je ne me suis pas retiré du gouvernement, car je crois qu'après le deuxième tour l'ouverture sera encore possible.

5) La région est en effet sinistrée, bombardée et les esprits y sont contraints bien plus encore que dans le Tiers-Monde où existent *d'autres connivences et d'autres liens de soli*darité. Il s'agit d'une transformation des esprits. Tant que l'on proposera à des chômeurs d'occuper les usines et de tirer sur les *CRS pour avoir des emplois, rien ne sera pos*sible. Cette politique de servitude étendue et de revendications vives mène à l'échec. Si l'insertion sociale a un sens, c'est de trans*former les mentalités.*

6) Pendant que je parcourais les rives de l'Escaut, « Le Mary », bateau que j'avais affrété en Mer de Chine avec Médecins du monde, recueillait son 403ème Boat-People, sur des visas français que j'avais obtenus ; et dans d'autres régions, dont l'Afghanistan, les missions se poursuivaient.

Après tout, si je vous dis tout cela, ça n'est pas pour vous convaincre. C'est parce que toute ma vie j'ai agi ainsi et que la politique ne m'en fera pas dévier. Si je vous dit tout cela, c'est pour moi-même et non pour vous que le ressentiment venu on ne sait d'où et le sens du bon mot poussant à l'injustice, *comme d'aucune à la servitude.*

A vous.

Un entretien avec Harlem Désir

SOS-Racisme veut se donner une dimension internationale tout en privilégiant un « militantisme de proximité »

En collaboration avec plusieurs médias, SOS-Racisme organise, le samedi 18 juin à partir de 19 heures, trois concerts simultanés, diffusés par satellites, à New-York, Dakar et Paris (esplanade de Vincennes). De nombreux artistes participeront à cette manifestation, destinée à dénoncer l'apartheid en Afrique du Sud et toutes les formes de racisme. Harlem Désir explique ci-dessous la nouvelle dimension du mouvement qu'il préside et les actions urgentes qu'il faudrait, selon lui, entreprendre en France pour empêcher le Front national de revenir en force aux élections municipales de 1989.

« SOS-Racisme sort donc des frontières de l'Hexagone...

– En effet. C'est le premier pas vers la constitution d'une fédération internationale, implantée sur ces trois continents, pour lutter contre les racismes et l'apartheid. Nous tiendrons un premier congrès international à Montréal à l'automne prochain. SOS existe déjà en Belgique, en Suisse, au Canada, en Norvège et au Danemark. Une association démarre en RFA. D'autres sont en projet en Italie et au Brésil.

– Continuez-vous à recruter en France ?

– Depuis mon passage à « L'heure de vérité » en août 1987, la vague d'adhésions est continue. SOS compte en France plus de dix-sept mille adhérents et environ trente-cinq mille donateurs. Notre objectif est d'être un mouvement de masse pour combler un vide. La baisse du PC, en particulier, a entraîné l'effondrement d'un réseau d'encadrement populaire. C'est d'ailleurs sur ce vide que se développe en grande partie le Front national dans certains quartiers.

– Ce n'est tout de même pas avec une demi-douzaine de permanents, employés parfois à mi-temps, que vous allez devenir un mouvement de masse...

– Dans notre esprit, il ne s'agit pas de créer une bureaucratie parisienne mais de donner des moyens à des équipes locales pour un militantisme de proximité, au contact des gens, et pour essayer de créer, autour de SOS, un nouveau tissu social. Déjà, dans plusieurs communes, nos militants jouent un rôle de médiation entre la population et les pouvoirs publics : on nous demande de donner des conseils juridiques, de trouver des logements, d'organiser des vacances pour les enfants... Il faut multiplier les « maisons des potes », ouvertes à d'autres associations, qui ne seraient pas contrôlées d'en haut comme l'étaient les maisons des jeunes et de la culture. Les victimes de la crise sont aussi des victimes de la solitude. Le Front national, qui est loin d'être mort, joue là-dessus. Si on ne lance pas une véritable action de solidarité collective, le retour de flamme pourra être très sévère aux élections municipales de 1989.

– Qu'entendez-vous par action collective ?

– En réalité, il faudrait, à la fois, agir et expliquer cette action. Nous sommes passés successivement du discours moralisateur et culpabilisateur de la gauche, qui a été incapable d'enrayer la montée du Front national, à la démagogie et aux concessions de l'équipe Chirac-Pasqua, qui se sont soldées par une progression de 50 % du Front national en deux ans. Tant qu'à faire, les gens préféreraient l'original à l'imitation. Aujourd'hui, il y a une autre tentation : celle de renoncer à tout discours, de « faire des choses et d'en parler le moins possible pour ne pas énerver les braves gens ». C'est absurde : on ne peut rien construire de solide sur un terrain miné par l'idéologie du Front national. Ce n'est pas en entendant les hommes politiques à la télévision que les Français changeront d'avis. Il faut expliquer sur le terrain, tout en agissant.

« Tout se joue après 16 h 30 »

– Quelles sont les actions les plus urgentes à entreprendre pour réussir l'intégration des immigrés ?

– D'abord, les sortir de la précarité. Il faut abroger la loi Pasqua de septembre 1986 sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers. Il faut permettre un recours avant qu'une expulsion ne soit exécutée, c'est-à-dire respecter les droits de la défense. Supprimer aussi les procédures dites d'urgence absolue et tenir compte des situations particulières. Parallèlement, nous devons agir dans trois domaines : la formation, le logement et la citoyenneté.

– La formation ?

– Un effort particulier doit être réalisé dans les zones d'éducation prioritaires, avec d'importants moyens financiers. Mais je pense aussi à toutes les structures d'accompagnement post-scolaires : pour les enfants des familles défavorisées, tout se joue après 16 h 30.

– Le logement ?

– Commençons par redonner de l'oxygène aux offices d'HLM. Mais pour empêcher que les ghettos ne continuent de se développer, pour que les logements sociaux soient répartis différemment, il faut des incitations et des contraintes.

– Et la citoyenneté ?

– Nous allons nous battre dans trois directions. D'abord, en faveur des naturalisations : il faut non seulement les faciliter mais inciter les étrangers qui vivent en France depuis un certain nombre d'années à devenir français. Deuxième objectif : le droit du sol. Tout enfant né en France devrait être français dès sa naissance, quitte à pouvoir répudier cette nationalité à dix-huit ans. Enfin, nous nous battrons pour le droit de vote des étrangers aux élections municipales, ne serait-ce que dans une perspective d'harmonisation européenne.

– Les étrangers doivent-ils être, selon vous, électeurs et éligibles ?

– Oui.

– Autrement dit, vous admettez l'idée qu'une ville comme Marseille ait un maire étranger...

– C'est une pure hypothèse d'école. Soyons réalistes : elle n'a aucune chance de se vérifier. En revanche, il y a aujourd'hui des quartiers entiers de certaines villes qui ne sont pas représentés aux conseils municipaux, et ce n'est pas sain.

– Le score de M. Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle n'est-il pas un échec pour SOS-Racisme ?

– J'inverserais la question : s'il n'y avait pas eu SOS où en serait la société française à l'égard du racisme ? Nous aurions aujourd'hui un code de la nationalité ségrégationniste, et combien de charters seraient-ils déjà partis pour le Mali ? Disons que le score de M. Le Pen est un échec pour la société française. A « l'Heure de vérité » en août dernier, je disais : « Si on veut se débarrasser du Front national, il ne faut pas crier : Le Pen, Le Pen, comme on crie au loup. Il faut réparer les ascenseurs. » Ce n'est pas moi qui ai le pouvoir de réparer les ascenseurs.

– Mais vous auriez pu être membre du Parlement, par exemple comme votre ami Julien Dray, vice-président de SOS-Racisme, qui vient d'être élu député socialiste de l'Essonne. Le PS ne vous a rien proposé ?

– La victoire de Julien Dray me réjouit évidemment. Pour ne pas mélanger les genres, il a demandé à quitter sa fonction à SOS. Quant à moi, ma place est ici. Dans la période qui vient, croyez-moi, on va avoir besoin de SOS-Racisme. Peut-être plus que jamais. »

Propos recueillis par
ROBERT SOLÉ.

POLICE

Une campagne du SNAPC d'Ile-de-France

Les policiers en civil ne veulent plus être des « sous-fonctionnaires »

« *Dans leur vie, les policiers ont souvent l'impression d'être non seulement des sous-citoyens mais, en plus, des sous-fonctionnaires.* » Formulé par M. Jean Enouf, secrétaire régional Ile-de-France du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), ce constat est la justification de la conférence de presse donnée, le jeudi 16 juin, à Paris, par cette organisation. Représentant 40 % des effectifs du SNAPC, lui-même majoritaire parmi les inspecteurs et enquêteurs de police, la région Ile-de-France revendique ainsi son « *autonomie d'action* ». Après avoir organisé, le 19 mars dernier, un meeting à la salle de la Mutualité, elle réunira, le 23 juin, l'ensemble des délégués de service, qui présenteront des « *cahiers de doléances* ».

Les griefs des policiers en civil affectés en région parisienne sont nombreux. « *Plus de vie de famille, pas suffisamment d'argent, cinq ans pour espérer une mutation, plus d'avancement, des récupérations impossibles* », résume l'un d'eux. « *Depuis plusieurs mois, au lieu de motiver, on impose* », renchérit M. Enouf. Ainsi une circulaire ministérielle du 18 février a-t-elle été fort mal perçue : « *Jamais soumise aux représentants du personnel, elle instaure des entraves spécifiques aux policiers parisiens : cinq ans sans pouvoir espérer un poste en mutation, alors que, pour le restant de la France, il n'est question que de trois ans.* »

Issus, en majorité, de province, les policiers en civil d'Ile-de-France estiment que l'administration ne prend pas suffisamment en compte les sujétions particulières de la capitale et des départements alentour. D'un montant de 7 000 francs annuels, la prime de pénibilitén'est attribuée qu'à Paris et dans la petite couronne. Oubliée, la grande couronne est désertée par les fonctionnaires plus chevronnés et doit accueillir les débutants sortis de l'école. Certains inspecteurs, assure le SNAPC, se retrouvent, en fin d'année, avec cinquante jours de récupération qu'ils ne peuvent prendre, sauf à désorganiser les services.

Ultime grief, une circulaire ministérielle du 18 août 1987 sur la « *procédure disciplinaire* ». Elle demande à la hiérarchie d'étayer les rapports « *par des procès-verbaux d'audition du fonctionnaire incriminé et des différents témoins, par des procès-verbaux de confrontations, par les preuves écrites d'observations ou d'admonestations adressées au fonctionnaire, par des demandes d'explication sur tel ou tel comportement, tel ou tel manquement* ». Elle demande aussi que « *les faits d'intempérance soient établis sans conteste par tous les moyens appropriés (témoignages, alcootest, prise de sang, examen médical)* ». Le SNAPC estime qu'il s'agit d'un « *cadeau à la hiérarchie* », « *complètement rétrograde* ».

Enfin, le SNAPC-Ile-de-France souhaite une « *relance du plan de modernisation* » et une « *unification des différents corps de la police nationale* ». Il rejoint là la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), majoritaire parmi les policiers en tenue. Membre de la FASP, le Syndicat national unitaire des inspecteurs de police (SNUIP) a salué « *la prise de conscience* » des dirigeants parisiens du SNPAC, estimant que l'« *action syndicale policière doit dépasser le clivage des corps* ». Le SNUIP étant lui-même issu d'une scission du SNAPC, ce rapprochement entre les deux organisations annonce sans doute une recomposition du paysage syndical policier.

E. P.

FAITS DIVERS

Deux nouvelles inculpations dans l'affaire des fausses factures de Nancy

M. Gilbert Thiel, juge d'instruction chargé de l'affaire dite des « fausses factures de Nancy », a prononcé deux nouvelles inculpations, jeudi 16 juin, pour abus de biens sociaux et faux et usage de faux en écriture de commerce.

Ces deux inculpations visent M. Pierre Charretier, directeur général de l'entreprise de travaux publics Perthuis, et M. Etienne Bernot, directeur commercial de la même entreprise. Ils ont été laissés en liberté. Depuis le début de l'instruction, ce sont les seizième et dix-septième inculpations.

Le fils de l'ancien ministre communiste Georges Marrane assassiné à Alfortville

Le fils de l'ancien ministre communiste Georges Marrane a été tué par balles, le jeudi 16 juin, vers 7 h 30, devant son domicile, 3, rue de Genève à Alfortville (Val-de-Marne).

Daniel Marrane, âgé de quarante-trois ans, a été mortellement touché par deux balles de 11,43 qui l'ont atteint l'une et l'autre à la tête alors qu'il sortait de son garage où il venait de prendre sa moto. Selon les premiers témoignages, ses agresseurs, deux hommes dont le visage était dissimulé sous des casques intégraux de motocyclistes, attendaient la sortie de Daniel Marrane. Son père, Georges Marrane, fut ministre de la santé dans le gouvernement Ramadier, de janvier à mai 1947. Il est décédé le 27 août 1976 à quatre-vingt-huit ans.

● **Un notaire inculpé et écroué dans l'Orne.** – Ancien notaire à Athis-de-l'Orne (Orne), à la retraite depuis 1986, Mᵉ Roger Pichard, âgé aujourd'hui de soixante-dix-sept ans, a été inculpé de faux en écritures publiques, détournements de fonds par dépositaire public, abus de confiance et écroué, jeudi 16 juin, à Argentan. Il lui est reproché d'avoir commis, alors qu'il était encore en activité, diverses malversations qui furent découvertes par son successeur et qui sont chiffrées pour le moment à environ 2 600 000 F. Il s'agit d'une pratique de prêts sur billets sans garantie et d'une utilisation à des fins personnelles de sommes confiées à l'étude par des clients.

M. Roger Pichard avait été maire d'Athis-de-l'Orne jusqu'en 1979 et conseiller général du département jusqu'en 1982 sous l'étiquette « divers modérés ».

● **RECTIFICATIF : Aloïs Brunner et le Parti nazi autrichien.** – Dans notre numéro daté 12-13 juin, nous avons écrit qu'Aloïs Brunner, officier SS recherché pour crimes contre l'humanité, avait adhéré, en 1931, au Parti nazi autrichien « clandestin ». En fait, ce parti était légal en 1931 et ne fut interdit qu'en 1933 par le chancelier Dollfuss.

Une vingtaine d'inculpations dans un trafic de machines à sous

Une vingtaine de personnes – propriétaires de bars et responsables de sociétés de jeux vidéo – ont été inculpées, jeudi 16 juin, à Toulouse, d'infractions à la législation sur les jeux, à la suite d'une enquête de plusieurs mois de la direction des courses et jeux des Renseignements généraux. Auparavant, les policiers, sur commission rogatoire de M. Jean-Paul Garraud, juge d'instruction, avaient interpellé une soixantaine de personnes, visité près de soixante-dix établissements et saisi une soixantaine de machines à sous.

Selon le juge, qui évalue le montant total des infractions à plus de 10 millions de francs depuis trois ans (40 000 F par mois pour chaque exploitant et plus de 2 millions de francs mensuels pour le propriétaire de l'appareil), d'autres inculpations pourraient intervenir dans les prochains jours. Les sociétés de jeux vidéo proposaient aux exploitants de bars des appareils électroniques dont le logiciel d'origine était remplacé par un logiciel beaucoup plus perfectionné. Les joueurs passaient discrètement à la caisse du bar pour encaisser leurs gains, ce qui, compte tenu des bénéfices réalisés par les exploitants et propriétaires, se présentait rarement.

M. Charles Pasqua gagne un procès contre le « Matin de Paris »

La onzième chambre de la cour d'appel de Paris a condamné, mercredi 15 juin, MM. François Pertus, ex-directeur du *Matin de Paris*, et Pierre Feydel, journaliste, à 20 000 francs d'amende chacun pour diffamation envers M. Charles Pasqua, ancien ministre de l'intérieur.

La cour a infirmé un jugement rendu le 19 octobre 1987 par la 17ᵉ chambre du tribunal correctionnel qui avait relaxé les deux journalistes et débouté M. Pasqua.

MM. Pertus et Feydel étaient poursuivis pour un éditorial publié le 20 janvier 1987 sous le titre « Drôle de jeu », critiquant les méthodes de travail du ministre. Le tribunal avait jugé que les propos incriminés n'étaient pas diffamatoires et « *ne dépassaient pas le droit de critique du journaliste, même s'ils révélaient une volonté délibérée de présenter au lecteur une image négative de Charles Pasqua* ».

La cour a estimé au contraire que le texte était diffamatoire et que la gravité des accusations portées contre le ministre excluait la bonne foi.

Plusieurs associations demandent des mesures pour les immigrés

Si la plupart des associations qui s'occupent d'immigration ont poussé un soupir de soulagement au soir du 8 mai, elles restent vigilantes. Un mois après la réélection de M. Mitterrand, elles regrettent, en effet, de ne voir aucune mesure prise pour améliorer la situation des immigrés et craignent que le nouveau gouvernement n'adopte une attitude frileuse à leur égard. Elles demandent l'abrogation de la « loi Pasqua » du 9 septembre 1986, qui place les décisions d'expulsion sous l'autorité de l'administration et non plus de la justice. Elles protestent également contre les conditions particulièrement pénibles dans lesquelles, dans la région parisienne et notamment à la préfecture de Bobigny, les « *demandeurs d'asile politique* » doivent venir faire renouveler, tous les trois mois, leur carte de séjour temporaire.

Une nuit d'attente pour un coup de tampon

Au fond de la cour de la préfecture de Bobigny, en pleine nuit, une masse humaine compacte se tasse entre deux rangées de barrières qui délimitent la file des « demandes d'asile ». Une centaine de personnes épuisées se serrant les unes contre les autres, dans un espace de douze mètres carrés, pour se tenir chaud. Elles attendent, debout, depuis l'après-midi, l'ouverture des guichets prévue à 9 heures du matin.

Les demandeurs d'asile ne peuvent pas, en Seine-Saint-Denis, échapper à cette attente, car ils ne sont pas convoqués à heure fixe par la préfecture, pour renouveler leur carte temporaire de séjour. Ils sont reçus à tour de rôle, mais le nombre des personnes accueillies varie – sans aucune explication – entre vingt-cinq et cinquante, selon les jours. Si bien que, lorsque les policiers qui gardent la foule ouvrent, impassibles une première barrière, à 4 heures du matin,une bagarre éclate pour éviter la vingt-sixième place.

Un jeune Turc, réfugié en France depuis 1983 après avoir été condamné à mort pour agitation politique dans son pays, déclare avoir perdu son emploi pour avoir passé trois jours dans une file d'attente. « *L'hiver, c'est bien pire* », explique un Malien qui renouvelle l'opération tous les trois mois depuis 1982 et espère que l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) va bientôt lui accorder le statut de réfugié. « *Avec ma carte de résident, je ne craindrai plus à tout moment de me faire reconduire à la frontière et d'être expulsé* », ajoute-t-il.

Indignés par cette situation, le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France avaient invité la presse à venir la constater, dans la nuit du 16 au 17 juin. « *Au lendemain d'une élection présidentielle qui a accordé, dans ce département, 19,81 % des suffrages à Jean-Marie Le Pen, il est important de montrer les dangers que peut entraîner son programme. L'obligation imposée à ces gens de faire la queue plusieurs jours pour obtenir un tampon est une forme de racisme institutionnel qui doit être dénoncé. En donnant aux citoyens l'exemple de l'attitude à tenir à l'égard des immigrés, elle possède certainement sa part de responsabilité dans le score du Front national* », expliquait M. Jean-Marc Heller, vice-président du SM. Les deux syndicats, rejoints par une demi-douzaine d'associations, demandent au préfet de mettre fin au « *scandale des files d'attente* ».

Ils réclament aussi l'abrogation de la loi du 9 septembre 1986, qui, selon eux, a « *institutionalisé le racisme au quotidien* ». Cette loi place les décisions d'expulsion sous l'autorité de l'administration. Or le recours administratif prévu par le droit n'est pas « *suspensif* » ; il ne freine pas l'application d'une décision d'expulsion, tandis que l'appel judiciaire laisse aux personnes le temps d'organiser leur défense. Les deux syndicats demandent que les décisions d'expulsion reviennent, comme avant la loi de 1986, à l'autorité judiciaire, « *troisième pouvoir, indépendant de l'exécutif, à la différence de l'autorité administrative préfectorale, qui reçoit ses instructions du ministère de l'intérieur* ».

Cette idée était défendue la veille par le Réseau d'information et de solidarité avec les immigrés, constitué d'une dizaine d'associations dont le MRAP, le GISTI ou le CIEMI. Il compte demander avant la fin du mois au chef de l'Etat, au premier ministre et aux parlementaires de s'engager à respecter certains principes relatifs à l'immigration. *Il demande notamment* que les jeunes nés en France ou arrivés pendant leur enfance obtiennent la nationalité française ou une carte de résident. Il insiste sur le droit de tout immigré à vivre en famille et réclame une véritable égalité entre Français et étrangers devant la justice. Il accompagnera son appel, déjà signé par quelque soixante-dix personnalités des milieux universitaire, religieux et associatif, d'un document technique proposant des modifications législatives.

Le MRAP, de son côté, vient de publier une analyse de la « loi Pasqua ». Il adressera le 23 juin, jour de l'ouverture de la session parlementaire, une lettre aux députés attirant leur attention sur les droits des immigrés.

RAFAËLE RIVAIS.

JUSTICE

L'assassinat du juge Michel aux assises des Bouches-du-Rhône

Vaine bataille pour un renvoi

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

L'adage selon lequel *« les absents ont toujours tort »* connaît au moins une exception. Les débats devant une cour d'assises deviennent particulièrement difficiles lorsque l'accusation repose essentiellement sur des déclarations écrites dont l'auteur ne viendra pas expliciter les termes à la barre.

Cette crainte a été implicitement formulée, jeudi 16 juin, devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône par les défenseurs de François Girard, accusé d'avoir commandité l'assassinat du juge Michel, de François Checchi, qui serait l'exécutant, de Jeanne Girard et de Jeannine Filippi, auxquelles on reproche d'avoir été les intermédiaires entre les instigateurs et les meurtriers.

Dès l'appel des témoins, la défense a émis des protestations portant principalement sur l'absence de François Scapula, l'un des deux dénonciateurs. Il purge actuellement une peine de vingt ans de prison en Suisse et, selon l'avocat général André Viangalli, les efforts déployés par le gouvernement français pour faire venir Scapula sont demeurés vains.

La Suisse invoque sa propre législation et une convention qui la lie à la France, pour répondre qu'il n'est pas possible d'aller contre l'avis d'un détenu qui s'oppose à ce déplacement. Si le magistrat a regretté aussi cette absence, il a considéré que la présence de l'autre dénonciateur, Philippe Wiesgrill, pouvait la compenser (*le Monde* du 16 juin).

Ce n'était pas l'avis de la défense, et notamment de Mᵉ Pierre Blazy, avocat des époux Girard, et de Mᵉ Jacques Vergès, conseil de Mᵐᵉ Filippi. Avec leurs confrères, Mᵉˢ Jean-Claude Simoni, Paul Gambarelli et Christian Méjan, ils ont proposé une solution : puisque Scapula ne vient pas, *« allons à Scapula »*. Et, sans sourire, la défense a suggéré que la cour d'assises se transporte en Suisse. Trop d'obstacles juridiques s'opposaient à cette proposition. Aussi, Mᵉ Jacques Vergès a insisté pour que la cour renvoie le procès à une autre session en s'appuyant sur un principe fondamental de la procédure en cour d'assises qui exige *« un débat complet, oral et contradictoire »*. *« On veut,* dit-il, *nous imposer un procès avec, uniquement, des lectures.*

Lorsqu'un témoin est devant vous, vous entendez ses propres mots, vous voyez ses yeux, vous voyez ses mains, vous voyez s'il tremble, vous voyez s'il ment ! Scapula n'a jamais été confronté. Nous avons demandé ces confrontations. On nous a dit : « Attendez le procès. » *Nous sommes piégés. Vous êtes piégés avec nous. C'est un procès scapularesque.* »

Mᵉ Blazy devait ajouter, évoquant l'absence de Charles Altiéri, désigné comme le pilote de la moto, qui s'évada de sa prison suisse après avoir mis en cause ses coaccusés : *« Les dés sont pipés. La défense n'a jamais pu interroger Altiéri et Scapula. Pour nous, le témoignage de Wiesgrill est secondaire. Quatre personnes accusent Girard et trois ne seront pas là. »*

Sur les bancs des parties civiles, tout le monde a déploré ces absences. A commencer par le bâtonnier Bernard du Granrut et Mᵉ Henri Leclerc, conseils de la famille du juge Michel, suivis par Mᵉ Gérard Bismuth, avocat du Syndicat de la magistrature, et par Mᵉ Paul Lombard, représentant l'agent judiciaire du Trésor.

Retard inutile

Mais chacun a estimé qu'il fallait que ce procès se continue car *« le renvoi ne pourrait conduire qu'à le retarder inutilement »*, a estimé l'avocat général, visiblement peu convaincu qu'un jour Scapula vienne s'expliquer. La cour a rendu un arrêt qui laisse pourtant une porte ouverte car les magistrats ont *« sursis à statuer »* et se prononceront ultérieurement à la lumière des débats. Cependant, le président Bernard Fayolle a invité le ministère public à tout entreprendre pour que Scapula puisse venir déposer.

L'incident étant provisoirement clos, la greffière a lu l'arrêt de renvoi, et, pendant plus de deux heures, les jurés ont subi l'énumération de près d'une centaine de noms cités au travers d'une narration, en style judiciaire, des résultats d'une enquête qui a duré sept ans. Comme pour s'en excuser, M. Fayolle a jugé bon de préciser aux jurés : *« Cette lecture était obligatoire même si ce n'est pas un bon exemple de l'oralité des débats. »*

Généralement la cour d'assises commence les débats proprement dits par les interrogatoires d'identité. Il est ainsi possible de connaître les accusés par l'évocation de leur enfance, de leur vie familiale et professionnelle, à laquelle ils réagissent, livrant ainsi au jury une partie de leur personnalité avant que les faits eux-mêmes ne soient abordés. Le président Fayolle mène son audience d'une manière différente puisque le crime sera évoqué dès le vendredi 17 juin, avec les dépositions des témoins de l'assassinat du juge Michel, commis le 21 octobre 1981.

Cependant, le magistrat a voulu interroger les accusés afin de connaître leurs relations avec le juge Michel. Girard, qui mérite bien ses surnoms de *« le grand »* ou de *« le blond »*, a passé sa main dans une chevelure éclaircie par la quarantaine avant de dire que ses auditions s'étaient toujours passées de façon courtoise. A l'entendre, il n'aurait eu aucune raison de tuer un magistrat qui ne refusait pas les permis de visite à son épouse. Quant à Checchi, petit homme au visage rond barré par une moustache, il n'a jamais rencontré le juge.

Le président a aussi tenté de montrer les liens qui unissaient Girard à Scapula, Wiesgrill, Altiéri et bien d'autres consommateurs du Terminus avant le crime. Mais cette évocation, effectuée au travers de questions posées à Girard, semblait réservée à ceux qui connaissaient le dossier, car de nouveaux noms fusaient à chaque phrase sans que les jurés aient été préalablement éclairés. Le président l'a lui-même reconnu en admettant : *« C'est un peu décousu pour l'instant. »* Le véritable écueil de ce procès a été soulevé une nouvelle fois par Mᵉ Vergès : *« C'est malheureux,* a regretté l'avocat, *mais à chaque instant vous citez des noms de gens qui ne seront pas là. »* Sur un ton navré, le président Fayolle lui a répondu, sans préjuger sa décision : *« Si nous avions la certitude qu'en renvoyant ce procès nous aurions la présence de ces témoins... »*

MAURICE PEYROT.

Quatre associations de magistrats partie civile

Toutes les associations de magistrats se sont constituées partie civile dans le procès. Au Syndicat de la magistrature, représenté par Mᵉ Gérard Bismuth, se sont jointes, l'Association française des magistrats chargés de l'instruction, qui a pour conseil Mᵉ Bernard Lini, l'Association professionnelle des magistrats (APM), par l'intermédiaire de Mᵉ Bernard Jacquier, et l'Union syndicale des magistrats, qui a pour avocats Mᵉˢ Marc-Michel Leroux, Dominique Anniccihiarico et le bâtonnier de Paris en service Philippe Lafarge. Ces associations ont indiqué qu'elles entendaient participer à la poursuite d'un crime *« perpétré dans le seul but de faire obstacle aux instructions menées par le juge Michel »*.

ENVIRONNEMENT

La CEE va ratifier l'accord de Montréal pour la protection de l'ozone

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)
de notre envoyé spécial

Les ministres de l'environnement de la CEE sont parvenus, le vendredi 17 juin, après des années de discussions, à un accord sur la limitation des gaz polluants émis par les grandes installations de combustion, c'est-à-dire essentiellement les centrales thermiques. Les difficultés sont surtout venues de la Grande-Bretagne et de l'Espagne, dont le parc électrique comporte encore des installations vétustes. Aussi les Douze, notamment la France, ont-ils accepté de se montrer moins stricts qu'ils ne le souhaitaient initialement pour les centrales d'une capacité supérieure à 50 mégawatts. Les réductions des émissions de dioxyde, de soufre et d'oxyde d'azote devront atteindre 20 % en 1990, 40 % en 1998 et 60 % en 2003.

Les gouvernements membres se sont, en outre, engagés à ratifier avant le 1ᵉʳ octobre prochain la convention de Vienne (mars 1985) et le protocole de Montréal (septembre 1987) qui l'accompagnent, destinés à limiter la production, la vente et les importations de chloro-fluoro-carbone (CFC) et de halons, substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Le conseil a adopté une résolution invitant les pays européens à développer la recherche portant sur des produits, des équipements ou des procédés de substitution non dommageables pour l'environnement.

Les Douze ont enfin arrêté les valeurs limites des émissions de gaz et de particules dégagées par les voitures particulières à moteur diesel. Les normes communautaires entreront en vigueur le 1ᵉʳ octobre 1989. En revanche, les ministres n'ont pas abouti aux mêmes résultats pour les automobiles à essence d'une cylindrée inférieure à 1 400 centimètres cubes. L'Allemagne fédérale, soutenue par la Grèce, le Danemark et les Pays-Bas, considère toujours les propositions de la Commission européenne trop laxistes, alors que la France, l'Italie et le Royaume-Uni (les principaux producteurs européens de petites voitures) les jugent trop sévères. Pour les véhicules de cylindrée supérieure, la CEE a adopté depuis plus d'un an une législation qui sera appliquée à partir du 1ᵉʳ octobre prochain.

MARCEL SCOTTO.

● **Six mille tonnes de viande radioactive en souffrance au large de Rotterdam.** — Quelque 6 000 tonnes de viande qui avaient été exportées en 1986 au Venezuela et réexpédiées en Europe pour cause de contamination radioactive — vraisemblablement due à la catastrophe de Tchernobyl — sont bloquées depuis le mercredi 15 juin au large de Rotterdam à bord d'un cargo vénézuélien, le *Reefer Rio*, armé par une compagnie panaméenne. Le navire n'a pu pénétrer dans le port néerlandais car son propriétaire n'y a pas d'agent. — *(AFP, Reuter.)*

Les Suisses partagés entre le confort et la lutte contre la pollution

BERNE
de notre correspondant

Les questions liées à l'environnement et au trafic routier ne cessent de préoccuper, sinon de diviser, les Suisses. Ils se veulent à la pointe du combat écologique et ont adopté des normes anti-pollution parmi les plus strictes d'Europe. Mais, en même temps, ils tiennent à leurs aises et refusent de se laisser entraîner trop loin. Ainsi, sur divers projets soumis, le 12 juin, à référendum, les citoyens ont désavoué les mots d'ordre des milieux écologistes, à la satisfaction du lobby automobile.

Ils ont rejeté, par 54,5 % de « non », une proposition gouvernementale visant à *« promouvoir des transports respectueux du milieu naturel »*, en instaurant un meilleur équilibre entre transports publics et trafic privé, et entre la route et le rail. L'objectif était de réajuster l'évolution enregistrée depuis 1950 : le nombre des voitures de tourisme est passé de 150 000 à plus de 2 700 000, soit une pour 2,4 habitants. La part des transports publics dans le transport des personnes a chuté de 56 % à 17 %, et le rail n'assure plus que 41 % du trafic des marchandises.

A Zurich, les citoyens ont refusé (à 56,5 %) un crédit de 42 millions de francs suisses destiné à réduire le trafic privé dans le centre de la ville. A Genève, en dépit de l'opposition des écologistes et de la gauche, les électeurs ont approuvé, par 70 % de « oui », le principe d'une nouvelle traversée de la rade afin de désengorger les quais et les deux rives du lac.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Deux mille cent détenus au cœur de Paris

Les longues heures de la Santé

(Suite de la première page.)

Les gardiens les voient revenir sous des noms différents après quelques mois de liberté, citoyens de nulle part, abonnés aux rafles dans le métro.

Voici *« X se disant Alaoui »*, vingt-sept ans, le regard égaré, le visage mangé par une barbe drue, qui s'exprime dans un français las et approximatif. Né au Maroc probablement, de parents inconnus sans doute. Arrivé en France on ne sait comment, titulaire peut-être d'un brevet de maçon, sans emploi, sans attaches, sans ressources. Neuf fois incarcéré pour le même motif : pas de papiers. La Légion étrangère n'en a pas voulu, ni le Maroc où la France l'avait expulsé. Même motif : sans papiers. Renvoyé à Paris. Arrêté et condamné une nouvelle fois pour séjour irrégulier. Retour à la Santé où la loi d'amnistie le rendra à la liberté, sans le sou, jusqu'au prochain contrôle d'identité.

Pour d'obscures raisons de commodité administrative, les libérations ont lieu le soir, parfois en pleine nuit. Il y a quelques jours un Pakistanais s'est retrouvé à 23 heures sur le trottoir de la rue de la Santé riche des 6,40 francs que le greffe lui avait confisqués à son arrivée. Bonne chance à *« X se disant Alaoui »* à sa prochaine sortie...

Sueur et eau de Javel

Bâtie en 1867, la maison d'arrêt et de correction de la Santé a échappé, un siècle plus tard, à la destruction pour cause de vétusté et d'insalubrité. Depuis, on ravaude. Certains blocs et divisions ont été rénovés, sans luxe excessif. Beaucoup de cellules sont ainsi dans un état misérable. Quatre Africains volubiles ont été entassés dans celle-ci, prévue pour accueillir deux détenus. Des ordures traînent à même le sol. Pas de lavabo. Des toilettes à la turque, au-dessus desquelles pendent un robinet et un tuyau, tiennent lieu de sanitaires. Le tout-à-l'égout y conduit parfois des rats, pensionnaires familiers des sous-sols.

Le bloc C, dans le quartier haut, dénommé ainsi parce que le terrain en forme de trapèze qui abrite la Santé est en pente douce, passe pour l'un des plus délabrés. Les murs, gercés par le salpêtre, exhalent une odeur de sueur, d'eau de Javel et de cuisine. Eclairés de jour comme de nuit, les deux étages ceinturés de coursives vibrent comme un navire.

Bruits de clés et ordres criés par les gardiens. Lever, appel, petit-déjeuner, promenade, déjeuner, promenade, dîner, extinction des feux. Le hasard n'a pas sa place ici ni la discussion. L'imprévu est anarchie. La discipline et la précision rassurent, garanties par d'innombrables notes et avis : *« Rectificatif d'identité : le nommé Vipulananthatharajan Puvamenthirajah se nomme en réalité Vipulanontharajah. »*

Le règlement intérieur corsète la vie des détenus du matin au soir, du soir au matin. A chaque interrogation, sa réponse ; à chaque situation son mode d'emploi : *« A moins d'indication contraire du médecin, tous les détenus doivent être douchés au moins une fois par semaine. » « Chaque détenu reçoit tous les mois une savonnette et du papier WC. » « Tout cri, tout chant, interpellation ou tapage en groupe bruyant (...) sont interdits. » « L'accès aux salles de musculation se fait auprès du gradé de bloc. » « Pour les indigents, la maison d'arrêt prend à sa charge l'affranchissement de deux lettres par mois. »*

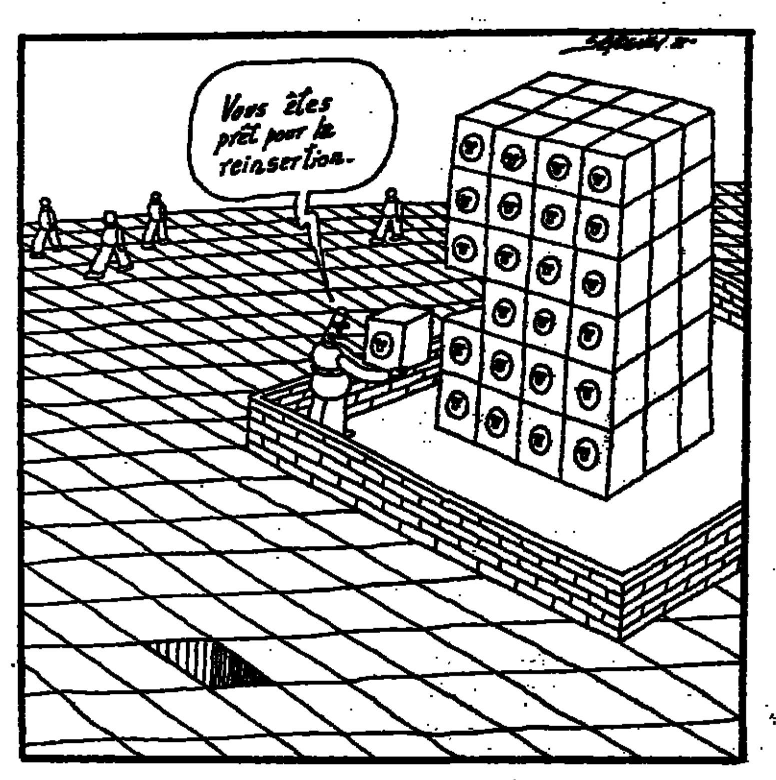
Parfois, les visites de l'épouse ou de la fiancée viennent oxygéner cet étouffoir. Enlacements éperdus, mains qui se cherchent, désir inassouvi. Derrière la porte vitrée, les gardiens veillent, en faisant les cent pas. Aujourd'hui généralisés, les parloirs sans séparation, ici d'étroites cabines, n'autorisent aucune licence.

Joue contre joue, celui-là ne peut apercevoir le visage de sa compagne dont les yeux trahissent l'indifférence. Elle est d'ailleurs déjà auprès d'un autre peut-être, fatiguée de l'attendre, mortifiée de sa condition de femme de « taulard », lasse de ses soupçons et de ses récriminations.

Leur idéal de fidélité, leur figure mythique, est Nadine Vaujour, qui vint, un jour de 1986, survoler aux commandes d'un hélicoptère l'une des cours de la Santé d'où son mari, comme un oiseau échappé de sa cage, s'élança pour la rejoindre. Des rouleaux de barbelés interdisent aujourd'hui l'accès au toit où il avait grimpé et des filins rendent impossible un atterrissage au cœur même de la prison. Mais il suffirait d'un appareil en position stationnaire et d'un bon treuil...

L'évasion de Michel Vaujour ajoute aux faits d'armes dont l'imagination souvent surchauffée des détenus entretient la légende. Jacques Mesrine, aussi, est entré, en 1978, dans ce panthéon des évadés fameux de la Santé, où il a rejoint Léon Daudet, codirecteur de *l'Action française*. L'histoire se passe en 1927 et a pour héros anonyme un camelot du roi qui, se faisant passer pour le ministre de l'intérieur, Albert Sarraut, ordonna au téléphone au malheureux directeur de la prison de remettre en liberté sur le champ Daudet, ainsi qu'une autre figure de *l'Action française*, Joseph Delest, et, pour la vraisemblance de la supercherie, le secrétaire général du Parti communiste d'une époque politiquement agitée, Pierre Semard.

Mesrine, Vaujour... On ne s'évade de la Santé que tous les sept ou huit ans, calcule, en croisant les doigts, un sous-directeur. Les techniques changent, l'espoir fou reste. Quand on est libérable en 2010...



Demain tout sera différent

La nuit, des projecteurs éclairent *a giorno* le chemin de ronde, tandis que monte de l'autre côté du mur le grondement étouffé de la ville. De son mirador, le gardien en faction a contrôlé le mot de passe de ce soir : *« Pierre! » — « Perpignan ! »*

Les heures s'étirent ainsi, ponctuées de rondes silencieuses pour les gardiens et de rêves agités pour les détenus. Entre les uns et les autres, la nuit noue une complicité qui ne s'avoue pas. Il y a ici et là-bas, la prison et la ville. Ni les uns ni les autres ne sont ici par vocation.

Dans un couloir du quartier bas, des lacets et une ceinture, suspendus à la porte d'une cellule, trahissent la présence de nouveaux arrivants. Sage précaution. Sous le choc de leur incarcération, ceux-ci sont souvent au désespoir et menacent, comme dit un gardien, de *« s'accrocher »*, autrement dit de se pendre (il y a eu une demi-douzaine de suicides l'année dernière à la Santé). Toutes les heures de la nuit, un surveillant vient vérifier à travers le judas qu'aucun « nouveau » n'échafaude, du fond de sa détresse, une telle évasion.

Les endurcis, pour la plupart condamnés à de longues peines, réclament moins d'attention. Dans le confort relatif d'une cellule individuelle — lavabo et cuvette de WC décente — ils voient passer les jours à travers les barreaux grillagés d'une fenêtre haute et étroite. Retraités de la liberté, ils organisent leur désœuvrement avec des riens qui leur sont tout. Voici Antoine Recco, condamné à perpétuité pour avoir étranglé et jeté à la mer, au large de Propriano, deux jeunes touristes qui lui résistaient. Etendu en survêtement sur son lit, il feuillette tranquillement *Corse-Matin*.

Les actes de rébellion et d'indiscipline envoient les uns et les autres au « prétoire », le tribunal interne de la prison. Les fautifs de ce matin-là affichaient l'air soumis de ceux qui préfèrent filer doux. Le premier, un Noir costaud, avait, la veille, sauté d'une cour dans une autre pour jouer au football. La cause fut rapidement entendue : huit jours de « mitard » avec sursis, autrement dit de cellule de punition, au régime strict, à la prochaine incartade.

En savates et jogging, un « braqueur », l'œil futé, plaidait coupable lui aussi, admettant avoir prolongé lui-même l'ordonnance du dermatologue de la prison qui lui accordait une douche supplémentaire par semaine. Pauvres hères, à la mine incrédule, les suivants avaient reçu deux jours auparavant, par la poste, l'un 10000 lires, l'autre 200 francs en billets de banque. Infraction au code des PTT. Saisie sur ordre du Trésor. Ceux-là attendront des jours meilleurs pour adoucir leur ordinaire. Le règlement est le règlement. Leurs familles n'avaient qu'à savoir.

Plus de télévision, moins de « mitard ». La recette est commode qui fait du petit écran, installé désormais, aux frais des détenus, dans chaque cellule, l'auxiliaire des gardiens. Un quart seulement des pensionnaires de la Santé trouvent à s'employer dans divers travaux rémunérés, mais tous ont la télé. La consommation, jusqu'à la nausée, des séries américaines a fait baisser celle, encore importante, des calmants et des somnifères. La prison faillit ainsi à sa mission, qui est de préparer les détenus à revenir à une vie normale. Qu'importe, ils se tiennent tranquilles...

Pas toujours et pas tous. Dans une cellule du quartier disciplinaire, un lit de contention sanglé de cuir menace les agités. La prison fait dériver la raison et exaspère l'espoir. *« Demain, mon fils,* a écrit un détenu, *tout sera différent. La prison n'enfermera pas tes jeunes années comme elle a enfermé les miennes. »*

BERTRAND LE GENDRE.

FRÉDÉRIC ACHDOU.

Le Monde
SANS VISA

Sumatra, ou l'éloge des tropiques

Forêts, volcans cascades, lacs et plages ; une température de plus de 25 degrés toute l'année : Sumatra, *pour adeptes* de dépaysement tropical.

par Jean-Claude Buhrer

UNE fois savourées les multiples splendeurs de Bali l'incomparable, après avoir jeté un coup d'œil intéressé à Lombok la bâtarde, suivi les sentiers forestiers menant jusqu'aux villages des Toradjas à Sulawesi, rêvé aux temps glorieux de la route des épices sur le détroit de Macassar, achevé la rêverie méditative autour de Borobodur l'admirable à Java et s'être frotté à la solitaire grandeur du plateau de Dieng, il faut faire escale à Sumatra pour découvrir encore une autre facette de la myriade bariolée de l'archipel de la Sonde. Une autre Indonésie s'y prolonge dans une somnolence nonchalante, à l'ombre de ses vastes plantations d'hévéas et de palmiers à huile. Le dépaysement n'est pas le même qu'ailleurs, mais il vaut sans nul doute le détour — ne serait-ce que pour se remémorer le lac Toba et les villages bataks qui parsèment les alentours.

Sumatra, deuxième île en superficie de l'Insulinde après Bornéo, appelée parfois l'« île de l'espoir » ou l'« île de l'or », est demeurée un peu en retrait, comme à l'écart du rythme plus rapide de développement de Java ou même de Bali. Ses richesses naturelles — forêts, volcans, cascades, lacs et plages — lui ont gardé une saveur de paradis pour l'amateur de dépaysement tropical. Relativement peu peuplée — quelque vingt-cinq millions d'habitants pour 473 600 kilomètres carrés, — l'île s'allonge de part et d'autre de l'équateur, épousant la ligne du détroit de Malacca la séparant de la péninsule malaise jusqu'au détroit de la Sonde *qui la coupe* de Java, sa voisine méridionale.

Là où les rivières Babura et Deli mêlent leurs eaux, à l'intérieur des terres, un village s'était formé il y a environ deux ou trois siècles — Medan, l'actuelle capitale de la province de Sumatra-Nord, qui comptait à peine deux cents habitants en 1823, à en croire John Anderson, un fonctionnaire du gouvernement britannique qui l'a visitée à l'époque en partant de Penang. Aujourd'hui, la cité ressemble encore à un gros bourg provincial, malgré ses deux millions d'habitants. La ville *s'étire en longueur, en suivant la* rue principale, mais s'étoffe latéralement en quartiers noyés dans la verdure, car l'espace n'est pas encore compté.

La marque des Hollandais

De belles résidences du temps des Hollandais gardent leur prestance, au milieu de jardins luxuriants ombragés de géants feuillus. Des bâtiments de plusieurs étages — verre, béton et air conditionné — ont fait une timide apparition, sans écraser encore les demeures en bois cossues et fleuries des temps révolus. Dans les faubourgs, des fabriques se sont installées, et le commerce local reste aux mains de la minorité chinoise : des échoppes qui donnent directement sur la rue *ressemblent à s'y méprendre* aux bric-à-brac caractéristiques des ports d'Orient où s'entassent les marchandises les plus hétéroclites. Le marché reste le royaume des indigènes, fruits et légumes s'y amoncellent dans la bonne humeur et dans un carrousel d'odeurs et de saveurs.

L'exotisme de Medan s'arrête là, inutile d'y chercher monuments ou vestiges d'autrefois. Seule, la « fontaine de Nienhuys », devant la poste centrale rappelle le souvenir d'un certain Hollandais, venu en 1865 planter du tabac, qui prospéra et fut la chance de la localité. Officiellement, Medan fut promue municipalité en 1918, une dizaine d'années après l'inauguration de la première banque de la place. Sa population se chiffrait alors à *43 826 : 409 Européens*, 35 009 indigènes, 8 269 Chinois et 139 « divers » de souche orientale. Ville d'étape, cette capitale alanguie et bon enfant est un point de départ commode pour goûter la découverte de paysages qui font le charme du voyage.

Vers le lac Toba d'abord. Le milieu du monde, comme le veut la tradition locale. A l'origine de cette tradition se trouvent les Bataks, qui vivaient autrefois uniquement à Samosir, l'île dans l'île, au milieu du lac. Dans la nuit des temps, ils étaient venus jusqu'ici des confins septentrionaux de Thaïlande et de Birmanie, lointains cousins aussi des Toradjas, qui, eux, ont peuplé les montagnes des Célèbes. Au cours des siècles passés et au gré de la colonisation, la plupart des populations tribales et rivales vivant à Sumatra ont été converties au christianisme. Aujourd'hui, elles forment un noyau dur qui vit en relative bonne intelligence avec les descendants de Malais établis, eux, principalement sur les côtes et convertis à l'islam.

Dans son écrin d'eaux claires, de montagnes volcaniques et de ciel bleu, Samosir, frangée de plages blondes, ressemble presque à un immense paquebot à l'amarre. Le grand lac — quelque *800 kilomètres carrés — se donne* par endroits des airs de mer en dérive, enivré par l'appel d'un large qui butte sur la falaise vertigineuse des rochers. Mais le calme domine, des bateaux de pêche sont immobiles, tandis que flottent dans les villages des échos de temps mythiques. Pieusement, les Bataks ont conservé des témoignages d'un passé que le baptême ne leur a pas fait renier. Ainsi, à Tomok, le visiteur peut examiner à loisir la tombe du roi Sidabutar, une pierre tombale sculptée il y a deux siècles, flanquée d'éléphants agenouillés et de stèles représentant vraisemblablement des guerriers.

Autour de la clairière, les maisons locales n'ont pas totalement oublié la coutume, mais elles ne s'ornent plus guère des classiques dessins plus ou moins géométriques rouge, blanc et noir. Seules les toitures fièrement dressées en poupe de bateau résistent encore aux influences modernistes et persistent à fendre le ciel. Sous l'auvent de bois, des adolescents tissent sous le regard attentif de vieilles femmes les motifs ancestraux, mais leurs « ulos » serrés aux dominantes bleu sombre ou rouge bordeaux ne servent plus tellement à se vêtir au quotidien. Devenues souvenirs pour touristes, ces étoffes artisanales ont été remplacées par la jupe ou le pantalon, et peu importe si l'exotisme y perd une part de son *authenticité. Pour compenser une* éventuelle déconvenue, des gamins rieurs se feront sans doute une joie de vous offrir au passage une mangue, petite, jaune et juteuse, juste cueillie au manguier voisin, un fruit d'une délicate saveur quand il fait soif et qu'il suffit de tendre la main pour s'en régaler.

Pour admirer les anciennes maisons qui avaient fait la renommée des Bataks — elles sont construites sans le moindre clou, — mieux vaut aller jusqu'à Ambarita ou Simanindo, un crochet d'une quinzaine de kilomètres à chaque fois, que les touristes pressés n'accomplissent guère. Pourtant, il faut voir à Ambarita la table et les chaises de pierre où se réunissent depuis les temps anciens les notables des communautés. C'est là qu'ils discutent des affaires courantes et décident la date des mariages, des semailles et des récoltes, qu'ils tranchent aussi les disputes.

(Lire la suite page 17.)

FRÉDÉRIC ACHDOU.

Carnet de route

● **Plantes.** — L'archipel indonésien compterait 600 variétés d'orchidées, 300 espèces de bambous et 13 677 îles (dont 6000 inexplorées) chacune constituant presque un pays en soi.

● **Iles.** — Bali (pour ses fêtes), Java (pour ses temples) et les Célèbes (pour les villages toradjas) sont les plus visitées ; un peu à l'écart, Bornéo et Sumatra. Cette dernière est traversée, du nord au sud, par une route qui permet de se rendre chez les Bataks (dans la région du lac Toba) ou chez les Minang-Kabaus. Parapat, sur le lac Toba, est à 176 kilomètres de Medan (la principale porte d'entrée de l'île), à 220 kilomètres si l'on passe par Brastagi, une autre station de montagne, située à 66 kilomètres de Medan.

● **Avions.** — *Pour circuler* dans l'archipel, l'avion est la meilleure solution. De Djakarta, la compagnie Garuda (17, avenue Hoche, 75008 Paris, 45-62-38-66) dessert régulièrement Medan (2 heures de vol), Padang *et Palembang. Sumatra est également* reliée à Singapour, Penang (Malaisie) et Bangkok. Il est possible de réserver ses vols intérieurs de Paris.

De Paris, Djakarta est desservie régulièrement par la Garuda, UTA (3, bd Malesherbes, 75008 Paris, 42-66-30-30), notamment via Singapour, et Singapore Airlines (42-61-53-09).

● **Climat.** — Le climat est tropical (la température oscille entre 27 degrés et 30 degrés toute l'année), mais les nuits peuvent être fraîches en altitude. La meilleure époque pour visiter l'île est la saison « sèche » (de mai à septembre), période où les *averses n'éclatent plus* que l'après-midi.

● **Formalités.** — Un passeport valide au moins six mois au-delà de la date de fin de séjour ainsi qu'un billet de retour ou de continuation. Le visa délivré à *l'arrivée* permet un séjour de deux mois.

● **Santé.** — Aucun vaccin n'est exigé, mais mieux vaut être prémuni contre le tétanos, la variole, la polio et le choléra. Attention *au paludisme : la prise* de nivaquine ou de flavoquine (durant le séjour et deux mois après le retour) est conseillée. Ne buvez pas d'eau non bouillie, épluchez les fruits et évitez les crudités.

● **Circuits.** — Plusieurs voyagistes proposent des circuits, associant souvent la découverte de l'Indonésie à celle de Bangkok, de la Malaisie ou de Singapour. *Ne soyez* pas trop gourmand. Mieux vaut vous consacrer uniquement à l'archipel. Pour les voyages organisés (formule de loin la moins coûteuse), les adeptes consulteront une agence de voyages et compareront les circuits proposés notamment par Akiou, Kuoni, Jet Tours, Nouvelles Frontières, Pacific Holidays, Go Voyages, Asie Tours, Horizons lointains, Terres d'Aventure, Tourmonde ou Asia (le grand spécialiste) qui, comme Planète et la *Garuda, offrent de nombreuses* formules « à la carte ».

● **A lire et à consulter.** — Guide Visa *En Indonésie* (Hachette), *Bonjour en Indonésie* dans la collection « Premiers contacts » *chez Marcus, qui pro*pose également un guide poche-voyage, la « Petite Planète » sur l'Indonésie (Seuil) et les guides Nagel, Fodor, Jika, Nouvelles Frontières (J.A.), ainsi que *le Grand Guide d'Asie* (Gallimard).

P. Fr.

LA TABLE

Madère à toutes les sauces

EXISTE-T-ELLE encore, dans les cuisines provinciales et dans un placard, oubliée, l'attendrissante bouteille où stagne un fond décoloré de vieux madère, reliquat du temps heureux des sauces ? Et le jambon sauce madère ne figure-t-il plus que sur de rares menus de banquets ringards ? Probable et c'est peut-être d'hommage.

La sauce madère, l'éternelle M[me] Saint-Ange la définit ainsi : « *Une sauce brune extrêmement soignée et longuement dépouillée à laquelle s'ajoute une proportion de vin de madère.* » Mais elle ajoute : « *Ce vin doit être vraiment bon.* »

Bon, c'est-à-dire vieux, car plus il est vieux, meilleur il est, si du moins il vient d'un des terrains privilégiés de l'île où sont produits les grands crus : le malvoisie (ou malmsay), or liquide d'une suavité de miel et parfois vin de dessert ; le sercial, sec et viril comme le riesling dont il descend, parfait apéritif, et enfin le boal, plus puissant que le malvoisie, plus riche que le sercial et qui pourrait faire merveille en cuisine... si les chefs ne l'oubliaient point.

Je parle des chefs français, car depuis que le duc de Clarence, enfermé dans la Tour de Londres et pour échapper à la haine fraternelle, se noya dans un fût de malvoisie, le vin de l'île portugaise est quasi naturalisé britannique. N'est-ce pas Falstaff que Shakespeare nous assure avoir vendu son âme pour un verre de bon madère et une cuisse de poulet froid ?



Ce vin « viné », c'est-à-dire enrichi d'alcool (ainsi disait-on autrefois), enrichit donc aussi plusieurs plats d'Angleterre, où encore nombreux sont les hommes d'affaires ayant l'habitude de prendre, au milieu de la matinée, une tranche de cake ou un biscuit arrosé de madère. Peut-être ayant appris que déjà, en 1785, un certain Dr Wright le prescrivait aux goutteux et aux vieillards fatigués.

Pour l'usage courant – et donc pour les sauces – les vins de quinze à vingt ans sont recommandés. Pour le plaisir, l'émotion, on peut remonter sinon au déluge du moins à la Révolution. Ne trouve-t-on pas au *Verger de la Madeleine* un sercial de 1789 (mise en bouteille d'origine avec le timbre de l'Institut du vin de Madère) ? Son prix est évidemment un prix de collection (7 600 F), mais déjà le 1802 – ce siècle avait deux ans, rimait Victor Hugo ! – ne vaut que 4 100 F et ainsi jusqu'aux 1938 (720 F) et 1948 (540 F).

En Belgique aussi on apprécie le madère. Il accommode entre autres les... choesels.

Les choesels ? En sont-ce ou n'en sont-ce point ? Je veux dire que ces « choses » sont-elles de ce que M. de Montherlant appelait « les honneurs du taureau », et les Espagnols (qui occupèrent longtemps le pays) les criadillas ! On vous dira aujourd'hui que c'est légende. Mais hier encore, autour des abattoirs de Cureghem c'était... comment dire ? le morceau du boucher. En tout cas, la recette des choesels au madère, vieille recette bruxelloise, comporte le pancréas du bœuf (c'est lui aujourd'hui que l'on dit choesels !) en ragoût avec de la poitrine de veau, des ris de génisse, une queue de bœuf, du rognon de bœuf, des pieds de mouton, un litre de lambic, etc. Au moment de servir, on ajoute au ragoût, pour lier la cuisson, un peu de fécule délayée dans un verre de vieux madère.

Si vous passez par là, demandez donc à Pierre Romeyer (restaurant *Chez Romeyer*, 109 Groenendaalsesteenweg, à Bruxelles, tél. : 657-05-81) de vous préparer (mais il vous faudra être plusieurs et user de beaucoup de persuasion !) des choesels au madère. C'est une merveille. Jean-Pierre Legras, qui a découvert la source du sercial vieux de deux siècles pour son *Verger de la Madeleine* (tél. : 42-65-51-99) ferait bien d'aller voir chez Romeyer comment le madère se peut mettre à toutes les (bonnes) sauces !

LA REYNIERE.

ENSEIGNE

Châteaux rebelles à Pomerol

BORDEAUX et ses vins ne sauront, décidément, jamais rester calmes. Alors que le ton vient brutalement de monter chez les vignerons de Pessac et de Léognan, inquiets des projets d'implantation au beau milieu de leur terroir des Graves d'une cité futuriste baptisée « technopole », voilà qu'on observe à Pomerol, de l'autre côté de la Garonne et de la Dordogne, les premiers symptômes d'une nouvelle dissidence.

Ils sont onze « *propriétaires-viticulteurs* » de quatorze châteaux qui, pour la première fois, ont décidé de se constituer en lobby (ou Cercle Pomerol Prestige), officiellement lancé il y a quelques jours au Carré des Feuillants à Paris. Onze – souvent négociants à Libourne – qui se définissent eux-mêmes comme des « *outsiders* » de l'appellation (châteaux Clinet, La Cabane, du Clocher, La Croix de Gay ou Moulinet) réunis sous la houlette médiatique de Michel Rolland, œnologue et propriétaire du château Le Bon Pasteur.

Sans doute ne faudrait-il voir là qu'une opération publicitaire comme tant d'autres s'il ne s'agissait de pomerol. Pomerol quasiment inconnu des amateurs au siècle dernier et aujourd'hui au zénith de la notoriété international, notamment sous l'influence de la dimension mythique dont jouit, grâce à Jean-Pierre et Christian Moueix, Petrus. Entre autres originalités (726 hectares seulement, recours intensif au cépage merlot, émiettement des parcelles « à la bourguignonne » et vins précocement flatteurs), Pomerol n'a jamais voulu classer ses vins comme on l'a fait, il y a trop longtemps dans le Médoc ou, plus récemment, dans les Graves ou dans le Saint-Emilionnais tout proche.

Le sens de la hiérarchie étant la seconde nature du Bordelais, il en résulta très vite un classement officieux où l'on retrouve aujourd'hui, dans le désordre, derrière l'intouchable Petrus, des châteaux comme L'Evangile, Trotanoy, La Conseillante, Vieux Château Certan, Clinet ou encore le trop méconnu Petit Village. Tout le monde aurait pu se satisfaire de cet équilibre fort stable dans un terroir sans problèmes, où l'hectare de vignes s'échange – quand il s'échange – au-delà de 3 millions de francs. C'était compter sans la volonté de ces outsiders de rappeler qu'ils étaient, eux aussi, dans la course, à un prix de beaucoup inférieur à celui des plus grands pour une qualité qui pourrait ne pas être si éloignée.

Tout cela pour dire, en d'autres termes, que ni l'action syndicale ni le groupement au sein de la Confrérie de Pomerol n'ont su prévenir ce qui apparaît bien comme le début d'une dissidence. Avec, on le sait, tous les risques liés aux mouvements séparatistes. Le phénomène pourrait bien d'ailleurs avoir quelque chose d'épidémique. On parle beaucoup en effet, depuis plusieurs semaines, dans les graves du sud, de la constitution d'un « club » réunissant vingt producteurs qui, victimes de la scissiparité de l'appellation graves (*le Monde* du 31 octobre 1987), entendent eux aussi, aujourd'hui, donner de la voix dans les médias. Pour jouer au mieux le rôle de locomotive de leur appellation ou au pis, et plus prosaïquement, leur propre carte.

JEAN-YVES NAU.

● *Evénement viticole franco-américain : le lancement tout récent, outre-Atlantique, du* Dominus *millésimé 1984, signé Christian Moueix et cousin californien du Petrus. Ce vin prestigieux ne sera, malheureusement, pas distribué sur le marché français.*

● **Escale tourangelle.** – Un week-end gastronomique et littéraire placé sous le signe de la truculence et de la finesse réunira Fontevraud et Rabelais, du 24 au 26 juin. En l'honneur de l'imprévisible moine qui se disait « *malfaisant, pipeur, buveur, batteur de pavés, ribleur (...) au demeurant le meilleur fils du monde* », on apprendra l'art et la manière de goûter le vin et de le marier à un plat au cours d'un repas de gastronomie locale à l'abbaye de Seuilly où, garçonnet, il fut élevé par des moines bénédictins. Visite de sa maison natale, la Devinière, de la bonne ville de Chinon où son père fut avocat, et concert de musique de la Renaissance. Renseignements : Agence Multitour, 202, rue de Rivoli, 75001 Paris, tél. : 42-60-82-09. Prix : 1 565 F par personne en pension complète, logement à l'hôtellerie de l'abbaye de Fontevraud.

Sumatra, ou l'éloge des tropiques

(Suite de la page 15.)

Le détour par Simanindo vaut pour la « longue maison » du roi Sidauruk, aujourd'hui désertée et transformée en musée, l'une des plus belles de l'île de Samosir. Parmi les détails les plus remarquables, sur le fronton on verra une belle tête d'éléphant, le Gajah Dompak, déité protectrice contre les démons et les fantômes. Ornements et mosaïques qui agrémentent la façade témoignent de l'habileté des artistes bataks. Parfois, pour les touristes surtout, des villageois acceptent d'exécuter des danses d'autrefois, et les jeunes générations savent encore chanter les anciennes mélopées d'amour en s'accompagnant à la guitare et en buvant le « tuak », une spécialité locale à base de sucre de palme. Avec un peu de chance, votre visite coïncidera peut-être avec un spectacle de marionnettes, sur fond sonore d'instruments traditionnels, dont les Bataks sont friands et qu'ils pratiquent pour leur propre plaisir.

Localité de villégiature par excellence pour les amateurs de calme, sur la grande île, Prapat, juchée à flanc de montagne, regarde le lac Toba de haut. Dans une profusion végétale éclatante d'une variété florale apparemment infinie, villas et bungalows prennent leurs aises au soleil. En bordure de lac, les pieds dans l'eau, guinguettes et buvettes font de sporadiques apparitions – pour les fins de semaine ou à l'époque des vacances, des fêtes et des migrations saisonnières des estivants. Les gens de la ville viennent ici depuis Djakarta goûter un repos salutaire. Mais, depuis quelques années, les plus nombreux à en profiter sont les Chinois de Singapour, ravis d'oublier dans le bruit et la ripaille des interdits de plus en plus contraignants chez eux. Un peu en marge du monde, à l'écart des grands axes touristiques, Prapat reste pour l'instant un coin où, suprême privilège, le calme est encore un luxe à portée de main. Sauf justement au moment de fêtes comme le Nouvel An chinois, où le vacarme des pétards et les explosions en rafales des feux d'artifice donnent soudain l'impression peu agréable d'être au beau milieu d'un champ de bataille.

Douze femmes pour le souverain

Dès que retombe l'agitation de ces intermèdes passagers, Sumatra et ses plaisirs simples reprennent leurs habitudes. En empruntant la route de Porsea, qui file à travers les rizières au sud de Prapat, il suffit de faire quelques pas pour se retrouver dans des hameaux de « longues maisons » bataks, blotties au cœur de bosquets de bambous. A l'abri de cette protection naturelle se perpétue le mode de vie d'autrefois. Au nord-ouest de Prapat, une route plus escarpée et aussi moins fréquentée surplombe le lac avant de bifurquer vers Pematang-Purba. Dans une clairière, les maisons deux fois centenaires du village royal de la communauté tribale de Simalungun ont été transformées en musée en plein air. En compagnie de ses descendants, on peut visiter le palais où vivaient jadis le souverain et ses douze femmes, tout en imaginant les fastes d'antan.

Une halte dans un autre village batak, de la famille des Karos, s'impose à Lingga, sur la route de Brastagi. Des décennies durant, les quelque trois mille habitants avaient réussi à se garder de l'intrusion brutale d'une modernité au rabais, et parvenaient à suivre leur propre rythme, entre buffles et cochons, l'existence étant axée sur les travaux agricoles et le respect des coutumes. D'une visite à l'autre cependant, à deux années de distance, la situation s'est brusquement dégradée : sur la trentaine de maisons traditionnelles qui faisaient depuis deux siècles la fierté de la bourgade, une demi-douzaine n'ont pas résisté aux pluies torrentielles… ou au laisser-aller. Des maisons abattues, aplaties à même le sol, leur toiture altière dématée, des amas de débris jonchant les ruelles ajoutent une note de tristesse palpable à la désolation ambiante. Comme si l'effondrement des logis présageait l'extinction, lente mais inéluctable, d'une altérité cédant sous les coups conjugués de l'assimilation et de la modernisation.

Dans les collines de Brastagi, au cœur du massif Karo, il fait soudain frisquet à la tombée du jour, l'air s'épure à 1 500 mètres d'altitude : c'est là que les habitants de Medan viennent oublier la moiteur tropicale d'en bas, et se délassent à contempler les beautés changeantes des paysages. Des volcans, le Sibayak et le Sinabung, montent la garde en arrière-plan, et la forêt aligne ses pins comme pour faire la nique à une lointaine vision d'Europe. Le sol est particulièrement fertile, prodigue en fruits et en fleurs – le marché local est une fête pour l'œil et l'odorat. Des attelages légers de chevaux, petits mais de jolie prestance, font office de taxi, des enfants s'amusent avec des lapins blancs vivants, et des poneys sagement alignés attendent l'éventuel amateur de promenade dans les bois. Et, bien sûr, il ne faut pas oublier de goûter la précieuse « markissa », un fruit pulpeux et agréablement parfumé, qui s'offre le luxe de ne pousser qu'à Brastagi dans toute l'île de Sumatra. Pour retrouver ailleurs sa saveur à nulle autre pareille, il faut aller jusqu'en pays Toradja, à Sulawesi. A moins de se contenter d'une bouteille de son jus, produit d'exportation hautement apprécié dans la région.

A la différence des autres grandes îles indonésiennes, en particulier Java, Sumatra n'est pas surpeuplée. Aussi l'un des plaisirs du voyageur peut simplement être de flâner au gré des routes ou des sentiers insulaires : en s'arrêtant dans les villages, il aura d'aimables aperçus d'une existence paisible, avec des enfants pleins de vitalité qui accueillent en riant le visiteur. Et toujours, le long des chemins des écoliers, des innombrables plantations d'hévéas, de palmiers, de thé, de cacao, alternant avec de superbes rizières souvent en terrasses, qui donnent son cachet si spécifique à Sumatra. Des cascades se nichent dans les forêts, la diversité flamboyante des fleurs offre ses inépuisables ressources à l'apprenti botaniste, tandis que la réserve de Langkat est devenue, depuis 1973, un lieu protégé à l'usage exclusif des orangs-outans.

Pour aller les voir, il faut être prêt à marcher une bonne demi-heure dans la forêt à l'ombre des bananiers et des hévéas, en suivant la rivière Bohorok, qu'il conviendra ensuite de traverser sur un sampan pour arriver jusqu'à l'habitat des grands singes. Cependant, avant d'entreprendre la visite, il faut se munir d'un permis spécial, à demander avant de quitter Medan. D'ailleurs, se souvient-on encore que le terme même d'orang-outan vient de ces lointaines et naguère presque mythiques îles de la Sonde, et qu'il signifie en malais « homme des bois » ? Mais, devant l'avance inexorable des humains, l'orang-outan se trouve aujourd'hui relégué sur des territoires de plus en plus éloignés de ceux qui garantiraient ses conditions de survie. Comme les derniers troupeaux d'éléphants sauvages, repoussés dans la profondeur des jungles du sud de l'île. Victimes eux aussi de la déforestation, les pachydermes se vengent parfois en dévastant des plantations ou en semant la panique dans des villages de colons…

JEAN-CLAUDE BUHRER.

La région du Lac Toba (détail)

JEUX

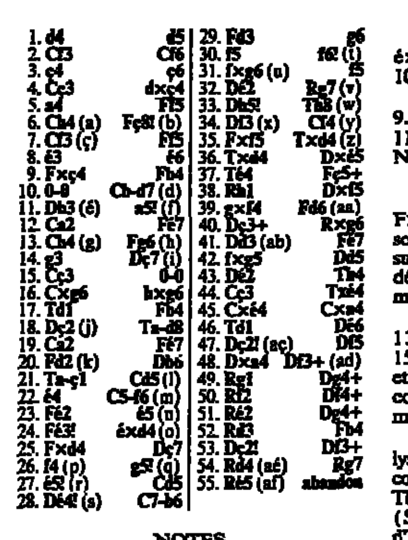
échecs

N° 1285

DOMINATION

(Tournoi quadrangulaire, mini-championnat du monde, Amsterdam, 1988)

Blancs : G. KASPAROV
Noirs : J. TIMMAN
Gambit-D. Défense slave.



1. d4	é5	29. Fd3	g6
2. Cf3	Cf6	30. f5	f6 (t)
3. ç4	ç6	31. fxg6 (u)	f5
4. Cç3	dxç4	32. Dé2	Rg7 (v)
5. a4	Ff5	33. Dh5!	Th8 (w)
6. Ch4 (a)	Fç8! (b)	34. Df3 (x)	Cf4 (y)
7. Cf3 (ç)	Ff5	35. Fxf5	Txd4 (z)
8. é3	é6	36. Txé4	Dxé5
9. Fxç4	Fb4	37. Té4	Fç5+
10. 0-0	Cb-d7 (d)	38. Rh1	Dxf5
11. Db3 (é)	a5! (f)	39. gxf4	Fd6 (aa)
12. Ca2	Fé7	40. Dç3+	Rxg6
13. Ch4 (g)	Fg6 (h)	41. Dd3 (ab)	Fé7
14. g3	Dç7 (i)	42. fxg5	Dd5
15. Cç3	0-0	43. Dé2	Th4
16. Cxg6	hxg6	44. Cç3	Txé4
17. Td1	Fb4	45. Cxé4	Cxa4
18. Dç2 (j)	Ta-d8	46. Td1	Dé6
19. Ca2	Fé7	47. Dç2! (aç)	Df5
20. Fd2 (k)	Db6	48. Dxa4	Df3+ (ad)
21. Ta-ç1	Cd5 (l)	49. Rg1	Dg4+
22. é4	C5-f6 (m)	50. Rf2	Df4+
23. Fé2	é5 (n)	51. Ré2	Dg4+
24. Fé3!	éxd4 (o)	52. Rd3	Fb4
25. Fxd4	Dç7	53. Dç2!	Df3+
26. f4 (p)	g5! (q)	54. Rd4 (aé)	Rg7
27. é5! (r)	Cd5	55. Ré5 (af)	abandon
28. Dé4! (s)	C7-b6		

NOTES

a) Les continuations usuelles sont 6. é3 et 6. Cé5. L'attaque du F-D, une idée d'Alekhine, ne présente aucun danger pour les Noirs. Le champion du monde demande seulement « à voir ».

b) Bien mieux que 6..., é6 ; 7. Cxf5, éxf5 ; 8. é3, Cb-d7 ; 9. Fxç4, Fd6 ; 10. Df3, g6 et que 6..., Fg6.

ç) Si 7. é3, é5! ; 8. dxé5, Dxd1+ ; 9. Cxd1, Fb4+ ; 10. Fd2, Fxd2+ ; 11. Rxd2, Cé4+ ; 12. Ré1, Fé6, et les Noirs sont mieux (Alekhine-Euwe, 1935).

d) Ou 10..., 0-0 ; 10..., a5.

e) Le sacrifice 11. Dé2, Fg6! ; 12. é4, Fxç3 ; 13. bxç3, Cxé4 ; 14. Fa3 a été souvent joué ces derniers temps avec des succès divers. La sortie 11. *Db3* est considérée par la plupart des experts comme la meilleure réplique.

f) Si 11..., Db6 ; 12. é4!, Fg6 ; 13. Fxé6!, fxé6 ; 14. a5!, Fxa5 ; 15. Dxé6+, Rd8 ; 16. é5, Té8 ; 16. Dh3, et les Blancs ont une dangereuse attaque comme dans la partie Euwe-Landau, match de 1939.

g) Kasparov ne s'écarte pas des analyses du Dr Euwe. La prise du pion b7 conduit à une nulle forcée après 13. Dxb7, Tb8 ; 14. Dxa6, Ta8 ; 15. Dxç6, Tç8 (Smyslov-Flohr, XVe championnat d'URSS, 1947).

h) Taimanov préfère 13..., Fg4 ; 14. f3, Cd5 (ou 14..., Fh5 ; 15. g4, Fg6 ; 16. Cxg6, hxg6 ; 17. Cç3, Dd7 ; 18. Tf2) ; 15. fxg4, Fxh4 ; 16. é4, Cb6 ; 17. Fd3 avec avantage aux Blancs. 13..., Fé4 semble également jouable : 14. Cç3, Fd5 ; 15. Fxd5, Cxd5 ; 16. Cf3, Db6 ; 17. Dd1, C7-f6 ; 18. Cé5, 0-0 ; 19. Dé2, Da6 ; 20. Dxa6, Txa6 avec égalité (Beliavsky-Chalifman, 1987).

i) Après 14..., Cb6 ; 15. Cxg6, hxg6 ; 16. Fé2 ont un léger avantage. La sortie de la D en ç7 est conseillée par Polugaievsky.

j) Surveillant la case centrale é4.

k) Les deux camps ont terminé le développement de leurs forces, mais les Blancs disposent d'une plus grande mobilité, de la paire de F et n'ont, contrairement à leur adversaire, aucun point faible (g6 et a5).

l) Si 21..., é5 ; 22. Fç3, éxd4 ; 23. Fxd4, Dç7 ; 24. Dxg6. On voit ici comment l'ouverture des lignes est dangereuse pour les Noirs qui, ici, provoquent l'occupation de la case é4 avant de se libérer par é6-é5, sans, cependant, échapper entièrement à l'étreinte ennemie.

m) Après 22..., Cb4 ; 23. Cxb4, Fxb4 ; 24. Fé3, les Noirs n'ont fait qu'augmenter leurs problèmes positionnels.

n) Sur 23..., ç5 ; 24. Fé3, Tç8 ; 25. d5! semble avantageux aux Blancs.

o) Une D en difficulté. Si 24..., Dç7 ; 25. d5.

p) Progressivement, Kasparov a obtenu le contrôle total du centre et commence à étouffer son adversaire.

q) Une réaction énergique mais insuffisante.

r) Et non 27. fxg5, Ch7, et les Noirs récupèrent le pion ainsi que la case é5.

s) La centralisation de la D menace aussi 29. Dxd5.

t) Apparemment perdus, les Noirs trouvent encore une défense.

u) Meilleur que 31. é6 et que 31. éxf6.

v) 32..., g4 était à envisager.

w) Forcé.

x) Et le pion f5 tombe.

y) Si 34..., Cb4 ; 35. Dxf5!

z) Avec deux pions de moins et un R en situation précaire, les Noirs tentent de pêcher en eau trouble.

aa) Si 39..., Th3 ; 40. Txç5!

ab) Menaçant 42. Té6+.

aç) Un clouage qui gagne une pièce.

ad) Une T en moins, les Noirs se battent encore.

aé) Le même clouage.

af) Le coup de grâce est donné par le R blanc qui domine tout le jeu et permet l'arrivée de la T en d7, suivie d'un mat rapide.

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1284
K. RAINA, 1949

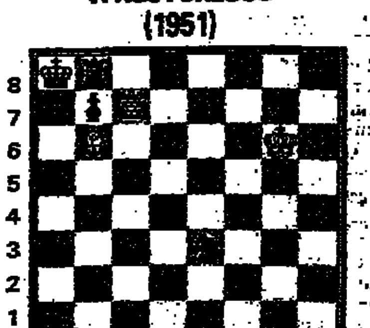
(Blancs : Ra1, Fç2, Pa5, d4, h3. Noirs : Rç1, Ff1, Pa3, h6.)

Si 1. Ff5?, Fç4!

1. Fé4!, Rd2 ; 2. Fb7, Rç3 ; 3. d5! (et non 3. Fxa6?, Fg2!), Rd4 ; 4. Fxa6, Fxh3! (si 4..., Fxa6 ; 5. d6, Fb5 ; 6. a6 et si 4..., Fg2 ; 5. d6, Fç6 ; 6. Fb7!) ; 5. Ff1!, Fç8 ; 6. Fh3!, Fb7 ; 7. d6, Fç6 ; 8. Fg2!, Rç5 ; 9. Fxç6, Rxd6 ; 10. Fé8!, Rç5 ; 11. Ra2, h5 ; 12. Rxa3, h4 ; 13. Ra4, h3 ; 14. Fh5, et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1285
V. NESTORESCU
(1951)



BLANCS (3) : Rg6, Tç7, Fb6.
NOIRS (4) : Ra8, Tb8, Cé3, Pb7.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1283

DANGER D'ETOUFFEMENT

Contrairement aux apparences un adversaire n'est pas toujours certain, quand il a beaucoup d'atouts, de faire tous ceux qui semblaient bien placés. La donne suivante jouée au cours d'un match entre Français et Italiens est typique.

♠ 1094
♡ 43
♢ R85
♣ AR1093

♠ D2
♡ RV752
♢ 1074
♣ 765

N / O E / S

♠ ARV75
♡ 10
♢ D962
♣ DV4

♠ 863
♡ AD986
♢ AV3
♣ 82

Ann : S. donn. N-S vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Lebel	Duboin	Perron	Ferraro
passe	passe	1 ♣	1 ♠
2 ♡	passe	passe	contre
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé la Dame de Pique, Est prit avec le Roi, puis il tira l'As de Pique et le Valet de Pique sur lequel Ouest défaussa un Trèfle ; ensuite Est joua le 10 de Cœur pour la Dame et le Roi d'Ouest qui contre-attaqua le 7 de Trèfle. *Comment Lebel, en Sud, a-t-il gagné* DEUX CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Il suffit d'éliminer les Trèfles (As et Roi) et les trois Carreaux (en faisant l'impasse) et de jouer *le 9 de Cœur :*

♡ V752 ______
♡ A986

Si Ouest laisse passer (pour ne pas se jeter ensuite dans la fourchette), Sud joue le 6 de Cœur pris par le 7, mais Ouest doit rejouer Cœur et ne fait plus de levée...

Pour la chute Ouest aurait dû défausser un Carreau sur le troisième Pique, et Est aurait pu également faire chuter le contrat en continuant une quatrième fois à jouer Pique pour obliger Sud à couper avec le 8 de Cœur...

A l'autre table, Sud avait ouvert et les annonces avaient été :

Sud	Ouest	Nord	Est
di Falco	Chemla	Franco	Sharif
1 ♡	passe	1 SA	2 ♠
passe	passe	3 ♣	passe...

Nord a chuté d'une levée au contrat de 3 Trèfles...

L'étonnante cascade

Grâce à une technique perfectionnée l'expert Antoine Roux a découvert que ce chelem pouvait être réussi à la table. Mais quel est le champion qui pourrait trouver assez vite la ligne de jeu gagnante sans connaître les mains adverses ?

♠ V6532
♡ D107
♢ AR
♣ AD3

♠ 94
♡ V6
♢ 9832
♣ 108754

N / O E / S

♠ RD87
♡ A9854
♢ ---
♣ R962

♠ A10
♡ R32
♢ DV107654
♣ V

Les annonces E. don. E.O. vulnérables auraient pu être les suivantes :

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	1 ♡	2 ♢
passe	2 ♡	passe	3 ♢
passe	3 ♠	passe	3 SA
passe	4 SA	passe	5 ♢
passe	6 ♢	passe	passe...

Ouest entame le Valet de Cœur couvert par la Dame et l'As d'Est, qui contre-attaque le Roi de Pique. Sud prend de l'As et joue atout, mais Est défausse un Cœur. *Comment le déclarant peut-il gagner* ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Avec sa belle main, Nord doit faire un cue bid à Cœur pour dire à son partenaire qu'il faut jouer la manche ou le chelem. Quand Sud au troisième tour déclare « 3 SA », Nord peut supposer qu'il a le Roi de Cœur, et il n'est pas exclu d'essayer le chelem si Sud détient un As.

Courrier des lecteurs

Etouffement exceptionnel (1273)

Plusieurs lecteurs (Bernheim, Carouge, Dr Polliot, Ribeiro...) ont découvert qu'une certaine défense aurait pu faire chuter Momigliano. « Si Est, explique Antoine Roux, *coupe le quatrième Cœur avec l'As de Pique* et rejoue Pique pour le Roi sec, son Valet d'atout devient imprenable car l'étouffeur est lui-même étouffé :

♠ R842
♠ V9 ♣ V9
♠ D1084 ♣ 5

» Le déclarant joue Roi de Trèfle et Trèfle, Sud coupe, mais il ne peut empêcher Est de faire *le Valet de Pique,* la levée de chute puisqu'il avait déjà fait deux Carreaux et l'As de Pique. »

Bravo pour cette étonnante défense, et toutes nos excuses à ceux qui auraient longtemps cherché une ligne de jeu imparable.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 330

LE DÉBUT KELLER

Championnat d'URSS, 1987

Blancs : ERMAKOW
Noirs : TSJIZJOW



1. 33-29	17-22 (a)	23. 32x1 (h)	19-24! (i)
2. 39-33	11-17	24. 48-43	45-50
3. 44-39	6-11	25. 1-45	8-12! (j)
4. 50-44	1-6	26. 45x1	22-27! (k)
5. 31-26	16-21	27. 31x11	16x7
6. 32-28	19-23	28. 1x20	15x24
7. 28x19	14x23 (b)	29. 26x17	35-40
8. 35-30 (c)	10-14	30. 44x35	24-29
9. 30-24	23-28 (d)	31. 33x24	50x8! (l)
10. 37-31 (e)	5-10	32. 24-20 (m)	13-18! (n)
11. 42-37 (f)	20-25	33. 20-15*	9-14
12. 24-20	15x24	34. 43-38	18-23
13. 29x20	10-15	35. 41-37	23-29! (o)
14. 34-29	15x24	36. 37-32	6-11
15. 29x20	14-19	37. 36-31	8-13
16. 20-15	25-30 (g)	38. 32-27	11-17
17. 40-34	30-35	39. 46-41* (p)	2-7
18. 45-40	18-23	40. 41-36	13-8
19. 38-32	11-16	41. 31-26	7-11
20. 43-38	12-18	42. 27-21 (q)	8-12! (r)
21. 15-10	4x15	43. 21-16	12-7! (s)
22. 34-29	23x45	44. 49-43	29-34! (t)
		Abandon	

NOTES

a) Treize fois vainqueur du prestigieux championnat des Pays-Bas, plusieurs fois challenger de champions du monde (Raichenbach, Springer, Ghestem), le GMI néerlandais R.-C. Keller, disparu en 1981, innova, dans les années 60, un début en vogue depuis une quinzaine d'années.

b) Ces premiers coups, dans le prolongement de l'ouverture Roozenburg 1. 33-29, caractérisent l'introduction du début Keller, pratiqué, parmi de multiples illustrations, par Skiarov et Weltman (championnat d'URSS juniors, 1977), Boom et Baljakin (match Pays-Bas-URSS, 1980), Vernin et Wiersma (championnat des Pays-Bas, 1981). Guinard et Rabatel (championnat de France, 1983, *le Monde* du 22 septembre 1984), Ballegooijen et Hellings (Den Bosch, novembre 1985).

c) Les Blancs, dans ce début Keller, délaissent le centre et recherchent à progresser puissamment sur leur aile droite.

d) Cette profonde pénétration dans le centre adverse est une autre caractéristique de ce début, qui se prolonge aussi par 9... (5-10) ; 10. 37-31 (20-25) ; 11. 24-20 (15x24) ; 12. 29x20 (14-19) ; 13. 20-15 (9-14) ; 14. 40-35 (23-28) ; 15. 44-40 (19-23), etc. (Ballegooijen-Hellings cités ci-dessus) ou par 9. ... (21-27) ; 10. 37-31 (5-10) : 11. 42-37 (20-25) ; 12. 24-20 (15x24) ; 13. 29x20 (14-19) ; 14. 20-15 (9-14) ; 15. 33-29!, etc. (Skiarow-Weltman cités ci-dessus).

e) Le début Keller s'est évidemment enrichi de nombreuses variantes, dont la variante Boom : 10. 40-35 (20-25) ; 11. 24-20 (15x24) ; 12. 29x20 (14-19) ; 13. 20-15. Le pion blanc à 15 contribuera par la suite, en contrôlant les cases 10 et 20, à la stratégie d'enveloppement du bloc centre-droit des Noirs. L'ex-champion du monde Tony Sijbrands note alors que « les grands maîtres sont unanimes à penser qu'il n'y a pas de manière plus intéressante de traiter la partie Keller », mais, souligne-t-il, « on est moins d'accord pour savoir comment il faut poursuivre à partir de cette belle position de départ ». Dans la partie Boom-Baljakin citée ci-dessus, la suite fut 13. ... (5-10) ; 14. 37-31 (10-14) ; 15. 34-29! (coup fort de la variante Boom) (21-27), (coup considéré comme douteux par Sijbrands dans son analyse de « De Volkskrant » d'avril 1980. Sijbrands préfère 15. ... (19-23) ; 16. 44-40 (23x34) ; 17. 40x29 (14-19) ; 18. 45-40 (19-23) ; 19. 40-34 puis 19. ... (21-27) comme dans la partie De Ruiter-Wiersma du championnat des Pays-Bas, 1977) ; 16. 42-37 (19-23) ; 17. 44-40 (23x34) ; 18. 40x29 (11-16) ; 19. 45-40 (reprise de la marche en avant de l'aile droite) (13-19) ; 20. 40-34 (9-13) ; 21. 37-32 (28x37) ; 22. 41x21 (16x27) (élimination du pion 28 et perte du contrôle du centre par les Noirs) ; 23. 38-32 (27x38) ; 24. 43x32 (le pion 27 disparaît à son tour et l'on voit toute l'efficacité de la formation 49-43-38 : les Blancs se préparent à prendre la maîtrise du centre et à poursuivre leurs énergiques avancées) (3-9) ; 25. 35-30 (19-23) ; 26. 31-27 (22x31) ; 27. 36x27 (troisième échange s'insérant dans la logique du plan des Blancs depuis le vingt et unième temps : encerclement des Noirs, qui sont dès lors contenus au centre).

f) Dans la partie Vernin-Wiersma citée ci-dessus, le début Keller prit alors la voie suivante dans laquelle les Noirs cherchèrent à investir le centre et épauler au mieux leur pion à 28 : 11. 40-35 (20-25) ; 12. 24-20 (15x24) ; 13. 29x20 (la poussée de l'aile droite des Blancs) (10-15) ; 14. 34-29 (15x24) ; 15. 29x20 (toujours cette poussée, composante du début Keller) (14-19) ; 16. 20-15 (9-14) ; 17. 41-37 (11-16) ; 18. 47-41 (7-11) ; 19. 44-40 (3-9) ; 20. 40-34 (18-23) ! ; 21. 33-29 (13-18) ; 22. 38-33 (8-13) ; 23. 35-30, une imprécision. Préférable était de ne pas toucher au pion 35 afin de se réserver la possibilité de lancer, le moment venu, une attaque par 29-24.

g) Les maîtres soviétiques Ermakow et Tsjizjow s'écarteront, dans cette partie, du système Keller, dont le nouvel aperçu donné dans ces notes représente quelques notions de base.

h) Coup de dame laissé à dessein par les Noirs.

i) Un placement masqué : la dame blanche est aux abois.

j) Combinaison en sept temps ; la dame blanche disparaît et les Noirs, par leur dame à 50, effectueront une rafle percutante.

k) Prise originale de la dame blanche grâce à un mouvement renversé du pion à 16, formant, après son déplacement à 7, un crochet avec les pions à 15 et 24.

l) La dame noire rafle quatre pions.

m) Premier temps d'une longue agonie.

n) Forçant 33. 20-15 puis écartant tout risque de passage à dame.

o) Un pion de haute valeur stratégique : neutralise l'aide droite adverse.

p) Forcé en raison du danger (13-9) puis (17-22).

q) Les Blancs auront tout tenté.

r) Menace imparable sur le thème du coup du marquis.

s) Faisant resurgir une menace analogue.

t) Ultime raffinement sur ce thème ; (34-39) puis (7-1) (le... marquis). Un thème aux innombrables applications.

PROBLÈME
L. DALMAN (Nîmes)
1975

Les Blancs jouent et dament en sept temps. Sur le thème des coups parallèles, avec une prise forcée pour les Noirs au deuxième temps, les Blancs dament à la case 4.

● *SOLUTION :* 32-28! (33x22) 23-19! (14x23*, forcé) 43-39 (34x43) 42-38 (43x32) 31-27 (32x21 ou 22x31) 26x19 (24x13) 35x4!, dame, +.

JEAN CHAZE.

mots croisés

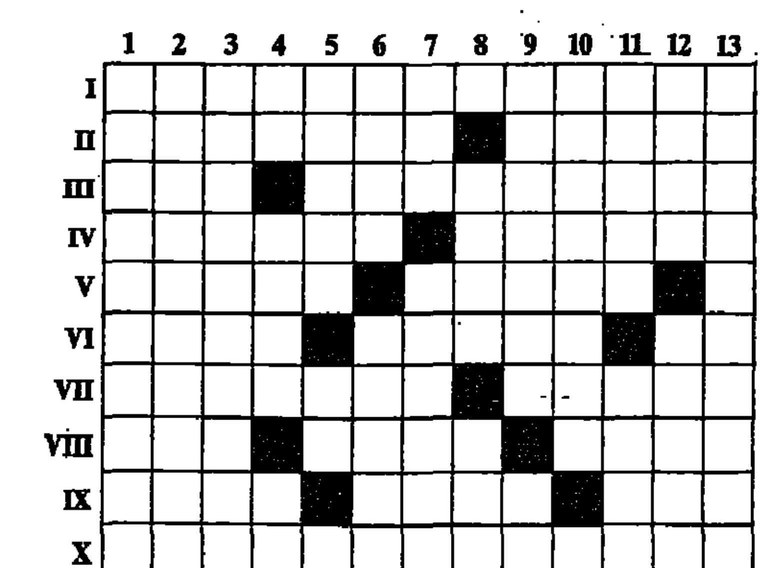
N° 513

Horizontalement

I. Par chance les institutions de ce type sont en état de fonctionner. – II. Refaisait les comptes. Petit génie. – III. Celle du milieu conduit aux pires extrémités. Bienheureux. – IV. Dans le Gard. Avertit. – V. Ils sont un peu nomades. Fait le tour. – VI. Sa fringale lui coûta cher. Fréquente chez le disciple. Paraît chaque jour. – VII. Peut dire ce qu'il veut. J'espère vous inspirer un autre sentiment. – VIII. Dans la suite. Mène au débordement. Dépouille. – IX. Mises à jour. Désigne, vu de la droite. On y est presque. – X. Ce sont parfois des preuves douteuses.

Verticalement

1. Est probablement à la mode en ce temps. – 2. A vu le chiffon. – 3. Carrées, cubiques ou... infâmes. – 4. Vieille capitale. Réclame un bond s'il est terre à terre. Pieuse abréviation. – 5. Délectable dans tous les sens. Conjonction. 6. – Fait un couple. Biblique. – 7. Ainsi. Vient du désert. – 8. Un peu bizarre. C'est plus sympathique avec un club qu'avec un article. – 9. Demande d'être un peu leste. Pour montrer. – 10. Déduisent. – 11. Trop bien partie. C'est la fête. – 12. Envoie. A été trop longtemps au pouvoir dans trop d'endroits. – 13. On peut tomber sur des os semblables.



SOLUTION DU N° 512

Horizontalement

I. Deuxième tour. – II. Externe. Aisé. – III. Stère. Passif. – IV. Irrésolu. INA. – V. Sais. Sa. Avec. – VI. Tin. Asthme. – VII. Eternisée. BN. – VIII. Suif. Ain. – IX. Et. Geignarde. – X. Noterai. Iton. – XI. Transigèrent.

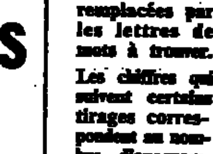
Verticalement

1. Désistement. – 2. Extrait. Tor. – 3. Utérines. Ta. – 4. Xérès. Rügen. – 5. Ires. Aniers. – 6. En. Ossifiai. – 7. Méplats. Gig. – 8. Au. Hein. – 9. Tas. Ame. Air. – 10. Oisive. Arte. – 11. Usiné. Bidon. – 12. Refaçonnent.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 514



Horizontalement

1. AEEMNOSU. (+ 1). – 2. MNOOSSU. – 3. AAELNNNT. – 4. AIOSSUV. – 5. AEENNST. – 6. AAIINOTV. – 7. AEILMNST (+ 1). – 8. EEEGNTT. – 9. ACEHHRTU. – 10. AEETTT. – 11. CEENNO. – 12. AAEEGRX. – 13. ACINOS. – 14. EEINOQTU. – 15. AACEENNN. – 16. EEHIIMTU. – 17. AEILNRU (+ 2). – 18. EEENSSS. – 19. EEOSSSSU.

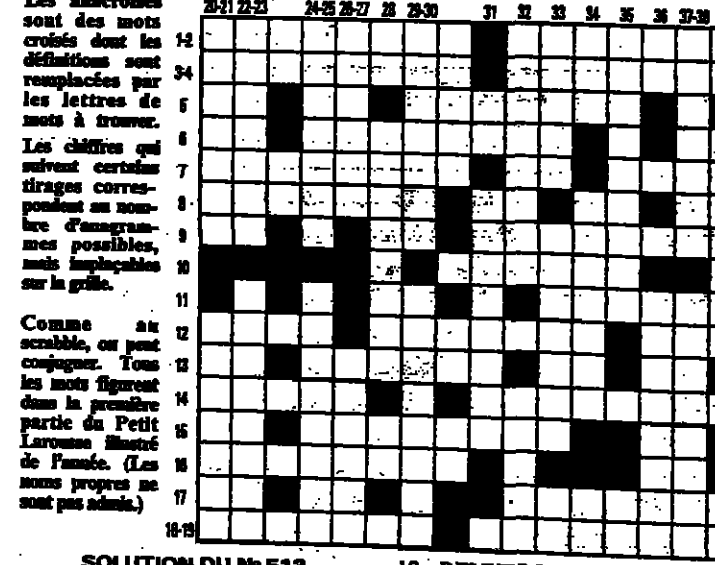
Verticalement

20. AAEGSUV. – 21. ACEFHLS (+ 1). – 22. AELNNSU (+ 1). – 23. CEEOPSUU. – 24. AEELMMS (+ 1). – 25. CCDEEOST. – 26. EILOTV (+ 1). – 27. AAEILS (+ 1). – 28. ACEINSTT. – 29. AEENSTT (+ 2). – 30. AEEILMSX. – 31. CEGNOOOT. – 32. ACEHMNOU. – 33. AEEINRT (+ 6). – 34. AAAHNNT. – 35. ENOOSSTTU. – 36. AINOQRSU (+ 2). – 37. AEILOSV. – 38. CEERRSUU. – 39. EEEIRST.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU N° 513

1. INOCULA. – 2. INEXACTE. – 3. NUBILITE. – 4. COLLINE. – 5. EDENIQUE. – 6. ISOLANT (ALITONS, INSOLAT, LAITONS, NOLISAT). – 7. NUTRITIF. – 8. RIESLING. – 9. LIFTEES (FILETES). – 10. BOISSEAU (AUBOISES). – 11. AXOLOTL, amphibien mexicain. – 12. IMPREVUS. – 13. ORTOLAN. – 14. EMERISAT (ESTIMERA, ETIRAMES, MATIERES, SEMERAIT). – 15. DESODES, sans sel. – 16. LASCAR (RACLAS, SACRAL, SARCLA). – 17. SIDERER (DESIRER, RESIDER). – 18. COURBATU. – 19. RENVERSE. – 20. SESSILE (LISSEES). – 21. INCONEL, alliage. – 22. PARODIER. – 23. OBLATIF, altruiste. – 24. PORTULAN, ancienne carte. – 25. UNITIVE. – 26. COALESCE (ACCOLEES). – 27. LUNETIER. – 28. ABETIES. – 29. LANDAUS. – 30. RHODITES. – 31. NIDIFIAI. – 32. MIMOSAS (SOMMAIS). – 33. ETESIENS. – 34. PREDITE (DIPTERE, etc.). – 35. XENONS. – 36. LIEGEOISE. – 37. QASIDA, poème arabe. – 38. NEURULA. – 39. ETETAGE. – 40. SATURNE (NATURES, SAURENT).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Société

SCIENCES

Pour son premier vol

Ariane-4 a consommé moins de combustible que prévu

KOUROU
de notre envoyé spécial

Les tout premiers dépouillements des mesures prises pendant le vol du premier exemplaire de la fusée européenne Ariane-4 lancée, mercredi 15 juin, depuis le centre spatial guyanais, ont montré que le premier étage de l'engin avait été *« plutôt surperformant »*. C'est une grande satisfaction pour les ingénieurs qui l'ont conçu, dans la mesure où ce nouvel ensemble différait sensiblement des Ariane précédentes, avec ses quatre moteurs principaux et ses quatre propulseurs d'appoint à liquide et à poudre.

Le supplément de vitesse enregistré par le bon fonctionnement de ce premier étage (environ 210 kilomètres à l'heure de plus) a entraîné l'arrêt du troisième étage 9,5 secondes plus tôt que prévu. Cela signifie qu'il restait encore un peu d'oxygène et d'hydrogène liquides dans les réservoirs du troisième étage. De là à penser que l'on pourrait se servir de ce supplément de combustible pour mettre en orbite une masse plus importante lors d'un prochain vol, il y a un pas que les promoteurs d'Ariane-4 se refusent à franchir.

Dégats « mineurs »

« Ce n'est pas la première fois que nous observons de tels événements, et il serait prématuré de chanter victoire », a fait observer M. Roger Vignolles, directeur des lanceurs au Centre national d'études spatiales. Il faudra donc attendre que soient dépouillés finement les 1 100 paramètres – il n'y en aura que 600 sur les vols commerciaux – enregistrés pendant la mission. Tout cela va être digéré par les ordinateurs, corrélé avec les informations recueillies lors des précédents vols d'Ariane, et certains événements seront même *« dilatés dans le temps »* pour être analysés avec précision.

Dans l'immédiat, les responsables du programme vont se contenter d'un travail plus grossier, qui devrait leur permettre de se réunir d'ici une quinzaine de jours pour *« analyser les différences, identifier les anomalies »* et prendre les premières mesures pour les contrer. Ils vont notamment étudier le fonctionnement du système de pilotage numérique entièrement nouveau que le lanceur utilisait pour le braquage de ses tuyères. On savait, en effet, qu'Ariane, du fait de son énorme coiffe était plus instable et demandait donc à être pilotée plus finement, en particulier au moment ou s'exerce au maximum la résistance de l'air sur le lanceur. Il semble qu'à ce moment-là Ariane ait connu de légères oscillations, qu'il faudra analyser dans le détail.

En attendant, chacun se félicite de la réussite de ce vol de qualification, tandis que les équipes au sol font le bilan des dégats « mineurs » *causés à la table de lancement par* le souffle de ce puissant lanceur.

Comme cela s'était déjà produit lors du premier tir d'Ariane-3, premier lanceur européen à être équipé de puissantes fusées d'appoint à poudre, des lampadaires ont été couchés, des câbles sectionnés, des vannes détériorées et des caméras d'enregistrement propulsées dans les airs. A part cela, rien ne semble devoir, *a priori*, retarder la programmation du deuxième vol d'Ariane-4, fixé au mois de novembre, en attendant que le centre spatial guyanais résonne à nouveau, le 21 juillet, sous le bruit des moteurs d'une fusée Ariane-3.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

RELIGIONS

Une dernière démarche avant l'excommunication

Le Vatican lance un « avertissement solennel » à Mgr Lefebvre

Un avertissement solennel (*« monitum »*) a été adressé, le jeudi 16 juin, par le pape à Mgr Marcel Lefebvre, qui avait annoncé, la veille, son intention de procéder, le 30 juin, à Ecône, à des ordinations épiscopales schismatiques : *dans* le même temps, le Vatican publiait, après qu'elles eurent échoué, le détail des négociations menées par le cardinal Ratzinger, qui devaient permettre à la Fraternité Saint-Pie-X fondée par Mgr Lefebvre d'obtenir une reconnaissance officielle.

CITÉ DU VATICAN
de notre envoyé spécial

L'affaire Lefebvre est officiellement close et le Vatican déjà entré dans l'après-schisme. Une *« tristesse résignée »* domine à Rome en effet devant l'attitude du fondateur d'Ecône, jugée inexplicable et inadmissible. Mgr Lefebvre n'a pas su respecter sa signature, et toute éventualité d'un ultime geste de réparation ne suscite ici que des haussements d'épaule. Plus personne ne doute que des ordinations épiscopales consommant le schisme auront bien lieu le 30 juin à Ecône.

La seule vraie question pour le Vatican est donc de savoir comment gérer cette rupture, limiter aux mieux les dégâts, accueillir avec doigté les prêtres, les séminaristes et les fidèles dont on ne doute pas qu'ils seront nombreux à se séparer de l'évêque schismatique.

Aussi, le pape n'a-t-il pas perdu de temps. Dès le lendemain de la déclaration de guerre de Mgr Lefebvre, il lui a fait parvenir, par son nonce à Berne (Suisse), le fameux *« monitum »*, avertissement solennel par lequel l'autorité ecclésiastique prévient le responsable d'un schisme des *sanctions* qu'il encourt et fait encourir à ceux qui le suivent. Il n'y aura pas d'autre acte juridique de la part du Vatican. Le seul fait de procéder à une ordination d'évêque sans l'accord du pape signifie automatiquement l'excommunication de l'Eglise catholique.

Jean-Paul II, au même moment, le jeudi 16 juin, a rendu publique une lettre, émouvante mais ferme, écrite le 9 juin à Mgr Lefebvre et le mettant une nouvelle fois devant ses responsabilités : *« D'un cœur paternel, mais avec toute la gravité que requièrent les circonstances présentes, je vous exhorte, vénérable frère*, écrivait Jean-Paul II, *à renoncer à votre projet, qui, s'il est réalisé, ne pourra apparaître que comme un acte schismatique dont les conséquences théologiques et canoniques vous sont connues. Je vous invite ardemment au retour, dans l'humilité, à la pleine obéissance au Vicaire du Christ. »*

Bien sûr, le pape n'espère plus intimider, encore moins faire céder, Mgr Lefebvre, muré dans ses certitudes anti-modernistes et placé sous la surveillance de ses *« mauvais génies »*, une expression pour désigner les abbés Schmidberger, supérieur général de la Fraternité Saint-Pie-X, Aulagnier, délégué pour la France de Mgr Lefebvre, ainsi que dom Gérard Calvet, supérieur du monastère intégriste du Barroux (Vaucluse), dont la nomination comme évêque avait été un moment envisagée. Le message de Jean-Paul II est surtout destiné à ceux qui, le 30 juin et après, seraient tentés de les suivre.

Dossiers ouverts

C'est aussi pour montrer qu'il est allé jusqu'au bout des concessions possibles et a fait preuve d'un maximum de générosité à l'égard de Mgr Lefebvre que le Vatican s'est résolu, le 16 juin, à ouvrir tous ses dossiers. En les rapprochant du récit fait la veille à Ecône par Mr Lefebvre, il est possible aujourd'hui de retracer le scénario de la négociation et de la rupture. Celui-ci s'est joué en un mois et en trois actes.

● **Acte I : la signature.**

Préparé par une rencontre de théologiens de chaque camp (dont l'abbé Tissier de Mallerais, futur évêque schismatique), qui a eu lieu du 12 au 15 avril à Rome, un protocole d'accord est rédigé et signé le 5 mai par le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, et par le fondateur d'Ecône.

Sa première partie doctrinale contient quelques formules relativement peu contraignantes pour Mgr Lefebvre. Elle demande à celui-ci de *« promettre la fidélité à l'Eglise catholique et au pontife romain »* ; d'*« accepter l'article 25 de la constitution conciliaire* Lumen gentium *sur l'adhésion au magistère ecclésiastique »* ; de *« s'engager à une attitude de recherche et de communication, en évitant toute polémique, sur les points de Vatican II et les réformes postérieures qui leur* [aux traditionalistes] *semblent difficilement conciliables avec la Tradition »* ; de *« reconnaître la validité de la messe et des sacrements célébrés selon les rites promulgués par Paul VI et Jean-Paul II »* ; de *« promettre de respecter la discipline commune de l'Eglise, et sa législation telle qu'elle apparaît dans le nouveau code de droit canon de 1983, exception faite de la discipline spéciale prévue pour la Fraternité Saint-Pie-X »*.

La seconde partie du protocole d'accord érige la Fraternité Saint-Pie-X en *« société de vie apostolique de droit pontifical »* bénéficiant d'une *« certaine exemption* [par rapport à la législation diocésaine] *pour tout ce qui concerne le culte, la pastorale et l'apostolat »*. On lui concède *« le droit d'utiliser les rituels liturgiques en usage avant la réforme du concile Vatican II* [rite de saint Pie V]. *On crée une « commission romaine »* comprenant deux membres de la Fraternité *« pour résoudre les éventuels problèmes et contentieux liés à l'application de cet accord »*.

Enfin, le protocole prévoit que *« le pape nomme un évêque à partir de trois noms proposés par la Fraternité Saint-Pie-X »*. Mgr Lefebvre s'empresse de signer ce texte le 5 mai. Un télégramme est même rédigé, apprendra-t-on bien plus tard, destiné aux présidents des trois conférences épiscopales les plus concernées par la crise intégriste (France, Suisse, Allemagne). Mais ce télégramme ne partira jamais...

● **Acte II : les enchères**

C'est que, dès le lendemain 6 mai, de retour à Albano parmi les siens, Mgr Lefebvre se ravise. Il écrit au cardinal Ratzinger pour obtenir qu'un évêque traditionaliste soit immédiatement nommé pour pouvoir être ordonné à la date du 30 juin. En cas de réponse négative, il passera lui-même à l'acte. A plusieurs reprises au cours du week-end de Pentecôte, les 22 et 22 mai, Mgr Lefebvre répétera cet ultimatum. C'est à ce moment qu'on prête au cardinal Ratzinger ce propos : *« Mais pour faire un évêque, il faut au moins attendre neuf mois comme pour un enfant ! »*

Bon prince, il accepte pourtant de recevoir Mgr Lefebvre le mardi 24 mai. Il lui rappelle que la nomination d'un évêque obéit à des critères précis, et fixe la date du 15 août prochain comme dernier délai pour le choix et l'ordination d'un évêque traditionaliste, mais *« à condition que le fondateur de la Fraternité Saint-Pie-X adresse une vraie demande de réconciliation, sur la base du protocole anciennement signé »*.

Alors, le 30 mai, Mgr Lefebvre, qui craint de devoir signer une lettre de rétractation publique, fait à nouveau monter les enchères. Il écrit à la fois au pape et au cardinal Ratzinger pour leur demander que trois évêques – au lieu d'un – soient nommés et que les représentants d'Ecône deviennent majoritaires dans la « commission romaine » d'application de l'accord.

● **Acte III : la rupture.**

Alors, le cardinal gardien de la doctrine dans l'Eglise catholique se fâche. Il répond sur le champ à l'évêque intégriste que, pour la nomination d'un évêque, il doit *« une pleine obéissance au Saint-Père »*. La rupture est consommée. C'est le 2 juin que l'ancien supérieur d'Ecône écrit au pape : *« Nous nous donnerons nous-mêmes les moyens de poursuivre l'œuvre que la Providence nous a confiée* (...) ; *la consécration épiscopale n'est pas contraire à la volonté du Saint-Siège puisqu'elle a été accordée pour le 15 août. »* On connaît la suite et la fin de ce scénario.

Polémique

« Nous avons pris des risques énormes », estime-t-on aujourd'hui dans l'entourage des négociateurs de Rome. L'enjeu, en effet, n'était ni plus ni moins que le prix à payer, en termes de fidélité au concile Vatican II, pour éviter un schisme. C'est précisément parce que le Vatican aurait tenu ferme sur la défense du concile que Mgr Lefebvre aurait fait monter les enchères sur la question de l'évêque. Dans certains milieux du Vatican, on comprend mal aujourd'hui que, sur la foi d'indiscrétions savamment distillées par Ecône, certains aient cru que Rome était sur le point de brader Vatican II.

La publication des grandes lignes du protocole d'accord du 5 mai n'a cependant pas rassuré ceux qui avaient toujours craint que le Vatican n'aille beaucoup trop loin dans les concessions et les compromis. Ils s'étonnent aujourd'hui qu'on ait pu envisager le principe d'une « exemption » de la Fraternité Saint-Pie-X, la faisant échapper au contrôle des évêques diocésains, et qu'on n'ait pas exigé de Mgr Lefebvre une adhésion beaucoup plus franche aux déclarations conciliaires, par exemple sur la liberté religieuse ou l'œcuménisme. Si la rupture avec Ecône soulage finalement beaucoup de monde, l'histoire de cette négociation avortée et de cet accord manqué laissera beaucoup de traces chez les uns et chez les autres.

HENRI TINCQ.

« La clarification était devenue nécessaire »

écrit La Croix

« Jean-Paul II a poussé le dialogue avec Mgr Lefebvre aussi loin que possible, au risque même de rendre difficile la position des évêques affrontés à certains groupes aux comportements déjà sectaires, écrit Jean Potin dans *la Croix* du 17 juin. Le schisme était inévitable, à partir du moment où Mgr Lefebvre posait l'acte irréparable d'ordinations d'évêques. Comment ne pas s'attrister de voir un évêque briser de cette façon la communion avec l'Eglise de son baptême ?

Mais la clarification était devenue nécessaire et urgente, surtout, peut-être, à cause des jeunes séminaristes qui s'engageaient dans cette voie avec la conviction que l'œuvre de Mgr Lefebvre serait un jour reconnue par Rome (...).

Il faut espérer que devant la réalité du schisme et l'excommunication, c'est-à-dire la rupture de la communion avec Jean-Paul II et l'Eglise catholique, beaucoup de fidèles de Mgr Lefebvre, prêtres, séminaristes, laïcs, réfléchiront aux conséquences de leur acte. Pour les communautés paroissiales et dans le clergé des diocèses, leur réinsertion sera difficile, car la résorption de ce schisme naissant demandera aux catholiques un grand effort de charité pour que l'Eglise apparaisse à tous comme une communion. Mais l'unité sera à ce prix. »

Culture

THÉATRE

« Trois voyageurs regardent un lever de soleil », à la Bastille

L'interférence chinoise

La nouvelle création de Claude Régy. Trois voyageurs regardent un lever de soleil, est courte : à peine plus d'une heure. Mais elle est d'un art infini. Et d'une extrême beauté.

Régy porte à la scène quelques pages d'un poète américain, Wallace Stevens (1879-1955). Lequel, à travers ce texte des *Trois voyageurs*, évoque la poésie millénaire de la Chine. Poésie si sobre, si fine, qu'elle atteint presque le silence, et le blanc pur.

Prenons par exemple un poème (mille ans avant notre ère) du « Cheu-King » : « *Ici, du millet mûr avec sa tête qui penche ; là, du millet encore vert. J'avance à pas lents, très vite bat mon cœur. Ceux qui ne me connaissent pas demandent ce que je cherche. O Ciel, là-haut si loin de nous, quel homme a fait ce changement ?* »

Comme de nombreux poèmes chinois, celui-ci est formé de ces quelques lignes, répétées à trois reprises, telles quelles, comme une vague qui remonte trois fois, avec juste un petit mot, un seul, changé.

Or tout lecteur chinois, lisant ces trois versets semblables et si simples sur le papier, « voit » immédiatement ce dont il s'agit. Un homme, autrefois, a vécu ici même. Des années. Et un jour, il lui a fallu partir. Sa demeure a été détruite. Il n'en reste rien. Ce n'est plus qu'un champ de millet, et les paysans d'aujourd'hui, là autour, regardent sans comprendre cet inconnu, âgé, qui va et vient dans ce champ.

Le poème ne dit presque rien. Il ne dit pas l'histoire. Il ne dit pas les oiseaux, l'odeur du vent, celle de la poussière des champs. Il ne dit pas les images de la mémoire du voyageur, qui est revenu. C'est par une absence de discours — absence trois fois marquée — que le poème suscite chez le lecteur, fait se lever en lui, tout un horizon de méditations, de souvenirs, d'imaginations. Et c'est là ce que Claude Régy est parvenu à accomplir, « en théâtre ».



PASCAL MAINE

« Trois voyageurs regardent un lever de soleil », de Claude Régy

Un arbre occupe presque entièrement l'espace. Le tronc est énorme. Il a été sculpté, et les branches aussi, de façon à nous faire sentir, aussitôt, très fort, par quels tentacules l'arbre plonge dans la terre, dans le ciel, absorbe, expire, vit.

Ce n'est ni le noir ni la lumière, ni la nuit ni le jour. Pas la pénombre non plus, c'est très étrange, comme si ce moment d'univers, là devant, restait nettement perceptible à nos yeux s'ils étaient fermés.

Près de l'arbre, trois Chinois. Ils arrivent de Pékin, ils se retrouvent tout droit en Pennsylvanie (c'est là qu'est né Wallace Stevens, l'auteur). Un peu plus loin sous l'arbre, des Noirs américains. Les Chinois leur demandent de l'eau, ou, à défaut, des melons. Et déjà la vieille Chine montre le bout de son nez, sous le texte de Wallace Stevens : cet arbre sans âge, ce ciel sans astre, respirent l'au-delà. Cet au-delà des poèmes chinois où la terre est creuse, où l'eau des sources se change en feu. Où il n'y a pas moyen d'arracher une racine, d'enfoncer une bêche, si peu que ce soit, sans faire hurler de rage un mort que l'on tire de son repos. Cette Terre où l'Enfer est partout et où les juges des Ténèbres manquent d'eau, ont soif, et réclament des melons. La seule chose qui leur calme la gorge.

Régy force un peu la note « tumulus » lorsqu'il indique à ses « negroes » de creuser la terre et de creuser encore, de leurs mains, à tel point que nous croyons qu'ils déterrent le corps d'une jeune Américaine, tandis qu'elle était simplement là, en vie, dormant derrière un buisson — c'est tout au moins ce qu'écrivait l'auteur. Le seul mort, un immigré italien, est accroché à une haute branche, dans l'arbre géant. C'est lui que nous voyons le moins distinctement.

Une genèse

Mais l'Américaine, l'Italien, ce sont des faits qui ont eu lieu au dehors, auparavant, ce n'est pas la vision d'ici. Ici, lentement, silencieusement, sous cet arbre de l'Esprit, nos trois Chinois voyageurs échangent des paroles de folie, de sagesse, exclusivement axées sur la flamme d'une lampe, sur la rosée froide qui ternit la porcelaine d'un cruchon. Le temps coule, mais il ne coule pas puisqu'il est l'éternité.

Les mots sont devenus impossibles, pour dire les choses. « Talent », « génie », tout ça... Il y a un mot d'une syllabe, le mot « art ». L'art de Claude Régy. Ce modelage de la substance, de ce grand objet scénique, qui n'a rien d'une illusion. Cette sculpture vivante, ce silence criant, cette plénitude des sens. Cette aventure, ce cheval fou lancé dans le vide et que les trois comédiens de Régy maintiennent « explosant-fixe », comme dit Dali : Michaël Lonsdale, Axel Bogousslavsky, Xavier Marchand. Trois sphinx, *made in* Régy : la parole pure, l'esprit simple. Une fraîcheur mate. Une genèse.

Il n'y a rien à ajouter, à chercher. Pourquoi ces trois Chinois ont-ils quitté Pékin ? Que sont-ils venus voir, chercher ? Que font-ils sous cet arbre, cette nuit ? Voilà bien l'écume des jours, voilà ce que n'est pas le texte de Wallace Stevens.

Faut-il regretter la « version originale », de Stevens ? Le texte anglais est singulier, ce sont des vers courts, souvent six ou huit syllabes, et dont les notes, les sonorités, forment une incantation soutenue.

Nous sommes obligés de donner un exemple, Stevens écrit :

« It is only a tree
« Creaking in the night wind. »

Deux vers de six pieds et, d'une part, le second vers paraît compter plus de pieds que le premier, mais, d'autre part, dans les deux cas il y a quatre syllabes sur six qui ont ce même son, certes changeant, cette nuance « i », avec des dièzes et des bémols, mais quand même répétée, et cela fait que la parole semble voleter impalpablement dans l'air, comme s'il s'agissait d'atténuer ou même de supprimer la chose dont il s'agit, ce craquement sinistre de l'arbre dans la nuit, et lorsque Régy (avec Leslie Kaplan) traduit cela par :

« Ce n'est qu'un arbre
« Qui craque dans le vent de la nuit ».

C'est beaucoup plus « plan-plan ». Mais la prononciation des acteurs, telle que la demande Régy, corrige presque tout l'écart.

Le décor est de Roberto Plate. Les costumes de Rudy Sabounghi. *Trois voyageurs regardent le lever du soleil* est l'une des plus grandes choses qu'ait faites Claude Régy.

∴

Puisque ce sommet de théâtre est une création très particulière, comme une continuité d'écoute et de vision d'une perfection entière, dans quoi les mots eux-mêmes n'occupent pas le premier plan, mais se fondent dans le « plaisir », citons, pour faire la balance, un très beau théâtre de texte : *Chant dans la nuit*, de Marie Noël.

Lorsque Pierre Reverdy est mort, Louis Aragon a dit : « *Il nous reste Saint-John Perse et Marie Noël.* » Sachons simplement qu'au théâtre Fontaine, avec des objets de rien du tout en main, Anne Marbeau joue, avec un art exemplaire, des proses et des poèmes de Marie Noël, absolument poignants par leur feu et leur liberté. La force brute de cœur de Marie Noël rejoint peut-être l'extrême raffinement de culture de Wallace Stevens : c'est une témérité d'esprit, qui incinère les sentiments.

MICHEL COURNOT.

★ Wallace Stevens : Bastille, 21 h. Marie Noël : Fontaine, les mercredi et vendredi à 18 h 30 et les samedi et dimanche à 15 h.

Wallace Stevens, l'écart et l'illumination

La vie de Wallace Stevens est de celles qui doivent désespérer — ou peut-être intriguer — les biographes. Rien, en effet, de saillant dans l'existence de cet homme d'affaires avisé, politiquement conservateur, né en 1879 à Reading, en Pennsylvanie, mort en 1955 à Hartford, Connecticut, où il travailla à la direction d'une grande compagnie d'assurances. « *Epargnez-moi, je vous prie, les notes biographiques. Je suis un homme de loi et j'habite Hartford. Mais de tels faits ne sont ni amusants ni révélateurs* », écrivait-il en 1922 à un journaliste...

C'est tardivement, en 1923, que paraît le premier recueil de Wallace Stevens, *Harmonium*. Il avait auparavant collaboré, notamment avec son ami William Carlos Williams, à la revue *Poetry*, qui regroupait les tenants de la nouvelle poésie américaine. Reconnu par ses pairs, il n'accédera cependant à une certaine notoriété qu'au début des années 50 avec le National Book Award, en 1951 et 1955, et le Pulitzer, également en 1955 pour ses *Collected Poems*, l'année même de sa mort.

Au contraire de celle de W. C. Williams, médecin dans la banlieue de New-York, la poésie de Stevens ne cherche pas à se faire l'écho du monde dans lequel les hommes vivent et souffrent. Américain, il l'est pourtant tout autant que le très nationaliste auteur de *Paterson*. Pas plus que ce dernier, il ne subit, comme Pound, Eliot et beaucoup d'autres, l'attraction de l'Europe et ne voyage que pour ses affaires. La réalité des Etats-Unis est, chez lui, incluse et métamorphosée dans une vision et une pensée personnelles.

Poète de la solitude et de l'écart, esthète exigeant comme Mallarmé, Stevens nourrit sa poésie des ressources de son propre esprit : « *De mon esprit pleuvait le parfum d'or/Et mes oreilles produisaient les cantiques sonores qu'elles entendaient (...)/J'étais le monde dans lequel j'avançais et ce que je vis/ou entendis, ou ressentis ne venait que de moi/Et là je me retrouvai plus véritable et plus étrange* (1) ». Lecteur de Valéry mais aussi de Laforgue, Corbière ou Apollinaire, grand amateur de peinture moderne, il laisse cependant la part subjective se métamorphoser en un art poétique dont chaque poème est une étape.

« *La poésie est le sujet du poème* », affirmait Stevens, définissant ainsi à la fois le sens et le lieu d'une recherche qui est dans une large mesure celle de la poésie de notre siècle. A cet égard, le grand poème de la maturité, *Notes pour une fiction suprême*, démontre que cette conception n'aboutit nullement à faire de l'œuvre poétique un vain jeu intellectuel ou l'illustration d'une philosophie préexistante.

Comme chez sa compatriote Emily Dickinson, la poésie retrouve chez Wallace Stevens sa fonction d'illumination, de connaissance. Le travail sur le langage, un usage singulier de l'image poétique, la subtile rencontre de la réalité et de l'imagination, placent l'œuvre difficile de Stevens — aux côtés de celles de Pound, Williams ou Eliot — au premier rang de la poésie américaine de ce siècle.

PATRICK KÉCHICHIAN.

(1) Hormis un choix de poèmes de Stevens paru chez Seghers dans les années 60 et épuisé, et quelques parutions dispersées en revues, il n'existait pas d'édition française de Stevens. Nancy Blake et Hedi Kaddour ont commencé de combler ce manque en traduisant, cette année, un choix important de poèmes d'où cet extrait est tiré (*Delta*, université Paul-Valéry, BP 5043, 34032 Montpellier Cedex). Outre le théâtre de Stevens, les éditions Actes Sud annoncent la parution prochaine d'une anthologie de son œuvre. Signalons enfin l'ouvrage de Serge Fauchereau, *Lecture de la poésie américaine*, qui contient un chapitre sur Stevens (Éditions de Minuit, 1968).

Molière à Budapest

Avec Roger Planchon dans la douceur hongroise

Le TNP présente Georges Dandin en Europe de l'Est. Première étape, Budapest, où le metteur en sc1ne Roger Planchon reprend le rôle-titre créé par Claude Brasseur, malade.

Les fraises, les cerises rivalisent d'abondance et de luxuriance avec les fleurs aux étals des marchands. Il fait chaud, très chaud à Budapest. La rue est nonchalante, badaude, tard dans la nuit. La saison théâtrale s'achève. Mais les opérettes sont encore à l'affiche, et font salle comble, tout comme pour deux soirs l'Opéra où le TNP présente son *Georges Dandin*, Molière par Planchon. Ecrivains, metteurs en scène, comédiens hongrois sont dans la salle. Parmi eux, les deux « Gabor » Zsambeki et Szekely, directeurs depuis 1982 du théâtre Jozsef Katona, accueilli cette saison par le Théâtre en Europe.

Les affiches annonçaient dans le rôle de Dandin Claude Brasseur, qu'un accident à la jambe a retenu à Paris. Le public aura donc vu à sa place Roger Planchon. Autant Claude Brasseur était écartelé, ballotté entre son monde paysan — qu'il a voulu trahir — et celui de ses nobles beaux parents, autant Roger Planchon reste solide, enraciné dans sa terre, dans sa condition. Avec une vraie et sourde violence, une fierté non démentie de défaite en défaite. Mari confondu peut-être, mais paysan sûr de son bon droit, il a la carrure d'un leader...

La tournée, organisée par l'AFAA (Association française d'action artistique), s'achève le 30 juin à Berlin-Est — le TNP passe le mur pour la première fois. A Budapest a été projeté le *Dandin* mis en film par Planchon. En France, l'accueil du public avait été mitigé. Roger Planchon écoute les critiques, tire un bref bilan : « *M'interroger sur la nature du récit cinématographique a eu beaucoup de répercussions. Au cinéma, le récit doit avoir une urgence, être simple, clair, partir du mouvement même des personnages. Curieusement, le cinéma me débarrasse, je crois, de tout un côté formel, parce que, peut-être, il reste proche de l'art du conteur, dont le théâtre, lui, a voulu s'éloigner.* »

Planchon parle de son prochain film, *Grand Siècle*, un scénario original cette fois sur l'enfance de Louis XIV : « *La découverte du jeu politique par un gosse solitaire.* » Il parle également d'*Andromaque*, qu'il va mettre en scène pour le théâtre en janvier 1989 : « *La face noire de l'amour, les rapports amoureux calqués sur la violence des rapports politiques.* »

Dès son retour, Planchon va déposer le projet, auquel il croit dur comme fer, d'une cellule de création dans laquelle théâtre, cinéma, télévision fonctionneraient en synergie. Parce que « *la toute-puissante télévision reste le nez rivé sur les seuls problèmes de diffusion* », parce que « *le théâtre n'est pas malade, mais ses missions doivent être élargies* ». Planchon sera-t-il entendu ? Sa réponse au vice-ministre hongrois de la culture l'a été. Une démocratie, a dit en substance Planchon, se mesure à l'aune de son attitude envers le théâtre, elle doit le soutenir, le laisser libre, ne pas le livrer aux mains du commercial, attitude valable à l'Ouest comme à l'Est.

Il est vrai qu'à Budapest on dit sans détours des vérités quotidiennes, entre soi comme au théâtre. Exemple, Gyorgy Spiro, auteur acide (1) dont le Katona a monté deux pièces, *l'Imposteur* et *Tête de poulet*, qui décrivent l'existence au jour le jour dans ces cours intérieures d'immeuble qui font le charme de Budapest. Il prépare une comédie musicale sur l'histoire d'un divorce à la hongroise avec laquelle il pense toucher un vaste public. On comprend pourquoi l'Institut culturel français de Budapest, dirigé par Jack Batho, a fait venir le spectacle de Tilly *les Trompettes de la mort* : c'est le même esprit de satire au vitriol...

Hors norme

Mais l'on s'étonne quand Gabor Szekely parle du *Misanthrope* qu'il va monter la saison prochaine. Szekely a vu le *Tartuffe* de Planchon, et son *Avare* — « *L'une des pièces les plus douloureuses sur la vieillesse, quand l'argent est le fruit de toute une vie de travail* ». Son Alceste sera « *un quadragénaire qui décide de ne pas se conformer à l'ambiance, aux goûts de la société. Célimène a vingt ans, ses galants aussi. La pièce raconte le parcours d'un homme qui, l'âge venant, refuse les compromis. Il ne s'agit pas de juger moralement Célimène. Elle est veuve déjà, a gagné une liberté qu'elle veut conserver en même temps que la richesse, la sécurité. Elle ne peut pas comprendre la douleur d'Alceste.* »

Autre metteur en scène — et cinéaste — hors norme : Andras Jeles. Il a monté trois spectacles et tourné trois films, dont *Brigade de rêve*, l'un des rares encore interdits en Hongrie et qu'il a tourné avec des ouvriers en s'inspirant du *Songe d'une nuit d'été*, de la scène dans laquelle les artisans répètent une pièce à l'antique... « *A l'époque, on jouait une pièce russe très à la mode* : la Prime (2). *L'histoire était aussi éloignée de la réalité ouvrière que peut l'être Shakespeare. J'ai pensé : et si, au lieu de jouer leur mythologie, les ouvriers jouaient une scène mythologique ?* »

Jeles, qui place Bresson au-dessus de tous, demande aux comédiens d'être là simplement, et de vivre les situations. Ainsi existe fortement l'acteur principal du *Petit Valentino*, errance, superbe de liberté, d'un adolescent dans Budapest. Comme existent les enfants avec lesquels Jeles a tourné la *Tragédie de l'homme*, chant dramatique et épique d'Imre Madach, aussi célèbre en Hongrie que *Faust*. « *Une pièce traditionnelle, grave, dont le texte imprègne la pensée des gens, à tel point que personne n'est plus à même de l'apprécier. Dites par des enfants, les phrases mortes revivent.* »

Andras Jeles se sent quelque affinité avec Antonin Artaud. Il travaille sur une longue durée avec des amateurs ou des professionnels, peu importe, des gens en tout cas qui acceptent de partager avec lui une « aventure » à l'écart des institutions — ce qui n'est évident dans aucun pays de l'Est. Mais, pour lui, ce serait inimaginable de collaborer avec « *ces machineries où d'un côté entre un texte et de l'autre un spectacle* ». Son projet : le troisième acte des *Trois sœurs*. « *Toutes les souffrances qui tourmentaient déjà nos parents, nos grands-parents sont concentrées dans ce troisième acte. Il y a là une immense profondeur, généralement exprimée par cinq mimiques. Je veux dire qu'on utilise d'ordinaire des moyens dérisoires pour dire cette douleur...* »

Les mises en scène d'Andras Jeles sont financées par un mécène américain d'origine hongroise, la fondation Georges Soros, qui apporte son soutien également à des hôpitaux. A Budapest, les clichés ne tiennent pas la route.

ODILE QUIROT.

(1) Un roman de Gyorgy Spiro, *les Anonymes*, vient d'être publié en France.

(2) La pièce, qui raconte les efforts plus ou moins honnêtes d'ouvriers pour obtenir une prime de rendement, et qui termine de façon très morale, a fait l'objet d'un film projeté en France.

MUSIQUES

« Le Chapeau de paille d'Italie », au Châtelet

Un flot irrésistible

Un spectacle étourdissant de Pizzi, une musique endiablée qui renchérit sur Offenbach, Rossini et Verdi, une comédie musicale qui aurait pu sonoriser le film de René Clair, c'est le Chapeau de paille d'Italie, *de Nino Rota, qu'il faut aller voir au Châtelet ces samedi et dimanche*

« *A dix ans, on jouait en concert ses premiers oratorios à Paris et, pour le distraire, son impresario l'emmenait au cirque. Il y avait une sorte de grâce ou d'« infantilisme » mozartien chez Nino Rota. Il était distrait (...), mais remettait toujours à temps une musique inspirée, composée à une vitesse foudroyante.* »

Ainsi, en quelques mots, Fellini dépeint celui qui fut son « *plus cher et plus précieux collaborateur* ». Le Festival de Paris nous offre l'occasion unique de savourer, hors du cinéma, l'art du compositeur dans un opéra-comique de 1955 sur *le Chapeau de paille d'Italie*, où il accomplit le prodige de courir aussi vite que René Clair dans un célèbre film muet et de rivaliser avec tout ce que l'Italie compte de génies au théâtre lyrique !

Nino Rota a emprunté leur plume à Rossini dans l'ouverture et l'orage, prodigieux morceaux de bravoure, à Donizetti et au Verdi de *Falstaff* pour certaines poursuites et des dialogues bouffons, voire à Puccini quand il faut donner quelque éclat déclamatoire à un air ou un récitatif (sans parler d'un prélude « empoisonné » à la Tchaïkovski pour évoquer l'angoisse d'un jaloux !). Mais toute cette musique coule de source et le pastiche est roulé comme fétu de paille dans un flot irrésistible où l'on guetterait en vain quelque maladresse, et porté par une orchestration aussi claire que raffinée.

La pièce de Labiche est une mécanique de précision ; il y fallait le spectacle parfait que nous apportent le Teatro Valli de Reggio nell'Emilia, l'Orchestre Toscanini de Romagne, sous la direction très subtile de Bruno Campanella, les danseurs et les chœurs admirablement rodés ; ces derniers, habillés à la manière de Jacques-Henri Lartigue, à la mode 1900, jouent à merveille leur rôle essentiel dans cette farandole qui est le sujet même de l'histoire : la course à travers Paris d'une noce à la recherche d'un chapeau de paille, malencontreusement dévoré par un cheval...

Dans la mise en scène de Pierluigi Pizzi, l'effet de poursuite se déploie de manière cinématographique à travers des pièces communicantes qui s'ouvrent, se referment, changent à toute allure de mobilier et de décors, d'un goût toujours exquis. Et chaque personnage est délicieusement croqué, caricaturé mais aussi vivifié, dans chaque geste, qui semble infailliblement pousser, précipiter en avant cette pièce comme un rouage de quelque mouvement perpétuel...

On s'en voudrait de dissocier les membres de cette troupe italienne, dont les noms ne sont pas connus du public français et qui sont tous excellents dans leurs rôles. Ne faisons exception que pour les deux époux, William Matteuzzi, qui garde charme et esprit, avec une voix fruitée, dans ces affolantes aventures, et Susanna Rigacci, qui suit tant bien que mal son fiancé, se rappelant à son bon souvenir par un timbre quelque peu strident, mais qui se résout en cascades pleines de gaieté et de gentillesse.

Ce *Chapeau de paille d'Italie* marque les adieux sans trop de mélancolie de Jean-Albert Cartier à ce Théâtre musical de Paris qu'il a mis à flot et piloté pendant huit ans. Spectacle symbolique, dit-il, car pour la première fois on y voit sur scène des chevaux (tirant un omnibus), ce qui renoue avec la vieille tradition du Châtelet... Mais symbolique surtout par ce retour de Pizzi, à qui le TMP doit quelques-unes de ses plus belles réussites : *Macbeth*, *la Khovanchtchina* et maintenant ce chef-d'œuvre de Nino Rota...

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dernières représentations samedi 18 juin (à 20 h 30) et dimanche 19 (à 18 h).

Culture

CINÉMA

« Le 4e Protocole » de John Mackenzie

Le complot des surgelés

Une grosse limousine noire roule dans la forêt soviétique, enneigée, infinie, s'arrête devant une datcha. Un petit vieux en sort. *« J'ai rendez-vous »*, dit-il au planton. *« Ah, oui ? »* Le planton, calme, lui balance un pruneau en pleine poire. O stupeur, ce petit homme transformé en cake, c'était le grand Philby, le traître majuscule passé de l'Angleterre à l'Est. Au même moment, l'élégant Michael Caine s'introduit audacieusement dans un appartement londonien et fait sauter le coffre d'un particulier contenant des bijoux et des papiers « secret défense ». Quel rapport entre le fric-frac et feu Philby ? Un énorme rapport, assez gros pour faire sauter la planète, trop compliqué pour être résumé (même en deux heures de film) autrement que dans les quatre cents pages du roman de Frédéric Forsyth.

On y découvre des agents secrets stupides qui prennent l'Afrique du Sud pour le sauveur de l'Occident et qu'on retourne en moins de deux, d'autres plus *malins qui tendent* des pièges aux premiers, des chefs qui détestent leurs chefs et rêvent d'être encore plus chefs si possible, des strates de hauts fonctionnaires de l'espionnage, crocodiles, cacochymes, gâteux mais féroces, congelés, surgelés (Vivagel, bien sûr !) et cramponnés à de minables ambitions, à l'Est comme à l'Ouest, dangereux vieillards. On voit également comment un espion russe sexy (Pierre Brosnan) égorge les pédés, tient la bouteille, tombe les Anglaises avec un flegme pétrifiant et fabrique sur la table de sa cuisine une bombe atomique aussi tranquillement qu'un Britannique son pudding de Noël.

Bref, tout cela est très rafraîchissant, et, si John Mackenzie est à Ingmar Bergman ce que Forsyth est à Flaubert, ce n'est pas grave, surtout pour Flaubert. Reste un divertissement plein d'informations politiques et pratiques (sans toutefois le luxe maniaque de détails du roman) et la plaisir d'entendre Michael Caine, doublé par Dominique Paturel, le voix française du J.R. de « Dallas », de le voir poser sur toutes choses un œil las et débonnaire, soupirer, se demander sans doute ce qu'il fait là, dans ce sac de nœuds, et pendant combien de temps on va lui demander encore de sauter d'un train en pleine vitesse, parce que, à son âge, c'est tout de même moins facile qu'avant.

MICHEL BRAUDEAU.

« Amère récolte », d'Agnieszka Holland

Le prix de la charité

Une femme apeurée, un homme fruste, pendant la guerre, en Pologne.

On entend le roulement d'un train. Il transporte des déportés à travers la Pologne. On entend les voix d'un homme, d'une femme et d'une petite fille. Ils vont sauter. Ils sautent. Noir. Plus tard, Léon (Armin Muller-Stahl), fermier et maquignon polonais, trouve dans la forêt une femme hagarde, terrorisée, affamée, malade. C'est Rosa (Elisabeth Trissenaar), une juive, évadée du train. Sur ce qui semble être un élan du cœur et de la charité chrétienne, Léon la recueille, lui aménage une chambre dans sa cave, la soigne.

La Pologne, en pleine occupation allemande, est à l'heure de la destruction des ghettos et des massacres de juifs. Bien qu'il vive seul dans sa ferme isolée, Léon prend des risques. Mais très vite, il va en demander le prix. Puritain, sexuellement refoulé, il s'arrange pour que Rosa lui appartienne corps et âme. Il pourrait lui faire retrouver son mari, dont il a vu la trace dans la forêt. Il ne le fait pas. Il accentue l'isolement de Rosa, il lui impose ses caresses, il lui laisse prendre un certain ascendant sur lui, sur ses affaires, pour mieux la dominer. Elle regimbe mais revient à la vie. *Ils forment*, dans la claustration, un couple très étrange.

Encore la guerre, l'occupation, les juifs, les rapports bourreau-victime, dira-t-on. Ce n'est pas cela. Agnieszka Holland ne montre ni les Allemands (on sait qu'ils sont là), ni leurs actes, ni les camps de concentration, ni les scènes de violence et de mort, et il n'y a chez Rosa aucune perversité, aucun masochisme dans l'esclavage plus ou moins accepté.

Agnieszka Holland, par des images nettes, coupantes comme un *bistouri, fait le portrait d'un être* inculte, paysan âpre au gain, qui se venge de son infériorité sociale, de ses frustrations sexuelles, en profitant de la guerre, du désordre, du malheur des autres. Pour lui, tout s'achète et se paie. Son antisémitisme religieux, viscéral, reparait à tout propos. Il insulte Rosa, il rachète à *bas prix, dans une combi*naison sordide, le verger d'un juif qui a besoin d'argent pour échapper aux Allemands, avec sa fille, et que dénonce un valet de la Gestapo. Par un étonnant coup du hasard, après avoir brisé plusieurs vies, Léon sauvera le mari de Rosa et la fille du juif. Mais le remords existe.

Exilée de Pologne, Agnieszka Holland a tourné en Allemagne cette chronique polonaise de la monstruosité humaine. Ses interprètes, remarquables, sont passés chez Fassbinder. Et, à travers eux, on sent son influence, ce qui est, faut-il le préciser, un grand compliment.

JACQUES SICLIER.

ARTS

Une flèche pour la cathédrale de Saint-Denis

Le 9 juin 1837, la foudre tomba sur la flèche de la cathédrale de Saint-Denis. Dix ans plus tard, il fallut se résoudre à abattre ce qu'il en restait : elle risquait d'entraîner dans sa chute l'édifice tout entier. Viollet-le-Duc se chargea de l'opération, non sans noter soigneusement le détail de la construction. « *Cette flèche*, écrira-t-il plus tard, *était un chef-d'œuvre. L'architecte qui l'éleva avait su, tout en adoptant une composition du XIIIe siècle, marier avec beaucoup d'art les formes admises de son temps avec la structure encore romane d'aspect sur laquelle il venait se planter. Cette flèche donnait une silhouette des plus heureuses. Sa destruction, nécessaire pour éviter un désastre, fut considérée comme un malheur public.* »

M. Marcelin Berthelot, maire (PC) de Saint-Denis, partage sûrement cet avis : il s'est mis en tête de réparer ce « malheur » et de relever la flèche foudroyée. L'année dernière, il annonçait à son conseil municipal cette volonté. Celui-ci l'approuva. Il faut maintenant trouver les fonds nécessaires à l'entreprise : 4 milliards et demi de francs. *La ville et le département* ne peuvent bien évidemment pas supporter seuls l'opération. L'Etat se fait tirer l'oreille. Il reste au maire la solution d'organiser une souscription nationale. Un Comité de soutien est créé. On y trouve, côte à côte, un académicien, médiéviste réputé, Georges Duby ; le grand chancelier de la Légion d'honneur, le général Biard ; une cantatrice, Teresa Berganza ; un chef d'orchestre, Jean-Claude Casadesus ; une universitaire, Francine Demichel ; un architecte, Henri Gaudin ; le président du conseil général de la Seine-Saint-Denis, Georges Valbon ; et le duc de Bauffremont. Samedi 18 juin au soir, un banquet (payant) réunira trois cent cinquante-six personnes. Et à partir de 22 h 30, la future flèche de la cathédrale sera matérialisée grâce à des rayons lasers. En attendant mieux.

E. de R.

● **L'art pour l'Afrique.** – Une centaine d'artistes français et étrangers ont accepté de donner une de leurs œuvres pour alimenter le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'une des plus jeunes institutions spécialisées des Nations unies. Celles-ci seront vendues le 23 juin aux enchères. Elles sont exposées – jusqu'au 25 juillet – au musée des Arts africains et océaniens, 295, avenue Daumesnil à Paris 12e. Parmi les donateurs, on relève les noms de Degottex, Bolanski, Dezeuze, Fromanger, Arroyo, Domela, Lam, Monory, Rougemont, Soto et Takis.

● **Arman à Saint-Germain-des-Prés.** – *La Vénus des arts*, une œuvre du sculpteur Arman, a été inaugurée jeudi 16 juin dans la soirée devant le 16, rue Jacques-Callot à Paris. Ce sont des membres de l'Association Saint-Germain des beaux-arts qui ont offert le monument. A cette occasion, soixante vernissages ont eu lieu simultanément dans le quartier, où les galeries d'art sont restées ouvertes jusqu'à 23 heures. Celles-ci seront encore ouvertes les 17 et 18 juin jusqu'à 20 h 30, et le dimanche 19 de 14 heures à 18 h 30.

LETTRES

Pierre-Jean Rémy est élu à l'Académie française

Le fauteuil vacant de Georges Dumézil à l'Académie française est enfin occupé : Pierre-Jean Rémy, pseudonyme de M. Jean-Pierre Angremy, a été élu le jeudi 16 juin au deuxième tour de scrutin par quinze voix (quatorze au premier tour) contre onze (dix au premier tour) à M. Charles Dedeyan et cinq, *puis trois bulletins* blancs marqués d'une croix. En revanche, le professeur Jean Delay n'a pas encore de successeur en dépit de trois tours de scrutin. M. Lucien Bodard avait obtenu six, puis huit, puis dix voix, et M. Jean-Marie Rouart dix, neuf et dix. C'est le nombre anormalement élevé des bulletins blancs défavorables aux deux candidats qui a bloqué toute décision : treize au premier tour dont *douze marqués d'une croix*, douze puis neuf pareillement hostiles au tour suivant. Il y a donc encore cinq fauteuils vides quai de Conti.

Les « loisirs » d'un diplomate

L'incroyable fécondité de M. Jean-Pierre Angremy, *alias* Pierre-Jean Rémy, aurait déjà de quoi surprendre chez un écrivain « à plein temps » – bien que le cas ne soit pas unique. Qu'en dire alors lorsqu'elle est le fait d'un haut fonctionnaire, parfois investi de lourdes responsabilités ? Pierre-Jean Rémy, à cinquante et un ans, a écrit plus de trente-six romans et maints autres textes... La carrière de diplomate laisse-t-elle tant de loisirs ?

Né à Angoulême le 21 mars 1937, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'ENA, M. Jean-Pierre Angremy est, *en 1963*, secrétaire des affaires étrangères. Il est vice-consul à Hongkong de 1963 à 1964, secrétaire d'ambassade à Pékin de 1964 à 1965, puis à Londres de 1966 à 1971. En 1972, il est détaché à l'ORTF en qualité de directeur adjoint au PDG, chargé d'harmoniser les programmes ; de 1975 à 1979, affecté à Londres *comme* conseiller culturel ; de 1979 à 1981, directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture et de *la communication* ; de 1981 à 1984, maintenu dans ses fonctions auprès de M. Jack Lang, qui le charge d'une mission d'études sur la programmation architecturale et la conception de la cité musicale de la Villette et du nouvel opéra de la Bastille ; en 1984, consul général de France à Florence ; en 1987, *directeur général* des relations culturelles, scientifiques et techniques du Quai d'Orsay.

Pendant ce temps, en littérature, Pierre-Jean Rémy était né. S'il avait encore signé Angremy son premier roman, *Et Gulliver mourut de sommeil*, la même année, en 1963, pour *Midi ou l'attentat*, sur la guerre d'Algérie, son patronyme s'était allégé de ses trois premières lettres (sans préjudice de maints autres pseudonymes). Il attendra toutefois sept ans pour prendre son véritable départ. Le prix Théophraste-Renaudot 1971 couronne alors *le Sac du Palais d'été* (Gallimard). Les livres de Pierre-Jean Rémy se suivront bientôt à une cadence accélérée, à raison parfois de deux ou trois volumes par an. Parmi les nombreux ouvrages de Pierre-Jean Rémy – dont certains auraient mérité d'être relus... – citons : *la Mort de Floria Tosca, Mémoires secrets pour servir à l'histoire de ce siècle, Rêver la vie*, pseudo-autobiographie, *Chine un itinéraire, les Enfants du parc*, trois récits entremêlés d'éducation sentimentale, *Maria Callas, Orient-Express, Pandora*, prix Alexandre-Dumas 1981, *Comédies italiennes*. En 1986 l'Académie française décerne son Grand Prix du Roman à *Une ville immortelle* (Albin Michel).

Est-ce tout ? Ce serait oublier les ouvrages signés de nombreux pseudonymes. Sous celui de Raymond Marlot, il a publié notamment *Gauguins à gogo* (1971), *les Suicidés du printemps* ; sous celui de J.R. Pallas, *Mata Hari*, etc. Et, pour faire bonne mesure, Pierre-Jean Rémy a encore donné au *Monde*, outre plusieurs articles, un feuilleton de vacances, *Dix Petits Nains* pendant l'été 1982.

J.M. D.

Communication

Assurée par M. Robert Hersant

La régie publicitaire de la 5 contestée par M. Berlusconi

Discret et singulièrement avare d'apparitions et de déclarations publiques en France depuis le lancement, à l'automne dernier, de la nouvelle 5, M. Silvio Berlusconi est, sans doute, moins prudent lorsqu'il est interrogé par des journalistes italiens. Ainsi, il y a un mois, faisant le point dans une interview au magazine *Epoca* sur son empire télévisuel, « Sua Emittenza » laissa-t-il percevoir une certaine irritation face à son partenaire français sur la 5, M. Robert Hersant.

« *La chaîne est-elle un paradis terrestre ?* », lui demandait le journaliste. « *Oh non, pas encore*, s'exclamait M. Berlusconi. *Dans la 5, il y a quelque chose qui ne fonctionne pas bien, c'est la collecte de la publicité gérée par notre associé Robert Hersant, le responsable du plus important groupe de presse français. Naturellement, Robert Hersant recueille la publicité de la 5 de façon à ne pas nuire à son empire de presse. Il use des techniques qui sont propres à la presse écrite et non à la télévision.* ». Et de conclure : « *Je crois qu'Hersant s'apprête à nous céder la responsabilité de la recherche de la publicité.* »

Lors de la réattribution de la chaîne au tandem Hersant-Berlusconi, tous deux actionnaires à 25 %, la répartition des tâches s'est opérée en faveur du premier, chargé de la direction générale et de la gestion de la publicité, les Italiens maîtrisant plutôt les programmes à la fois par l'intermé diaire d'un homme, M. Carlo Freccero, et par une filiale du groupe italien – Rete Italia – fournisseur de programmes étrangers. Une part sans doute trop étroite pour le magnat de la télévision commerciale en Italie, peu habitué à jouer les « sleeping partners ». De là à imaginer une réorganisation des pouvoirs permettant à M. Berlusconi d'accéder enfin à la gestion de la publicité, tâche qui lui a précisément permis d'asseoir son empire de l'autre côté des Alpes... il y a un grand pas que les Français ne sont pas prêts à effectuer.

« *Aucune remise en cause du fonctionnement de la régie publicitaire n'est à l'ordre du jour* », déclare-t-on fermement à la Cinq, où l'on ne nie pas cependant l'existence d'un véritable débat entre associés français et italien, sur les méthodes de démarchage de la publicité. Débat de fond, que Silvio Berlusconi amorce régulièrement, fort d'une expérience qui, avec 45 % de l'audience italienne, lui a assuré 70 % du marché publicitaire de la télévision ! La méthode : de formidables actions de marketing et un vaste démarchage de la publicité directement auprès des annonceurs auxquels des armées de commerciaux viennent « vendre » la chaîne en proposant opérations spéciales et discounts divers... Surtout, suppression des intermédiaires – agences et centrales d'achat – qui, pense-t-il, alourdissent considérablement le coût de récolte de la publicité et grèvent les recettes de la chaîne. Bien connu des publicitaires, ce discours est évidemment mal accueilli en France où il va à l'encontre de tous les usages et s'expose au courroux des agences et des centrales d'achat. « *Normal*, disent les Italiens. *Mais la télévision française ne pourra faire l'économie d'un révolution dans son approche du marché publicitaire. C'est une question de survie pour l'ensemble des supports et donc d'équilibre du système.* »

Aucune contestation

Après la mauvaise humeur manifestée récemment par M. Jérôme Seydoux qui n'a pas suivi la dernière augmentation de capital, le clan italien entre-t-il donc à son tour en rébellion ? « *Absolument pas* », se récrie M. Angelo Codinioni, représentant en France de « Sua Eminenza » et vice-président de la régie. *La responsabilité de gestion de la publicité a été confiée à Robert Hersant. Et les objectifs fixés en conseil d'administration sont atteints et approuvés. Mais s'il est sans doute prématuré – la 5 n'ayant pas encore atteint son niveau maximum de développement – d'envisager un bouleversement des méthodes, il est normal qu'un associé, connu pour avoir transformé avec succès les méthodes de vente de la publicité en Italie, se préoccupe de la rentabilité du système français.* »

Pas l'ombre d'une polémique, insiste-t-on. Simple débat, soulevé régulièrement entre associés animés du même intérêt. Question-clé tout de même pour une chaîne commerciale dans laquelle Silvio Berlusconi piaffe d'exercer sans doute davantage ses talents.

ANNICK COJEAN.

Elections à la carte professionnelle des journalistes

Progression notable du SNJ et chute de FO

L'Union nationale des syndicats de journalistes (UNSJ) qui regroupe le Syndicat national des journalistes (SNJ), la CFDT et le SNJ-CGT a remporté la majorité des sièges – six sur huit – du collège journalistes de la Commission de la carte. La Commission de la carte des journalistes professionnels (CCIJP) instituée par une loi du 29 juillet 1935 est l'organisme de la profession (composé paritairement de patrons de presse et de journalistes) chargé de l'attribution de la carte professionnelle ainsi que de la défense de la déontologie et du statut des journalistes.

Plus de la moitié (51,27 %) des 23 473 journalistes inscrits ont participé au scrutin triennal de cette commission, organisé le 15 juin. Le SNJ a obtenu 37,14 % des suffrages et remporte 3 sièges. Il retrouve ainsi son score de 1976 et gagne près de 10 % des voix et 1 siège de plus qu'en 1985. La CGT a obtenu 11,39 % (contre 9,9 % il y a trois ans) et un siège. La CFDT quant à elle passe de 26,04 % à 27,87 % et conserve ses deux représentants.

cette augmentation des voix en faveur des syndicats de l'UNSJ se fait au détriment des trois autres *syndicats* journalistes qui n'en sont pas membres : la CGC et la CFDT régressent de 19,87 % à 13,81 % et obtiennent un siège (soit un de moins qu'en 1985) tandis que le Syndicat général des journalistes Force ouvrière chute de 15,63 % à 9,79 % (un siège).

Le collège journalistes se compose donc de Claude Durieux (SNJ, ancien journaliste au *Monde* et président de l'UNSJ), Jean-Marie Noël (SNJ, FR3), Pierre didier (SNJ, *la Dépêche d'Evreux*), Jean Delbecchi (CFDT, *Agefi*), Nicole Du Roy (CFDT, *Télérama*), Philippe Dominique (SNJ-CGT, Institut national de l'audiovisuel), Daniel Pautrat (CGC, TF 1) et Alain Raffestin (FO, FR 3).

L'autre collège de la Commission, celui qui représente les correspondants régionaux, a attribué 17 sièges sur 19 au SNJ, les deux autres revenant à la CFDT. Enfin, au vu de ces résultats, la Commission supérieure de la carte, chargée d'examiner les recours introduits par les journalistes *qui contestent le refus de carte* professionnelle, accueillera Edouard Guibert (SNJ, Centre de perfectioinnement des journalistes) en tant que titulaire.

Y.M.L.

● ***L'Evénement du jeudi* victime d'un conflit d'imprimerie.** – A la suite d'une grève dans l'imprimerie de Massy où il est habituellement édité, l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi* a dû abandonner trois cent cinquante mille exemplaires tirés et non brochés, bloqués dans l'imprimerie, ce qui représente une perte proche de 2 millions de francs. L'hebdomadaire a pu se faire imprimer ailleurs, mais ce changement impromptu a provoqué des retards dans la mise en kiosque, qui n'est complète que depuis vendredi matin 17 juin. Ces retards de diffusion interviennent alors que l'hebdomadaire de Jean-François Kahn tirait cette semaine un numéro d'après-élections, accompagné d'une campagne de publicité.

RFO sous surveillance de la CNCL

Recevant longuement le PDG de RFO, M. Jean-Claude Michaud, le mercredi 15 juin, la CNCL lui a fait savoir qu'elle attendait de lui que « *il se consacre à sa mission d'assurer l'équilibre et le pluralisme de l'information* » sur son antenne et « *veille personnellement à mettre les journaux tant nationaux que régionaux à l'abri de toutes critiques à cet égard* ».

Dans la foulée, la CNCL a aussi annoncé qu'elle observera en permanence les quatre éditions (Antilles, Guyane-Saint-Pierre-et-Miquelon, océan Indien, Pacifique) des journaux nationaux télévisés réalisés à Paris par RFO. Les relevés de ces observations seront publiés à intervalles réguliers, comme c'est déjà le cas pour les chaînes métropolitaines.

Cette surveillance renforcée d'une des sociétés publiques les plus controversées quant au pluralisme (*le Monde* du 4 juin) fait suite à la campagne électorale des législatives, dont la CNCL vient de publier les relevés. La commission estime que, « *globalement, RFO ne s'est pas trop écartée de la règle fixée* ».

De fait, les relevés de la période du 22 mai au 3 juin font apparaître un équilibre des temps de parole dans les journaux, à l'exception de la zone océan Indien où l'URC totalise 19 minutes 11 secondes de temps d'antenne contre 13 minutes 21 secondes pour la majorité présidentielle. En revanche, RFO semble avoir du mal à appliquer, pour l'actualité non liée aux campagnes électorales, la règle des « trois tiers », gouvernement, majorité, opposition. Dans tous ses journaux, la majorité parlementaire sortante et le gouvernement se taillent la part du lion, l'opposition parlementaire étant réduite à la portion congrue. Une observation qui recoupe celles faites lors de la campagne présidentielle, alors que coïncidaient à cette époque majorité et gouvernement.

M.-C. I.

Invité d'« Apostrophes » et de « 7 sur 7 »

M. Maxwell prend 49 % de l'imprimerie Cino del Duca

Présent à l'émission « Apostrophes » pour sa biographie intitulée *l'Incroyable Monsieur Maxwell, histoire d'un empire (le Monde radio-télévision* daté 12-13 juin) et prochainement à « 7 sur 7 », l'émission d'Anne Sinclair sur TF 1, le dimanche 3 juillet, M. Maxwell poursuit sa percée en France.

M. Maxwell vient en effet d'acquérir 49 % du capital de l'imprimerie Cino del Duca (Blois), la dernière unité d'impression du groupe des Editions mondiales. L'entreprise, qui réalise un chiffre d'affaires de 465 millions de francs, emploie cinq cent cinquante salariés et fabrique *Télé-Poche* plus de 2,2 millions d'exemplaires), *Intimité, Nous deux*, le magazine de programmes de télévision de Canal Plus (2,3 millions d'exemplaires) et *Ici Paris*. L'accord passé avec M. Maxwell prévoit un investissement de 200 millions de francs et l'acquisition d'une nouvelle rotative d'héliogravure et d'une station de brochage d'une capacité de 17 millions d'exemplaires mensuels.

Le Livre CGT s'était opposé à cette transaction avec M. Maxwell, contestant l'allongement de la durée hebdomadaire de travail et la suppression de cent trente emplois.

Le patron de presse britannique a récemment pris une participation majoritaire dans l'imprimerie François d'Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne) (*le Monde* du 1er juin).



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

YOUPI, TRALALA, BOUMBOUM, Foyer des artistes, (43-48-73-69) 21 h 30.

NOUVEAU SPECTACLE DE SMAIN, Café de la Gare (42-78-52-51), 20 h 15.

MISS GRIFF, Théâtre de l'Ombre qui roule (43-26-29-61), à 21 heures.

GÉNÉRATION 45. LA FAMILLE FAUCULARD, Théâtre de la Main d'or (48-05-67-89), 20 h 30.

LE VOYAGE, Châtenay-Malabry (la maison de Chateaubriand) (46-83-19-20), à 20 h 30.

COMÉDIES D'AMOUR, Nanterre, Théâtre par le Bas (47-78-70-88), 21 h 15.

LE KNACK ET COMMENT L'AVOIR. Café de la Gare (42-78-52-51), 22 h 15.

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Horaires irréguliers.*

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Presqu'il : 20 h 30.

ARÈNES DE MONTMARTRE (42-23-90-90). La Seconde Surprise de l'amour IVe Festival de la butte Montmartre : 21 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ Passage : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes en gros et demi-gros : 18 h 30. ◇ La Nuit suspendue : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Schnoke Story : 19 h 45. Signe blaireau, ascendant mouton : 21 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). ◇ L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère L.. : 21 h.

CENTRE CULTUREL CANADIEN (45-51-35-73). ◇ Thématique III : 14 h 30.

CENTRE D'ANIMATION LES HALLES, LE MARAIS (40-26-87-88). ◇ Entre le rien et l'infini la Terre pourrait être carrée : 20 h.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ◇ L'Ombre de la vallée : 20 h 45.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ◇ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Poudre aux yeux suivi de Mr de Pourceaugnac : 20 h 30. ◇ Monsieur de Pourceaugnac précédé de la Poudre aux yeux : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ◇ Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). ◇ Les Liaisons dangereuses : 21 h.

ESPACE ACTEUR (42-23-90-90). ◇ Le Prince travesti IVe Festival de la butte Montmartre : 21 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Le Montreur : 20 h 30. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Chant dans la nuit : 18 h 30.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're a good man Charlie Brown : 20 h 30.

GALERIE ART (47-37-31-36). Dialogue sur Minetti : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Basse Epoque : 20 h 30.

HOTEL DE LA MONNAIE (SALLE DUPRE) (40-46-56-66). L'Epreuve : 20 h 30. A quoi rêvent les jeunes filles ? : 22 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Voyage autour de ma chambre : 19 h 30. Trois voyageurs regardent un lever de Soleil : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. ◇ Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Les Voisins : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Zoo Story : 18 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Frizette : 18 h 30.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). ◇ Lettres à mon homme inventé : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). ◇ Ma cousine de Varsovie : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). Nous les Tziganes : 21 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). La Force de tuer : 18 h.

ODÉON-THÉATRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). La Mouette : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Finie la comédie : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. 22, v'la du fric : 22 h.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). ◇ Miss Griff : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30. ◇ L'Ecume des jours : 22 h. Salle II. ◇ Génération 45 ou la Véridique Histoire de la famille Fauculard : 20 h 30.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-40-05-32). ◇ Aimer sans savoir qui Festival du jardin Shakespeare : 20 h 45.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Les Chaises : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mr Banal : 20 h 15. Sucré-Salé : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ Le Détour : 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Bagatelle : 19 h. Guitry, pièces en un acte : 20 h 30.

VALHUBERT (THÉATRE) (45-84-30-60). ◇ Les Chemins de fer : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). ◇ Le Saut du lit : 20 h 30.

Vendredi 17 juin

cinéma

Les exclusivités

ACTION JACKSON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMERICAN CHICANO (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

AMSTERDAMNED (*) (Hol., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BEAU-PÈRE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BILOXI BLUES (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

L'ENFER VERT (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ETROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

FRANTIC (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MON PÈRE C'EST MOI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

PRISON (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TRAQUÉE (A., v.o.) : Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

VILLE ÉTRANGÈRE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; v.f. : Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

AMORE (It., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

ANTECHRIST (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA DERNIÈRE FEMME (Fr., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW YORK (*) (Fr.-It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HORRIBLE (**) (A.-It., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

L'INNOCENT (Fr.-It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

JEANNE ET MARIE (**) (Fr., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

JUDEX (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

LE MÉDECIN DE HAMBOURG (All., v.f.) : Club, 9e ().

MES AMOURS DE 68 (Tch., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

POLICE STORY (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PONDICHÉRY JUSTE AVANT L'OUBLI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PREDATOR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RE-ANIMATOR (*) (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

LE RETOUR DU CHINOIS (Brit., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RIEN QUE POUR VOS YEUX (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ROBOCOP (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SANDRA (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

STROMBOLI (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

VÉRITÉS ET MENSONGES (Fr.-iranien, v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LES FILMS NOUVEAUX

AMÈRE RÉCOLTE. Film allemand d'Agnieska Holland, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE BONHEUR SE PORTE LARGE. Film français d'Alex Métayer : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CORPS Z'A CORPS. Film français de André Halimi : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JEUX D'ENFANTS. Film soviétique de Leida Lajus et Arvo Iho, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA JOYEUSE REVENANTE. Film américain de Frank Perry, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MANHATTAN LOTO. Film américain de Roger Young, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA MÉRIDIENNE. Film suisse de Jean-François Amiguet : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE. Film britannique de John Mackenzie, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

UN MOIS A LA CAMPAGNE. Film britannique de Pat O'Connor, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA VIE EST BELLE. Film belgo-zaïrois de Benoît Lamy et Ngangura Mweze : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 18 JUIN

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 10 heures, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Marie-Christine Lasnier).

« Cour Carrée, pyramide et appartements royaux du Louvre », 11 heures, métro Louvre, sortie (Didier Bouchard).

« Le japonisme en Europe », 13 h 20, devant le Grand Palais (Christine Merle).

« Les scandales dans l'art du dix-neuvième siècle au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Pierre-Yves Jaslet).

« Jardin Albert-Kahn », 14 h 30, métro Pont-de-Saint-Cloud, sortie jardin Albert-Kahn (Paris côté jardin).

« Le Marais, de la place des Vosges à l'hôtel de Soubise », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Evelyne Bourdais).

« Le caveau des échansons », 14 h 30, square Dickens (la France et son passé).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Michèle Pohyer).

« Passages et vieux village de Belleville », 14 h 30, angle de la rue de Belleville et de la rue Piat (Flâneries).

« L'Opéra », 14 h 30, hall d'entrée (Marie-Christine Lasnier).

« Le couvent des carmes et ses prisons », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Isabelle Hauller).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Le quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'île de la Cité », 15 heures, Pont-Neuf, devant la statue d'Henri IV (Arcus).

« Conciergerie et Sainte-Chapelle », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Ars conférences).

« Le Marais nord », 15 heures, métro Saint-Paul (Dominique Fleuriot).

« L'hôtel de Pourtales », 15 heures, 7, rue Tronchet (Paris et son histoire).

« Hôtels du Marais, place des Vosges illuminé », 21 heures, métro Pont-Marie (Flâneries).

DIMANCHE 19 JUIN

« Versailles : le potager du Roy et le parc de la comtesse de Balbi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Monuments historiques).

« Art médiéval au Musée de Cluny », 10 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Didier Bouchard).

« De Monet à Picasso », 10 h 30, entrée du Musée de l'Orangerie (Pierre-Yves Jaslet).

« La peinture italienne au Louvre », 11 heures, 36, quai du Louvre, hall (Michèle Pohyer).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Carrières et catacombes », 14 h 45, 2, placre Denfert-Rochereau. Lampe de poche (Paris passion).

« L'hôtel du Châtelet », 15 heures, 125, rue de Grenelle (Isabelle Hauller).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France », 15 heures, parvis de la basilique (Lutèce visites).

« L'hôpital Saint-Louis », 15 heures, entrée principale, rue Bichat (Pygma).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (Christine Merle).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Marie-Christine Lasnier).

« Saint-Etienne-du-Mont et le bourg Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine, sortie (Résurrection du passé).

« Le Marais sud », 15 heures, métro Saint-Paul (Dominique Fleuriot).

« Le vieux Montmartre », 15 heures, 2, rue du Mont-Cenis (Paris et son histoire).

« Cours et jardins du quartier Mouffetard », 15 heures, métro Monge, escalator (Pierre-Yves Jaslet).

« La Mosquée », 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 45, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

CONFÉRENCES

SAMEDI 18 JUIN

Palais de la découverte, avenue Franklin D. Roosevelt, 15 heures : « Mouillage et effet capillaire », par Mme L. Léger.

DIMANCHE 19 JUIN

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Les énergies sacrées. Symboles et architecture », par Claude Gios ; « l'Esotorisme des nombres », par Natya.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ◻ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 17 juin

TF 1

20.10 Football. Championnat d'Europe des nations : Allemagne-Espagne, en Eurovision de Munich. **22.05 Magazine : Ushuaia.** Le magazine de l'extrême. **23.05 Documentaire : Génération. 23.35 Journal. La Bourse. 23.55 Magazine : Minuit sport. 1.40 Série : Les envahisseurs. 2.30 Documentaire : Histoire du rire.**

A 2

20.35 Feuilleton : La Camorra. De Steno, avec Sophie Duez, Claudio Amendola, Marcel Bozzufi, Carlo Ginffré. (1er épisode). ▶ **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Le pouvoir et l'argent », sont invités : Michel Albert et Jean Boissonnat *(Crise, krach, boom)*, Stéphane Denis *(le Roman de l'argent)*, Robert Maxwell *(l'Incroyable Monsieur Maxwell — Histoire d'un empire*, de Joe Haines), René Rémond *(Notre siècle 1918-1988)*. Evocation du livre de Pierre Beaudeux *les Plus Grandes Fortunes du monde*. **22.50 Journal. 23.05 Ciné-club : le Diable boiteux** ■■ Film français de Sacha Guitry (1948). Avec Lana Marconi, Jeanne Fusier-Gir, Catherine Fonteney.

FR 3

20.30 Feuilleton : L'affaire Saint-Romans. De Michel Wyn, avec Jean Piat, Souad Amidou, Danièle Delorme, Jacques Dacqmine, Claude Brosset (4e épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. La fête à Poupon. *En Camargue...* **22.15 Journal. 22.35 Documentaire : Les grands du siècle.** De Gaulle, 1er juin 1958 : la France dans le monde. **23.30 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

20.30 Série : Un flic dans la Mafia. 21.15 Documentaire : L'argent de la drogue. De Michel Thoulouze et Jean-Pierre Moscardo. **22.45 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : la Cité des femmes** ■■■ Film italien de Federico Fellini (1980). Avec Marcello Mastroianni, Anna Prucnal. **1.05 Cinéma : Indiana Jones et le Temple maudit** ■■ Film américain de Steven Spielberg (1984). Avec Harrison Ford, Kate Capshaw, Ke Huy Quan (v.o.). **2.55 Cinéma : Xtro** ■■ Film anglais de Harry Bromley Davenport (1983). Avec Bernice Stegers, Philip Sayer. **4.10 Cinéma : Z.O.O.** ■■ Film anglo-hollandais de Peter Greenaway (1985). Avec Andréa Ferréol, Brian Deacon (v.o.) **6.05 Documentaire : La société des meerkats mangoustes d'Afrique.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Perdus dans la ville. De Michael Pressman, avec Richard Thomas, Mary Crosby, Jeff Corey. **22.05 Série : Hitchcock présente.** Serveuse dévouée. **22.35 Magazine : Bains de minuit. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Star Trek** (rediff.). **0.55 Mission impossible** (rediff.) **1.45 Baretta** (rediff.). **2.35 Journal de la nuit. 2.40 Arsène Lupin** (rediff.). **3.40 Les nouvelles aventures de Vidocq** (rediff.). **4.45 Les globe-trotters** (rediff.). **5.10 Hitchcock présente** (rediff.).

M 6

20.30 Série : Le Saint. La fête romaine. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** Que du bluff. **22.15 Magazine : Ciné 6.** L'actualité des films de la semaine. **22.30 Cinéma : la Bataille du rail** ■■■ Film français de René Clément (1945). Avec Jean Clarieux, Jean Daurand, Tony Laurent, Lucien Desagneux. **0.00 Six minutes d'informations. 0.10 Magazine : Charmes.** Casting ; La drague ; Sexy 8. **1.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radios-Archives. René Simon (INA, 1955 et 1958). **21.30 Musique : Black and blue.** T. Bone Walker, guitariste et chanteur des années 40-50. **22.40 Nuits magnétiques.** Imago barocco. 4. La fin de la gloire du monde. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Concerto pour piano et orchestre nº 5 en mi bémol majeur, op. 73, Symphonie nº 4 en si bémol majeur, op. 60, de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. Rudolf Barshai ; sol. : Bruno Leonardo Gelber, piano. **22.20 Premières loges.** Centenaire de César Vezzani. Extraits d'Hérodiade de Massenet ; de Louise, de Charpentier ; de Sigurd, de Reyer ; Mattinata, de Leoncavallo ; Les millions d'Arlequin, de Drigo. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.**

Samedi 18 juin

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Les enfants à la clef. **13.45 La Une est à vous.** Les téléspectateurs choisissent un téléfilm à la carte. **13.55 Série : Matt Houston. 14.50 La Une est à vous** (suite). **15.15 Téléfilm : Le convoi de la dernière chance. 16.50 Tiercé à Saint-Cloud. 17.05 La Une est à vous** (suite). **17.45 Trente millions d'amis. 18.10 Série : Tonnerre mécanique. 19.25 Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert et tirage du**



Loto. 20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou ! Emission présentée par Patrick Sébastien, avec Paul Préboist, Elisabeth Tessier, Marie-Laure Augry, Gipsy Kings, Marlène Jobert, Jeanne Mas, Gilles Vigneault, Mory Kanté, Smaïn, Michel Fugain, Bibie, Jackie Sardou, Francis Cabrel, David Hallyday. **22.20 SOS Racisme en concerts.** Trois concerts simultanés. A Paris : Indochine, J. Higelin, Mory Kanté, Bashung, Charlélie Couture, Malavoi, Canada, The Christians, Cheb Kader, Ray Lema, Bwana Zoulou gang, Marie-José Alié, Guy Bedos, Alain Maneval, Jean Benguigui, Elli Medeiros, Johnny Clegg, Burning Spear, Ziggy Marley, Mathieu, Smaïn. A Dakar : The Wailers, Zaiko Langa-Langa, Youssoun Dour, Baaba Maal, Ismaël Lo, Baobab, Dédé Saint-Prix. A New-York : Living colour, 2417 Spyz, Uptow atomics, Keynator, Mike Hill band. **2.00 Journal et météo. 2.15 Documentaire : Histoire du rire.**

A 2

13.15 Magazine : L'assiette anglaise. De Bernard Rapp. **14.00 Série : Les mystères de l'Ouest.** La nuit de la diva. **15.00 Samedi passion.** Jeu : téléballe ; Tennis passion, à la veille de Wimbledon ; à 15.25 football (Championnat d'Europe des nations) : Angleterre-URSS. **17.55 Série : Ma sorcière bien-aimée.** La fille du diable. **18.25 Magazine : Entre chien et loup.** Emission d'Allain Bougrain-Dubourg. En direct de Camargue : taureaux, chevaux, flamants. **19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Où est donc cachée la caméra invisible ?** Emission de Jacques Rouland. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Variétés : Champs-Elysées.** Emission présentée par Michel Drucker. Spécial Guy Bedos. Avec : Martine Bœri, Patrick Bouchitey, Richard Gotainer, Patricia Kass, Les Nuls, Smaïn, Zouc, Gérard Blanchard, Les Violons dingues, José Artur, Rita Mitsouko, Michel Sardou, une séquence souvenir de Coluche, un hommage à Pierre Desproges. **22.30 Série : Deux flics à Miami.** La poudre aux yeux. **23.20 Les enfants du rock.** Fantasy : Spécial Festival du film fantastique de Paris ; Musicalifornia : Les vidéos du mois sur le thème : les parodies ; Les Music News ; Le reportage du mois : Les groupes qui percent à Los Angeles. **0.25 Journal. 0.35 Football.** Championnat d'Europe des nations, en différé de Gelsenkirche : Eire-Pays-Bas.

FR 3

13.00 En direct des régions. 14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.15 Espace 3 : Caisse des dépôts. 14.30 Espace 3 : Performances. 15.00 Espace 3 : Entreprises. 16.45 Espace 3 : Top moteurs. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney Channel. Les aventures de Winnie l'ourson ; Dessins animés (La roulotte de Donald ; Donald le blagueur ; Le poussin et l'écureuil ; Donald et son verger ; Tic et Tac et Clarisse). **18.00 Feuilleton : Diligence express.** Feu de brousse. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** Une prise d'otage. **20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Disney Channel.** Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou et, à 21.00, série : Superflics (1er épisode). **21.45 Journal.** ▶ **22.10 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invitée : Simone Veil (1re partie). **22.30 Musicales.** Emission présentée par Alain Duault. Autour de Clara et Robert Schumann : Märchenbilder, op. 113, de Robert Schumann, par Tabea Zimmerman, alto, et Olivier Gardan, piano ; Trois lieder (interprétés par Udo Reinemann et Noël Lee), une Romance pour violon et piano (interprétée par Régis Pasquier et Noël Lee) et un Trio pour piano, violon et violoncelle (interprété par Noël Lee, Régis Pasquier et Roland Pidoux), de Clara Schumann. **23.30 Magazine : Sports 3.** Invité : Louis Nicollin, président de La Paillade Sport Club de Montpellier.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi, 1 heure. De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert, Frédérick Boulay. **14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.55 Série : Flic à tout faire. 15.20 Série : Throb. 15.40 Série : La malédiction du loup-garou. 16.05 Documentaire : Une vallée engloutie.** *En Cornouaille, dans l'estuaire de la rivière Fal.* **16.30 Cabou cadin. 18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon Zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invitée : Clémentine Célarié. **20.30 Téléfilm : Les derniers jours de Patton.** De Delbert Mann, avec George C. Scott, Eva Marie Saint. *La fin de la vie d'un héros de la seconde guerre mondiale.* **22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : la Baie sanglante** ■ Film italien de Mario Bava (1971). Avec Claudine Auger, Luigi Pistilli, Isa Miranda. *Une vieille comtesse paralysée, propriétaire d'un domaine au bord de l'eau, est assassinée par pendaison. Tous les personnages du film sont ensuite victimes de meurtres à l'arme blanche. Ce film d'honneur, très représentatif par la composition des images du style de Mario Bava, se termine sur une note d'humour.* **0.30 Golf.** US Open de Brooklyn (EU). **2.45 Cinéma : Divorce à l'italienne** ■■ Film italien de Petro Germi (1962). Avec Marcello Mastroianni, Daniela Rocca, Stefania Sandrelli (v.o.). **4.25 Cinéma : le Voyage fantastique de Sinbad** ■ Film anglais de Gordon Hessler (1973). Avec John Philip Law, Caroline Munro, Tom Baker. **6.05 Série : Stalag 13. 6.30 Documentaire : Thérion stratagème.**

LA 5

13.30 Série : L'homme de l'Atlantide. 14.40 Série : Wonder Woman. 15.25 Série : Automan. 16.15 Variétés : Childéric. 16.55 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.20 Dessin animé : La famille Koala. 17.45 Série : Captain Power (rediff.). **18.10 Dessin animé : Charlotte. 18.30 Dessin animé : Creamy, adorable Creamy. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard spécial. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Double vie pour survivre.** *Le combat d'une jeune mère pour garder son fils.* **22.15 Magazine : Télé-matches. 22.20 Série : Hitchcock présente.** Bain de minuit. **22.50 Série : Star Trek. 23.40 Magazine : Télé-matches** (suite). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Magazine : Télé-matches** (suite). **0.45 Magazine : Circuit** (rediff.). **1.15 L'homme de l'Atlantide** (rediff.). **2.05 Journal de la nuit. 2.10 La cinquième dimension** (rediff.). **2.35 Buck Rogers** (rediff.). **3.25 Arsène Lupin** (rediff.). **4.25 Variétés : Childéric** (rediff.).

M 6

12.45 Série : La petite maison dans la prairie. 13.30 Série : Laredo. 14.20 Série : Aventures dans les îles. 15.05 Magazine : Samedi quelque chose. 15.50 Créateur's studio. 15.55 Variétés : Skydance. 16.25 Hit, hit, hit, hourra ! 16.35 Téléfilm : Les rêves de Rebecca. *Les aventures d'une petite fille sur une île qu'elle croit déserte.* **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Téléfilm : Un monde fantastique.** *Un jeune garçon prend ses rêves pour des réalités...* **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.30 Téléfilm : Force antiterroriste.** *Un flic et son copain face à de redoutables espions.* **21.55 Téléfilm : Terreur dans le ciel.** *Des abeilles sauvages passent à l'attaque.* **23.10 Six minutes d'informations. 23.20 Sexy clip. 23.50 Créateur's studio** (rediff.). **0.15 Magazine : Turbo. 0.45 Variétés : Skydance** (rediff.). **1.15 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Jean-Pierre Raynaud, plasticien. **20.45 Dramatique : Le potier politicien,** de Ludwig Holberg. **22.30 Musique : Opus.** Les Pink Floyd. **0.50 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 27 juin à Saint-Sebald) : Eccone il gran Damasco, d'Anerio, Il san Alessio, de Landi, par la Camerata Accademica et le Monteverdi Chor de Hambourg, dir. Jurgen Jürgens ; Gudrun Haag, harpe, Martin Nitz, clavecin, Kay Roggenkamp, virginal, Andreas Rondthaler, orgue. **23.05 Transcriptions et paraphrases. 0.00 Musique de chambre.**

Dimanche 19 juin

TF 1

6.55 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Magazine présenté par Jean Offredo. *8.00 Météo.* **8.05 Dessins animés.** Candy ; Jem ; Bioman. **9.10 Variétés : Jacky show. 9.35 Série : Tarzan.** Sur les traces du dinosaure. **10.30 Pas de pitié pour les croissants. 11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Au pays des jocys. **11.30 Magazine : Auto-moto. 11.58 Météo. 12.00 Magazine : Téléfoot. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch.** Huggy ne peut pas rentrer chez lui. **14.20 Jeu : Le juste prix** Présenté par Max Meynier et Harold Kay. **15.25 Tiercé à Auteuil. 15.40 Série : La croisière s'amuse.** Qui vivra verra. **16.30 Variétés : A la folie.** Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor. Avec, pour la partie variétés : Yves Duteil, Véronique Jannot, Johnny Clegg, Francis Lalanne, Mylène Farmer, Miguel Bose. **18.00 Jeu : Télé JO-Séoul 1988. 18.05 Série : Pour l'amour du risque.** Mort d'un peintre. **19.00 Magazine : 7 sur 7.** Emission d'Anne Sinclair. **20.00 Journal et Tapis vert. 20.40 Cinéma : l'Associé** ■ Film français de René Gainville (1979). Avec Michel Serrault, Claudine Auger, Catherine Alric, Judith Magre. *Fantaisie satirique sur l'argent et le pouvoir de la mythomanie. Serrault, fabuleux comédien.* **22.15 Magazine : Sport dimanche soir. 23.30 Journal et météo. 23.45 Documentaire : L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau.** Du grand large aux grands lacs.

A 2

9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; Le Cantique des cantiques. **9.30 Foi et traditions des chrétiens orientaux. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe, à Sumène, dans le Gard. 12.00 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau, présenté par Jacques Martin et Claude Sarraute. **13.00 Journal et météo. 13.20 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. Avec Isabelle Aubret, Didier Barbelivien, Bobby Solo, Début de soirée, les Ablettes, Toto Cutugno. **14.55 Série : Mac Gyver.** Mac Gyver mort ou vif. **15.45 L'école des fans.** Invité : Herbert Léonard. **16.30 Thé tango.** Avec l'orchestre de Robert Quibel, Gérard Meissonnier et Rosita. **17.10 Dessin animé : Bugs Bunny. 18.10 Jeux : Bêtes et malices.** Présentés par Fabrice. **18.30 Stade 2.** Athlétisme : Grande-Bretagne-France-URSS à Portsmouth ; Cyclisme : Grand Prix du Midi libre ; Automobile : Grand Prix de F1 à Detroit ; Canoë-Kayak : régates internationales de Paris ; Voile : arrivée de la Transat ; Football (Championnat d'Europe) : Eire-Pays-Bas et Angleterre-URSS ; Course à pied ; Parachutisme. **19.30 Série : Maguy.** Dégâts des os. **20.00 Journal 20.30 Météo. 20.35 Série : Les cinq dernières minutes.** Crime blanc-bleu, de Louis Grospierre, avec Jacques Debary, Marc Eyraud, Corine Marchand. *Le dernier rejeton d'une grande famille de lapidaires est assassiné. Le crime semble parfait...* **22.00 Magazine : Cinéma, cinémas.** De Claude Ventura, Michel Boujut et Anne Andreu. Sommaire : Patricia Highsmith, Samuel Fuller, Chan Parker. **23.00 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.15 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.02 Boumbo. 8.15 Croc-note show. 8.20 Les comptines du Vieux Continent. 8.25 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 8.45 Les comptines du Vieux Continent. 8.50 Raconte-moi la Bible. 9.00 Magazine : Ensemble aujourd'hui.** Emission de l'ADRI. **10.30 Latitudes.** Emission de RFO. **11.30 RFO Hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Magazine : Forum RMC-FR3. 14.30 Magazine : Sports loisirs.** Funny bike à La Bourboule ; Défi : l'équitation ; Athlétisme à Dijon ; Rally cross (championnat d'Europe) à Loheac ; Jumping à Cannes. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne. 17.30 Amuse 3.** Conte hongrois : Jeannot le corbeau ; Les aventures de Kiko ; Diplodo (Une prise d'otage) ; Les petits malins ; Signé Cat's eyes. **19.00 Série : Mission casse-cou.** Le boxeur à mains nues. **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Benny Hill. 20.30 Téléfilm : Entre toutes les femmes.** De Maurice Cazenave, avec Pascale Audret, Bernard Tiphaine, Henri Serre, Annie Gaillard (1re partie). *L'histoire simple d'une femme, de son mariage à sa vieillesse. Intimiste.* **22.30 Journal. 22.50 Cinéma : l'Evangile selon saint Matthieu** ■■■ Film italien de Pier Paolo Pasolini (1964). Avec Enrique Irazoqui, Margherita Caruso, Suzanna Pasolini (v.o.). *Une vie de Jésus filmée en Italie du Sud, avec des paysans et des acteurs non professionnels, par un cinéaste athée, marxiste. Pasolini a suivi le texte de Mathieu, le premier évangéliste — le plus révolutionnaire selon lui — pour recréer l'incarnation humaine, de Jésus, luttant contre les riches et défendant les pauvres, sa mort sur la croix et sa Résurrection.* **1.05 Musiques, musique.** Le trio Henri : Trio, op. 87 de Brahms.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. Présenté par Marc Toesca. **8.00 Cabou cadin.** Moi Renart ; Rambo. **9.05 Cinéma : Les mois d'avril sont meurtriers** ■ Film français de Laurent Heynemann (1986). Avec Jean-Pierre Marielle, Jean-Pierre Bisson, François Berleand. **10.35 Cinéma : Indiana Jones et le Temple maudit** ■■ Film américain de Steven Spielberg (1984). Avec Harrison Ford, Kate Capshaw, Ke Huy Quan, Amrish Puri. **12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz.** Présenté par Marc Toesca. **14.00 Basket professionnel américain. 15.30 Téléfilm : La promesse.** De Glenn Jordan, avec James Garner, James Woods, Piper Laurie. **17.05 Série : Un flic dans la Mafia. 17.55 Cabou cadin** Les contes du lapin. **19.05 Automobile** Grand Prix de formule 1 de Detroit. **21.15 Cinéma : Good Morning Babylonia** ■ Film italien de Paolo et Vittorio Taviani (1986). Avec Vincent Spano, Joaquim de Almeida Greta Scacchi. *en 1913, deux frères, fils d'un maître-maçon de Toscane, vont chercher fortune en Amérique. Hommage aux artisans italiens et au cinéma muet dans une fable lyrique et naïve qui vire au mélodrame.* **23.05 Flash d'informations. 23.10 Golf.** US Open de Brooklyn (EU). **1.25 Cinéma : Xtro** ■■ Film anglais de Harry Bromley Davenport (1983). Avec Bernice Stegers, Philip Sayer, Danny Brainin.

LA 5

5.00 Journal permanent. 7.15 Dessin animé : Dans les Alpes avec Annette (rediff.). **8.10 Dessins animés : Emi magique.** Emi fait du rattrapage ; Mai fait son numéro ; Au cœur du cyclone. **9.30 Top nuggets. 10.00 Série : Captain Power** (rediff.). **10.25 Série : Automan** (rediff.). **11.15 Série : Wonder Woman** (rediff.). **12.10 Série : Superminds. 13.00 Journal. 13.25 Série : Baretta. 14.15 Magazine : Télé-matches dimanche.** Présenté par Pierre Cangioni. Arrivée en direct du Grand Prix cycliste du *Midi libre* ; Les événements sportifs du week-end ; La télévision sportive à travers le monde ; Rétrospective de la semaine écoulée. **15.50 Série : La grande vallée. 16.40 Série : Alfred Hitchcock présente. 17.10 Mondo dingo. 18.00 Série : Matlock.** Le chef. **18.55 Feuilleton : Dallas.** De mal en pis. **20.00 Journal. 21.00 Cinéma : T'es folle ou quoi ?** ◻ Film français de Michel Gérard (1981). Avec Aldo Maccione, Nicole Calfan, Fabrice Luchini, Darry Cowl. *Une sous-préfète séduit un jeune journaliste qui vivait en ménage avec son directeur. Ce film est d'une indigence et d'une vulgarité phénoménales. Récidive de la 5, qui l'a présenté le 15 février 1987.* **22.10 Variétés : Passeport pour l'Europe.** Avec Vanessa Paradis, Patricia Kass, Guesch Patti, Desireless, Ellie Medeiros, Caroline Loeb. **23.40 Série : Star Trek. 23.30 Série : Mission impossible** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Série : Misson impossible** (suite). **0.25 Série : Baretta** (rediff.). **1.15 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.05 Journal de la nuit. 2.10 Série : Matlock** (rediff.). **3.00 Série : Superminds** (rediff.). **3.50 Concert : Passeport pour l'Europe.** (rediff.). **4.20 Variétés : Childéric** (rediff.).

M 6

7.00 Magazine : Matin chaud. 8.30 Variétés : Skydance (rediff.). **8.10 Contact 6** Emission médicale TVM. **9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.30 Magazine : Turbo** (rediff.). **10.55 Dessins animés : Graffi'6.** La lucarne d'Amilcar. **11.30 Série : Cher oncle Bill. 11.55 Hit, hit, hit, hourra ! 12.05 Dessins animés : Graffi'6.** Capitaine Sheider. **12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal et météo. 12.45 Série : La petite maison dans la prairie. 13.30 Série : Laredo. 14.20 Série : Aventures dans les îles. 15.05 Variétés : Hexagone. 15.20 Jeu : Fan de... 16.20 Hit, hit, hit, hourra ! 16.30 Election de Miss OK.** En direct du Wiz, avec Patricia Kaas, A cause des garçons, Florent Pagny, Félix Grey, Animo, Charlie Makes the Cook, Vaya con Dios. **18.00 Journal et météo. 18.15 Téléfilm : Force antiterroriste.** De P. Poole et J. Catalonotto, avec Michel Parks, Bill Holliday, Layton Martens (rediff.). **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show.** Sacrée chemise. **20.30 Cinéma : *Machination*** ■ Film américain de Bryan Forbes (1984). Avec Roger Moore, Rod Steiger, Elliott Gould, Anne Archer. *Un médecin, veuf depuis peu de temps, est soupçonné d'avoir tué un de ses malades et sa standardiste. Des interprètes célèbres dans une intrigue mqui paraît invraisemblable, après qu'on s'est laissé prendre au suspense. Mais puisqu'on s'y laisse prendre la première fois...* **22.15 Magazine : Ciné 6.** L'actualité des films de la semaine. **22.30 Cinéma : Pain, amour et fantaisie** ■ Film italien de Luigi Comencini (1954). Avec Vittorio De Sica, Gina Lollobrigida, Marisa Merlini. *Comédie villageoise dans l'esprit et le style de la précédente. Plaît toujours.* **0.05 Six minutes d'informations. 0.15 Magazine : Charmes.** Casting, La drague, Sexy 8, Touche à tout, Feuille blanche, rencontre. ▶ **0.45 Magazine : Jazz 6.** De Philippe Adler. Hommage à Chet Baker. **1.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. C'est pourquoi vot' cinéma (1re partie). **22.35 Musique.** Le concert. Les feuillets d'Orphée. Œuvres de Berg, Liszt, P. Strauss, Brahms. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. (donné ce jour en l'église Saint-Michel-en-Thiérache) : Chants grégoriens et œuvres de Morales, Frescobaldi, Des Prés, Racquet, Dufay, Bruna, Guerrero, Correa de Arauxo, Titelouze, par Jean Boyer, orgue et l'Ensemble A Sei Voci. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles : Musiques populaires roumaines. **1.00 Ocora.**

Audience TV du 16 juin 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	38.8	Santa-Barbara 15.4	Actual. région. 6.4	Actual. région. 3.2	Nulle part 3.7	Porte magique 6.4	Hulk 4.3
19 h 45	46.3	Roue fortune 20.2	Frenchie folies 7.4	Actual. région. 3.7	Nulle part 5.9	Boulev. Bouvard 5.3	Hulk 3.7
20 h 16	53.7	Journal 18.5	Journal 16.0	La classe 6.4	Nulle part 3.7	Journal 3.7	Cosby show 7.4
20 h 55	62.2	Uns et autres 14.4	Filles Grenoble 15.4	Attention... 12.8	Mois d'avril... 4.3	Les Bidasses... 10.6	Commando... 7.4
22 h 8	61.7	Uns et autres 13.3	Filles Grenoble 15.4	Attention... 14.9	Sinbad 1.1	Hitchcock 12.2	Commando... 6.9
22 h 44	41.5	M. Jackson 11.2	Edit. spéciale 12.2	Chroniques 4.8	Sinbad 3.2	Star Trek 5.9	Homme de fer 4.3

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 17 juin à 0 heure UTC et le dimanche 19 juin à minuit.

La situation orageuse régresse sur le Midi. La perturbation se décale vers l'Italie. Les hautes pressions atlantiques étendent leur influence sur l'Europe occidentale mais des îles britanniques une masse nuageuse descent vers la Manche.

Samedi : nette amélioration sur le Sud.

Le matin sur la moitié Sud le ciel sera nuageux et brumeux. Quelques averses résiduelles persistent sur le Pyrénées et les Alpes. Le bord de la Méditerranée balayé par le mistral et la tramontane qui souffleront assez fort, aura un ciel plus dégagé.

Sur la moitié Nord après dissipation des brouillards matinaux le soleil brillera rapidement. Les côtes de la Manche seront plus longtemps dans la grisaille.

Les températures seront entre 10 et 13 degrés en général et dépasseront localement les 15 degrés.

Dans l'après-midi sur les côtes normandes et picardes le ciel restera nuageux et il y aura des bruines côtières. Sur les Alpes les Pyrénées et la Corse le temps restera très nuageux avec des menaces d'orages.

Sur toutes les autres régions ciel peu nuageux et temps bien ensoleillé.

Il fera 17 à 19 degrés en bord de Manche, 25 à 27 degrés sur l'extrême Sud-Est et 23 à 25 degrés sur la plupart des régions.

Le mistral et la tramontane souffleront à pus de 60 km/heure.

Dimanche : plus de soleil.

Sur les côtes de la Manche, du Cotentin au Pas-de-Calais conserveront une grisaille brumeuse et des bruines locales. Sur les Alpes et la Corse les nuages donneront des averses résiduelles.

Sur toutes les autres régions, brumes et brouillards locaux se dissiperont assez tôt pour laisser la place au soleil.

Les températures seront stationnaires ou en légère hausse. Le mistral faiblira.

SITUATION LE 17 JUIN 1988 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 19 JUIN A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

LEGENDE: ENSOLEILLE · ECLAIRCIES PEU NUAGEUX · NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES · TRES NUAGEUX OU COUVERT · PLUIE OU BRUINE · NEIGE · AVERSES · ORAGES · BRUMES ET BROUILLARDS · SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE — TEMPS PREVU LE 18-06-88 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 17-6-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-6-1988 à 6 heures TU et le 17-6-1988 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	25	14	D
BIARRITZ	18	16	O
BORDEAUX	23	17	C
BOURGES	24	12	N
BREST	19	12	D
CAEN	17	12	C
CHERBOURG	14	12	C
CLERMONT-FERR.	25	15	P
DIJON	25	14	B
GRENOBLE St-M-H	29	13	D
LILLE	17	12	C
LIMOGES	24	12	B
LYON	27	14	N
MARSEILLE-MAR.	24	15	D
NANCY	24	12	D
NANTES	25	13	C
NICE	22	17	D
PARIS-MONTS.	21	12	D
PAU	18	15	P
PERPIGNAN	24	15	N
RENNES	23	13	C
ST-ETIENNE	25	9	C
STRASBOURG	25	14	D
TOURS	22	11	D
TOULOUSE	21	15	C
POINTE-A-PITRE	32	24	N

ÉTRANGER			
ALGER	26	12	D
AMSTERDAM	18	12	A
ATHÈNES	30	20	D
BANGKOK	34	27	C
BARCELONE	23	13	D
BELGRADE	24	13	D
BERLIN	24	10	N
BRUXELLES	16	11	N
LE CAIRE	38	21	D
COPENHAGUE	25	13	D
DAKAR	28	24	D
DELHI	39	29	D
DJERBA	38	23	C
GENÈVE	26	13	D
HONGKONG	33	27	A
ISTANBUL	25	21	D
JÉRUSALEM	27	17	D
LISBONNE	18	14	C
LONDRES	20	11	C
LOS ANGELES	19	13	D
LUXEMBOURG	21	11	N
MADRID	24	11	B
MARRAKECH	28	14	D
MEXICO	22	12	B
MILAN	27	15	O
MONTRÉAL	33	20	D
MOSCOU	15	11	P
NAIROBI	22	15	N
NEW-YORK	36	24	O
OSLO	23	15	C
PALMA-DE-MAL.	25	12	D
PÉKIN	33	17	D
RIO-DE-JANEIRO	19	16	C
ROME	27	17	D
SINGAPOUR	32	24	O
STOCKHOLM	21	7	O
SYDNEY	16	14	A
TOKYO	29	21	C
TUNIS	39	17	O
VARSOVIE	19	10	N
VENISE	26	17	P
VIENNE	23	11	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

AUTOMOBILE

La Renault 19 comprendra soixante-dix versions

La vaste offensive que Renault va lancer à la rentrée sur le marché de la voiture moyenne familiale est d'ores et déjà amorcée. La majorité des chiffres qui dans tout lancement de voiture accompagnent les premiers tours de roue publics d'un véhicule sont désormais connus.

Ainsi sait-on que la Renault 19 (4,16 m de long) a demandé 5,8 milliards de francs d'investissements, dont 3,2 milliards pour les seules installations industrielles (Douai notamment, qui désormais possède 253 robots d'assemblage). Soixante-dix versions de ce nouveau modèle seront disponibles, dotées de cinq types de motorisations comprenant trois groupes nouveaux : un 16 soupapes (1 764 cm3), un 1 390 cm3 et un diesel de 1 870 cm3. Tous ces moteurs sont à 4 cylindres, montés transversalement à l'avant et fixés sur un berceau. On notera aussi que les groupes agissant sur les roues avant sont dans leur majorité prévus pour l'utilisation de carburants sans plomb.

Un gros effort semble par ailleurs avoir été fait sur les consommations. Enfin, sauf pour le 16 soupapes, la version sportive, Renault ne semble pas avoir systématiquement cherché à atteindre des performances exagérées. Toutefois, les dimensions de l'habitacle avant indiquent qu'un 2 litres peut parfaitement tenir sous le capot. L'électronique, bien sûr, est présente sur tous les modèles à essence, pour l'allumage.

Mais, hors ces caractéristiques, c'est surtout la silhouette de la Renault 19 (bi-corps) qui surprendra le public. Elle tranche sur les traditionnelles tendances de la marque en matière de style. Renault Design et le Giugiaro ont été associés pour le définir.

Les Renault 19 vont s'attaquer à un marché très sollicité (plus de 12 millions de voitures en Europe en 1987). On y trouve des véhicules sortis très récemment (Tiro de Fiat), et d'autres marques vont d'ici peu l'investir également.

Les prix des Renault 19 ne devraient être fixés qu'à la rentrée.

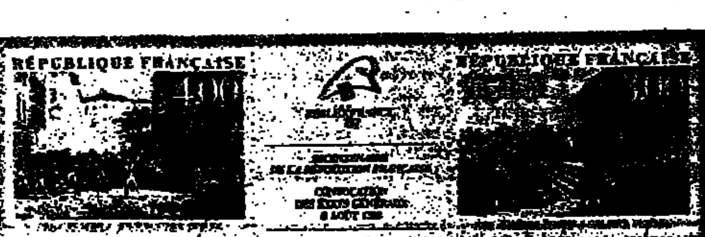
C. L.

PHILATÉLIE

1788-1988

Buffon et la Révolution française

La Poste mettra en vente, le lundi 20 juin, d'une part, un triptyque consacré au bicentenaire de la Révolution française, composé de deux timbres à 3 F et 4 F encadrant une vignette sans valeur, et, d'autre part, quatre timbres à 2 F, 3 F, 4 F et 5 F à l'occasion du bicentenaire de la mort du naturaliste Buffon.



● **Bicentenaire de la Révolution française.** – La Poste célèbre les événements qui secouèrent le Dauphiné en 1788 – et marquent traditionnellement la naissance de la Révolution : la « journée des tuiles » du 7 juin 1788 à Grenoble et l'assemblée des trois ordres, le 21 juillet, à Vizille. A l'origine de la « journée des tuiles », les édits du 8 mai 1788 qui réduisaient le rôle juridique des parlements. Les magistrats de Grenoble protestèrent et, pour toute réponse, furent exilés. La population ralliée à la cause des bannis se souleva le 7 juin, monta sur les toits et jeta des tuiles sur les soldats du duc de Clermont-Tonnerre chargés de faire respecter l'ordre.

L'assemblée se réunit à Vizille le 21 juillet 1788 et demanda le retrait des édits, le rétablissement du parlement du Dauphiné, la convocation des états de la province et la convocation des états généraux. Le 8 août 1788, Loménie de Brienne capitula et fixa l'ouverture des états généraux au 1er mai 1789.

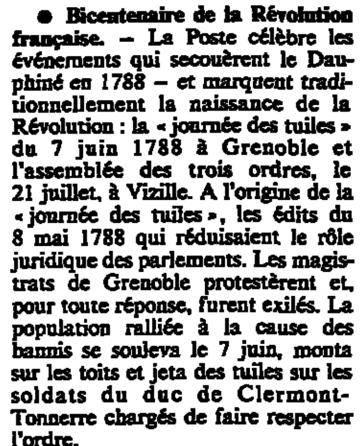
Les timbres, au format 52 × 40,85 mm (no PTT 1988-23), gravés par Georges Bétemps d'après des maquettes de Roger Druet inspirées de l'œuvre d'Alexandre Debelle, sont imprimés en taille-douce en feuilles de douze triptyques.

★ *Vente anticipée à Vizille (Isère), les 18 et 19 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert à la salle du Jeu de paume ; le 18 juin, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Vizille.*

★ *Vente anticipée à Grenoble (Isère), les 18 et 19 juin, de 9 heures à 17 heures, au bureau de poste temporaire ouvert dans la mairie ; le 18 juin, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Grenoble RP.*

● **Animaux de l'*Histoire naturelle* de Buffon.** – Le comte Georges Louis Leclerc de Buffon est né le 7 septembre 1707 à Montbard (Côte-d'Or). Il a publié les trente-six volumes de son *Histoire naturelle* entre 1749 et sa mort, le 16 avril 1788, à Paris.

Il faut noter que ces quatre timbres – « le cerf », « le blaireau », « la loutre » et « le renard » – ont été gravés par Claude Haley, d'après des maquettes de Roger Druet tirées des planches de l'*Histoire naturelle*. Ces timbres sont la dernière œuvre philatélique, posthume, de Claude Haley, décédé le 8 mars dernier.



Claude Haley était l'exemple de l'artiste autodidacte et avait signé son premier timbre, le « 20e anniversaire du 18 juin 1940 », en 1960. Dès lors, une longue et brillante carrière au service de la poste s'ouvrait devant lui, qui s'est achevée alors qu'il allait avoir soixante-cinq ans.

Les timbres, au format 30 × 40 mm (no PTT-24 à 27), sont imprimés en taille-douce en feuilles de cinquante.

★ *Vente anticipée à Paris, les 18 et 19 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert dans la bibliothèque centrale du Muséum d'histoire naturelle, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (5e) ; le 18 juin, de 8 heures à 12 heures à Paris RP, Paris-Ségur et, de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (15e).*

Vente anticipée à Montbard (Côte-d'Or), les 18 et 19 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert à la salle des fêtes Paul-Langevin-Romain-Rolland, avenue De-Lattre-de-Tassigny ; le 18 juin, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Montbard.

★ *Souvenirs philatéliques : Claude Legrand, Office municipal de la culture, hôtel de ville, 21500 Montbard.*

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*, 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Ventes aux enchères.** – L'hôtel des ventes Drouot (9, rue Drouot, 75009 Paris) accueille prochainement deux ventes aux enchères importantes. Le mercredi 22 juin, à 16 h 30, l'étude Chayette Calmels (tél. : 47-70-38-89) vendra, en particulier, un no 1 de l'île Maurice dont on ne connaît que treize exemplaires dans le monde. Le vendredi 24 juin, à partir de 14 h 15, l'étude Ader-Picard-Tajan (tél. : 42-61-80-07) procédera à la dispersion d'une collection de 235 lots comprenant de nombreuses raretés d'Afrique, d'Amérique du Nord et d'Amérique centrale.

● **Expositions.** – Le dimanche 19 juin, à Auxonne (Côte-d'Or), une exposition philatélique sur le thème « Bonaparte à Auxonne » sera accompagnée de l'ouverture d'un bureau de poste temporaire (renseignements, souvenirs : M. Léopold, 8, rue Théodore-de-Bèze, 21000 Dijon).

La Société philatélique de Picardie et le Souvenir français organisent une exposition pour le 70e anniversaire des batailles de la Somme et de l'Avre avec bureau de poste temporaire, de 10 heures à 13 heures, le 19 juin, à la salle des fêtes de Noreuil (Somme) (souvenirs : SPP, M. Ligny, Musée postal de Picardie, 39, rue Gaudissart, 80000 Amiens. Tél. : 22-92-12-32).

Un bureau de poste temporaire fonctionnera le 19 juin à Strasbourg sur la base aérienne 124, à l'occasion du meeting national de l'air (renseignements : M. le gérant de l'agence postale, Base aérienne 124, 67072 Strasbourg air. Ne pas oublier le timbre pour la réponse...).

● **Philatélie à la télévision.** – L'émission de télévision de Jean Offredo sur TF 1 « Bonjour la France – Bonjour l'Europe » accueille une rubrique philatélique, tous les dimanches, présentée par Pierre Jullien. Au programme, le dimanche 19 juin vers 7 h 40 : le concours organisé par la Poste et *le Monde des philatélistes*.

EN BREF

● **Violents orages dans le Sud-Ouest.** – Les violents orages, qui ont éclaté les 15 et 16 juin sur les départements de la Gironde, de la Dordogne et de la Haute-Vienne, ont provoqué d'importants dégâts. A Blaye (Gironde), où des pluies exceptionnelles ont coïncidé avec la marée haute, la sous-préfecture, la mairie, des magasins et des maisons ont été inondés. A Limoges, le 16 juin, 25 millimètres d'eau sont tombés en trois heures : c'est-à-dire le tiers des précipitations mensuelles normales du mois de juin. Plusieurs communes de Haute-Vienne, notamment Bellac, Isle, Chalus, Saint-Léonard-de-Noblat et Bujaleuf, ont subi des inondations.

A Camarsac (Gironde), les eaux ont envahi une ancienne carrière transformée en champignonnière, y bloquant dix ouvriers pendant une heure et demie. Les plongeurs des pompiers de Bordeaux ont réussi à faire sortir les dix hommes.

● **Les Tourangeaux toujours privés d'eau potable.** – Deux cent mille Tourangeaux n'ont toujours pas d'eau potable au robinet. Ils doivent la faire bouillir pour pouvoir la consommer. Les experts ont préféré faire monter la chloration jusqu'à 0,4 mg/litre pour garantir une parfaite qualité bactériologique, les canalisations restées au sec quelques jours pouvant être infectées. Or ce taux n'était toujours pas atteint le vendredi 17 juin dans la matinée. Une commission d'évaluation devra remettre, d'ici au 30 septembre, un bilan *« impartial et transparent »* de l'accident.Et un groupe de travail sera constitué sous l'égide du Conseil supérieur des installations classées afin de définir les prescriptions à imposer pour éviter des pollutions de ce genre.

Sur le site de l'usine Protex, un arrêté préfectoral a prescrit la mise en sûreté de l'installation, avec notamment la construction d'un merlon pour empêcher le ruissellement des eaux polluées. la remise en service de l'installation sinistrée nécessitera une procédure complète d'autorisation, comprenant en particulier une enquête publique. L'instruction demandera au moins huit mois. *(Corresp.)*

SUR MINITEL. Prévisions complètes. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

ÉCHECS

La Coupe du monde à Belfort

Deuxième défaite de Timman

Deux nulles « de salon » pour Kasparov (13 coups avec Ribli) et pour Karpov (23 coups avec Youssoupov), une deuxième défaite pour Timman en trois rondes (avec les blancs face à Ehlvest), une victoire de Nogueiras sur Sokolov, tels sont les faits marquants de la troisième ronde du Tournoi de Belfort, comptant pour la Coupe du monde d'échecs, disputée le jeudi 16 juin.

La journée de vendredi sera consacrée aux ajournées. Elle pourrait voir la défaite de Karpov devant Sokolov.

Résultats de la 3e ronde :

Youssoupov-Karpov, 0,5-0,5 (24) ; Nogueiras-Sokolov, 1-0 (55) ; Ribli-Kasparov, 0,5-0,5 (13) ; Huebner-Short, 0,5-0,5 (35) ; Timman-Ehlvest, 0-1 (40) ; Speelman-Beliavski, 0,5-0,5 (42) ; Spassky-Andersson, 0,5-0,5 (23) ; Hjartarson-Ljubojevic, 0,5-0,5 (13).

Classement :

1. Kasparov, 2,5 ; 2. Andersson, Ehlvest et Spassky, 2 ; 5. Karpov, 1,5 (1 aj.) ; 6. Huebner, Ljubojevic, Nogueiras et Speelman, 1,5 ; 10. Ribli et Short, 1 (1 aj.) ; 12. Beliavski, Timman et Youssoupov, 1 ; 15. Sokolov, 0,5 (1 aj.) ; 16. Hjartarson, 0,5.

● **COLLOQUE : l'Europe et la construction à Barcelone.** – Le 2e Symposium européen de la construction se tiendra à Barcelone (Espagne) les 5-6-7 octobre 1988. Son but est de proposer aux leaders européens de la construction : dirigeants d'entreprises et de fédérations professionnelles, responsables politiques, élus, experts internationaux, consultants, banquiers, un cadre de réflexion de haut niveau. Le thème retenu est l'Europe de la construction à l'horizon 1992. Le Symposium abordera les aspects et conséquences de la réalisation du marché unique européen sur les plans économique, technique, financier, fiscal, social. Ce sera l'occasion de mesurer la potentialité d'une Europe unie dans le contexte concurrentiel international.

★ **Renseignements :** *le Moniteur des travaux publics*, 17, rue d'Uzès, 75002 Paris.

Le Carnet du Monde

Mariages

– Christine SERRE
et
Michel COLONNA D'ISTRIA,

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité familiale le 18 juin 1988.

27, rue Yves-Toudic,
75010 Paris.

– M. et Mme les docteurs
Elie et Renée HABIB
et Mme Annie DASSETTO
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants

Laurent et Michèle,

qui a eu lieu le samedi 11 juin, à Paris.

39, avenue Kléber,
75116 Paris.
52, rue du Trosy,
92140 Clamart.

– Caroline BRAIN
et
Guillaume TISSOT,

sont heureux d'annoncer leur mariage célébré dans l'intimité le 1er juin 1988.

211, rue Saint-Charles,
75015 Paris.

Décès

– *Lyon-Francheville (hôpital Charial).*
M. et Mme Michel Debidour,
Philippe, Pierre-François, Anne et Xavier,
Mme Antonin Debidour,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Edmée Debidour,
M. et Mme René Lugand,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Denise Trescartes,
Les familles Debidour, Blancherie, Lugand, Vincent, Sermet,
Leurs amis et ses anciens élèves,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Victor-Henry DEBIDOUR,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève
de l'École normale supérieure,
agrégé de l'Université,
Grand Prix catholique de littérature,
membre de l'Académie de Lyon,

survenu le 14 juin 1988, dans sa soixante-dix-huitième année.

La messe de funérailles sera célébrée le lundi 20 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Pothin, Lyon-6e.

Ils rappellent à votre souvenir son épouse

Madeleine DEBIDOUR,
née Trescartes,
décédée le 12 juillet 1987.

Pas de fleurs, dons pour les Orphelins-Apprentis d'Auteuil.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– On nous prie de faire part du rappel à *Dieu* de

Antoine Charles Rodolphe HUNI,

survenu subitement le 10 juin 1988, à l'âge de quarante-trois ans.

De la part de :
M. et Mme Pierre Huni,
Gérard,
Frère Grégoire de Taizé,
Mme Nicolas Huni
et ses enfants,
Mme Anne-Caroline Huni,
Et toute sa famille.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en l'église réformée de Neuilly-sur-Seine, le 15 juin 1988.

4, rond-point Saint-James,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– On annonce le décès de

M. Raymond LYON,

survenu le mardi 14 juin 1988.

L'inhumation aura lieu ce vendredi 17 juin, au cimetière nouveau de Puteaux, à 15 h 45.

11, place de la Porte-Champerret,
Paris.

– Mme Nguyen Hong Luong,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès du

Dr NGUYEN HONG LUONG,
faculté de Hanoi,

survenu le 11 juin 1988 à Gaithersburg *(Maryland)*, USA.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Dr Nguyen Hong *Hai*,
cardiologue,
6, résidence des Grands-Arbres,
rue Pasteur,
95130 *Le Plessis-Bouchard.*

– Ses cinq filles,
Ses treize petits-enfants,
Ses cinq arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Thérèse ROLIN-LAMBIOTTE,

née à Neuilly le 23 avril 1898,
décédée à Bruxelles le 15 juin 1988.

La Seniorerie des Eaux-Vives,
89, avenue J.-P.-Carsoel,
Bruxelles 1180.

Anniversaires

– La famille de

Eric NOUHANT,
dit TALLIEN,

demande à ses amis une pensée affectueuse le 19 juin, premier anniversaire de sa disparition.

Elle leur rappelle que ses cendres reposent au cimetière du Montparnasse, allée des Quatre-Sergents-de-La-Rochelle.

Services religieux

– Il y a deux ans,

Alain ZERAH

nous quittait.

Pour le souvenir de sa mémoire, ses parents et amis se réuniront le mercredi 22 juin :

– A 7 heures, pour l'office du matin, au 11, avenue de la Résidence, 92160 Antony ;
– A 8 heures, au cimetière d'Antony ;
– A partir de 19 heures, pour les deux autres offices de la journée à la même adresse (avenue de la Résidence).

Ils se retrouveront, le 12 juillet, à Tibériade, pour se recueillir sur les lieux de la *forêt plantée pour son souvenir et*, le 14 juillet, à Sdérot, pour l'inauguratiton d'une rue en son nom.

Soutenances de thèses

– Université Paris-X-Nanterre : le mercredi 22 juin, à 14 h 30, salle C 24, M. *Viron* Kotzamanis : « Le mouvement migratoire dans la Grèce de l'après-guerre (antécédents migratoires, mécanismes libérateurs et conditions permissives au départ durant les années 50-70) ».

– Université Paris-IV : le jeudi 23 juin, à 10 heures, salle 303, Institut de géographie, Mme Marie-Madeleine Calmettes : « Le devenir de trois bastides du Haut-Agenais de 1945 à nos jours : Monflanquin, Castillonnès, Villeréal ».

– Université Paris-Val-de-Marne-Créteil : le jeudi 23 juin, à 13 heures, salle des thèses, M. Mwamba Gabakulu : « Exotisme européen dans la littérature africaine de langue française. Les Blancs en Europe vus par les Africains ».

– Université Paris-IV : le jeudi 23 juin, à 14 heures, salle 303, Institut de géographie, 191, rue Saint-Jacques, M. Christian Morissoneau : « Le pays mobile : Front pionnier et vie quotidienne en Matawinie (Québec) ».

– Université Paris-V (René-Descartes) : le jeudi 23 juin, à 15 heures, salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue V.-Cousin, M. Pierre Martinez : « Pratiques langagières en situation de diglossie : le cas de Saint-Martin (Antilles françaises) ».

– Université Paris-II : le jeudi 23 juin, à 17 heures, salle des fêtes, M. Gilles Lebreton : « Le pouvoir discrétionnaire exercé par l'administration française sur ses agents (évolution depuis le XVIIIe siècle) ».

– Université Paris-X-Nanterre : le jeudi 23 juin, à 17 heures, salle 614 (bât. G), M. Youcef Djebari : « Le développement du capitalisme en Algérie : essai sur le capitalisme d'Etat colonial (1851 à 1957) ».

– Université Paris-V (René-Descartes) : le vendredi 24 juin, à 14 h 30, salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue V.-Cousin, M. Jacek Jean Pawlik : « La mort : expérience d'un peuple. Etude des rites funéraires des Bassar du Nord-Togo ».

– Université Paris-II : le samedi 25 juin, à 14 heures, salle des commissions, Mme *Aché Seid*-Nabia : « La condition juridique de la femme tchadienne au regard de l'ordre public international français ».

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

NOUVEAU DROUOT

Dimanche 19 juin

A *14 heures* : tableaux et sculptures modernes.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 18 juin

Joigny, 14 h 30 : orfèvrerie ; **Versailles, Palais des congrès**, 21 heures : tableaux et *sculptures modernes.*

Dimanche 19 juin

Fontainebleau, 14 heures : objets d'art, mobilier, *tableaux* ; **Sens**, 14 h 30 : argenterie, mobilier ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : tableaux, *sculptures*, livres ; **Vernon**, 14 h 30 : mobilier, tableaux, objets d'art ; **Versailles-Chevau-Légers**, 10 h 30 : métal argenté, bijoux ; 14 h 15 : orfèvrerie, *bijoux.*

PLUS LOIN

Samedi 18 juin

Aix-en-Provence, 9 h 30, 14 h 30 : livres ; **Annonay**, 15 heures : tableaux modernes ; **Bergerac**, 14 heures : mobilier, objets d'art, *tableaux* ; **Bolbec**, 14 heures : mobilier, bijoux ; **Eu**, 20 h 30 : livres ; **La Flèche**, 14 heures : livres ; **Lyon**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art, orfèvrerie ; **Marseille**, *14 h 30* : bijoux ; **Périgueux**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Poitiers**, 14 heures : vins ; **Reims**, 15 heures : affiches de cinéma ; **La Rochelle**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Troyes**, 14 heures : cartes postales ; **Vitry-le-François**, 10 heures et 14 h 30 : vins.

Dimanche 19 juin

Annonay, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Avranches**, 14 h 30 : mobilier, *objets d'art*, tableaux ; 16 heures : souvenirs napoléoniens ; **Biarritz**, 14 h 30 : bijoux, mobilier ; **Carcassonne**, 14 h 30 : argenterie, tableaux, objets d'art ; **Castres**, *14 heures : mobilier, tableaux* ; **Chalon-sur-Saône**, 10 heures et 14 h 30 : argenterie, bijoux, mobilier ; **château de Chambord** : vente sur le thème de la chasse ; **Charleville-Mézières**, 14 heures : bibelots, archéologie, mobilier ; **Cognac**, 14 heures et 20 h 30 : objets d'art, mobilier ; **Epernay**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Falaise**, 10 h 30 et 13 h 45 : cartes postales ; **Gien**, 14 heures : argenterie, livres, mobilier ; **Honfleur**, 14 h 30 : atelier Suzanne-Cappellio ; **Issoudun**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art, argenterie ; **Manosque**, 14 h 15 : céramique, argenterie, mobilier ; **Pamiers**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Parthenay**, 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Pau**, 14 h 30 : Extrême-Orient, *mobilier*, tableaux ; **Reims**, 14 heures : mobilier, argenterie, tableaux ; **Saint-Dié**, 14 heures : art nouveau, art déco, mobilier ; **Saint-Quentin**, 14 h 30 : *objets d'art, argenterie*, mobilier ; **Verdun**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Vervins**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Paris (château de Bagatelle), **Paris** (place Saint-Sulpice), **Paris** (Beaugre-*nelle*), **Deauville**, **Trets** (Bouches-du-Rhône), **Chauffry-Coulommiers**, **Pontchierry**, **Le Croisic** (dimanche seulement).

LOTO Nº 24 — TIRAGE DU MERCREDI 15 JUIN 1988

7 8 29 42 47 48 — 17

PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR TF1 SAMEDI 18 JUIN 1988 A 20 H 35

6 BONS Nº	3	2 327 245,00 F
5 BONS Nº + complémentaire	18	205 635,00 F
5 BONS Nº	1 055	11 590,00 F
4 BONS Nº	81 387	150,00 F
3 BONS Nº	1 886 656	9,00 F

Le Monde CADRES

L'IMMOBILIER

L'AGENDA

ASSOCIATIONS

Sports

AUTOMOBILISME : avant le Grand Prix de Detroit

CART contre F 1

Après Mexico et Montréal, le « grand cirque » de la formule 1 automobile achèvera, le dimanche 19 juin, son périple nord-américain à Detroit (Michigan) avec le Grand Prix des Etats-Unis. La capitale mondiale de l'automobile (General Motors, Ford, Chrysler) accueille la F 1 sur le circuit le plus détesté des pilotes : un parcours en ville de 4 kilomètres, parsemé de virages à angle droit et de plaques d'égout. Un constat d'échec pour la formule 1, qui n'a jamais réussi à conquérir l'Amérique.

DETROIT
de notre envoyé spécial

*Le Gobo Hall, un centre d'exposi*tion souterrain jouxtant l'arène Joe-Louis (l'ex-« bombardier de Detroit » mort dans la misère), ressemble à un salon de la voiture de compétition. C'est là qu'une escouade de semi-remorques, après avoir sillonné l'Amérique du Nord pendant trois semaines, de Mexico à Montréal, a déposé les quarante-cinq monoplaces et les quelque cent cinquante tonnes d'accessoires du *« Formula one circus »*.

Dans un coin, les trois Ferrari, munies de petites roues à rayons et dépourvues de leur nez et de leurs ailerons pour le transport, ressemblent étrangement à leurs ancêtres des années 50. Mais les douze moteurs et les dix tonnes de matériel emmenés pour cette campagne nord-américaine sont là pour rappeler que la formule 1 est devenue la plus sophistiquée des formules de compétition automobile.

Du Gobo Hall, les trente-neuf membres de l'« expédition Ferrari » peuvent, comme leurs collègues des autres écuries, emprunter les souterrains et les ascenseurs qui conduisent au Westin Hotel, un bâtiment de soixante-dix étages et mille quatre cent chambres construit au sein du Renaissance Center. C'est là que le petit monde de la formule 1, des pilotes aux mécaniciens, des journalistes aux commanditaires, vit pratiquement en autarcie, au cœur du circuit, dans l'anonymat général.

Des seize villes qui accueillent la formule 1, Detroit est bien la seule où Alain Prost, Nelson Piquet et tous les pilotes de formule 1 peuvent déambuler sans même être reconnus. Malgré une présence ininterrompue sur le sol américain depuis 1960, la formule 1 n'a pu réussir sa conquête de l'Ouest. Depuis 1982, année où furent organisés trois Grands Prix (Long-Beach, Las Vegas et Detroit) cette présence est même devenue symbolique.

En capitulant devant l'énorme appétit financier de Bernie Ecclestone, président de la FOCA (Formula one Constructors Association) et désormais vice-président de la FISA (Fédération internationale du sport automobile), Jean-Marie Balestre, le président de la FISA, a indirectement renoncé à son rêve américain. En travaillant sur le continent nord-américain avec Jack Long, un publicitaire californien, ancien directeur de marketing de la défunte Association mondiale de hockey sur glace, Bernie Ecclestone a relégué les intérêts sportifs de la formule 1 au second plan.

Les deux hommes avaient déjà organisé le Grand Prix de Dallas et surtout celui de Las Vegas sur... le parking du Caesar's Palace. Ce sont eux encore qui gèrent le Grand Prix de Detroit et celui de Montréal, rétabli au calendrier après un an d'absence consacré à de multiples actions en justice.

A partir d'Indianapolis

Après avoir financé l'aménagement du circuit Gilles-Villeneuve sur l'île Notre-Dame à Montréal, la brasserie Labatt, par trois contrats successifs avec la Fédération canadienne du sport automobile (FCSA) et la FOCA, avait obtenu l'organisation du Grand Prix du Canada de 1978 à 1986. Profitant de la volonté de la brasserie Molson, déjà sous contrat avec Jack Long pour d'autres compétitions automobiles, de supplanter sa rivale pour l'organisation du Grand Prix de formule 1, le président de la FOCA avait fait monter ses demandes de droits de 1,5 million de dollars en 1986 à 2,2 millions de dollars l'année suivante.

Une succession de procès a empêché le déroulement du Grand Prix du Canada en 1987, mais, pour 1988, Bernie Ecclestone a obtenu de la FISA la radiation de la FCSA, restée fidèle à Labatt, en exigeant également de Molson et des gouvernements provincial et fédéral un investissement supplémentaire de 6,5 millions de dollars pour le circuit. Si l'on ajoute que le président de la FOCA se réserve généralement, en plus des droits d'organisation, les droits d'exploitation publicitaire et les droits de télévision, on comprend mieux que les organisateurs américains se soient détournés de la formule 1 pour promouvoir des formules moins coûteuses.

L'incurie tant du pouvoir sportif que du pouvoir financier de la formule 1 a fait le jeu des promoteurs du championnat CART (Championship Auto Racing Teams), créé en 1978 autour des 500 Miles d'Indianapolis, la plus vieille (1911) et la plus célèbre course automobile du monde. Cette formule s'adresse à des monoplaces un peu plus puissantes (de 700 à 800 chevaux) que les formule 1, puisqu'elles tournent à près de 370 km/h sur les principaux circuits en ovale des Etats-Unis.

Grâce à des accords signés avec la télévision depuis 1983 pour la retransmission de toutes les épreuves, ce championnat a pris un essor rapide. Les quinze courses de 1987 ont été suivies par 2 510 000 spectateurs (167 000 de moyenne par week-end) et plus de 210 millions de téléspectateurs. Attirés par ce succès, les commanditaires ont investi l'an dernier plus de 350 millions de dollars pour le parrainage des épreuves ou des vingt et une écuries.

Contrairement aux responsables de la formule 1, qui, par souci de dissimuler leurs énormes profits, refusent même de communiquer les pourcentages de répartition des prix, les Américains pratiquent la transparence la plus absolue. Ainsi sait-on que Al Unser et Mario Andretti (champion du monde de formule 1 en 1978), ont respectivement gagné 5 471 748 dollars et 5 466 460 dollars de prix depuis le début de leur carrière en CART. Que Bobby Rahal a été le premier à dépasser le million de dollars de gains en une année, avec 1 261 098 dollars en 1987. Ou encore que les 500 Miles d'Indianapolis ont distribué, cette année 5,2 millions de dollars de prix, dont 804 853 dollars à Rick Mears, le vainqueur.

Honda en observateur

Le succès du championnat CART et les sombres perspectives pour la formule 1 aux Etats-Unis — le premier marché automobile mondial — pourraient influencer la stratégie de certains constructeurs. Ainsi, en 1987, Porsche, qui exporte trois de ses ingénieurs aux 500 Miles d'Indianapolis. Officiellement, ils y étaient en « observateurs », mais leur présence a suscité bien des rumeurs. Grâce à son usine de Marysville (Ohio), qui a fabriqué 315 000 véhicules en 1987, Honda est devenu *le quatrième* constructeur aux Etats-Unis et projette de vendre un million de voitures en Amérique du Nord en 1991. La formule Indy pourrait constituer un bon tremplin pour sa promotion.

Pour s'assurer le concours d'un commanditaire, Honda n'aurait pas à chercher bien loin. Marlboro, son partenaire en formule 1, est l'un des principaux commanditaires du championnat CART avec le parrainage de deux des quinze courses, de l'écurie Patrick Racing avec le Brésilien Emerson Fittipaldi (champion du monde de formule 1 en 1972 et 1974), ainsi que d'un challenge de 800 000 dollars pour les auteurs des tours les plus rapides. Il se murmure même que McLaren pourrait être le constructeur du châssis et que Ron Dennis, le directeur de l'écurie, aurait songé à Peter Warr, le directeur de Lotus-Honda, pour s'occuper de cette nouvelle équipe en CART.

GÉRARD ALBOUY.

FOOTBALL : championnat d'Europe des nations

Michel Vautrot, la solitude de l'homme en noir

Décisive pour la qualification aux demi-finales du championnat d'Europe des nations dans le groupe A, la rencontre RFA-Espagne, vendredi 17 juin, au stade olympique de Munich devait être arbitrée par un Français, M. Michel Vautrot.

MUNICH
de notre envoyé spécial

Il n'y a qu'un représentant du football français sur les pelouses de l'Euro 88 : Michel Vautrot, désigné pour arbitrer, le vendredi 17 juin, le match décisif entre l'Allemagne de l'Ouest et l'Espagne.

Vers l'âge de sept ou huit ans, un souffle au cœur, aggravé d'un déficit en globules blancs, l'avait cloué au lit pour de nombreux mois. C'est là qu'il a contracté le virus du football en lisant les journaux. A quarante-trois ans, il est l'un des arbitres européens les plus respectés. L'UEFA lui a déjà confié une quarantaine de matches de Coupe d'Europe des clubs, dont la finale en 1986 et quelques rencontres à haut risque. Avec cinq finales de Coupe de France et plus de trente matches internationaux, il a le palmarès le plus riche des arbitres français.

« J'étais autant fait pour devenir arbitre que boxeur », reconnaît-il. Fragile et timide, le petit Michel n'est entré dans un stade que sur les talons de sa grande sœur, élue Miss Foot au Racing Club franc-comtois, alors en deuxième division. Il vendait le bulletin du club dans les gradins, avant d'y signer, à quatorze ans et demi, son premier papier. A dix-sept ans, il était bombardé rédacteur en chef d'*Allez Besançon*. Simultanément, il était devenu vice-président du club des supporters. A ce titre, on l'envoya siéger au comité professionnel du club. L'adolescent-dirigeant assistait, perplexe, aux réunions critiques du lundi. *« Quand on perdait, c'était toujours la faute de l'arbitre, jamais celle de l'équipe. J'en ai fait un jour la remarque. Un vieux dirigeant m'a dit : « Tais-toi, gamin, tu ne connais rien à l'arbitrage. Ce fut le déclic. Quelques mois plus tard, je passais l'examen théorique d'arbitre. »*

Avant d'aller sur le terrain, Michel Vautrot dut attendre le feu vert du médecin de famille. Ses débuts au sifflet ne furent pas faciles. Visiblement, on ne faisait guère confiance à ce jeune homme en noir, sans passé de joueur. Un inspecteur de la Ligue de Franche-Comté lui a même prédit qu'*« il n'irait pas plus loin que la promotion d'honneur »*.

Aujourd'hui, le meilleur arbitre français compte dix-sept saisons en première division, treize au niveau international. On cite son nom pour arbitrer la finale de l'Euro 88, le 25 juin prochain. Mais, déjà, sa décision est prise : il arrêtera sa carrière avant l'âge limite de quarante-huit ans. Mais il défendra la corporation *« jusqu'à* [son] *dernier souffle d'arbitre »*.

« J'ai un métier pour gagner ma vie et l'arbitrage pour la découvrir », a-t-il coutume de dire. Découverte du vaste monde et découverte des hommes. *« Par l'intermédiaire du football, j'ai compris que le brassage des idées, des milieux sociaux et des races était générateur de progrès. »*

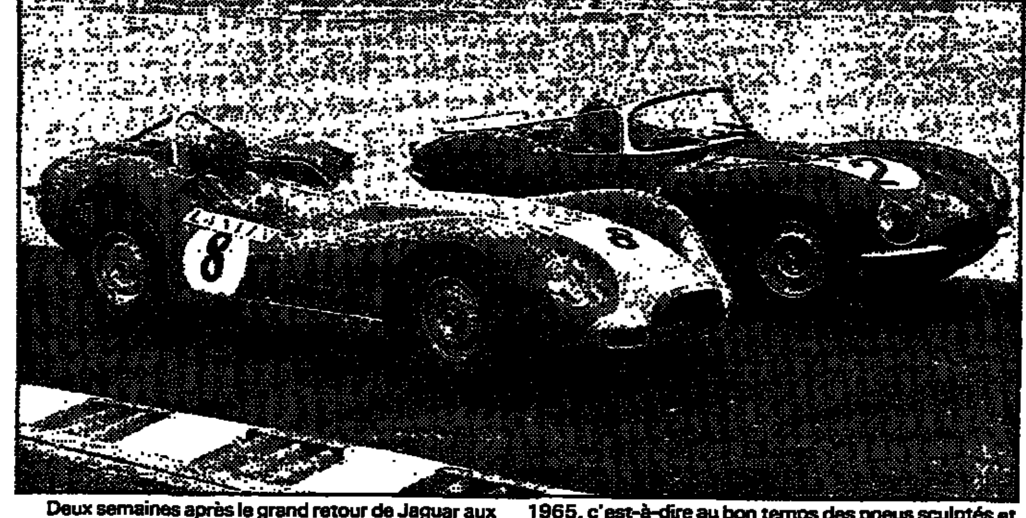
L'enrichissement est purement humain. *« Pour un match international, nous ne touchons pas un centime*, explique-t-il. *L'UEFA assure le transport et l'hébergement. »* Comme ses collègues, les juges de touche Gérard Biguet et Rémy Harrel, il aura, pour ce RFA-Espagne, les 175 francs suisses réglementaires pour les faux frais et le manque à gagner professionnel. Arrivé l'avant-veille de la rencontre, le trio français partira de Munich le lendemain, quitte à revenir en cas de désignation pour la finale.

Comparée aux enjeux financiers énormes du football, l'absence de rétribution des arbitres, hommes-clés des matches, paraît incongrue. *« C'est notre force*, affirme Michel Vautrot, *notre liberté et notre indépendance. »*

Pour une rencontre qui peut provoquer l'élimination de la RFA devant son public, la responsabilité de l'arbitre est écrasante. La pression ? Michel Vautrot l'évacue, en général, en entrant sur le terrain. *« Avec la télévision, si tu commets une erreur, tu es la risée du monde entier. Alors si, en plus, tu dois le faire exprès... »*

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Rétro-Jaguar



Deux semaines après le grand retour de Jaguar aux 24 Heures du Mans (*le Monde* du 14 juin), les nostalgiques des années 50 pourront admirer les 25 et 26 juin sur l'autodrome de Linas-Montlhéry les bolides qui ont fait les grands moments du circuit de la Sarthe à l'occasion du Grand Prix de l'âge d'or (1) : Ferrari, types C et D, Lotus, Austin Healey, AC Cobra...

Le spectacle n'en sera pas moins une compétition, puisque les quinze courses organisées à cette occasion compteront pour le championnat de France des véhicules d'époque de compétition (VEC). Il s'agit de quelque deux cent cinquante bolides construits avant 1965, c'est-à-dire au bon temps des pneus sculptés et des freins à tambour.

Ce grand prix, avec ceux du Numburgring (RFA), des 1 000 Milles (Italie) et de Laguna Seca (Etats-Unis), est l'un des plus importants au monde pour les voitures anciennes. Parallèlement aux courses dont le clou devrait être celle des Jaguar (types C et D, Lister, Tojeiro, Cooper, HWM et Alta), environ deux mille voitures anciennes seront exposées.

(1) De 8 heures à 19 heures. Prix des entrées : 50 F samedi, 90 F dimanche, 100 F les deux jours.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Match Grande-Bretagne-URSS-France à Portsmouth le 19 juin.

Automobilisme

Grand Prix de Formule 1 de Detroit, dimanche 19 juin.

Olympus Rallye aux Etats-Unis du 23 au 26 juin.

Football

Championnat d'Europe des *Nations jusqu'au 25 juin.* Angleterre-URSS, samedi 18 à 15 h 30 (A 2 direct) ; Eire-Pays-Bas, samedi 18 (A 2 différé). Demi-finale mardi 21 (A 2 direct), mercredi 22 (TF 1 direct).

Golf

US Open à Brookline jusqu'au 19 juin. **Open de France** à Chantilly *du 23 au* 26 juin (FR 3, le 25 juin de 17 heures à 18 heures et le 26 juin de 16 heures à 17 heures).

Handball

France-Etats-Unis le 21 juin à Reims ; le 22 juin à Bobigny.

Omnisports

Premiers Jeux des sports et traditions de l'Europe du Sud en Corse (Calvi, Ajaccio, Propriano, Sartène, Porto-Vecchio, Corte, Santa-Maria-Poggio et Bastia), du 17 juin au 3 juillet.

Sports équestres

Festival équestre d'Enghien, du 22 au 26 juin à l'hippodrome.

Tennis

***Internationaux de Grande-*Bretagne** à Wimbledon, du 20 juin au 3 juillet.

AVIATION

Le centenaire de Roland Garros

Ce sont vingt avions qui prendront, le samedi 25 juin au Bourget, le départ de la course aérienne Paris-Ajaccio-la Réunion. Organisée par l'aéroclub de l'île de la Réunion et par le comité national pour la commémoration du centenaire de Roland Garros, as de la chasse, né le 6 octobre 1888 à la Réunion, cette course fera escale à Ajaccio, Sanaa, Mombasa, Mayotte et arrivera, le samedi 2 juillet, à Saint-Denis de la Réunion, au terme d'un voyage de 11 000 kilomètres. Les monomoteurs engagés ont une puissance de 250 à 300 chevaux et une vitesse allant de 280 à 400 kilomètres/heure. Quant aux bimoteurs, ils développent une puissance de 500 à 700 chevaux et peuvent atteindre 300 à 450 kilomètres/heure.

LOISIRS : Aquaboulevard de Paris

Le plus grand centre d'Europe en 1988

Dans une forêt d'étais métalliques, il aperçoit une salle polyvalente de deux mille places. Les pieds dans l'eau, il transforme un obscur parallélépipède de béton en une cuisine rutilante où sont élaborés trois mille repas par jour. Au sommet d'un pylône de 40 mètres, il accroche les arêtes d'une pyramide translucide. Au milieu d'un capharnaüm de planches, il fait défiler des milliers de badauds alléchés par des vitrines rutilantes. Et, dans un fossé, il crée le clapot d'un lagon hawaïen...

Quand, dûment botté et casqué, Michel Corbière fait visiter le chantier ouvert entre l'héliport et le Sofitel, porte de Sèvres, dans le quinzième arrondissement de Paris, il a, dans le moindre détail, la vision de ce que sera l'Aquaboulevard l'an prochain. L'architecte Alexandre Ghiulamila convient qu'il a seulement transcrit les idées du PDG du groupe Forest-Hill pour *« amarrer à la capitale le plus grand centre de loisirs d'Europe »*.

Michel Corbière est âgé de quarante-cinq ans. Il avait interrompu ses études en math sup pour *« rouler sa bosse »*. A trente ans, il a créé une entreprise de nettoyage industriel qui employait quatre cents salariés, quand il l'a vendue en 1984. Sept ans auparavant, il avait eu sa première idée : *offrir un toit aux joueurs de tennis.* Il a emprunté 300 000 F pour créer le premier club, à Meudon. Aujourd'hui, le groupe Forest-Hill emploie trois cent cinquante personnes et réalise un chiffre d'affaires consolidé de 150 millions de francs.

Plus de cinquante mille joueurs fréquentent chaque année les cent cinquante courts du groupe qui s'est développé dans l'hôtellerie et les parcs aquatiques (Marcq-en-Barœul en 1986, Nîmes en 1987). Bref, Michel Corbière est devenu en dix ans l'un des premiers entrepreneur de loisirs sportifs en Europe. Ses principaux titres de gloire : organiser un tournoi de tennis avec plus de trois mille participants, et avoir été consulté par le RCF sur la gestion des installations prestigieuses de la Croix Catelan.

Depuis le début de son deuxième mandat à l'Hôtel de Ville, Jacques Chirac voulait développer les équipements de loisirs. Cette volonté s'exprimera dans le jardin d'enfants et le Centre Cousteau des Halles, le bassin de l'Arsenal et l'animation du canal Saint-Martin. Restait à créer un grand centre nautique. La plaine de Vaugirard (quinzième arrondissement) apparut comme une localisation exceptionnelle pour un projet commercial : elle borde les quartiers de la capitale où la consommation des familles est la plus élevée de France pour les loisirs. Une douzaine de sociétés spécialisées furent consultées. Cinq remirent des projets. Le 20 novembre 1986, un jury présidé par Bernard Rocher a retenu celui des architectes Ghiulamina et Hendricks pour le compte du groupe constitué par Forest-Hill avec la SAE, la Lyonnaise des eaux et Indosuez (*le Monde* du 23 novembre 1986).

Quatre pyramides de verre

« Paris a pris une décision à l'échelle de Paris », dit Michel Corbière. Les travaux commencés en octobre 1987 devraient permettre la livraison en mars 1989 de 90 000 mètres carrés d'équipements répartis sur quatre niveaux et abrités par quatre immenses pyramides de verre attenantes à 2 hectares d'espaces verts. Une sorte de paquebot pour croisière immobile.

L'élément nautique sera composé d'une piscine à vagues, de toboggans liquides, d'îles souples, de bains bouillonnants, de plages et même d'un bassin de surf. Les autres aspects du dépaysement seront fournis par des équipements de gymnastique, un jeu de boules, un bowling, des tennis, un practice de golf. A cela s'ajouteront un club de bridge, quatre restaurants, un centre médical, des magasins de diététique et cosmétique, un centre de thalassothérapie, des salons vidéo, dix bars...

Le prix de revient du mètre carré devrait être de 5 000 F, publicité de lancement comprise. L'investissement total est de l'ordre de 450 millions de francs. Onze sociétés ont complété le capital initial de 250 millions de francs, en dépit des incertitudes que pouvaient faire peser sur le projet les déboires du parc de Mirapolis et le krach boursier d'octobre dernier.

Pour assurer la rentabilité de l'opération, cinq mille personnes devront participer au moins à une activité par jour. Cela représente une fréquentation annuelle de 1,8 million de personnes, comparable aux entrées de la Cité des sciences à La Villette, ou au Jardin d'acclimatation, mais inférieure de moitié aux visiteurs de la tour Eiffel.

Pour atteindre ces chiffres Michel Corbière table sur soixante mille membres qui, selon la qualité des services utilisés, verseront des cotisations allant de 500 F (standard) à 5 000 F (VIP). La recette pour arriver à de tels résultats est de *« tranformer les spectateurs en acteurs »*. *« La promotion des loisirs sportifs*, dit-il, *se fait sur des bases erronées. C'est-à-dire sur l'identification du pratiquant avec le champion. Ce n'est pas réaliste. La nécessité d'un projet de développement sportif est au contraire conditionnée par la « mise en scène » des pratiquants de base. Au théâtre, un spectateur paye une fois pour voir une pièce, mais les acteurs payeraient souvent pour la jouer trois cents fois. C'est le concept fondamental de l'Aquaboulevard. »*

De fait, « le vaisseau » sera traversé sur toute sa longueur par une artère ouverte au public qui pourra regarder le déroulement de toutes les activités. Et un supermarché d'articles de sports a été prévu pour attirer les gens dans cette galerie.

Autre motion importante : *« La réponse à tous les besoins de la famille. Le sport est souvent un sujet de discorde dans un couple où l'un pratique et l'autre pas. Chacun pourra trouver à s'occuper, selon ses goûts et ses possibilités. »*

Michel Corbière pense que, à terme, l'Aquaboulevard pourra même être un concurrent de la résidence secondaire. *« On fera un compte d'exploitation loisirs pour chaque famille. Les charges des résidences secondaires sont de plus en plus lourdes. Par comparaison un investissement de l'ordre de 2 000 F par an par famille, pour bénéficier de toutes nos installations, paraîtra très léger. »*

ALAIN GIRAUDO.

Economie

SOMMAIRE

Les leçons de l'OPA de Schneider sur Télémécanique

Amère défaite pour les salariés-actionnaires

Epilogue dans l'affaire Télémécanique. Les autorités boursières ont donné, le jeudi 16 juin, leur feu vert au groupe Schneider pour qu'il lance une nouvelle offre publique d'achat (OPA) sur cette entreprise. Les actionnaires qui vendront leurs titres immédiatement se voient proposer 5000 F et ceux qui ne le feront que dans un an recevront 5500 F. Ainsi prend fin une bataille boursière qui a opposé quatre mois durant Schneider à Framatome, allié de Télémécanique. A leur corps défendant, les 13 700 « télémécaniciens » vont devoir apprendre à vivre au sein du groupe Schneider.

Depuis soixante-quatre ans, Télémécanique était considérée comme un cas d'école pour son organisation sociale. Depuis quatre mois, elle est devenue l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire lorsqu'on lance une OPA. Car, finalement, l'offre publique d'achat de Schneider aura été longue (cinq mois), coûteuse (près de 7 milliards) et aboutira à la prise de contrôle d'une entreprise démoralisée par quatre mois de lutte inutile.

Des rumeurs d'OPA sur Télémécanique, leader français des automatismes industriels, circulaient avec insistance depuis plusieurs mois lorsque la groupe Schneider annonça, le 4 février dernier, qu'il lançait une offre publique d'achat sur cette entreprise, fort jalouse de son indépendance. L'initiative suscite immédiatement une levée de boucliers chez Télémécanique, direction et intersyndicale (Force ouvrière, Confédération autonome du travail et CGC) confondues. L'objectif du patron de Schneider, M. Didier Pineau-Valencienne : *réunir sous une même bannière sa filiale Merlin-Gerin et Télémécanique afin de constituer un grand pôle électrique français spécialisé dans la basse tension.* Dans un contexte mondial marqué par les concentrations, les deux entreprises de taille moyenne doivent, selon lui, s'unir pour partir à l'assaut des marchés étrangers.

Le projet est d'une importance capitale pour M. Pineau-Valencienne. Après sept années de désinvestissements (on se souvient de la faillite de Creusot-Loire), l'achat de Télémécanique devait marquer avec éclat le début d'une nouvelle ère, celle du redéploiement du groupe Schneider, allégé de ses activités déficitaires, appuyé sur des actionnaires solides et recentré sur les industries électriques (*le Monde Affaires* du 12 décembre 1987).

Vaches maigres de l'atome

Mais ses arguments ne passent pas auprès des « télémécaniciens » qui en réfutent totalement la logique industrielle et qualifient le rapprochement entre leur entreprise et Merlin-Gerin de *« synergie de grand-papa »* (*le Monde* du 13 février). Télémécanique, soulignent-ils, n'a pas attendu Schneider pour exporter, réaliser des bénéfices et être à la pointe technologique. Quitte à perdre leur chère indépendance, les responsables de Télémécanique cherchent donc un allié suffisamment riche pour supporter une bataille boursière qui les aiderait contre Schneider tout en préservant leur indépendance.

Cet allié, ils le trouvent, dès avant le 4 février, en Framatome et en son patron, M. Jean-Claude Leny. Les intérêts de Framatome et de Télémécanique se rejoignent : le constructeur de chaudières nucléaires est riche (son trésor de guerre est estimé à 5 milliards) et cherche à se diversifier dans une industrie de pointe pour « faire du chiffre » pendant la période des vaches maigres de l'atome (*le Monde Affaires* du 20 février).

Télémécanique était une des entreprises appartenant au champ des possibles : Framatome avait d'ailleurs pris contact avec elle quelques mois plus tôt mais s'était fait éconduire par le président de l'entreprise, M. Jacques Valla, *toujours au nom de l'indépendance.* M. Leny se lance donc dans le jeu. Au passage, il n'est pas mécontent de gêner son ancien patron, M. Pineau-Valencienne, avec lequel il entretenait de forts mauvais rapports lorsque Framatome était filiale (indirecte) de Schneider, avant qu'elle ne passe dans l'orbite de la CGE.

Le 19 février, il lance donc une contre-OPA, marquant le début d'une bataille boursière émaillée de coups de théâtre, rebondissements et points d'orgue, qui verra le prix de Télémécanique atteindre des sommets parfaitement irréalistes.

Aujourd'hui, pour se rendre maître de l'entreprise, M. Pineau-Valencienne dépense presque le double de ce qu'il avait prévu le 4 février. *« Je n'ai qu'à me baisser pour ramasser les milliards »*, affirmait-il en mars dernier. A lui de financer sainement cette opération, sans pour autant pressurer Télémécanique pour rentabiliser son investissement.

Car M. Pineau-Valencienne a commis en définitive deux erreurs de taille : il a sous-estimé la résistance des « télémécaniciens » et il *s'est trompé dans le calendrier.* En effet, son attaque a eu pour résultat de jeter dans la rue des salariés qui n'avaient jamais manifesté de leur vie et de les amener à débrayer, ce qu'ils n'avaient même pas fait en 1968 ! Le tout à quelques semaines des élections. L'affaire était d'autant plus maladroitement menée que les « télémécaniciens » ne sont pas des salariés comme les autres. Grâce à une subtile politique d'intéressement et de participation (*le Monde* du 10 février), ils sont aussi actionnaires de leur entreprise, à hauteur de 10 % à 12 %.

Ceux qui n'avaient jamais arpenté les couloirs des ministères alertèrent alors les pouvoirs publics au sujet du paradoxe qu'il y aurait pour le gouvernement Chirac, prêchant la participation et défendant l'actionnariat populaire, à laisser Schneider faire fi de la volonté des salariés-actionnaires. Une spirale infernale s'enclenchait...

M. Edouard Balladur, ministre (RPR) de l'économie, intervient donc. Officiellement, en annonçant qu'il fallait revoir les règlements régissant les OPA en France. Officieusement, en demandant au président de la CGE privatisée, M. Pierre Suard, de soutenir sa filiale Framatome dans son rôle de « chevalier blanc », c'est-à-dire de défenseur de Télémécanique contre Schneider. Politiquement proche du RPR, M. Suard accepta, malgré ses réserves sur l'envolée du prix de Télémécanique. Mais mélanger politique et industrie demande du doigté. Les « télémécaniciens » en font l'expérience. Car, devant la violence de la bataille boursière et la passion qui entachait le dossier, le gouvernement de droite décida... de ne pas décider. Pas avant les élections, en tout cas.

Nouvelle déception ensuite. Le retour des socialistes au pouvoir devait changer radicalement les données du dossier. Les salariés avaient pris contact avant les élections avec tous les « ministrables » du PS. Mais, de l'opposition au pouvoir, il y a un monde et les assurances de sympathie ont mal supporté l'épreuve des faits. On eut beau jeu, rue de Rivoli, de classer cet épineux dossier sous l'étiquette « héritage »... et de laisser faire le ministre de l'industrie. Ce glissement, anodin en apparence, fermait en fait tout espoir de sauvetage de Télémécanique par Framatome. Car on vit le patron de la CGE, M. Pierre Suard, retrouver opportunément le sens des réalités économiques et refuser d'aller plus loin dans les surenchères.

Un élargissement de la discussion par le ministère des finances à la délicate question du « noyau dur » de la CGE aurait-elle pu la faire fléchir ? De son côté, M. Roger Fauroux, le ministre de l'industrie, reçut très tôt M. Didier Pineau-Valencienne et ses arguments l'ont visiblement convaincu. Dire aujourd'hui comme il le fait, qu'il y a *« plus de synergies »* entre Schneider et Télémécanique qu'entre Framatome et Télémécanique est une évidence. Assurer que *« l'intégration dans un grand groupe est un élément de sécurité »* est une opinion qui n'étonne guère dans la bouche de l'ancien patron de Saint-Gobain. Mais qualifier d'*« inopportune »* l'hostilité des « télémécaniciens » à l'arrivée de Schneider et de surcroît donner un coup de chapeau à M. Pineau-Valencienne qui *« a eu le considérable mérite de redresser son entreprise »* laisse rêveur...

Etrange alchimie

La politique s'est donc retournée contre les « télémécaniciens ». Leur SOS lancé en direction de l'Etat n'aura servi qu'à perdre quatre mois pour arriver au même résultat... voire à un résultat pire. Car non seulement les sommes déboursées sont plus importantes — et donc plus difficiles à rentabiliser — mais l'ambiance à l'intérieur de l'entreprise s'est fortement dégradée au fil des semaines. Il faudra beaucoup de diplomatie à l'ancienne direction, à la prochaine ainsi qu'à l'intersyndicale pour faire entendre raison à des salariés qui se sont battus jusqu'au bout contre Schneider.

Certes, la perspective de mettre sur pied une reprise de l'entreprise par les salariés (RES), qui aurait été coûteuse, fissurait l'unanimité du personnel. Certes, les syndicats minoritaires (CGT, CFDT) exprimaient ces derniers temps leur malaise croissant face à un front uni direction-intersyndicale, regrettant que le *« contre pouvoir »* syndical ne joue plus son rôle... Mais la grande majorité des salariés de Télémécanique ne voulait pas de Schneider et pensait que le fait d'être actionnaire de l'entreprise, parfois au prix d'un endettement, lui permettait d'avoir son mot à dire. Il n'en a rien été.

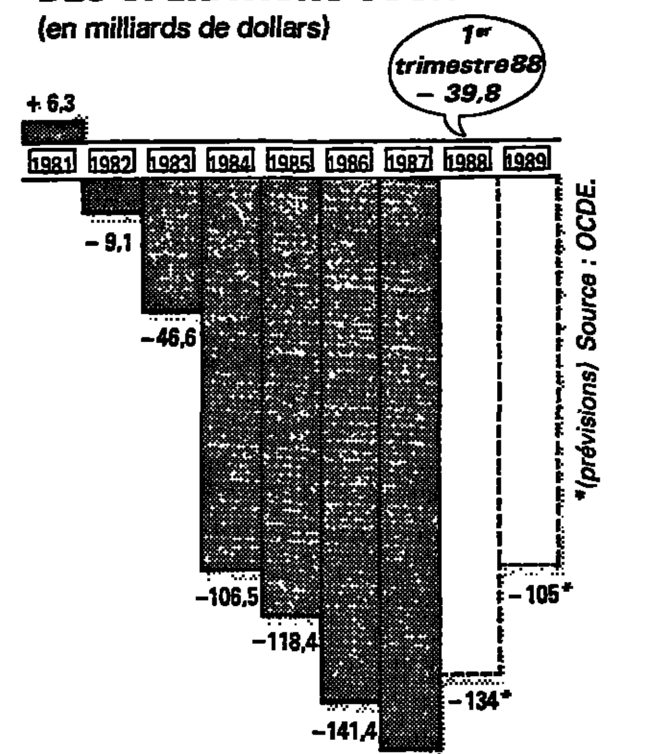
Chacun est conscient du risque d'une réaction désespérée. Reste que c'est bien « l'alchimie » Télémécanique qui se dissout, cet étrange mélange entre paternalisme, avancée sociale et fort sentiment d'appartenance à l'entreprise qui contribuait au succès de la société. Télémécanique, une des trop rares moyennes entreprises performantes du tissu industriel français, rentre dans un grand groupe. Etait-elle condamnée inévitablement par les concentrations industrielles mondiales ? Nul n'en saura jamais rien. On peut juste souhaiter que la nouvelle équipe évitera les excès de la victoire et saura oublier ces quatre mois. M. Pineau-Valencienne est responsable de l'avenir de 13 700 salariés supplémentaires.

FRANÇOISE VAYSSE.

M. Clayton Yeutter laisse prévoir un excédent commercial américain

« Nous prévoyons de parvenir à un excédent commercial avant longtemps », a affirmé, jeudi 16 juin, M. Clayton Yeutter, représentant spécial du président Reagan pour le commerce.

Selon M. Yeutter, les Etats-Unis pourraient enregistrer un excédent commercial au terme du processus d'ajustement structurel en cours entre les grands pays industriels. Mais cet ajustement devrait être plus *« douloureux »* pour le Japon et l'Europe que pour les Etats-Unis. Si les Américains doivent ralentir leur consommation, épargner plus, exporter davantage et réduire leur déficit budgétaire, les Japonais et les Européens doivent eux réorienter leurs économies pour les tourner moins vers l'exportation et plus vers la demande intérieure. Selon M. Yeutter, ce processus d'ajustement peut conduire à une augmentation du chômage et risque de secouer certaines industries. Le secrétaire au Trésor, M. James Baker, avait indiqué, mercredi 15 juin, que la réduction du déficit commercial américain semblait indiquer un ralentissement de la consommation intérieure aux Etats-Unis. Ce qui répondrait, selon M. Baker, aux souhaits d'autres grands pays industriels qui accusent les Américains de ne pas prendre de mesures pour ralentir une demande intérieure, cause principale du déficit commercial. Selon les experts américains, le déficit de la balance des opérations courantes est en voie de nette régression.



Le développement technologique en Europe

Deux cent quatorze projets ont reçu le label Eurêka

COPENHAGUE
de notre correspondante

Copenhague a accueilli, les 15 et 16 juin, la sixième conférence ministérielle d'Eurêka dont le Danemark assumait la présidence depuis neuf mois. Le 1er juillet ce sera au tour de l'Autriche de prendre la relève.

Alors que les cinq premières conférences d'Eurêka avaient essentiellement été consacrées à prendre des dispositions variées et à mettre en place des structures simples, en mesure de placer sur les rails ce vaste projet multiforme lancé en 1985 à l'initiative du président Mitterrand (1), cette sixième conférence s'est nettement démarquée des précédentes. Elle aura permis pour la première fois aux dix-neuf pays représentés (les douze de la CEE, les six de l'Association de libre échange et la Turquie) de faire le point des réalisations déjà en train. Et en ce domaine l'optimisme dans l'ensemble a été de règle.

En trois ans, Eurêka a déjà effectué des pas de géant. Bilan avant Copenhague : cent soixante projets impliquant neuf cent cinquante liens de collaboration transnationale tissés entre les universités, les instituts de recherche et les entreprises, et touchant à huit secteurs principaux, qui vont de la robotique au laser, de la biotechnique à l'énergie. Cinquante-quatre nouveaux projets de recherche, d'une valeur d'environ 360 millions d'ECU (2,5 milliards de francs), ont été acceptés. Le total atteint donc deux cent quatorze projets ayant reçu le label Eurêka, d'un coût global de 3,8 milliards d'ECU (26,5 milliards de francs). La France est le principal pays intéressé, participant à cent sept projets : *« Nous représentons de 25 % à 30 % du financement global à ce jour »*, a indiqué M. Hubert Curien, ministre de la recherche, qui conduisait la délégation française.

La moitié des entreprises privées engagées dans le programme Eurêka sont des PME. M. Curien a tenu, à ce propos, à rappeler que les problèmes qui se posaient à la plupart *de ces PME touchaient moins à la* production et à la recherche qu'aux risques financiers qu'elles pouvaient encourir, surtout quand elles étaient « innovatrices ». Comment les protéger suffisamment contre la menace d'un fiasco toujours possible ? Le gouvernement français précédent avait eu l'idée d'entamer des pourparlers avec les compagnies d'assurances afin d'obtenir qu'elles créent une assurance spéciale Eurêka à des conditions acceptables, constituant pour ces PME un filet de sécurité. La question n'a pas été tranchée.

Le soutien de Bruxelles

Les critiques adressées au départ par la Commission de Bruxelles, qui défend ses propres programmes Esprit, Race, etc., se sont désormais apaisées. La CEE *« se félicite des progrès réalisés vers l'établissement d'une complémentarité solide entre Eurêka et la Communauté européenne »*, a déclaré, à Copenhague, M. Karl Heinz Narjes, vice-président de l'exécutif européen. Il a ajouté que *« cette relation entre Eurêka et la recherche communautaire n'est pas compétitive mais complémentaire »*.

La Commission, qui accueille le développement d'Eurêka en tant qu'instrument de promotion d'une collaboration technologique transfrontalière, a soutenu activement les projets d'Eurêka, a précisé M. Narjes. C'est ainsi qu'en ce qui concerne le projet Eurotrac (l'un des trois projets-phares présentés à Copenhague), la Commission a accepté deux contrats de sous-traitance d'un volume financier de 2 millions d'ECU pour une période de quatre ans.

Il en est de même pour le projet de télévision à haute définition, complété par trois projets communautaires du programme Race, d'un montant total de 16 millions d'ECU.

M. Narjes a demandé à la conférence de veiller à l'application d'une seule norme pour la télévision à haute définition, qui est en ce moment au stade de développement, afin d'éviter une répétition de la controverse PAL-SECAM, dans les années 70, et qui avait abouti à une division des marchés.

CAMILLE OLSEN.

(1) Ce projet qui concerne d'autres pays européens que ceux de la Communauté (dix-neuf en tout) est destiné au développement de l'industrie européenne des hautes technologie.

En créant une société commune avec Texaco

L'Arabie saoudite prend pied sur le marché pétrolier américain

Le vaste mouvement de réintégration du puits à la pompe engagé dans le secteur pétrolier entre les Etats producteurs et les compagnies vient de connaître un nouveau et important rebondissement. Après le Koweït, le Venezuela, la Norvège et la Libye, c'est au tour de l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de brut, de descendre la filière et de prendre pied sur les marchés de consommateurs. Le royaume a annoncé, jeudi 16 juin, l'achat pour un montant voisin de 2 milliards de dollars (soit 12 milliards de francs environ), dont 800 millions de dollars « cash », d'une participation dans le raffinage et la distribution de la compagnie Texaco aux Etats-Unis.

L'accord de principe conclu entre les deux partenaires donnera au royaume la moitié des parts d'une nouvelle compagnie commune (joint venture) qui regroupera trois grosses raffineries *américaines*, 1 450 stations-service appartenant à Texaco, ainsi qu'un réseau de 10 000 stations indépendantes distribuant ses produits. La nouvelle compagnie pourra acheter et traiter environ 600 000 barils/jour de brut saoudien, soit environ 14 % de la production actuelle du royaume. Elle regroupe, *grosso modo*, les trois quarts de l'aval pétrolier de Texaco aux Etats-Unis, concentré pour l'essentiel dans l'est et dans le sud du pays.

Selon la troisième compagnie *américaine, l'accord* lui rapportera environ 2 milliards de dollars au total. L'Arabie saoudite, outre les 800 millions de dollars correspondant à sa part du capital, s'est en effet engagée à fournir 75 % des stocks initiaux et environ la moitié des actifs circulant.

Pour la direction de Texaco, engagée dans une bataille boursière avec son principal actionnaire, le « raider » Carl Icahn, qui veut en prendre le contrôle complet pour liquider la compagnie par morceaux, cet accord constitue une victoire importante. L'Arabie saoudite a, en effet, précisé qu'il serait remis en question si Carl Icahn parvenait à prendre le contrôle de Texaco. Or l'entente avec le premier vendeur mondial de pétrole brut constitue un point-clé du plan de restructuration engagé par la direction afin de dégager 5 milliards de dollars pour régler, entre autres, le procès qu'elle a perdu contre la compagnie Pennzoil, procès qui l'avait conduite à se mettre sous la protection de la loi des faillites. En vendant certaines filiales, comme récemment Texaco Allemagne, ou en cédant une part de son aval, la compagnie peut espérer survivre, alors que les plans de M. Icahn signifient sa liquidation pure et simple.

Compenser la chute du brut

En outre, l'accord avec l'Arabie saoudite, avec qui elle est liée depuis cinquante ans, ayant participé aux premières découvertes pétrolières dans le royaume et exploité depuis au sein de l'ARAMCO (1) les réserves saoudiennes, assure durablement à la compagnie un accès privilégié au brut le moins cher et le *plus abondant du monde.*

De son côté, l'Arabie saoudite cherche par cette association à garantir les débouchés de son brut et à s'affranchir des aléas du marché international. L'expérience mouvementée des trois dernières années a montré aux Etats producteurs les avantages de l'intégration amont-aval. Ceux d'entre eux qui, comme le Koweït ou le Venezuela ont acquis des moyens de distribution propres sur les marchés de consommation ont en effet eu beaucoup moins de mal à écouler leur production et réussi même, lors de la chute des cours, à compenser en partie par les bénéfices tirés du raffinage-distribution les pertes enregistrées à la production. L'Arabie saoudite, engagée dans un vaste processus de restructuration interne, devrait logiquement poursuivre cette stratégie et négocier d'autres accords d'association ou de rachat de réseaux en Europe et en Extrême-Orient.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) L'ARAMCO, compagnie appartenant au gouvernement saoudien *mais enregistrée dans* l'Etat américain du Delaware, exploite les champs géants du royaume, grâce à un contrat de service passé avec les compagnies américaines Exxon, Texaco, Chevron et Mobil.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE PARIS

La Compagnie financière de Paris, qui contrôle l'ensemble des banques et établissements financiers du Groupe de la Compagnie du Midi, a réuni ses actionnaires en assemblée générale ordinaire le 14 juin 1988.

L'assemblée générale, qui s'est tenue sous la présidence de M. d'Espine, a approuvé les comptes de l'exercice 1987 qui se soldent par un bénéfice net de 76 977 941,26 F, à comparer aux 79 848 810,20 F comprenant en 1986 21 millions de francs de plus-values nettes sur réalisation de titres de participation et de filiales.

Elle a décidé la distribution aux 4 473 540 actions de 75 F nominal composant le capital social d'un dividende net de 10 F qui, augmenté d'un avoir fiscal de 5 F, forme une répartition globale de 15 F. Cette répartition se compare à la distribution au titre de l'exercice 1986 d'un dividende de 37 F, assorti d'un avoir fiscal de 18,50 F, aux 1 006 840 actions de 100 F nominal existant avant les opérations d'apport partiel d'actifs, incorporation de réserves et division des actions par 4, intervenues au cours de 1987.

Les comptes consolidés de la Compagnie financière de Paris au 31 décembre 1987 font apparaître un bilan global de 16 milliards de francs, des fonds propres de 1,187 milliard de francs et un résultat net de 162 millions de francs, comparé aux 193 millions de francs pour l'exercice précédent. Hors opérations exceptionnelles et à méthode et charges d'impôt constantes entre 1986 et 1987, ce résultat 1986 s'établissait à 164 millions de francs.

Le conseil d'administration, réuni après l'assemblée, a fixé au 4 juillet 1988 la date de mise en paiement du dividende.



Dividende net de 23 F par action en 1988

Sous la présidence de M. Jacques Merceron-Vicat, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie au siège social, a approuvé le 15 juin 1988 les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987.

Les ventes de ciment de la société ont progressé de 4,7 % en métropole en 1987 avec 3 442 000 tonnes, contre 3 288 000 tonnes en 1986. Les livraisons de liants hydrauliques toutes destinations confondues ont atteint 3 554 000 tonnes (+ 3,5 %).

La production de papier d'impression-écriture a été de 25 000 tonnes, celle des sacs d'emballage de 35 millions d'unités.

Les chiffres caractéristiques de l'activité de la société en milliers de francs se résument à :

	1986	1987
Chiffre d'affaires	1564495	1735137
Excédent brut d'exploitation	347803	465837
Capacité d'autofinancement	214806	274448
Résultat net	66252	131800

Les investissements industriels se sont élevés à 152 millions de francs.

Les ventes de béton prêt à l'emploi du groupe ont représenté 2 239 699 mètres cubes, celles de granulats 5 282 758 tonnes.

Les produits de la chimie du bâtiment fabriqués par Solor et France-Enduit, ainsi que les produits distribués par VMS et les filiales du groupe, avec une croissance de 65 % du chiffre d'affaires, ont connu un développement significatif grâce à une réorganisation et à une croissance externe.

Le chiffre d'affaires de notre filiale américaine National Cement Company, Inc. s'est élevé à 50,3 millions de dollars, contre 44,3 millions en 1986. Compte tenu du caractère récent de l'achat à la fin de l'année 1987 d'une cimenterie en Californie, à Lebec, au nord de Los Angeles, cette acquisition n'a pas eu d'influence significative sur les comptes consolidés du groupe en 1987.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe par activité a été le suivant lors de l'exercice écoulé (en millions de francs) :

Ciment France	1 431 334
BPE granulats	703 445
Papier	155 514
Mortiers, chimie du bâtiment & divers	278 812
Ciment Etats-Unis	302 708

soit un chiffre d'affaires total de 2,872 milliards de francs, contre 2,405 milliards en 1986. La capacité d'autofinancement consolidée s'élève à 393,02 millions de francs, et le résultat net à 176,02 millions, contre une capacité d'autofinancement de 308,33 millions en 1986 et un résultat net de 116,28 millions.

Entérinant la proposition d'affectation du résultat, l'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 23 F par action, auquel s'ajoutera l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal), ce qui représente un revenu brut de 34,5 F par action. Le dividende sera mis en paiement à partir du 1er août 1988.



Lors de la réunion du 14 juin 1988, M. Jean-Jacques Coppee a été nommé président du conseil d'administration de Duménil-Leblé Bank Belgium, filiale bruxelloise du groupe Dumenil-Leblé.

TURBOMECA

Le conseil d'administration de TURBOMECA s'est réuni le 15 juin 1988. Il a nommé M. Jacques Marchand, directeur général de la société, à compter du 1er novembre 1988.

Mme Sonia Meton et M. Amaury Halna du Fretay, qui avaient accepté d'assumer conjointement et à titre transistoire les fonctions de directeur général de la société depuis le 18 novembre 1987, cesseront leurs fonctions le 31 octobre prochain.

Sur proposition de M. Jacques Marchand, le conseil a ensuite nommé M. Raymond Heng, directeur général adjoint, également à compter du 1er novembre 1988.

A cette date, la direction générale de la société comprendra donc M. Joseph Szydlowski, président directeur général, M. Jacques Marchand, directeur général, et M. Raymond Heng, directeur général adjoint.

M. Jacques Marchand, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, est âgé de cinquante-quatre ans. Tout d'abord officier de l'Armée de l'Air et breveté pilote de chasse, il entre en 1958 dans le groupe Total. Détaché à Atochimie, il y est successivement directeur de la division pétrochimie, puis directeur de la division des plastiques techniques. En 1981, il est directeur général de Rousselot et, en 1985, président directeur général de la compagnie Rousselot. Début 1986, il est nommé directeur exécutif d'une société française d'ingénierie.

M. Jacques Marchand est chevalier de l'ordre national du Mérite.

M. Raymond Heng, cinquante-deux ans, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, breveté pilote de chasse, diplômé de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique, a effectué le début de sa carrière comme ingénieur militaire de l'air à la direction générale de l'armement où il a été affecté au centre d'essais aéronautiques puis au SJAR de Toulouse. Il est entré chez TURBOMECA en 1975 où il a exercé successivement les fonctions de directeur de l'usine de Tarnos, de directeur de production et, depuis septembre 1987, directeur délégué à la direction générale.

M. Raymond Heng est chevalier de l'ordre national du Mérite.

ASTORG

Compagnie d'investissements

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 13 juin 1988 sous la présidence de M. Gérard Worms, a approuvé les comptes de l'exercice 1987 qui se soldent par un bénéfice net de 12,8 MF contre 37,1 MF en 1986. Après impôt, mais avant dotations et reprises de provisions, le résultat de 1987 ressort à 82 MF au lieu de 46 MF en 1986.

Le dividende a été fixé à 7,80 F net par action ancienne, assorti d'un avoir fiscal de 3,90 F, au même niveau qu'au titre de l'exercice précédent, et à 3,90 F net par action nouvelle, avec jouissance du 1er juillet 1987, assorti d'un avoir fiscal de 1,95 F. Le montant total de la distribution s'élèvera à 22 MF et la mise en paiement sera effectuée le 29 juin 1988.

L'assemblée extraordinaire qui a suivi l'ordinaire a autorisé le conseil à consentir aux salariés des options de souscription d'actions de la société.

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE (CMM)

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 14 juin 1988 sous la présidence de M. Roland Haas, a approuvé les comptes de l'exercice 1987 ainsi que les résolutions qui lui étaient présentées. En particulier, elle a confirmé l'affectation du résultat net de l'exercice (soit 305 322 F) et la mise en distribution d'un dividende de 5 F par action, soit 7,50 F avec l'avoir fiscal, identique à celui de l'exercice précédent. Ce dividende, correspondant au coupon no 20, sera payable à compter du 1er juillet aux guichets de la banque Paribas et de la BNP.

Dans son allocution, le président a souligné que l'exercice écoulé devait être considéré comme une année de transition, la priorité ayant été donnée au développement de la division tôlerie fine pour l'électronique, en pleine expansion, alors que certains autres secteurs, affectés par le maintien d'une conjoncture défavorable, ont fait l'objet d'une réduction d'activité. Il a précisé que les premiers mois de 1988 marquaient une nette progression du chiffre d'affaires par rapport à la période correspondante de 1987, ce qui devrait conduire à des résultats également en progression.

Enfin, le président a rappelé qu'ayant atteint l'âge de la retraite, il proposerait au conseil la désignation d'un nouveau président.

Une assemblée générale extraordinaire, tenue à la suite de l'assemblée générale ordinaire, a décidé le transfert du siège social dans les nouveaux locaux de la société, à Trappes-Elancourt (ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines).

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de ces assemblées, a pris acte du départ à la retraite du président, M. Roland Haas, qui reste administrateur et a été nommé président d'honneur. Sur sa proposition, le conseil a désigné M. Jean-Noël Mathieu comme président. Sur proposition de celui-ci, le conseil a nommé M. Louis Berthomieu directeur général.

Économie

SOCIAL

Le comité confédéral de FO à Rennes

M. Bergeron : « Je n'ai pas de dauphin »

RENNES
de notre envoyé spécial

Pour la cinquante-deuxième et dernière fois depuis 1963, année où il est devenu secrétaire général de FO, M. André Bergeron, soixante-six ans, a présenté un rapport au comité confédéral national (CCN), qui a réuni à Rennes, les 15 et 16 juin, les responsables de fédérations et d'unions départementales. Lors du prochain CCN, le 4 février 1989, au lendemain du congrès confédéral de Paris, M. Bergeron ne sera présent que pour passer la main à son successeur. Si l'ambiance a été calme et sereine lors de ce CCN, qui a entendu quarante-cinq interventions, les interrogations sur la succession étaient dans toutes les têtes. « *C'est resté en demi-teinte* », a assuré à la presse M. Bergeron.

Contrairement à la CFDT pour la succession de M. Maire, FO est encore loin d'avoir réglé le remplacement de M. Bergeron à la tête de la confédération. Officiellement, il y a deux candidats déclarés, tous deux membres du bureau confédéral : M. Marc Blondel, cinquante ans, ancien secrétaire général de la fédération des employés et cadres, M. Claude Pitous, cinquante-deux ans, ancien secrétaire général de la fédération des PTT. Le premier, membre du PS, le premier est soutenu par la majorité des fédérations, tandis que le seconc, qui n'est pas adhérent d'un parti politique mais peut être considéré comme un « social-démocrate » bon teint, a davantage les faveurs des unions départementales. Au sein de FO, la préférence de M. Bergeron pour M. Pitous est un secret de Polichinelle, mais le secrétaire général se garde bien d'en faire publiquement état. D'autant qu'à l'heure actuelle les chances des deux concurrents semblent être redevenues égales...

Lors du CCN, M. Bergeron a fait une intervention spécifique sur la question de sa succession. Exhortant une nouvelle fois ses militants à la tolérance – alors que la bataille interne est très sévère, – il a notamment affirmé : « *Lorsque mon successeur sera élu, tout le monde devra se rassembler autour de lui. Si c'est Blondel, c'est Blondel. Si c'est Pitous, c'est Pitous.* » M. Jenet, secrétaire confédéral proche de M. Blondel, qui avait « *démenti* » dans *FO-Hebdo* que le choix ait déjà été fait en faveur de M. Pitous, a ajouté : « *Il n'y aura pas de discordance majeure. L'unité de la maison ne sera pas en cause.* »

Prudence et préférences

Devant la presse, M. Bergeron a été plus loin en soulignant qu'il ne prendrait pas publiquement position pour indiquer son choix personnel : « *Le CCN, dans sa souveraine sagesse, décidera. Je n'ai pas de dauphin. Il n'y aura pas de ma part de déclaration de cette sorte.* » Une telle prudence officielle ne devrait cependant pas empêcher M. Bergeron de continuer à indiquer ses préférences dans ses nombreuses tournées départementales. Il est toutefois très soucieux d'empêcher toute crise ouverte et souhaiterait que M. Blondel et M. Pitous se mettent d'accord – comme il l'avait fait lui-même avec Gabriel Ventejol, son concurrent en 1963, – afin qu'au moment du choix il n'y ait plus qu'un candidat... Rêve ?

Le CCN de FO a également évoqué les questions d'actualité. M. Bergeron a beaucoup parlé des salaires, en souhaitant que pour le SMIC « *on dépasse le simple maintien du pouvoir d'achat* ». Il a répété que les salariés demandaient une progression de leur pouvoir d'achat, en ajoutant qu'en cas de grèves sur cette question les syndicats FO « *ne joueront pas le rôle de freins* ». Dans sa résolution, adoptée à l'unanimité, le CCN de FO « *demande le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement* ». Sur ce point, la pression de la « base » a été forte. Mais, devant la presse, M. Bergeron a été moins catégorique, en souhaitant seulement qu'« *il y ait une intervention de la puissance publique préalablement au licenciement* ».

Le secrétaire général de FO a également réitéré son opposition à la Sécurité sociale « *à deux vitesses* », en égratignant au passage la Fédération nationale de la Mutualité française. Si le rapport que M. Chotard doit présenter fin septembre au Conseil économique et social, reprenait les idées qui lui ont été prêtées récemment, FO, a précisé M. Bergeron, votera contre. Dans son rapport devant le CCN, il a également insisté sur le fait que le produit de l'impôt sur les grandes fortunes ne couvrirait pas le financement du revenu minimum d'insertion. Il a demandé à M. Rocard de ne rien mettre à la charge de l'UNEDIC, car « *on peut estimer que 300 000 chômeurs devraient bénéficier d'une allocation différentielle d'un montant moyen de 1 112 F par mois* », soit une charge annuelle de 4 milliards de francs pour l'UNEDIC. Impossible...

MICHEL NOBLECOURT.

● **M. Jean Kasper, officiellement « proposé » pour la succession de M. Maire.** – A l'issue de son bureau national, qui s'est réuni du 14 au 16 juin, la CFDT indique qu'il votera sur la liste des candidats à la prochaine commission exécutive les 31 août et 1er septembre (*le Monde* daté 12-13 juin). Le communiqué de la CFDT ajoute : « *M. Maire ayant annoncé son départ entre le congrès de 1988 et celui de 1991, le bureau national, après délibération et vote à bulletin secret, a décidé de proposer au futur bureau national Jean Kasper comme secrétaire général au départ d'Edmond Maire et Nicole Notat pour être, au même moment, secrétaire générale adjointe. Le bureau national sortant proposera que Jean Kasper devienne secrétaire général adjoint dès le congrès de novembre 1988.* »

ETRANGER

Flambée des prix céréaliers

Une grande sécheresse menace les Etats-Unis

(Suite de la première page.)

Pour le seul Dakota du Nord, on s'attend déjà à une perte sèche de 2,7 milliards de dollars. Les blés du Dakota du Sud, qui reçoivent habituellement de 7 à 10 centimètres de pluie en juin, n'ont eu à ce jour que 7 millimètres.

Cette situation dramatique n'est pourtant pas en soi une surprise. Comme le constate le géographe Jean-Paul Charvet dans un ouvrage récent (1), la production américaine de blé n'a cessé, au cours des dernières années, de se déporter vers l'ouest. La Wheat Belt du Sud a gagné la partie orientale du Colorado, l'Oklahoma et le nord du Texas. Elle a piqué vers les immensités vierges du Montana, puis vers l'Etat de Washington, dans l'extrême nord-ouest de l'Amérique, pour regarder de front les marchés asiatiques.

« *A l'occasion de ce glissement toujours plus accentué en direction de l'ouest, le domaine de culture du blé s'est trouvé repoussé vers des milieux bioclimatiques de plus en plus marqués par la semi-aridité,* observe M. Charvet. *Les précipitations deviennent de plus en plus faibles au fur et à mesure que l'on se rapproche des Rocheuses. Une partie de la production américaine de blé se trouve ainsi réalisée à l'ouest du méridien 100, qui porte le nom significatif de méridien des catastrophes.* » S'il ne pleut pas dans les prochaines semaines, la croissance des grains sera stoppée net, et il faudra prendre des mesures d'urgence.

L'idée d'un embargo

Dans les milieux céréaliers américains, certains évoquent déjà l'idée d'un embargo comparable à celui décrété en 1973 par Richard Nixon, lorsque les Etats-Unis craignaient une pénurie. Le 16 juin, le président Reagan a nommé une commission interministérielle qui l'informera dans les quinze jours sur les mesures envisagées par le gouvernement fédéral.

Le représentant spécial du président pour le commerce, M. Clayton Yeutter, a cependant précisé qu'il s'opposait « *vigoureusement* » à un embargo sur le soja ou sur quoi que ce soit d'autre. « *Il faut permettre au marché de fonctionner. Chaque fois que les Etats-Unis ont décidé un embargo, ils se sont tirés une balle dans le pied* », a-t-il affirmé.

L'embargo sur le soja encouragea, en effet, l'essor de productions concurrentes en Europe (colza, tournesol), en Argentine et au Brésil. L'embargo décidé en 1980 par Jimmy Carter contre l'URSS pour sanctionner l'entrée de l'armée rouge à Kaboul se solda par la percée durable du grain canadien, argentin et européen en Union soviétique.

▬ Limite orientale des Rocheuses
••••••• Méridien 100 : Méridien des catastrophes

Si l'Amérique n'envisage pas de se soustraire aux échanges mondiaux, la sécheresse l'oblige toutefois à surveiller de très près un marché mondial déjà hypertendu. Les caprices du temps s'ajoutent, aux Etats-Unis, aux premiers effets du programme de gel des terres qui a porté sur 29 millions d'hectares, l'équivalent des superficies cultivables en France et en Espagne, selon M. Lyng. En janvier dernier, le Conseil international du blé évaluait à 272 millions de tonnes la récolte céréalière américaine, contre 340 millions de tonnes en 1985-1986. Pour l'ensemble du monde, les stocks de blé en fin de campagne devraient atteindre moins de 135 millions de tonnes, alors qu'ils s'élevaient encore à 147,5 millions de tonnes en 1986-1987.

Menace sur le Brésil

Les terres canadiennes et australiennes ont été, cette saison, moins fécondes qu'à l'ordinaire, et l'Europe s'achemine vers une limitation de sa production dictée par les finances de Bruxelles. Au même moment, l'URSS manifeste des besoins accrus de céréales – blé et soja principalement – suivie par l'Inde et la Chine, qui n'ont pas encore gagné la pari de l'autosuffisance.

Pendant que le soleil contrarie les programmes de gels de terre aux Etats-Unis, les récoltes brésiliennes sont à leur tour menacées par la « Nina », un phénomène climatique venu de l'océan qui se manifeste par un refroidissement des eaux du Pacifique et empêche la formation des masses nuageuses.

Si le danger devait se confirmer, le monde risquerait bel et bien de connaître une crise aiguë d'approvisionnement en soja. Chicago est redevenu le carrefour d'une spéculation intense sur les produits agricoles. Des particuliers téléphonent à leur courtier pour lui demander à quoi ressemble un tourteau de soja et en acheter quelques tonnes, sur le papier bien sûr.

Jeudi 16, certains expliquaient par un phénomène des vases communicants la baisse de Wall Street et le bond spectaculaire du prix des grains. Un mot revient dans toutes les bouches : inflation. La flambée des blés et des sojas pourrait entraîner une hausse de 6 % des prix des biens alimentaires outre-Atlantique.

Ce brusque renchérissement risque d'accroître la pression sur les salaires, tant les ménages sont sensibles au jour le jour à l'évolution des coûts de la nourriture. Depuis avril, les mayonnaises, poulets, margarines ou aliments pour enfants ont déjà vu leurs prix grimper de 10 à 18 %.

Faute d'exporter autant de grain qu'ils voudraient, les Etats-Unis menacent de lâcher contre leur volonté un grand vent d'inflation. « *Il faut prier pour que la pluie tombe* », déclarait, le 16 juin, le porte-parole du président, M. Marlin Fitzwater. A Clyde, dans l'Ohio, un sorcier indien nommé Crow Dog (Corbeau Chien) invoquait les quatre vents de la terre pour que l'eau tombe sur les champs de son voisin.

ÉRIC FOTTORINO.

(1) *La guerre du blé* Ed. Economica, 222 p., 140 F.

Économie

BANQUE

Hostiles aux demandes des associations de consommateurs

Les banquiers estiment que la rémunération des dépôts à vue aboutirait à renchérir le crédit

Les banquiers français ne veulent pas rémunérer les dépôts à vue, et notamment les liquidités laissées par les particuliers sur leur compte-chèques. Le conseil de l'Association française des banques (AFB) demande que ses membres (quatre cents établissements) puissent proposer à leurs clients un livret d'épargne défiscalisé, du type du livret bleu actuellement distribué par le Crédit mutuel.

Depuis une décision du Conseil national du crédit du 28 juin 1967, les banques françaises ne peuvent verser des intérêts sur les fonds déposés sur des comptes courants. Seule l'épargne réelle est rémunérée.

Depuis plusieurs années, et sous la pression de certaines organisations de consommateurs, la suppression de cette interdiction est envisagée. Dans la plupart des pays européens (Allemagne fédérale, Angleterre, Espagne...), la rémunération des dépôts à vue est en effet autorisée. La direction du Trésor au ministère de l'économie et le Conseil national du crédit à la Banque de France réfléchissent à la possibilité de suivre ces pratiques. Après plusieurs mois d'études, les banquiers français membres de l'AFB ont, quant à eux, arrêté leur position. Si celle-ci n'a pas été adoptée à l'unanimité par le conseil de l'association, elle n'en a pas moins été affirmée avec fermeté par M. Dominique Chatillon, président de l'AFB.

Celui-ci a indiqué, jeudi 16 juin, à l'occasion d'une conférence de presse, que *« le conseil de l'AFB s'est prononcé d'une façon catégorique contre le principe de la rémunération des dépôts à vue »*. Mais ce refus n'est pas aussi définitif qu'il y paraît : pour pouvoir rémunérer une partie de l'épargne liquide de leurs clients, les banques membres de l'AFB voudraient pouvoir proposer à leurs guichets un livret défiscalisé – type livret bleu du Crédit mutuel, – c'est-à-dire rémunéré (actuellement à 4,5 %) et net d'impôts pour le déposant. Les banquiers paieraient eux-mêmes à l'Etat l'impôt sur les intérêts versés.

L'opposition de l'AFB repose sur l'idée que cette rémunération n'est pas nécessaire et qu'elle serait même néfaste, en provoquant un renchérissement du coût du crédit. Selon les dirigeants de l'AFB, les Français disposent déjà d'une gamme importante de moyens de placement rémunérés. Les entreprises trouvent une rémunération dans les instruments de gestion collective – type SICAV et fonds communs de placement – soit 1 117 milliards de francs à la fin de 1987, – les particuliers dans les comptes sur livret (A, B, livret d'épargne populaire..., soit au total 1 200 milliards de francs). Les dépôts à vue (1 200 milliards) ont, de fait, vu leur part relative dans les ressources de l'ensemble des banques diminuer considérablement (76 % de leurs ressources en 1966, 42 % en 1987). Il s'agit donc, selon l'AFB, de liquidités disponibles et utilisées pour les besoins de trésorerie de chacun.

5 milliards de francs par an

« Contrairement à une idée reçue », l'Europe n'impose pas non plus la rémunération des dépôts à vue. Les banquiers de l'Hexagone sont convaincus que les Français n'iront pas ouvrir des comptes courants en Allemagne ou en Espagne pour une rémunération faible (à peine 1 % en RFA, mais près de 9 % en Espagne) et des services fortement facturés. *« Si la compétition risque d'être vive sur les produits d'épargne, elle ne portera pas sur le marché de la trésorerie courante »*, après l'ouverture des frontières européennes, affirme M. Chatillon. La proximité du guichet restera un argument important en ce domaine.

« Injustifiée », la rémunération des dépôts à vue serait de surcroît *« néfaste »*, toujours selon l'AFB. Qui en effet en supporterait le coût ? Le versement d'un intérêt de 1 point sur les dépôts à vue actuellement dans les caisses des banques de l'AFB coûterait 5 milliards de francs par an. Naturellement, il n'est pas question pour les banquiers d'amputer d'autant leurs bénéfices. *« Nous aurons de grands efforts à fournir pour satisfaire les ratios de solvabilité qui nous seront imposés à partir de 1992 »*, expliquent-ils. Il leur faut dégager d'importants profits afin d'accroître leurs fonds propres, l'AFB évaluant à 80 milliards de francs leurs besoins sur les quatre ans à venir, compte tenu d'une progression de leurs engagemnts de 5 % par an.

Faire supporter alors ce coût par les particuliers en facturant les services bancaires, les chèques notamment ? *« Cette voie paraît hasardeuse »*, selon l'AFB. Pour compenser totalement une rémunération de 1 % des dépôts, il leur faudrait facturer chaque chèque au moins 2 francs. Un tel système favoriserait d'ailleurs les plus riches – ceux en tous les cas qui ont des soldes importants sur leurs comptes courants – aux dépens des comptes les plus « minces » qui sont aussi le plus souvent ceux des plus défavorisés sur le plan des revenus. Les banquiers refusent de lier rémunération des dépôts et facturation des chèques, même si le président de l'AFB n'hésite pas à expliquer que *« chaque établissement est libre de sa gestion »* sur ce dernier point.

Conclusion des banquiers : si le coût de la rémunération des dépôts à vue ne devait être supporté ni par les banques ni par les déposants, ce sont les emprunteurs qui devraient le payer. *« Elle pèserait à l'évidence sur le coût du crédit, déjà particulièrement élevé en France »*, a souligné M. Chatillon. Les banquiers, qui ont écouté attentivement les premières déclarations du ministre de l'économie, espèrent le convaincre.

Ils savent que M. Bérégovoy est très sensible au prix de l'argent.

ÉRIK IZRAELEWICZ.

Concurrence...

LES banquiers français aiment la concurrence. Du moins l'affirment-ils.

Les propositions du conseil de l'AFB ont pourtant de quoi surprendre. Ils disent non à la rémunération des dépôts à vue, mais demandent de pouvoir distribuer un livret d'épargne rémunéré et exonéré d'impôts pour les déposants. Pour l'instant, les caisses d'épargne, la Poste (avec le livret A) et le Crédit mutuel (avec le livret bleu) disposent de ce « monopole ». La banalisation du livret bleu, suggérée par l'AFB, permettrait, effectivement, de mettre fin à cette distorsion de concurrence entre ces établissements et les autres banques.

Mais que se passerait-il alors ? Tous les guichets des banques françaises proposeraient un même produit, au même prix, et qui plus est, à un prix fixé autoritairement par l'Etat comme l'est actuellement le taux d'intérêt versé sur les livrets A.

Drôle de concurrence...

E. I.

AGRICULTURE

La réunion des ministres des Douze

La Grèce refuse pour l'instant d'avaliser la fixation des prix agricoles

Les ministres de l'agriculture des Douze, qui siégeaient depuis lundi 13 juin à Luxembourg, ont conclu leurs travaux vendredi 17 au matin. Les représentants grecs ont refusé d'avaliser l'accord conclu sur la fixation des prix agricoles. Quoiqu'il en soit, cet arrangement, qui a été accepté par onze pays, est valable pour les prix français.

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les décisions prises atténueront la rigueur du programme de maîtrise de la production arrêté en février par les chefs d'Etat et de gouvernement. En France, les montants compensatoires monétaires encore appliqués dans les échanges (3,5 % pour les céréales, les produits laitiers et le sucre) seront ramenés à 2 % à partir du 1er janvier 1989. Corollaire du démantèlement des MCM, les prix d'intervention établis en francs seront relevés de 1,5 % (à compter du 1er janvier 1989).

Les « majorations mensuelles »

Pour les céréales et les graines oléagineuses (colza, tournesol), si les quantités maximum garanties (QMG), c'est-à-dire les seuils de production autorisés fixés par le conseil européen de février, ne sont pas dépassés, les prix devraient rester à peu près stables.

Les ministres ont décidé de réduire de 25 % les « majorations mensuelles » accordées aux producteurs de céréales, afin de les inciter à ne pas commercialiser leur récolte dès le début de la campagne : cette réduction entraînera une légère baisse des prix, de l'ordre de 1 %.

Les prix des produits laitiers resteront inchangés jusqu'à la fin de l'année et seront relevés de 1,5 % (les effets MCM à compter du 1er janvier), conformément aux décisions de principe arrêtées en décembre 1986 ; les quotas laitiers seront réduits de 1,5 % en 1988-1989.

En ce qui concerne la viande bovine, les prix payés en cas d'achat public d'intervention seront légèrement diminués. Les MCM (1 % en France) sont maintenus en attendant une nouvelle réforme de l'organisation des marchés, qui doit être décidée avant la fin de 1988.

P. L.

REPÈRES

Paiements extérieurs

Lourd déficit britannique

Le déficit de la balance des paiements courant, de la Grande-Bretagne pour le premier trimestre a été révisé en hausse : 2,77 milliards de livres (29,3 milliards de francs), contre une première estimation de 1,9 milliard de livres (20 milliards de francs).

Le déficit du quatrième trimestre 1987 a également été révisé en hausse : 1,4 milliard de livres (14,8 milliards de francs) contre 1,28 milliard de livres (13,5 milliards de francs).

En revanche, le déficit de la balance des paiements courants de l'ensemble de l'année 1987 a été révisé en baisse : 1,56 milliard de livres (16,5 milliards de francs), au lieu de 1,68 milliard de livres (17,8 milliards de francs).

Pour le premier trimestre de cette année, le déficit de la balance commerciale a été révisé en hausse : 4 milliards de livres (42,4 milliards de francs), contre une estimation antérieure de 3,7 milliards de livres (39,2 milliards de francs).

L'excédent de la balance des invisibles (services financiers, transports, assurances, tourisme, etc.) a été, d'autre part, fortement réduit par rapport aux chiffres antérieurs : 1,2 milliard de livres (12,7 milliards de francs), contre 1,8 milliard de livres (19 milliards de francs). Le déficit de la balance touristique en particulier s'est alourdi du fait de l'accroissement sensible des départs de touristes britanniques à l'étranger.

Matières premières

Les prix continuent d'augmenter

Les prix internationaux des matières premières importées par la France ont continué d'augmenter en mai. Exprimés en francs, ces prix sont, dans leur ensemble, en hausse de 4,8 % par rapport à avril et de 21,3 % par rapport à mai 1987.

Les prix des matières premières alimentaires augmentent de 5,7 % en un mois et de 6,4 % en un an. Le prix des matières premières industrielles augmentent de 4,4 % en un mois et de 27,8 % en un an.

Réserves de changes

+ 1,6 milliard de francs

Les réserves de change de la France ont augmenté de 1,6 milliard de francs en mai, atteignant à la fin du mois dernier 393,5 milliards de francs contre 391,9 milliards de francs fin avril. Mais en un an (mai 1987 à mai 1988), les réserves de change ont baissé de 27 milliards de francs.

Marchés financiers

General Electric achète les activités chimiques de Borg-Warner

Le groupe américain General Electric va acheter les activités chimiques de Borg-Warner, pour 2,31 milliards de dollars (13,8 milliards de francs) au comptant. Un accord définitif vient d'être signé entre les deux groupes, et cette acquisition, soumise encore à l'approbation des autorités fédérales, devrait être effective vers la fin de l'année. Borg-Warner a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 1,25 milliard de dollars (7,5 milliards de francs) dans le secteur de la chimie. Son autre activité principale est la fabrication de pièces détachées pour l'automobile, domaine dans lequel il est le numéro un mondial de l'ABS (un plastique utilisé notamment dans l'automobile et l'électronique).

Cette vente servira à rembourser les dettes très importantes contractées l'an dernier lors du rachat de Borg-Warner par ses cadres et la firme d'investissements Merrill Lynch Capital Partners. Cette opération, financée selon le principe de l'effet de levier *(leverage buy out)*, s'était élevée à plus de 4 milliards de dollars.

Le rachat de la chimie Borg-Warner renforcera encore les activités de General Electric (GE) dans le secteur des plastiques. Ce groupe avait déjà annoncé le mois dernier la création d'une société conjointe avec Union Carbide dans les silicones, dont le chiffre d'affaires devrait atteindre 750 millions de dollars.

Les Rockefeller dans le capital des de Wendel

Les premiers ont bâti leur fortune sur le pétrole. Les seconds sur l'acier. Les héritiers des Rockefeller vont s'allier aux descendants des de Wendel en prenant une participation dans la holding de tête de leur groupe, Marine-Wendel. L'opération se fera en juillet, à l'occasion d'une augmentation de capital de 20 % par émission d'obligations convertibles en actions. Rockefeller and Co Inc, agissant pour le compte des héritiers de la famille du même nom, pourra entrer, à cette occasion, chez Marine-Wendel, établissant ainsi une tête de pont en Europe. Marine-Wendel contrôle à 45,36 % la CGIP (Compagnie générale d'industrie et de participations), elle-même une holding dont l'un des plus beaux joyaux est constitué par la première société européenne de services informatiques, Cap Gemini Sogeti. La CGIP se porte fort bien : pour 1987, elle affiche un résultat net consolidé en hausse de 35 % à 550 millions de francs.

M. Gérard Pfauwadel nouveau président de la CCIFP

Le conseil d'administration de la CCIFP (Chambre de compensation des instruments financiers de Paris), organisme de surveillance du MATIF, a nommé à sa présidence M. Gérard Pfauwadel. Ce sous-directeur chargé de l'épargne et du marché financier à la direction du Trésor succède à M. Gérard de la Martinière.

[Né en juin 1950, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'ENA, M. Gérard Pfauwadel a été de 1976 à 1980 adjoint au chef du bureau des aspects financiers des relations bilatérales au service des affaires internationales à la direction du Trésor avant d'être chargé de mission à l'Union d'études et d'investissements. En 1982, il est nommé directeur de cabinet du directeur du Trésor, chargé de mission pour les affaires générales. De 1984 à 1985, il sera secrétaire général du Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) avant d'être nommé chef du bureau du marché financier à la direction du Trésor. Depuis juillet 1986, il était sous-directeur chargé de l'épargne et du marché financier à la direction du Trésor.]

NEW-YORK, 16 juin ↓

Inquiétude sur l'évolution des taux d'intérêt

Un accès d'inquiétude sur l'évolution des taux d'intérêt en Allemagne et au Japon a mis en échec la récente reprise de Wall Street, faisant retomber l'indice Dow Jones sous le niveau des 2 100 points. En fin de séance, jeudi 16 juin, cet indice des valeurs industrielles perdait 34,85 points, à 2 096,55. Quelque 162 millions ont été échangés. Le nombre des baisses était deux fois supérieur à celui des hausses.

Un article du journal allemand *Handelsblatt* a jeté le trouble sur le marché du crédit notamment : pour le quotidien, les Allemands et les Japonais resserreraient actuellement leur politique monétaire. Une attitude qui s'oppose aux efforts de la Réserve fédérale américaine, qui cherche à stabiliser le dollar en ce moment. Les taux d'intérêt obligataires ont immédiatement remonté – les bons du Trésor à trente ans ont atteint 8,97 %, contre 8,83 % la veille – et la hausse des prix des matières premières s'est amplifiée, relançant ainsi les craintes d'une reprise de l'inflation.

Dans le courant de l'après-midi, le Dow Jones a perdu jusqu'à 45 points, avant qu'une demande sélective ne vienne corriger quelques excès à la baisse. CBS a perdu 2 3/4 à 158 1/4, Boeing 2,5 à 54,5 et Deere plus de 2 points à 46 5/8.

VALEURS	Cours du 15 juin	Cours du 16 juin
Alcoa	51 1/4	50 3/8
A.T.T.	27 1/4	26 5/8
Boeing	56 3/4	54 1/4
Chase Manhattan Bank	29 3/8	28 1/2
Du Pont de Nemours	89 3/8	89
Eastman Kodak	44 7/8	44 1/2
Exxon	46 5/8	45 3/4
Ford	53 1/8	52 1/8
General Electric	43 1/2	43 1/4
General Motors	80 1/8	79
Goodyear	67 1/8	68 3/8
I.B.M.	118 3/4	117 7/8
I.T.T.	51 1/4	50 1/2
Mobil Oil	46 1/8	45 1/4
Pfizer	53	51 3/4
Schlumberger	36 1/8	35 3/8
Texaco	49 7/8	49 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	88 3/4	88 1/8
Union Carbide	21 7/8	22 1/8
U.S.X.	31 5/8	31 3/8
Westinghouse	55 1/8	54 3/8
Xerox Corp.	55 3/8	54 7/8

PARIS, 16 juin ↓

Baisse dans le calme

Le marché a fortement baissé jeudi à moins d'une semaine de la fin du terme boursier de juin. Après avoir ouvert sur une note quasi stable, se maintenant à – 0,03 % durant les premiers échanges de la matinée, l'indicateur s'orientait nettement à la baisse dès l'ouverture de la séance officielle. En fin de journée, il perdait 1,97 %. Les opérateurs étaient nombreux à prendre leur bénéfice dans un marché qui, en trois semaines, s'est apprécié de plus de 12 %. Ils regardaient également avec une légère inquiétude la tension sur les taux en Allemagne. En revanche, ils réagissaient peu aux différentes nouvelles, comme l'indice des prix en France et les statistiques américaines sur la production industrielle des Etats-Unis en mai. Ils s'interrogent sans appréhension particulière sur la composition du futur gouvernement en commentant la décision des centristes de créer un groupe autonome à l'Assemblée nationale.

Dans une ambiance relativement calme et paisible, le volume des transactions étant peu étoffé, l'annonce par la Société des Bourses françaises de la recevabilité de l'OPA lancée par Schneider sur Télémécanique a entraîné une forte chute des titres du groupe que préside M. Didier Pineau-Valenciennes. Schneider et Merlin-Gerin s'inscrivaient parmi les plus fortes baisses de la séance, car les investisseurs craignent le poids de la facture à payer. L'offre porte sur l'acquisition de chaque titre au prix de 5 000 F immédiatement ou 5 500 F réglés le 30 juin 1989. Les boursiers redoutent également la réaction des « Télémécaniciens », qui étaient favorables à une reprise par Framatome.

Une autre bataille boursière ne semble pas près de trouver un dénouement : celle que se livrent les britanniques Thorn Emi et Emess pour la reprise d'Holophane. Thorn Emi a reçu l'autorisation de majorer son offre à 1 725 F contre 1 222 F antérieurement. Quelle sera la réaction d'Emess ? Dans cette attente la cotation d'Holophane est restée suspendue.

Enfin, l'introduction des titres COBRA sur le second marché n'a pu avoir lieu face à l'afflux d'ordres. Un cours indicatif de 115 F a été inscrit.

Sur le MATIF, les contrats étaient également légèrement orientés à la baisse.

LONDRES, 16 juin ↓

Recul

Le spectre d'une relance de l'inflation en Grande-Bretagne a fait baisser la Bourse de Londres, jeudi, dans un marché modérément actif. L'indice Footsie des cent valeurs a cédé 7,4 points, à 1 861,9, et le *Financial Times* a fini à 1 481,6, en repli de 4 points.

Mercredi 15 juin, tout allait bien après la forte hausse de Wall Street la veille. Jeudi matin également. Mais l'annonce, en mi-journée, d'une forte accélération – plus d'un quart de point en rythme annuel – de la progression des salaires en avril a réveillé les craintes inflationnistes. Les ordres de vente se sont alors multipliés dans une grande majorité de secteurs de la cote. Vendredi doit être publié l'indice des prix de détail pour mai. Les immobilières, les pharmaceutiques et les internationales ont cédé un terrain appréciable. Après l'annonce de bons résultats de British Gas, compagnie privatisée en décembre 1986, le titre du groupe a gagné 5,5 pence, à 184,5. Les fonds d'Etat ont abandonné un demi-point dans la crainte d'une reprise de l'inflation. Les mines d'or étaient irrégulières.

TOKYO, 17 juin ↑

Un nouveau record est tombé

Faisant fi des craintes de relance inflationniste qui se manifestent un peu partout dans le monde, et notamment aux Etats-Unis, la Bourse de Tokyo a encore affiché un record vendredi 17 juin. L'indice Nikkei, qui était déjà au plus haut la veille, a terminé sur une hausse de 195,14 yens, soit 0,69 %, à 28 342,46 yens.

Le marché a été actif avec 1,7 milliard de titres échangés, contre 1,4 milliard la veille. Prudents en début de séance en raison de la forte baisse de Wall Street jeudi, les investisseurs se sont par la suite rués vers les valeurs sidérurgiques, les métaux non ferreux et les chimiques.

VALEURS	Cours du 16 juin	Cours du 17 juin
Akai	738	726
Bridgestone	1 480	1 470
Canon	1 240	1 220
Fuji Bank	3 200	3 190
Honda Motors	1 720	1 700
Matsushita Electric	2 580	2 530
Mitsubishi Heavy	825	839
Sony Corp.	5 220	5 170
Toyota Motors	2 290	2 290

FAITS ET RÉSULTATS

● **Confusion dans la bataille pour la prise de contrôle d'Holophane.** – La firme Emess a décidé, jeudi 16 juin, de déposer un recours auprès de la cour d'appel de Paris contre la décision du Conseil des Bourses de valeurs, qui a refusé d'enregistrer son OPA sur Holophane. Depuis la mi-mai, ce fabricant de verre soufflé destiné à l'industrie automobile est convoité par deux groupes britanniques, Thorn Emi et Emess. Jeudi 16, les autorités boursières ont jugé recevable la nouvelle proposition de Thorn Emi de racheter la totalité du capital d'Holophane au prix de 1 725 F, au lieu de 1 222 F précédemment. En revanche, elles ne se sont pas prononcées sur l'offre d'Emess à 1 500 F par action, dans l'attente d'une « décision » de cette société anglaise. Comme elle y était invitée, Emess a confirmé au président du Conseil des Bourses de valeurs le maintien de sa proposition. « *Il lui a indiqué que le conseil avait décidé que cette offre n'était pas recevable* », précise la firme. Elle a donc décidé de saisir la justice, précisant qu'elle avait satisfait les délais convenus à toutes les demandes des autorités boursières.

● **La fusion Bouygues-Aux Trois Quartiers est bloquée.** – Le tribunal de commerce de Paris, dont l'ordonnance a été confirmée, le 14 juin, par la cour d'appel, a décidé de suspendre la fusion décidée entre les Trois Quartiers et Bouygues. Il avait été saisi par un actionnaire minoritaire, M. Jean-Marie Lattes, qui conteste l'indemnisation proposée. Le tribunal lui a donné raison en estimant que la méthode d'évaluation qui avait amené Bouygues à proposer dix-huit de ses actions contre un titre Trois Quartiers n'était pas satisfaisante. A la valeur boursière devrait s'ajouter celle du magasin de la place de la Madeleine. A la demande du tribunal, deux experts immobiliers donneront une nouvelle estimation dans les deux mois. Bouygues contrôlait avant la fusion 96 % des titres, le reste étant entre les mains de petits actionnaires.

● **M. Peter Clowes remis en liberté.** – M. Peter Clowes, ancien patron du groupe Barlow Clowes, un groupe d'investissement avec des ramifications au Royaume-Uni et à Gibraltar, qui est depuis quelques jours au centre d'un scandale financier, a été remis, jeudi 16 juin, en liberté provisoire contre le versement d'une caution de 300 000 livres (3 millions de francs) par un tribunal londonien. M. Clowes est inculpé d'obstruction au cours de la justice, de destruction de documents et de création et usage de faux (*le Monde* du 17 juin).

● **Volkswagen : des documents avaient été maquillés.** – Le principal suspect de la monumentale escroquerie aux changes, dont a été victime l'an dernier Volkswagen, Joachim Schmidt, a reconnu avoir maquillé certains documents au détriment du constructeur automobile ouest-allemand. Extradé des Etats-Unis, où il s'était réfugié, il avait toujours protesté de son innocence dans cette affaire, qui a coûté 480 millions de deutschemarks (1,6 milliard de francs) à Volkswagen.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	287	258 30	I.G.F.	130	130
Arnault & Associés	501	503	IM2	148 50	146
Asystel	260 50	263	Int. Metal Service	302	300
B.A.C.	445	450	La Commande Electro.	273	277
B. Demachy & Assoc.	390	390	Le gd livre du mois	297 40	297
B.I.C.M.	525	525	Loca Investissement	258 50	258
B.I.P.	467	489	Locamic	163 60	151
Boiron	331	331	Marlin Immobilier	298	298
Bolloré Technologies	791	823	Metallurg. Minière	150	142
Buitoni	1034	1030	Métrologie Internat.	390	387
Câbles de Lyon	1440	1440	Métroservice	141	144
Calberson	681	681	M.M.B.M.	585	585
Canal Plus	538	540	Molex	220	231
Cardif	1235	900 d	Navale-Delmas	540	550
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	286	287	Olivetti-Logabax	179	179
C.A.T.C.	130	132	Om. Gest. Fin.	320	320
C.D.M.E.	870	865	Presbourg (C. In. & Fin.)	99	89
C. Equip. Elect.	300	299	Présence Assurance	412	424
C.E.G.I.D.	642	640	Razel	936	974
C.E.G.E.P.	181	182	St-Gobain Emballage	1276	1325
C.E.P.-Communication	1470	1470	St-Honoré Matignon	180	180
C.G.I. Informatique	700	704	S.C.G.P.M.	320	332 80
Ciments d'Origny	518	505	Segin	372	372
C.N.I.M.	308	308	Sema-Metra	484 50	491 80
Concept	272	283	S.E.P.	1237	1287 d
Conforama	750	750	S.M.T. Goupil	266	255 40 o
Creeks	355	369 20 d	Sodinforg	800	780
Dafsa	144	145	Supra	255	250
Dauphin	4040	4100	TF 1	225	228
Devanlay	1227	1275	Unilog	171 80	171
Deville	715	699	Union Financ. de Fr.	409	405
Duménil-Leblé	950	940	Valeurs de France	340	342
Editions Belfond	149	148 50			
Elysées Investiss.	24 85	24			
Finacor	609	585			
Guintoli	546	535			
Guy Degrenne	892	880			
I.C.C.	233 10	231 10			
IDIA	247 70	240			

Marché des options négociables le 16 juin 1988

Nombre de contrats : 10 942

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor	440	20	36	1,50	–
CGE	280	8	21	–	–
Elf-Aquitaine	320	13	20	–	18
Lafarge-Coppée	1 200	142	158	–	29
Michelin	160	58,50	59,50	–	1,70
Midi	1 550	43	151	75	–
Paribas	360	28	38	1,01	8
Peugeot	1 100	58	110	12	58
Saint-Gobain	440	64	61	–	8
Thomson-CSF	160	40	45	–	3,70

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 juin 1988
Nombre de contrats : 68 689

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	104,75	103,10	102,05
Précédent	105	103,30	102,25

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
100	3,42	3,04	0,29	1,04

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,9050 F =

Stabilité du dollar sur l'ensemble des places financières, vendredi 17 juin, dans l'attente de la réunion du G 7 à Toronto ce week-end. A Tokyo, la devise américaine clôturait à 125,73 yens, contre 125,98 yens la veille. A Paris, le marché était très calme en raison de la fermeture de son voisin allemand. Le dollar se traitait à 5,9050 F, contre 5,8975 F la veille au fixing.

FRANCFORT	16 juin	17 juin
Dollar (en DM)	1,7499	Clos

TOKYO	16 juin	17 juin
Dollar (en yens)	125,98	125,73

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (17 juin)	7 5/16-7 7/16 %
New-York (16 juin)	7 5/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	15 juin	16 juin
Valeurs françaises	124,2	121,4
Valeurs étrangères	114,3	114,6

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	353,6	350,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	15 juin	16 juin
Industrielles	2 131,40	2 094,24

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	15 juin	16 juin
Industrielles	1 485,60	1 481,60
Mines d'or	221,80	221,20
Fonds d'Etat	90,24	89,85

TOKYO

	16 juin	17 juin
Nikkei Dow Jones	28 147,32	28 342,46
Indice général	2 217,18	2 219,33

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,9050	5,9070	– 28	– 13	– 50	– 20	– 120	– 40
$ can.	4,8621	4,8738	– 95	– 67	– 181	– 141	– 507	– 404
Yen (100)	4,6958	4,7012	+ 101	+ 125	+ 223	+ 262	+ 284	+ 759
DM	3,3724	3,3758	+ 84	+ 99	+ 181	+ 206	+ 538	+ 601
Florin	3,0020	3,0046	+ 71	+ 84	+ 149	+ 168	+ 427	+ 484
FB (100)	16,1273	16,1415	+ 133	+ 207	+ 283	+ 432	+ 946	+ 1 325
FS	4,0487	4,0528	+ 120	+ 139	+ 259	+ 289	+ 801	+ 882
L (1 000)	4,5379	4,5438	– 129	– 87	– 255	– 198	– 727	– 634
£	10,5375	10,5469	– 97	– 53	– 243	– 166	– 980	– 780

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/4	7 1/2	7 1/2	7 5/8	7 1/2	7 5/8	7 3/4	7 7/8
DM	3 1/2	3 3/4	3 11/16	3 13/16	3 3/4	3 7/8	4 1/16	4 3/16
Florin	3 5/8	3 7/8	3 7/8	4	4	4 1/8	4 5/16	4 7/16
F.B. (100)	5 1/2	6	5 13/16	6 1/8	5 7/8	6 3/16	6 1/16	6 3/8
F.S.	2 7/8	3 1/8	3 11/16	3 5/16	3 3/16	3 5/16	3 1/4	3 3/8
L (1 000)	9	9 1/2	9 7/8	10 3/8	10	10 3/8	10 3/8	10 3/4
£	7 1/8	7 3/8	7 15/16	8 1/16	8 3/8	8 1/2	9 5/16	9 7/16
F. franç.	7	7 1/2	7 3/16	7 5/16	7 5/16	7 7/16	7 5/8	7 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 16 JUIN

Cours relevés à 17 h 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3870	C.N.E. 3%	3835	3830	3830	− 0 13
1040	B.N.P. T.P.	1068	1080	1080	+ 1 12
1080	C.C.F. T.P.	1025	1068	1040	+ 1 46
1060	Créd. Lyon. T.P.	1063	1065	1065	+ 0 19
1240	Renault T.P.	1309	1317	1310	+ 0 08
1510	Rhône-Poul. T.P.	1625	1640	1640	+ 0 92
1265	St-Gobain T.P.	1275	1274	1274	− 0 08
1220	Thomson T.P.	1249	1250	1250	+ 0 08
410	Accor	459	450	444	− 3 27
480	Air Liquide	560	555	550	− 1 79
1750	Alcatel ★	2191	2205	2175	− 0 73
1130	Als. Superm.	1249	1249	1249	....
220	A.L.S.P.I.	299	298	282	− 5 69
270	Alsthom ★	327	325	317	− 3 06
2000	Arjom. Prioux ★	2198	2200	2200	+ 0 09
505	Aussedat-Rey	514	508	509	− 0 97
790	Av. Entrepr. ★	910	918	910	....
760	Av. Dassault ★	790	790	785	− 1 82
295	BAFP ★	351	360	340	− 3 13
280	Bail-Equipem. ★	304 90	304	301	− 1 28
805	Bail Investiss.	869	869	861	− 0 92
240	B.N.P. C.I.	303 90	299 50	299	− 1 61
405	Cie Bancaire ★	458	480	454	− 0 87
305	Bazar H.-V.	400	395	382	− 4 50
390	Béghin-Say ★	462 10	465	448	− 3 05
715	Berger (Ma)	822	825	825	+ 0 36
655	Bic ★	715	710	700	− 2 10
1090	B.I.S.	1360	1327	1330	− 2 21
2040	Bongrain S.A. ★	2425	2410	2331	− 3 88
960	Bouygues ★	953	950	921	− 3 36
72	B.P. France ★	78	77 50	77 40	− 0 77
4190	B.S.N. ★	4645	4700	4639	− 0 13
1940	Cap Gem. S. ★	2185	2200	2159	− 1 19
1380	Carnaud	406	404	402 50	− 0 86
2280	Carrefour ★	2592	2561	2565	− 1 04
120	Casino	157	155 60	147 50	− 6 05
102	Casino A.D.P.	116	117 40	115	− 0 86
975	C.C.M.C.	958	954	954	− 0 42
600	Cetelem	729	720	730	+ 0 14
430	Cerus ★	453	458 90	440	− 2 87
1430	C.F.A.O. ★	1478	1470	1459	− 1 29
235	C.G.E.	284	287	278	− 2 11
910	C.G.I.P. ★	1154	1150	1131	− 1 99
985	Chargeurs S.A. ★	1106	1138	1087	− 1 72
980	Ciments franç. ★	1019	1020	1009	− 0 98
400	Club Méditerr. ★	462	460	445 10	− 3 66
155	Codetel ★	157	157 50	155 10	− 1 21
275	Cofimeg	299	295 10	294	− 1 67
1850	Coles ★	2182	2168	2140	− 1 92
260	Compt. Entrepr.	220	222	221	+ 0 45
625	Compt. Mod. ★	680	680	689	+ 1 32
825	Créd. Foncier ★	946	950	923	− 2 43
380	Crédit F. imm. ★	408	416	412	+ 0 98
107	C.C.F.	120	120	119	− 0 83
435	Créd. Lyon. (CI)	525	526	526	+ 0 19

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
785	Crédit Nat. ★	935	944	930	− 0 53
545	CSEE (exSign.) ★	548	550	549	+ 0 37
255	Crouzet ★	283	285	273	− 3 53
2190	Damart S.A. ★	2455	2400	2330	− 5 09
....	Darty	401 50	400	399	− 0 62
....	Darty (DP)	300	300	300	....
1580	De Dietrich	1682	1685	1670	− 0 71
183	Dév. R.N.C. (Li)	190	192 50	192 50	+ 1 32
420	D.M.C.	469	470	455	− 2 98
300	Drouot Assur.	343	343	341	− 0 58
1610	Docks France ★	1790	1789	1750	− 2 23
515	Dumez ★	658	655	641	− 2 58
1120	Eaux (Gén.)	1224	1202	1195	− 2 37
1130	Ecco ★	1335	1365	1335	....
610	Electrofinanc. ★	832	845	815	− 2 04
390	El. S. Dassault	474	475	466	− 1 69
275	Elf-Aquitaine	328	325	321	− 2 13
240	− (certific.)	285 90	281 50	281 50	− 1 50
610	Epeda-B-Faure	699	696	696	− 0 43
2170	Essilor	2574	2580	2526	− 1 86
1460	Essilor Int. (DP)	1650	1601	1601	− 2 97
290	Esso S.A.F. ★	320	315 50	305	− 4 69
1230	Eurafrance	1480	1515	1514	+ 2 30
1050	Eurocom ★	1149	1100	1120	− 2 52
2290	Euromarché	2630	2641	2485	− 5 51
490	Europe n° 1 ★	595	599	584	− 1 85
34	Eurotunnel ★	33	32 90	33 35	+ 1 06
860	Exor ★	920	925	915	− 0 54
800	Facom	880	861	861	− 2 16
930	Fichet-Bauche	951	951	951	....
195	Financial ★	203	198	198	− 2 46
112	Fives-Lille ★	128	125 50	123	− 3 91
1080	Fromageries Bel	1260	1269	1254	− 0 48
800	Gal. Lafayette ★	868	870	860	− 0 92
290	Gascogne	300	299	300	....
1210	Gaz et Eaux	1379	1400	1390	+ 0 80
460	Géophysique ★	621	625	618	− 0 58
495	Gerland	558	559	550	− 1 43
446	GTM-Entrepose	536	540	532	− 0 75
520	Guyenne-Gas. ★	605	610	598	− 1 16
1920	Hachette ★	2380	2355	2363	− 0 71
525	Havas ★	631	631	626	− 0 79
395	Hénin (La)	517	523	518	+ 0 19
980	Hutchinson ★	1080	1090	1029	− 5 60
179	Imétal	215	214	212 60	− 1 12
305	Imm. Plaine-M.	323	320 20	320	− 0 93
1000	Ingénico ★	1185	1185	1163	− 0 17
3140	Inst. Mérieux	3341	3350	3340	− 0 03
510	Interbail ★	540	545	537	− 0 56
1240	Intertechnique	1291	1300	1299	+ 0 62
710	J. Lefebvre	880	871	840	− 4 55
1080	Lab. Bellon	1515	1600	1461	− 3 56
1130	Lafarge-Coppée	1331	1320	1290	− 3 08
1100	Lebon ★	1299	1298	1298	− 0 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2850	Legrand ★	2806	2838	2791	− 0 53
1980	Legrand (DP) ★	2135	2135	2050	− 3 98
605	Leroy-Somer ★	808	807	818	+ 1 24
1910	Lesieur	1880	1849	1855 c	+ 0 48
640	Locabail Immob.	675	675	670	− 0 74
380	Locafrance ★	415 10	429 90	409	− 1 47
790	Locindus	920	924	906	− 1 52
285	Luchaire	280	282	280	....
1950	L.V.M.H. ★	2510	2501	2475	− 1 39
1170	Lyonn. Eaux ★	1343	1332	1335	− 0 60
50	Mais. Phénix	66 30	66 50	62	− 6 49
345	Majorette (Ly)	247 10	250	250	+ 1 17
285	Mar. Wendel ★	339 80	336 80	330	− 2 88
148	Matra ★	185 50	189 60	186 60	+ 0 54
2170	Merlin-Gerin ★	2330	2330	2254	− 3 26
177	Michelin	216 50	218 80	205	− 5 31
1470	Midi (Cie)	1501	1483	1426	− 5
161	Midland Bk SA ★	186	189 90	183 50	− 1 34
480	Min. Salsig. (Ma)	525	524	524	− 0 19
47	M.M. Penarroya	65	64 65	64 05	− 1 46
68	Moulinex	78	77 10	76 80	− 1 54
980	Navig. Mixtes ★	1062	1058	1039	− 2 17
90	Nord-Est ★	115	113 40	110 50	− 3 91
365	Nordon (Ny)	412	412 30	412 30	+ 0 07
380	Nouvelles Gal.	452	442 50	434	− 3 98
605	Occid. (Gén.) ★	780	780	777	− 0 38
885	Omn.F.Paris	1201	1180	1175	− 2 16
320	Olida-Caby	350 50	350	350	− 0 14
3050	Oréal (L')	3350	3350	3200	− 4 48
380	Paribas	381 50	376 50	378 50	− 0 79
315	Paris-Réesc. ★	384	389	378	− 1 56
1010	Pechelbronn ★	1159	1161	1130	− 2 50
275	Penhoet	331	331	320	− 3 32
930	Pernod-Ricard ★	933	928	917	− 1 71
1020	Peugeot S.A.	1145	1149	1113	− 2 79
510	Poliet ★	525	530	507	− 3 43
640	P.M. Labinal	690	690	690	....
2340	Presses Cité ★	2650	2655	2750	+ 3 77
1100	Précabail Sic.	1147	1149	1147	....
570	Primagaz	625	611	615 c	− 0 58
420	Printemps ★	500	497	496	− 0 80
1390	Promodès	1580	1585	1560	− 1 27
780	Radiotechn. ★	698	694	690	− 1 16
68	Raff. Dist. Total	70	68 20	69	− 1 43
2400	Redoute (La) ★	2520	2500	2400	− 4 76
315	Rober financière	349	346	346	− 0 86
800	Roussel-Uclaf	925	936	939	+ 1 51
540	Rouss.-Ucl.-C.N.I.	600	600	619	+ 3 17
3070	R. Impériale (Ly)	3395	3395	3395	....
161	Sade	184 50	180	180	− 2 44
1420	Sagem ★	1590	1554	1550	− 2 52
420	Saint-Gobain	502	497	491	− 2 19
1000	St-Louis ★	1036	1035	1015	− 1 93
1290	Salomon	1480	1485	1485	+ 0 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
700	Salvepar	635	635	635	....
660	Sanofi ★	733	737	730	− 0 41
730	S.A.T. ★	705	708	708	+ 0 28
169	Saun.-Chât. (Ti)	183 50	184 80	184 50	+ 0 54
1130	Saupiquet (Na)	1200	1200	1200	....
330	Schneider ★	339 90	336	327	− 3 80
47	S.C.O.A.	55 40	56	55	− 0 72
540	S.C.R.E.G.	564	564	562	− 0 35
740	Seb ★	800	791	780	− 2 50
405	Sefimeg ★	407 50	407	409 50	+ 0 49
1750	S.F.I.M.	1680	1675	1665	− 0 89
28	S.G.E.	36	35 90	34 90	− 3 06
660	Silic	700	710	702	+ 0 29
455	Simco-U.P.H. ★	495 50	491	490	− 1 11
305	Simnor (Li)	307	305	306	− 0 65
740	Skis Rossignol	782	792	815	+ 4 22
....	Sligos ★	871	865	862	− 1 03
605	Simnco	620	614	610	− 1 61
255	Société Générale	335	335	333	− 0 60
170	Sodecco	161	161	160	− 0 62
151	Sodero (Na)	170	171	171	+ 0 59
2250	Sodexho ★	2470	2470	2430	− 1 62
90	Sogenal (Ny)	103 10	103	103	− 0 10
250	Sogerap	289 90	290	275	− 5 14
1940	Somm-Allib. ★	2290	2320	2260	− 1 31
705	Source Perrier ★	897	900	856	− 4 57
660	Sovac ★	749	750	745	− 0 53
385	Spie-Batignol. ★	430 50	431	423	− 1 74
435	Strafor ★	470	479	499	+ 6 17
225	Suez	247	249 80	247	....
370	Synthelabo ★	396	399 90	396	....
865	Talcs Luzenac ★	882	880	879	− 0 34
5000	Tél. Electr.	5505	....	....	....
169	Thomson-C.S.F.	206	205 50	201 10	− 2 38
340	Total (CFP) ★	365	365	360 c	− 1 36
73	− (certific.)	82	76 70	77 c	....
1090	T.R.T. ★	1129	1129	1100	− 2 57
365	U.F.B.-Locab. ★	380	380	387	+ 1 84
780	U.I.C. ★	952	951	945	− 0 74
490	U.I.F. ★	503	503	502	− 0 20
790	U.I.S.	819	818	825	+ 0 73
166	U.C.B. ★	185 80	186	181	− 2 58
635	Unibail	620	611	600	− 3 23
380	Valéo ★	507	505	494	− 2 56
104	Vallourec	124	124	123	− 0 81
315	Vie Banque	350	346	345	− 1 43
710	Elf-Gabon	830	805	805	− 3 01
109	Amax Inc.	133	132 60	132	− 0 75
134	Amer. Express	160 50	159 50	158	− 1 56
151	Amer. Teleph.	162 50	161 80	161 80	− 0 43
101	Anglo Amer. C.	97 50	98	98	+ 0 51
465	Amgold	473 50	481	481	+ 1 58
815	BASF (Akt)	892	891	886	− 0 67
875	Bayer	992	992	993	+ 0 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
101	Buffelsfont.	106	105 80	105 80	− 0 19
140	Chase Manh.	172 30	170 70	170 70	− 0 93
66	De Beers	69 50	70	70 10	+ 0 86
1300	Deutsche Bank	1479	1474	1469	− 0 68
795	Dresdner Bank	836	838	850	+ 1 80
64	Driefontein Ctd	62 60	63 05	63 55	+ 1 52
470	Du Pont-Nem.	519	526	526	+ 1 35
235	Eastman Kodak	265	265	264 50	− 0 19
32	East Rand	33 05	34	33 60	+ 1 66
245	Electrolux	239 50	233	233	− 2 71
240	Ericsson	246 50	245 60	245 50	− 0 41
255	Exxon Corp.	273	275	274 90	+ 0 70
270	Ford Motors	308	311 50	311 50	+ 1 14
55	Freegold	55 60	55 50	55 50	− 0 18
94	Gencor	97 60	98 20	98 20	+ 0 61
230	Gén. Electr.	259	259	258 50	− 0 19
755	Gén. Belgique	760	741	739	− 2 76
435	Gen. Motors	465	469	469	+ 0 86
109	Goldfields	110	113 50	113 90	+ 3 55
55	Gd Metropolitain	55 80	54 50	54 50	− 2 33
42	Harmony	42	43 10	43	+ 2 38
65	Hitachi	67 10	67 15	66 80	− 0 45
865	Hoechst Akt.	915	913	905	− 1 09
102	Imp. Chemical	110 60	112	111 40	+ 0 72
640	IBM	701	703	701	....
260	ITT	306 50	305	305	− 0 49
210	Ito-Yokado	215 70	215 50	215 50	− 0 09
120	Matsushita	121 70	121 70	121 40	− 0 25
860	Merck	335	339 90	339 50	+ 1 34
345	Minnesota M.	377 50	383 50	383	+ 1 46
260	Mobil Corp.	272 50	274 50	274 50	+ 0 73
192	Morgan J.P.	225 50	224 50	224 50	− 0 44
32800	Nestlé	34600	35030	34950	+ 1 01
166	Norsk Hydro	196 20	194 20	194 20	− 1 02
130	Ofsil	127 80	128 20	128 20	+ 0 31
1790	Petrofina	2008	2008	2020	+ 0 60
475	Philip Morris	494	498 10	504	+ 2 02
83	Philips	92 50	91 30	91 30	− 1 30
74	Placer Dome	80 80	82 95	82 90	+ 2 60
325	Quilmès	349 50	340	341	− 2 43
435	Randfontein	492	496	501	+ 1 83
685	Royal Dutch	699	697	697	− 0 29
41	Rio Tinto Zinc	46 80	47 30	47 30	+ 1 07
52	St Helena Co	54 05	54 80	54 30	+ 0 46
215	Schlumberger	218	216 20	215	− 1 38
110	Shell transp.	113 50	112 10	112 10	− 1 23
1120	Siemens A.G.	1318	1320	1318	....
245	Sony	241 90	242	242	+ 0 04
205	T.D.K.	206 90	205	205	− 0 92
40	Toshiba Corp.	43 35	43 55	43 50	+ 0 35
310	Unilever	335	330	330	− 1 49
210	Unit. Techn.	234	235	235	+ 0 43
475	Vaal Reefs	512	510	510	− 0 39
330	Volvo	336	334 20	334 20	− 0 54
210	West Deep	207	208 50	208 50	+ 0 72
295	Xerox Corp.	328	334	334	+ 1 83
1 40	Zambia Corp.	1 76	1 78	1 80	+ 2 27

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128 25	0 603
9,80 % 78/93	103 25	9 131
10,80 % 79/94	106 10	8 488
13,25 % 80/90	106 90	0 508
13,80 % 81/89	103 41	5 807
16,20 % 82/90	111 95	6 905
16 % juin 82	114 46	0 361
14,60 % fév. 83	118 05	4 667
13,40 % déc. 83	119 98	6 554
12,20 % oct. 84	113 16	8 433
11 % fév. 85	113 10	3 516
10,26 % mars 86	108 65	2 727
ORT 12,75 % 83	1906	..
OAT 10 % 2000	106 15	0 576
OAT 9,80 % 1997	108 34	5 058
OAT 9,80 % 1996	104 80	3 722
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 99	4 629
CNB Paribas	102 95	4 629
CNB Suez	102 99	4 629
CNI janv. 82	102 98	4 629
PTT 11,20% 85	109 10	5 646
CFF 10,30% 86	104 20	3 774
CNE 11,50% 86	108 75	0 397
CNT 9% 86	98 65	1 576
CRH 10,90% déc. 85	106 55	4 557
C.N.C.A. T.P.	1180	118
Drouot Ass. Obl. conv.	2245	228
Métrologie I. 8% 6/7	78 80	7 890

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1930	1900
A.G.F. (St Cent.)	615	610
Applic. Hydraul.	680	690
Arbel	360	361
Astorg	207	200
Avenir Publicité	650	660
Bain C. Monaco	185	185
Banque Hypoth. Eur.	288	287
Béghin-Say (C.I.)	372	370
B.G.L.	874	870
Blanzy-Ouest	606	606
B.N.P. Intercontin.	223	229
Bénédictine	6450	6710 d
Bon-Marché	800	810
B.T.P.	120	....
Cafi	600	594
Cambodge	865	830
C.A.M.E.	134 90	130
Campenon Bern.	233	370 d
Carbone-Lorraine	550	548
Caso-Poclain	27	27
C.E.G.Frig.	540	536
Cenan. Blanzy	1540	1520
Centrest (Ny)	226	224 90
Carbef	132	139
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	158 40	160
C.I.C. (Financ. de)	198	194
C.I. Maritime	715	700
Cicam (B)	1000	1000
Clause	665	690
Cofradel (Ly)	1220	1171
Cogif	336	335 90
Comiphos	350	355
Cie Industrielle	2700	2700
Comp. Lyon-Alem.	450	451
Concorde (La)	750	750
C.M.P.	15 10	16
Créd. Gén. Ind.	580	568 o
Cr. Universel (Cie)	540	530
Crédital	153	148 50
Darblay S.A.	470	480
Degremont	152	150
Delalande S.A.	1385	1339
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1956	2000
Didot-Bottin	820	820
Eaux Bass. Vichy	975	971
Eaux Vittel	2100	2150
E.C.I.A.	910	890
Economats Centre	296	298
Electro-Banque	288	288
Elf-Antargaz	698	694
E.L.M. Leblanc	640	640
Enelf-Bretagne	271	270
Entrepôts Paris	453 30	....
Epargne (B)	2979	....
Europ. Accumul.	53	51 60
Europe Soudre Indust.	136	135 90
Eternit	2080	2050
Finalens	205	203 20
FIPP	450	468 d
Fnac	795	810
Foncière (Cie)	440	440 10
Fonc. Lyonnaise	450	432
Foncina	391	....
Forinter	1082	1082
Fougerolle	300	291
France I.A.R.D.	292	280
France (La)	5200	5390
From. Paul Renard	900	936 d
GAN	849	855
Gaumont	420	435
Gévelot	789	758
Gr. Fin. Constr.	371 90	372 90
Gds Moul. Paris	355	355
Groupe Victoire	560	550
G. Transp. Ind.	450	460
Immindo S.A.	409	392
Immoinvest	273	270
Immobail	357	361
Immobanque	644	648
Immob. Marseille	6600	6240
Immofice	446	446
Invest. (Sté Cent.)	830	833
Jaeger	175	172
Lafitte-Bail	435	435
Lambert Frères	269 40	261
Lille-Bonnières	754	754
Loca-Expansion	263 10	265 20
Locafinancière	325	326
Locatel	755	765
Louis Vuitton	3600	3600
Louvre (Sté)	1436	1395
Lucia	1170	1160
Lyonnaise Immob. (Cie)	317	317
Machines Bull	103	102 90
Magasins Uniprix	142	142
Magnant S.A.	110 20	116
Maritimes Part.	328	324 60
Métal Déployé	419 80	420
Mors	69	....
Navig. (Naz. de)	82 90	83 90
OPB Paribas	245	246
Optorg	286	306 50 d
Oréal (L') C.I.	2190	2160
Origny-Desvroise	1020	1020
Palais Nouveauté	478	462
Paluel Marmont	541	541
Parfinance	182 50	183
Paribas-CIP	378	370 10
Paris France	187	192
Paris-Orléans	212	206
Partenbos	298	298 d
Patrim. Réass. Div.	1200	1152 o
Pathé-Cinéma	580	589
Pechiney (cert. inv.)	259	262
Piles Wonder	900	920
Piper-Heidsieck	1480	1490
P.L.M.	135	129 80 o
Porcher	443	460
Promodès	1150	1150
Providence S.A.	....	....
Publicis	2784	2850
Rhône-Poul. (c. inv.)	401	390
Ricqlès-Zan	245	266
Rochefortaise S.A.	570	572
Rochette-Cenpa	50	50
Rosario (Fin.)	600	624
Roudière	185	185
Rougier et Fils	100	104
Sacer	525	529
SAFAA	284	288
Safic-Alcan	890	810
SAFT	1560	1623
Saga	224	224
St-Gobain C.I.	475	....
Salins du Midi	480	476
Santa-Fé	114	113
Satam	90	91
Savoisienne (M)	204	204
SCAC	459	460
Senelle Maubeuge	376	385
S.E.P. (M)	159	159
Sici	236 20	242
Sicotel	295	296
Sinvim	253	252
Siph (Plant. Hévéas)	369	373
Sté Générale-CIP	276	....
Sofal financière	1895	1895
Soficol	890	890
Sofio	565 80	565
Soficomi	671	671
S.O.F.I.P. (M)	109 60	109 50
Sofragi	839	846
Soudure Autog.	470	488 90
Sovabail	570	570
Suez (Fin. de)-CIP	175	175
Stami	765	760
Taittinger	2600	2560
Testut-Aequitas	219	....
Tour Eiffel	359	358
Uiner S.M.D.	500	494
U.A.P.	311	306
U.T.A.	1520	....
Vicat	1630	1630
Vinipix	1289	1270
Virax	110 50	110
Waterman S.A.	650	651
Brass. du Maroc	109	127

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	760	....
Akzo	355	375
Alcan Alum.	183	180
Algemeine Bank	119 90	120
American Brands	270	256 50
Am. Petrofina	405	....
Arbed	280	310 d
Asturienne Mines	131	....
Banco de Santander	359	359
Bco Pop Espanol	460 10	463
Banque Ottomane	2375	2350
B. Régl. Internat.	40000	40000
Br. Lambert	505	500
Canadian-Pacific	110	109 90
Chrysler corporation	146 10	146 10
CIR	23 30	24
Commerzbank	742	728
Dart. and Kraft	314	315 50
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	526	538
Gén. Belgique	760	739
Gevaert	1100	1100
Glaxo	100	100
Goodyear	382	390
Grace and Co	154	157
GTE corporation	225	232
Honeywell Inc.	444	454
I.C. Industries	189	187
Johannesburg	820	....
Kubota	34	34
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	44 90	44 90
Mineral-Ressourc.	76	76
Nixdorf	1710	1690
Noranda	108 10	109 90
Olivetti	24 10	....
Pakhoed Holding	285	285
Pfizer Inc.	310	311 10
Procter Gamble	465 10	461 50
Ricoh Cy Ltd	58	58
Rolinco	260	260
Robeco	274 20	281
Rodamco	474	474
Saipem	9 80	9 60
Shell fr. (port.)	104	....
S.K.F. Aktiebolag	265	265
Steel Cy of Can.	105	110
Squibb	386 50	389
Tenneco	284 90	269 50
Thorn EMI	68	....
Toray indust. inc	44 60	43 30
Vieille Montagne	1000	1001
Wagons-Lits	820	830
West Rand	9 60	10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	260	....
Calciphos	175	168
Cochery	155 10	....
Cogenhor	133	129
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	381	388
Dubois Inv. (Certo.)	729	798
Gachot	80	80
Hoogovens	260	....
Metroservice (bons)	13 50	....
Nicolas	1146	1146
Révillon	350	....
Rorento N.V.	173 60	173 50
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	398	387
Sté Lecteurs du Monde	855	836
Ulinex	380	....
Union Brasseries	115	....

SICAV (sélection) 16/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	817 79	797 84
Actilion	208 06	202 49
Actions France	427 29	411 85
Actions sélectionnées	533 07	513 80
Aedificandi	566 37	545 90
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1010 50	985 85 ◆
A.G.F. 5000	522	508 27 ◆
A.G.F. ECU	1054 85	1044 41 ◆
A.G.F. Interfonds	416 46	406 30 ◆
A.G.F. Invest	103 17	100 65 ◆
A.G.F. OBLIG.	1043 16	1037 97 ◆
A.G.F. Sécurité	10367 11	10367 11 ◆
Agfimo	559 55	545 91 ◆
Altefi	209 01	201 46
A.L.T.O.	179 60	173 11
Amei-Gan	5132 04	4899 32
America-Valor	648 38	632 57
Amplitude	521 66	506 47
Arbitrages court terme	5425 61	5420 19
Argonautes	347 28	338 35
Associc	1153 61	1153 61
Atout Futur	286 12	276 71
Aurecic	1476 32	1433 32
Axa Europe	122 21	116 67
Axa Investissements	112 28	107 19
Brad Associations	2584 44	2576 71
Brad International	82 38	80 76
Capital Plus	1697 37	1697 37
Carden-Pierre	26 78	25 63
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compteravenir	108 11	104 98
Convertimmo	345 97	332 66
Cortal court terme	1277 40	1277 40
Cortal Intérêt trim.	1068 71	1048 27
Crédinter	493 18	478 82
Drouot-France	647 91	618 53
Drouot-Investiss.	960 90	917 33
Drouot-Sécurité	246 52	235 34
Drouot-Sélection	145 30	138 71
Ecucic	1162 02	1144 85
Ecureuil Monétaire	30074 60	30074 60
Ecureuil Privatisations	341 96	332
Energie	230 85	220 38
Eparcic	2724 44	2724 44
Eparcourt Sicav	4140 22	4129 90
Epargne Associations	24451 58	24414 96
Epargne-Capital	8030 02	7950 51
Epargne-Industr.	71 40	68 16
Epargne-J	53207 65	53207 65
Epargne Long-Terme	170 09	165 54
Epargne Monde	1075 33	1046 55
Epargne Première	12712 06	12617 43
Epargne-Oblig.	191	185 89
Epargne-Quatre	1094 11	1084 83c
Epargne-Unie	1175 91	1133 41
Epargne-Valeur	409 29	398 34
Eparoblig	1277 97	1275 42
Epsilon	1084 83	1073 89
Eurinvest Croissance	1141 23	1089 48
Eurinvest Rendement	1125 57	1074 53
Eurocic	9114 29	8979 80
Eurodyn	1034 63	1000 61
Euro-Gan	4883 40	4681 96
Euro-Maif	25 65	25 27
Finord Placement	59442 54	59442 54
Finord Valorisation	13474 50	13210 69
Fonsicav (div. par 10)	10795 05	10795 05
Foncival	243 16	236 51
France-Gan	6018 19	5745 29
France-Garantie	271 81	271 27
France-Investiss.	386 40	368 88
France-Obligations	441 75	437 38
Francic	378 19	367 17
Francic Pierre	95 19	92 42
Francic Régions	957 65	929 78
Fructi-Associations	28 21	28 21
Fructi-Epargne	28 96	28 30
Fructicapi	31 67	31 20
Fructicourt	111498 78	111498 78
Fructidor	244 99	241 37
Fructifrance	716 39	697 94
Fructimmo	25 48	24 66
Fructivar	4211 33	4200 83
Fructi ECU	561 23	552 94
Fructi-Première	11815 82	11641 20
Futuroblig	1121 25	1084 38
Gestilion	61632 77	61479 07
Gestion Sécuricourt	11208 66	11097 68
Gestion Associations	148	144 74
Gestion Mobilière	623 21	594 95
Horizon	1051 54	1020 91
Interoblig.	12491 03	12010 61
Intersélect France	422 74	410 43
Invest. net	14788 28	14758 76
Invest. Obligataire	18225 76	18189 38
Japacic	183 70	178 36 ◆
Jeune épargne	245 40	241 77
Laffitte-Amérique	242 10	231 12
Laffitte Europe	245 21	234 09
Laffitte-Expansion	268 43	256 26
Laffitte-France	296 75	283 29
Laffitte-Immobilière	231 25	220 76
Laffitte-Japon	384 03	366 62
Laffitte-Oblig.	145 96	139 34
Laffitte-Rend.	207 58	198 17
Laffitte-Tokyo	367 90	351 22
Latitude	5027 43	5019 90
Lion-Associations	11452 71	11452 71
Lion court terme	115958 42	115958 42
Lion-Institutionnels	23129 44	23071 78
Lionplus	739 56	732 24
Lion Trésor	2045 35	2025 10
Livret Bourse Investis.	425 28	412 89
Livret portefeuille	628 14	609 84
Méditerranée	158 35	151 17
Minimax	28268 27	28268 27
Mondiale Investissem.	410 68	392 04
Monecic	5906 96	5906 96
Moneden	54143 57	54143 57
Moné J.	54771 78	54771 78
Morgan court terme	14070 27	14070 27
Mutuelle Unie Sél.	145 70	139 09
Natio.-Assoc.	6678 23	6664 90
Natio.-Epargne	13651 58	13518 42
Natio.-Court terme	211501	211501
Natio.-Inter.	1189 20	1158 40
Natio.-Obligations	549 82	534 13
Natio.-Patrimoine	1356 14	1319 84
Natio.-Placements	64844 09	64844 09
Natio.-Revenu	1057 76	1047 29
Natio.-Sécurité	11399 91	11399 91
Natio.-Valeurs	658 04	640 43
Nippon-Gan	5480 01	5231 51
Nord-Sud Développ.	1181 48	1179 13
Normat IF	13089 23	12832 58
Obli Association	122 62	121 41
Oblicic Régions	1116 68	1100 18
Obligations Convert.	408 41	389 88
Oblig. toutes catég.	155 34	150 45 ◆
Oblilion	1095 47	1084 62
Optimavalor	192 99	188 28
Oraction	1240 01	1199 24
Orvalor	5807 52	5597 61 ◆
Paribas Croissance	582 81	559 05
Paribas Epargne	15706 87	15675 52
Paribas France	91 10	88 45
Paribas Obimonde	1004 65	989 80
Paribas Opportunités	109 56	106 37
Paribas Patrimoine	516 19	495 15
Paribas Revenu	95 68	94 73
Parnasse-Valor	1082 15	1081 07
Patrimoine Retraite	1695 96	1662 71
Pervalor	571 16	554 52
Phénix Placements	246 05	244 83 ◆
Pierre Investiss.	668 23	637 93
Placement A	889 14	889 14
Placement crt-terme	71149 66	71149 66
Placement J	54483 21	54483 21
Placement Premier	53333 39	53333 39
Plénitude	108 47	105 57
Première Obligations	10561 61	10540 53
Prévoyance Ecureuil	107 82	104 93
Priv'Association	22160 08	22160 08
Quartz	116 27	112 43
Quatre-quarts Retraite	1 06	1 03
Rentacic	164 43	162
Revenus Trimestriels	5573 81	5518 43
Réseau Vert	1173 18	1172 01
St-Honoré Assoc.	14126 90	14058 62
St-Honoré Bio-aliment.	768 22	723 84
St-Honoré Pacifique	526 05	502 21
St-Honoré P.M.E.	448 94	428 58
St-Honoré Réel	11959 68	11912 03
St-Honoré Rendement	11507 40	11450 15
St-Honoré Services	489 05	470 24
St-Honoré Technol.	717 64	685 10
St-Honoré Valor	11983 86	11983 86
Sécuricic	11571 81	11560 25
Sécuri Taux	10554 83	10554 83
Sélection Croissance	497 91	483 41
Sicarden (Carden BP)	725 22	714 50
Sicav-Associations	1401 65	1399 55
S.F.I. fr. et étr.	611 83	594 01
Sicav 5000	336 16	326 18
S.I. Est	1277 49	1219 56 ◆
S.I.G.	784 45	748 54
Silvalliance	538 07	523 67
Sivam	400 64	389 92
Silvarente	221 15	218 96
Silvinter	416 82	405 66
S.N.I.	1138 47	1105 31
Sogepargne	364 90	351 71
Sogevar	1001 05	955 66
Soginter	1300 17	1241 21
Soleil Investissement	478 42	456 73
Stratégie Actions	1060 80	1020
Stratégie Rendement	1119 41	1084 17
Technocic	1135 28	1102 21
Techno-Gan	5780 11	5498 91
Trilion	5298 80	5244 36
U.A.P. Investiss.	396 59	382 26
Uni-Associations	112 77	112 77
Unifrance	453 38	438 99
Unifoncier	1138 39	1095 32
Uni-Garantie	1335 14	1308 94
Uni-Régions	2567 41	2474 61
Unirente	2246 07	2172 21
Univar	183 72	183 72
Univers-Actions	1070 38	1035 18
Univers-Obligations	1608 39	1555 50
Valorem	494 44	482 38
Valorg	1571 38	1569 81
Valrail	80568 99	80528 73
Vauban	23063 65	23040 59

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/6	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 899	5 897	6 100	6 650
ECU	7 007	7 011	....	....
Allemagne (100 DM)	337 250	337 600	327	347
Belgique (100 F)	16 139	16 133	15 600	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	300 350	300 450	292	312
Danemark (100 krd)	88 950	88 720	86	93
Norvège (100 k)	92 740	93 030	89	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 530	10 558	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	4 212	4 216	3 900	4 700
Italie (1 000 lires)	4 544	4 642	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	402 750	404 750	392	416
Suède (100 krs)	97 140	97 215	94	100
Autriche (100 sch)	48 030	47 980	46 500	49 500
Espagne (100 pes.)	5 108	5 112	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 134	4 133	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 848	4 856	4 650	5 050
Japon (100 yens)	4 674	4 686	4 530	4 750

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/6
Or fin (kilo en barre)	84800	85300
Or fin (en lingot)	84850	85500
Pièce française (20 fr)	486	501
Pièce française (10 fr)	350	361
Pièce suisse (20 fr)	526	531
Pièce latine (20 fr)	488	484
Souverain	615	621
Pièce de 20 dollars	2845	2845
Pièce de 10 dollars	1440	1440
Pièce de 5 dollars	876	927 50
Pièce de 50 pesos	3170	3195
Pièce de 10 florins	510	514
Or Londres	460 50	462 65
Or Zurich	462 50	463 50
Or Hongkong	460 46	463 25
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché − o : offert − * : droit détaché − d : demandé − ◆ : prix précédent − ★ : marché continu

Le Monde

La réduction du déficit budgétaire reste une priorité pour le nouveau gouvernement

Dans la « lettre » qu'il vient de faire parvenir aux ministres de son gouvernement, pour « cadrer » leurs dépenses dans le projet du budget de l'Etat en 1989, en cours d'élaboration, M. Rocard confirme qu'une politique rigoureuse est nécessaire en matière de finances publiques si l'on veut bénéficier d'une croissance économique forte et durable entraînant des créations d'emplois.

M. Rocard souligne — reprenant en cela les thèses de M. Bérégovoy en 1985-1986, puis de M. Balladur en 1986-1987 — qu'une réduction du déficit budgétaire est indispensable si l'on veut que baissent les taux d'intérêt (1) et que l'investissement soit encouragé.

Mais la réduction du déficit est indispensable pour une autre raison qu'exposaient également MM. Bérégovoy et Balladur : la dette publique est si lourde (presque 100 milliards d'intérêts chaque année à la charge du budget) qu'elle laisse peu de marge de manœuvre pour le financement des priorités gouvernementales.

La continuité est donc évidente sur ce premier aspect — très global — de la politique budgétaire, M. Rocard confirmant le chiffre de 100 milliards de francds de déficit pour 1989.

Ce qui est nouveau, c'est l'insistance mise à souligner que cet objectif sera difficile à respecter, compte tenu d'une situation plus fragile qu'il n'y paraît : les ressources des privatisations, qui avaient en grande partie permis la réduction du déficit en 1987, vont se tarir. D'autre part, des engagements de dépenses importantes ont été pris : loi d'indemnisation des rapatriés, réduction de l'impôt sur les sociétés.

M. Rocard fixe, en outre, pour 1989, dans un contexte qu'il juge difficile, plusieurs priorités : accroissement de la solidarité (mise en œuvre du revenu minimum d'insertion), politique active de l'emploi, éducation, formation, recherche. Pour que ces priorités soient respectées, en même temps que le déficit sera réduit, M. Rocard engage les différents ministres à ce qu'il appelle un effort d'économie volontariste, en insistant sur le fait que doivent être privilégiées les décisions qui porteront des effets en profondeur, c'est-à-dire durables.

Le moyen terme semble ainsi préféré aux économies à court terme. Mais la nouveauté n'est pas seulement là. Elle est aussi dans le silence total fait sur de nouvelles réductions d'impôts, alors que, le 7 avril dernier, M. Chirac, dans une lettre qu'il avait adressée à ses ministres, écrivait : « *La préparation du budget de 1989 doit permettre de poursuivre l'allégement de la fiscalité.* »

A. V.

Les effets du « hooliganisme »

Les clubs anglais de football renoncent aux Coupes d'Europe

Exclus des Coupes d'Europe de football depuis le drame du Heysel en 1985, les clubs anglais ne seront pas réadmis dans ces compétitions la saison prochaine. La Ligue anglaise de football a renoncé à en faire la demande. L'Union européenne de football a décidé de ne pas examiner la question.

Telle est la première « victoire » des hooligans britanniques à la suite des incidents qu'ils ont provoqués avec des supporters néerlandais et allemands de l'Ouest à Stuttgart et à Dusseldorf, lors des deux premiers matches de l'équipe d'Angleterre en championnat d'Europe des nations. De nouveaux accrochages sont d'ailleurs craints par les responsables de la sécurité à l'occasion de la rencontre URSS-Angleterre. Sans enjeu sportif pour l'équipe de Bobby Robson d'ores et déjà éliminée, elle pourrait être l'occasin d'un « baroud d'honneur » pour les hooligans.

Notre correspondant à Londres, Dominique Dhombes, nous indique d'autre part qu'un conseil interministériel exceptionnel s'est tenu, le jeudi 16 juin, au 10 Downing Hurd, plusieurs mesures ont été envisagées pour lutter encore plus sévèrement contre le hooliganisme : suppression du passeport aux citoyens britanniques condamnés pour « hooliganisme » ; institution d'une carte de supporter pour entrer dans les stades ; renforcement de la législation sur la vente d'alcool aux abords des stades.

enfin, Mme Thatcher semble prête à accepter sur retrait indéfini des britanniques des matches internationaux, et notamment de la Coupe du monde 1990 en Italie.

Sur le vif

Nos affaires

Dire qu'il y a des mecs assez culottés pour se plaindre. Ils ont des responsabilités écrasantes : le Parlement, l'éducation nationale, la défense, l'industrie, la conduite de l'Etat, tout ça... Qu'est-ce qu'ils diraient à notre place ! C'est dingue, les soucis qu'on a. Comment on arrive à tenir, je sais pas. D'ailleurs moi, il y a des fois, je craque, j'en peux plus, j'ai qu'une envie : en finir.

Tiens, hier encore, je vais chez Yves pour un brushing. Je dis bonjour aux copines et je me plonge dans une pile de magazines en attendant de passer au *shampooing.* Je feuillette. Et je m'affole, rien qu'à parcourir les titres : « Vous avez 14 kilos de trop, perdez-les en trois jours ». « Comment sauvez votre couple ». « Votre plante verte s'ennuie, parlez-lui ». « Comment réussir votre couple ». « La plus belle pour aller nager ». « Trouvez votre point G ». « Comment consolider votre couple ». « Devenez une bombe sexuelle ». « Comment préserver votre couple ».

Je me dis : Oh là là ! Un couple, ça doit se rater facile, pire qu'une mayonnaise. J'y vais voir de plus près. Et je n'en reviens pas. Pour le construire, le couple, il faut une volonté acharnée, un effort, une attention de chaque instant. C'est un travail de Titan. La fusée Ariane, la chapelle Sixtine, c'est rien à côté. Et sur qui ça retombe ce boulot-là, sans compter les kilos, le point G, la plante verte et la bombe sexuelle ? Sur Bibi, naturellement ! Eux, les hommes, sortis de leurs petites préoccupations débiles, mesquines, il n'y a plus personne. Le couple, ils s'en tamponnent. Si ça va, ça va. Si ça va pas, bonsoir... Et bonjour à la suivante de ces dames.

Ils se comportent comme tous les mâles des différentes espèces animales. *Et toutes les femelles.* Vous n'avez jamais vu une Mme Poulpe, une Mme Hanneton ou une Mme Vermisseau consulter fébrilement la presse pour y trouver la recette de son couple. Elle fait ce qu'elle a à faire, et basta !

Pourquoi elle et pas moi ? Pourquoi moi et pas lui ? Tout simplement parce qu'il ne lit pas *Bibe,* il lit *l'Expansion.* Résultat : les vrais problèmes, comment raffermir son couple ou ses fesses, il est pas encore capable de les cerner. Question d'évolution. La femme est l'avenir de l'homme, alors faut pas désespérer.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 17 juin
Stabilité

La dernière séance se déroulait dans le calme vendredi matin. L'indicateur instantané perdait 0,53 %. Parmi les plus fortes hausses figuraient les Laboratoires Roger Bellon (+ 4 %), Fives Lille (+ 3 %), Essilor ADP (+ 3 %) et Euromarché (+ 3 %). En baisse, on notait Eurocom (— 6 %), Via Banque (— 4 %) et Ingénico (— 3 %). D'autre part, les organisations syndicales des employés des sociétés de Bourse ont appelé à un arrêt de travail, lundi 20 juin, de 12 heures à 16 heures pour procéder à un vote à bulletin secret lors d'une assemblée générale sur les conditions de travail et leur participation aux bénéfices.

Le numéro du « Monde » daté 17 juin 1988 a été tiré à 536 204 exemplaires

Le CNPF réaffirme son hostilité à l'IGF

M. François Périgot, président du CNPF, a affirmé le 17 juin, son hostilité à l'IGF, expliquant qu'il était *contre le rétablissement d'un impôt* sur le patrimoine sans une refonte totale de la fiscalité française.

M. Jacques Barrot invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, député de la Haute-Loire, ancien ministre, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 19 juin de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Jacques Barrot répondra aux questions de Daniel Carton et Pierre Servent, du *Monde,* et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

La direction d'Air Inter lance un « appel à la raison » aux syndicats

Alors que les syndicats de personnel navigant technique d'Air Inter ont décidé de durcir le conflit qui les oppose à leur direction, celle-ci a, le 16 juin, déclaré que *« l'évolution technologique »* liée à la mise en service de l'Airbus A-320 *« était inéluctable ».*

« Les quatorze compagnies aériennes qui ont commandé à ce jour cet appareil ont prévu de l'exploiter avec un équipage composé de deux pilotes », précise la direction d'Air Inter, qui ajoute qu'elle *« a depuis de nombreux mois proposé de négocier les conséquences de cette évolution technologique. Un protocole d'accord avec l'un des syndidats du personnel navigant technique, le SNPNAC, a d'ailleurs été conclu le 9 mars 1988 ».*

La direction d'Air Inter appelle *« une nouvelle fois à la raison les syndicats grévistes »* et leur demande :

« — d'admettre qu'en tout état de cause l'évolution technique déjà ancienne des appareils ne permet pas de créer un poste de mécanicien navigant à bord de l'A-320 ;

« — de comprendre que la compagnie ne peut admettre de compromettre son avenir, qui nécessitera une compétitivité similaire à celle des autres compagnies, en particulier européennes. »

● **Grèves à Aéroports de Paris.** — L'ensemble des organisations syndicales du personnel d'Aéroports de Paris (nettoyage, accueil, restauration, bagages) a appelé à une nouvelle grève de quatre heures, le 17 juin, dans les aérogares d'Orly et de Roissy-Charles-De-Gaulle. C'est le quatrième mouvement en moins de deux mois. Des grèves identiques s'étaient déroulées les 29 avril, 17 mai et 9 juin. La grève vise principalement à soutenir plusieurs revendications salariales portant notamment sur *« le maintien du pouvoir d'achat ».* Les grévistes ont bloqué, dans la matinée, les accès routiers menant à l'aérogare nº 1 de Roissy.

Journée CGT pour la défense de la protection sociale

Des manifestations sociales ont eu lieu, jeudi 16 juin, dans de nombreuses villes de France pour la protection sociale, à l'appel de la CGT, qui déclare avoir reçu 1,5 million de signatures pour sa pétition : celle-ci réclame notamment la taxation à 12,6 % des revenus financiers (ce qui rapporterait 38 milliards de francs à la Sécurité sociale).

Au cours d'un meeting régional à la Bourse du travail de Paris, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la Confédération, a condamné les suggestions de M. Yvon Chotard (CNPF), rapporteur du Conseil économique et social en faveur, de l'augmentation de la cotisation d'assurance-maladie des retraités, l'établissement d'une contribution sur tous les revenus et l'allongement de la durée de cotisation pour la retraite à taux plein. Il s'est félicité de l'action de la CGT pour le renvoi à septembre de son rapport qui *« fait partie des mauvais coups qui se trament contre la Sécurité sociale ».* M. Krasucki a par ailleurs annoncé qu'il avait demandé audience au premier ministre pour que la loi d'amnistie ne soit pas *« scandaleusement réduite »* pour les syndicalistes.

Deux délégations ont porté les pétitions au CNPF et au ministère des affaires sociales, où Mme Poupon, secrétaire de la CGT, a été reçue par le ministre et le ministre délégué à la santé et à la protection sociale.

Aux élections professionnelles

Recul de FO, progression de la CGT et de la CFDT dans les hôpitaux

Force ouvrière a perdu la première place et est devancée par la CGT et, de peu, par la CFDT aux élections aux commissions paritaires des hôpitaux, qui ont eu lieu en mars dernier, mais dont les résultats définitifs viennent seulement d'être publiés. Ces élections, qui ont lieu tous les trois ans, constituent un enjeu important pour les organisations syndicales, puisque la fonction publique hospitalière compte, avec l'Assistance de Paris, près de 650 000 salariés.

Sur 648 765 inscrits et 440 318 votants, la CGT a obtenu au total 31,48% des voix (soit un gain de 2,34 points, la CFDT, 29,70 % + 1,67 point ; FO, 29,06 % — 3,12 points). Les autres organisations ne recueillent que de faibles parts des suffrages, dans l'ensemble peu différentes des résultats des élection précédentes : 4% pour la CFTC, 3,54% pour la Fédération autonome, 0,88 % pour le Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH, en baisse de *0,62 point),* 0,48 % pour la CGC et 0,85% pour les autres listes.

Pour FO, le recul est d'autant plus significatif que la santé et la protection sociale constituent des bastions de cette organisation. Il va rendre encore plus délicates les évolutions sur les problèmes de la protection sociale — les choix en la matière pouvant avoir des incidences sur l'emploi dans le secteur hospitalier.

Toutefois les trois fédérations CGT, CFDT et FO se tiennent « dans un mouchoir » sur l'ensemble des voix. Elles ont en revanche des résultats sensiblement différents selon les départements. Ainsi la CGT a-t-elle affirmé sa représentativité à l'Assistance publique de Paris (48,7% des voix, soit près de quatre points de plus qu'en 1984) ; elle est dominante dans une vingtaine de départements notamment le Rhône, le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis, et dans le Sud-Ouest ; la CFDT est majoritaire en Bretagne, dans le Loiret, la Haute-Loire et la Corse-du-Sud, nettement en tête dans les Pays de Loire et six départements de la région parisienne ou de Lorraine ; FO est majoritaire dans cinq départements (notamment le Var et l'Yonne), et nettement en tête dans treize autres.

● **BTS d'informatique : résultats retardés.** — Les examinateurs du Brevet de technicien supérieur d'informatique des trois académies d'Ile-de-France ont décidé de ne pas divulger les notes des étudiants. Ils protestent ainsi contre la diminution de leur rétribution pour cet examen. Les mille trois cent cinquante candidats devront donc attendre pour connaître leurs résultats qui auraient dû, en principe, être communiqués le 17 juin.

A B C D F G H